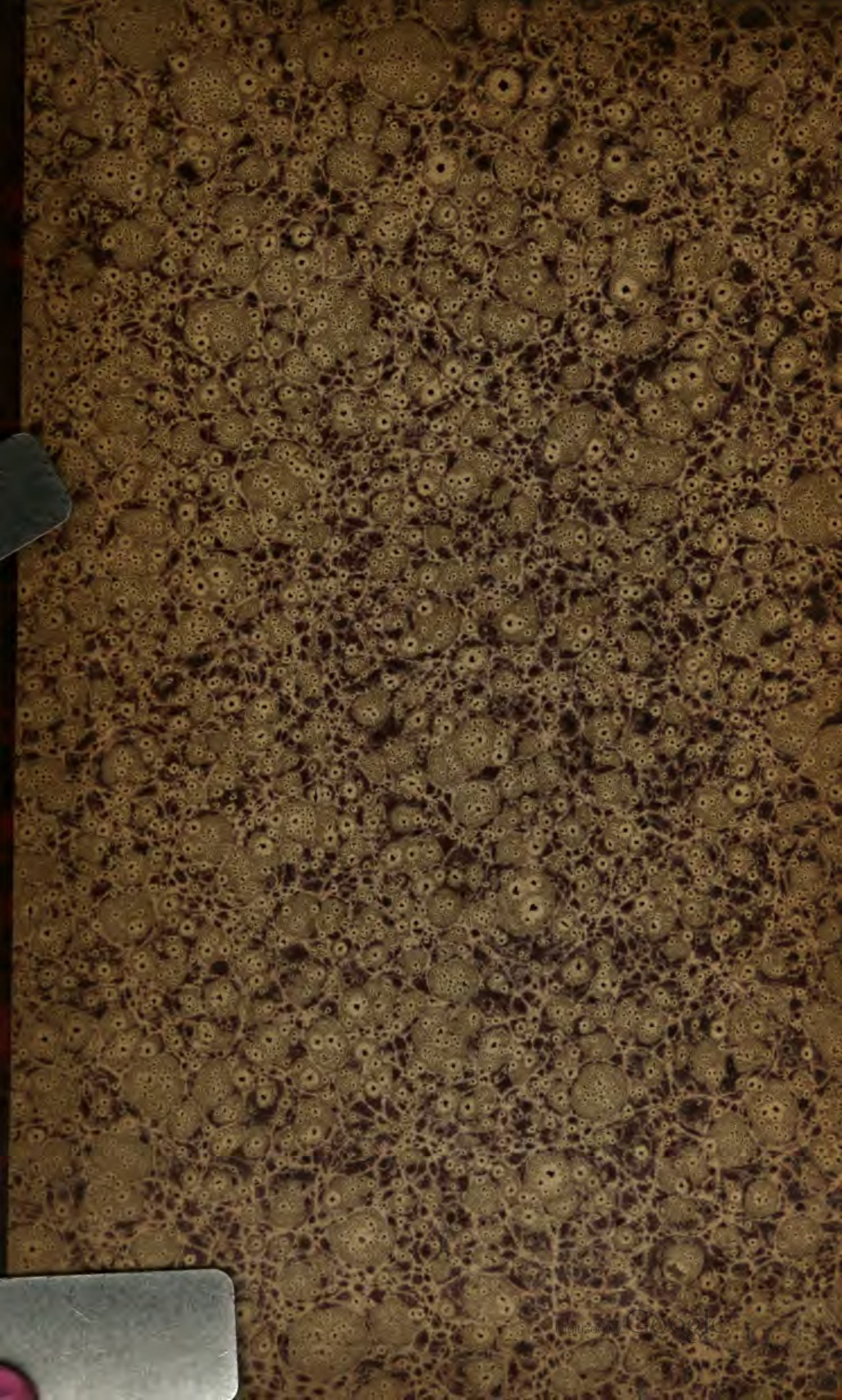
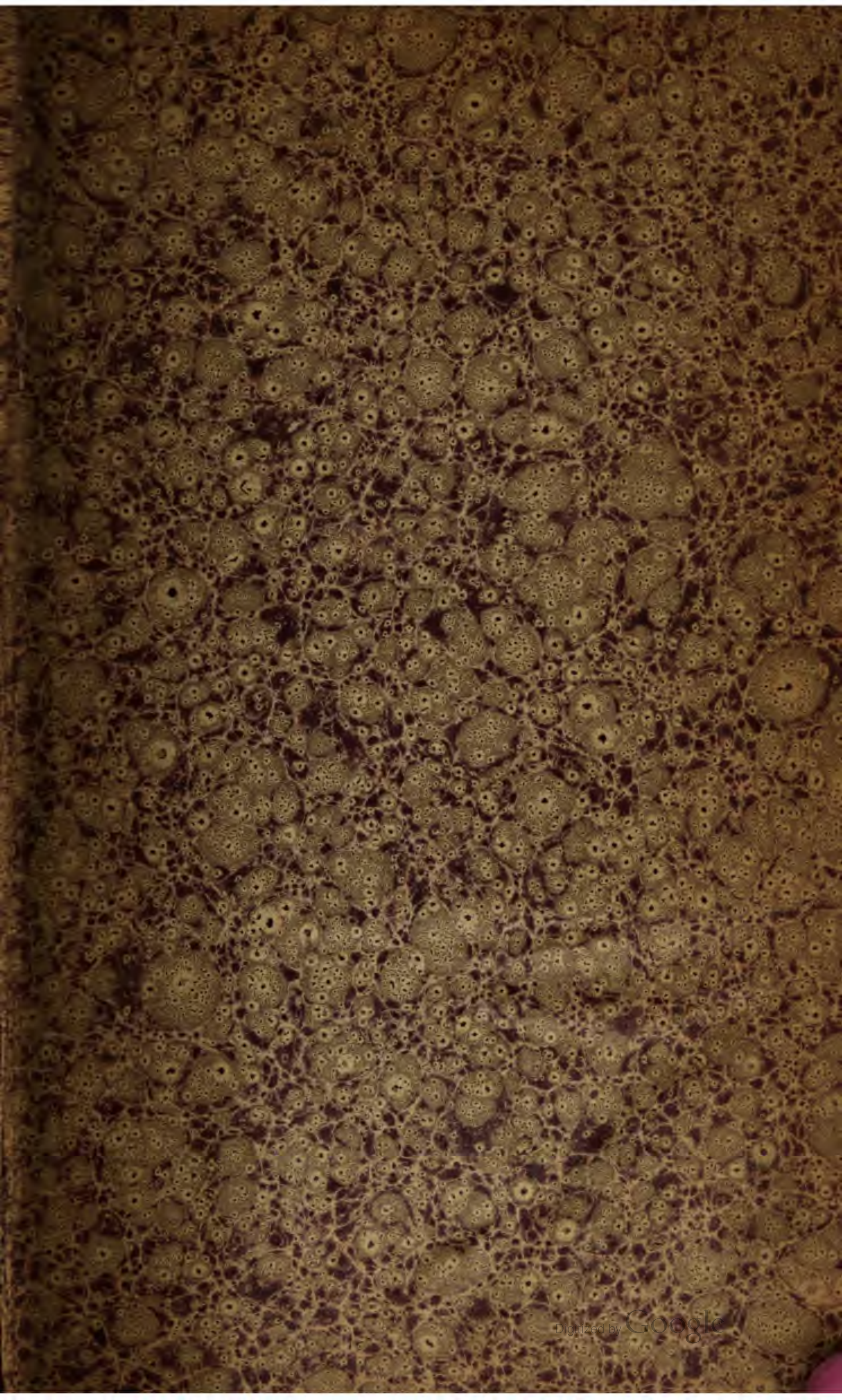


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08233030 3





COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

COURS

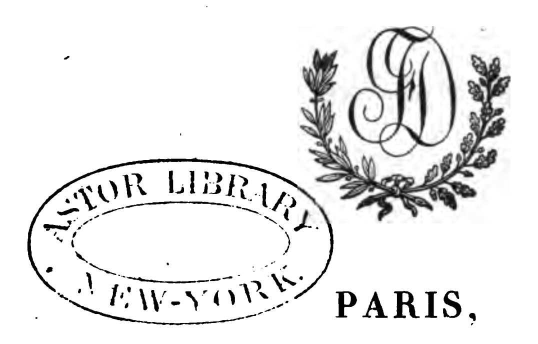
D'ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

P. C. F. DAUNOU,

PAIR DE FRANCE,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,
GARDE GÉNÉRAL DES ARCHIVES DU ROYAUME,
ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE, ETC. ETC. ETC.

TOME QUATRIÈME.



PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1843.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

SUITE DE LA DEUXIÈME PARTIE.

CLASSIFICATION DES FAITS.

CHRONOLOGIE TECHNIQUE.

ÉTUDES HISTORIQUES.

CHRONOLOGIE TECHNIQUE.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

CALENDRIERS DE L'ANTIQUITÉ EN GÉNÉRAL.

Messieurs, les observations que nous avons déjà faites sur les heures, les jours, les semaines, les mois, les saisons, les années, les cycles et les ères, en un mot sur la plupart des éléments dont les calendriers se composent, simplifieront beaucoup l'étude à laquelle nous allons nous livrer, et qui doit avoir pour objets la distribution, les parties, les détails de l'année civile, ses rapports avec l'année naturelle et avec les lunaisons, comme aussi avec les coutumes religieuses et les institutions politiques de chaque peuple ancien ou moderne.

Le nom de *calendrier* vient incontestablement de celui de *kalendes*, premier jour du mois romain ; et l'on croit trouver l'étymologie de *kalendes* dans la syllabe orientale *kal*, dans le verbe grec καλέω, dans l'ancien verbe latin *calo*, qui tous deux signifient *crier*, *procla-*

mer, *appeler*, ainsi que l'anglais *call* et les mots septentrionaux *kalla*, *gale*, etc. L'application de ce nom au 1er du mois vient, dit-on, de ce que l'on proclamait l'apparition de la nouvelle lune, ou bien des cris publics par lesquels on convoquait les assemblées populaires. D'autres prétendent au contraire, et avec infiniment moins de vraisemblance, que *kalendæ* dérive de *clam*, *en cachette*, et veut dire que la lune en conjonction est cachée ou invisible, ne réfléchissant plus de lumière. Nous nous en tiendrons à la première de ces étymologies, et, avec Delambre, nous définirons le calendrier une méthode ou un système pour distribuer le temps en périodes plus ou moins longues, et qui sont toutes, ou la plupart, multiples les unes des autres, telles que les heures, les jours, les semaines, les décades, les mois, les années, et les séries définies ou indéfinies d'années.

Cette définition sert à distinguer le mot calendrier de quelques autres qui en peuvent sembler synonymes, comme *almanach*, *ménologe*, *hémérologe*, *éphémérides*. Le calendrier se prend pour un tableau constant; l'almanach, pour un manuel qui ne présente que relativement à une seule année la succession des jours, des mois, des lunes et des fêtes, en joignant quelquefois, aux indications astronomiques et chronologiques, divers renseignements sur l'administration, les institutions, la statistique matérielle et personnelle. Trop souvent ces livrets ont servi à propager des erreurs populaires, et il n'y a pas bien longtemps qu'on cherche à les rendre instructifs. Mais on avait pourtant publié, sous ce même titre, des recueils plus considérables, qui contribueront un jour à éclairer l'histoire, qui déjà même rendent ce

service pour la fin du dix-septième siècle et pour le cours du dix-huitième. Fontenelle désignait l'*Almanach royal* comme le livre qui contenait le plus de vérités, quoiqu'il ne soit pourtant pas toujours exempt d'inexactitudes. La chronologie n'est une science que parce que nous manquons de pareils documents sur les temps anciens et sur le moyen âge : la succession de nos temps modernes s'établit d'elle-même; des suites de grands almanachs suffiraient pour la déterminer en très-grande partie. Il serait superflu de nous arrêter aux longues controverses auxquelles ce nom d'*almanach* a donné lieu : entre cinq ou six opinions, la plus probable, à mon avis, est celle qui distingue dans ce mot l'article *al* et la racine *man* ou *mèn*, signifiant *lune* et par suite *mois;* ainsi *al manach* se traduirait par *le lunaire*, ou *le mensuel*. D'autres ont recours à l'expression arabe *al mana*, *le comput*, *le calcul* ou *compte;* ou bien à l'article breton *al* et au mot breton *menec*, *mémorial*. Aujourd'hui, l'on remplace quelquefois, parmi nous, ce mot étranger d'almanach par celui d'annuaire.

Ménologe, composé des mots grecs, μήν *mois* et λόγος *discours*, veut dire aussi *exposé* ou *tableau des mois ;* mais ce terme a été spécialement appliqué dans l'église grecque à des catalogues de saints, dans l'ordre des jours où l'on célèbre leur mémoire. Les martyrologes ou listes de martyrs, ont le plus souvent la même distribution; et si ces recueils étaient moins parsemés de légendes fabuleuses, ils seraient utiles par le grand nombre de dates ou de quantièmes qu'ils renferment. Plus généralement on nomme nécrologe, un catalogue de morts par ordre de mois et de jours, et souvent il y a lieu de puiser dans ces tableaux, soit manuscrits,

soit imprimés, certains éléments de la science des temps. Mais depuis, on a étendu le nom de nécrologe à des recueils tout autrement disposés, à des notices rangées dans l'ordre alphabétique, ou selon l'ordre général des siècles et des années, de tous les décès; au lieu que les nécrologes anciens et proprement dits parcouraient le calendrier depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre, en attachant à chaque jour les noms des personnes décédées ce jour-là en une année quelconque, accessoirement désignée.

Hémérologe, d'ἡμέρα *jour*, est un titre qui s'applique, non à un seul calendrier, mais à un tableau comparatif où sont compris et rapprochés les calendriers des différents peuples. Le plus connu de ces anciens recueils contient les annuaires des Tyriens, des Macédoniens d'Égypte, des Syriens, des Sidoniens, des Lyciens et des Éphésiens : les trois copies manuscrites qui existent de cet hémérologe et les deux éditions qu'on en a publiées étant défigurées par des fautes et par des lacunes, M. Champollion-Figeac s'est appliqué à restaurer ce monument; il l'a corrigé et complété. Quoique ce tableau soit dressé pour l'usage de l'année de trois cent soixante-cinq jours un quart, il n'établit immédiatement de correspondance que pour les années communes, et l'on a besoin de calculs pour l'adapter aux bissextiles; mais, combiné ou expliqué de cette manière, il peut servir à fixer avec précision un assez grand nombre d'anciennes dates. Il donne lieu d'observer, par exemple, qu'au troisième siècle de l'ère vulgaire, le premier jour de l'an arrivait, pour les Arabes de Syrie, en octobre; pour les habitants de Tyr et pour les Grecs Alexandrins, en novembre; pour les autres habitants de l'Égypte, au mois d'août.

Il apprend que le 24 athyr répondait au 20 novembre julien; en un mot, en établissant des rapports entre divers calendriers, il offre les moyens d'éclaircir plusieurs difficultés chronologiques, dans les trois derniers siècles avant l'ère vulgaire et dans les trois premiers de cette même ère.

Un autre sens s'est attaché au mot *éphémérides*, composé aussi d'ἡμέρα *jour* et de la préposition ἐπί. Ce n'est plus le système général des mois et des années d'un peuple, mais une sorte d'almanach astronomique qui indique, pour chaque jour de certaines années, les lieux des planètes et les circonstances de tous les mouvement célestes. Il existait déjà quelques premiers essais de ce genre de tableau, lorsque Müller de Kœnigsberg, plus connu sous le nom de Régiomontanus, publia en 1474 les éphémérides de 1475 et des années suivantes jusqu'à 1505. On a, pour le seizième siècle et le dix-septième, des séries non interrompues d'éphémérides, entre lesquelles on distingue celles qui ont été rédigées par Argoli et celles de Kepler, qui, étant calculées sur des tables beaucoup plus exactes, font époque dans l'astronomie. A partir de 1610, Simon Mayer ou Marius publia, sous le titre de *Practica*, de pareils annuaires; celui de 1612 contenait des observations alors précieuses sur les étoiles nébuleuses, sur la voie lactée, sur les phases de Vénus et sur les satellites de Jupiter. Mais de toutes les collections de cette nature, la plus précieuse, sans contredit, est celle que l'Académie des sciences de Paris publie depuis 1679 sous le titre de *Connaissance des temps* : on y trouve des détails précis, utiles ou même nécessaires aux astronomes et aux navigateurs. C'est à ces derniers surtout qu'est destiné le *Nautical almanach*, entrepris en

1767 par Maskelyne, et que l'on a continué de publier à Londres. Quoique ces tables astronomiques, aussi bien que celles qui ont commencé, à Bologne en 1726, à Vienne en 1757, appartiennent à la science des mouvements célestes, il est aisé de concevoir qu'elles impriment à la chronologie, depuis 1475, le caractère de la précision la plus rigoureuse.

A ces divers tableaux de l'année, qui ont été appelés ménologes, hémérologes, éphémérides, almanachs, il faut joindre ceux qui portent les titres de parapegmes ou de fastes, ou le nom même de calendriers.

Joseph Scaliger a expliqué d'anciens tableaux astronomiques et chronologiques, nommés parapegmes; c'étaient des tables d'airain, exposées en des lieux publics, et qui marquaient les saisons et les divers états du ciel. *Parapegme* signifie proprement *affiche* ou *placard*. Ces documents antiques sont malheureusement trop rares et trop incomplets pour nous être d'un grand secours.

Chez les Romains, le nom de *fastes* a trois significations différentes, dont l'une se rapproche de celle de calendrier; mais voici d'abord les deux autres. En premier lieu, le mot de fastes se prend pour des annales, pour des registres où l'on consignait des faits historiques. C'est en ce sens qu'Horace veut que les fastes éternisent les vertus d'Auguste :

. . . . Tuas,
Auguste, virtutes in ævum,
Per titulos memoresque fastos,
Æternet. . . . . .

Secondement, ce même mot désigne quelquefois de sim-

ples tables chronologiques de la succession des magistrats. Tels sont les fastes consulaires, dont l'usage est extrêmement précieux en chronologie, et sur lesquels je reviendrai, quand j'examinerai les différentes sources de cette science. Enfin, ce terme s'applique à des tableaux indiquant, dans l'année romaine, les fêtes, les jeux, les cérémonies, les jours fastes et néfastes. On croit que *faste* dérive de *fas*, *permis*, et Varron fait venir *fas* de *fari parler*, *quia jus fari licebat*. Les *Fastes* d'Ovide sont de ce troisième genre : ils offrent une explication, une description de l'année civile de Rome, ou du moins des six premiers mois. Avant Ovide, on avait rédigé des livres ou registres qui contenaient les mêmes détails, mais qui longtemps étaient restés secrets entre les mains des pontifes. L'an 303 avant notre ère, l'édile Caïus Flavius en fit graver une partie sur une colonne d'airain ; jusque-là, on avait refusé au peuple les moyens de connaître d'avance la succession des mois et des jours d'une année. Les pontifes observaient le lever de chaque nouvelle lune, et en faisaient une sorte de rapport au roi des sacrifices, qui convoquait le peuple et annonçait l'échéance des nones, des ides, des nundines, des féries et des jours fastes de chaque mois. Rien n'était plus irrégulier, plus informe, plus variable que le calendrier des pontifes ; ils manquaient d'une mesure précise des lunaisons et de l'année tropique. Leurs mois inégaux ne pouvaient guère plus s'appeler lunaires que solaires ; ils ajoutaient, quand ils voulaient, un treizième mois, qu'ils allongeaient et raccourcissaient selon leur bon plaisir. Enfin, les choses étaient arrangées ou embrouillées de telle sorte, que le peuple, pour régler le cours de ses

affaires civiles, avait besoin de recourir sans cesse aux pontifes, et de les consulter comme des Chaldéens, nous dit Cicéron: *A quibus etiam dies, tanquam a Chaldæis, petebantur.* Ils en voulurent beaucoup à Caïus Flavius, qui avait divulgué leurs secrets, et le premier, publié des fastes. Après lui, Ennius, Hemina, Quadrigarius, Afranius et Pison essayèrent de composer des traités sur cette matière, les uns en vers, les autres en prose, mais tous avec trop de sécheresse ou de simplicité. Ovide, enfin, exposa les causes historiques ou fabuleuses de toutes les fêtes ou féries romaines, les traditions attachées à chaque constellation zodiacale. Il ne faudrait pas toujours s'en rapporter à lui sur ces origines: il choisit les plus poétiques, celles qui s'adaptent le mieux à la tournure de son esprit, au caractère de ses idées; mais il a réellement répandu de la lumière sur ce sujet, à tel point que, selon l'académicien Couture, tous les savants regrettent la perte des six derniers livres de son ouvrage. Il n'est pourtant pas certain qu'il les ait en effet composés.

Entre les anciens ouvrages auxquels le pur nom de calendrier peut s'appliquer, il ne paraît pas convenable de comprendre les tables où Hipparque s'était borné à déterminer les mouvements et le lieu des astres dans le cours des douze mois; mais on regarde comme emprunté du calendrier d'Eudoxe, le seizième et dernier chapitre des *Éléments d'astronomie* de Géminus; chapitre où, à ces mêmes indications du lever et du coucher des astres depuis le solstice d'été jusqu'à la fin du printemps, se joignent des notes relatives aux phénomènes atmosphériques, par exemple : le vent du midi souffle, la mer devient orageuse, chaleur, pluie, grand

vent, tonnerre, temps humide, neige et gelée, grêle fréquente, etc. C'est l'origine de ces annonces météorologiques qui ont continué de grossir les annuaires. Il s'en rencontre de pareilles dans le traité qui est intitulé Φάσεις ἀπλανῶν, etc., *Apparitions des fixes*, et qui est attribué à Ptolémée : là, depuis le mois égyp tien Thoth, jusqu'à Mésori et aux cinq épagomènes, sont indiqués, jour par jour, les mouvements célestes et les états de l'atmosphère. Un livre de la même espèce, mais surchargé de bien plus de pronostics et d'extravagances astrologiques, a été composé au sixième siècle par Lydus; et M. Hase en a depuis peu publié les fragments qui en restent, en y joignant une version latine et de savantes notes. Lydus enseigne que, si le tonnerre se fait entendre quand le soleil est sur le point d'entrer dans le Capricorne, il y aura d'épais brouillards qui, s'ils durent jusqu'au lever de la canicule, amèneront des maladies et une pénurie extrême, surtout dans la Macédoine, la Thrace, l'Illyrie, l'Inde supérieure et la Gédrosie, contrées soumises à l'influence du Capricorne; que, si la lune est éclipsée dans les Gémeaux, les affaires politiques prendront une face nouvelle et seront confiées à d'autres mains; qu'un tremblement de terre, entre une néoménie et le neuvième jour du mois lunaire, annonce la mort d'un grand nombre d'hommes, et que, s'il a lieu entre le 9 et le 19, celui qui gouverne doit s'attendre à quelque désastre; que, s'il se fait sentir du 20 au 25, il menace les gens de lettres de la perte de tout leur crédit, et que, du 25 au 30 il pronostique à la fois des tempêtes, la guerre et la chute d'un éminent personnage. Vous voyez que les calendriers prophétiques ne sont pas d'invention moderne. Il faut

noter que Lydus était un magistrat vénérable, et qu'il composait un tel livre pour l'usage, non du menu peuple, mais des seigneurs et des savants de Constantinople.

Ce qui nous reste d'anciens calendriers romains n'offre pas l'empreinte d'une superstition si grossière. L'annuaire agronomique qui remplit presque tout le XIe livre de Columelle ne rattache guère aux positions des astres, durant le cours des douze mois, que des résultats et des préceptes fournis ou autorisés par l'expérience. Seulement on pourrait dire que le retour des accidents météorologiques n'est pas, à beaucoup près, aussi réglé que ce calendrier le suppose, et contester aussi aux phases lunaires l'influence qu'il leur attribue. Pline a rassemblé des détails semblables dans le XVIIIe livre de son *Histoire naturelle*. Mais le calendrier inscrit sur un marbre qu'on a trouvé dans le palais Maffei ne présente qu'un tableau des jours, avec les lettres nundinales et l'indication des kalendes, des nones, des ides, des jeux et des fêtes. Il en est à peu près de même de celui que Ciaconius a expliqué, et du *kalendarium rusticum* de la bibliothèque Farnèse, qui néanmoins donne de plus la mesure des nuits et des jours en chaque mois. Les érudits modernes ont recueilli quelques autres fragments de fastes calendaires, et particulièrement le tableau qui se trouve à la tête des plus anciens manuscrits des *Fastes* d'Ovide et qui, ne comprenant que les six premiers mois, n'ajoute presque rien à l'instruction immédiatement offerte par ce poëme.

Voilà comment se ressemblent et comment diffèrent les descriptions de l'année intitulées almanachs, ménologes, hémérologes, éphémérides, parapegmes, fastes et calendriers ou annuaires. Il s'en faut que

chacun de ces mots ait une signification bien distincte et bien constante. Mais ces tableaux ou manuels ne sont pourtant pas tous rédigés sur le même plan. Les uns sont purement astronomiques, les autres attachent au cours de l'année céleste celui des accidents de l'atmosphère : plusieurs y joignent des prédictions d'astrologues. Quelques-uns s'adaptent particulièrement aux besoins ou aux pratiques de l'agriculture et de l'économie rurale. Il en est qui décrivent principalement l'année civile, en distribuant, dans la série des mois et des jours, les usages politiques et religieux. Nous en avons remarqué de plus historiques encore, en ce qu'ils rappellent d'anciens souvenirs, et différentes époques des annales sacrées ou profanes. Il s'en est rencontré de comparatifs, établissant ou tendant à établir la concordance des années de divers peuples. Mais il serait fort difficile de les classer ainsi par genres, attendu que fort souvent un même tableau réunit plusieurs des objets ou des caractères que nous venons de distinguer. La division la plus aisée à concevoir, et la seule qui puisse être bien rigoureuse, consisterait à placer, d'une part, ceux qui considèrent l'année en général, et de l'autre, ceux qui offrent le programme d'une seule année, déterminée par son numéro dans une ère : ceux-là sont les moins anciens.

En effet, si, renonçant à distinguer des espèces, nous rangeons les calendriers dans l'ordre chronologique de leur rédaction, il ne s'en présentera longtemps que de généraux. Tels étaient sans doute ceux d'Eudoxe et d'Hipparque, aussi bien qu'à Rome les fastes calendaires de Caïus Flavius, d'Ennius, d'Hemina, de Quadrigarius, d'Afranius, de Pison, et enfin d'Ovide. Le travail de

Géminus a le même caractère de généralité, et l'on a lieu de croire que les tables d'airain appelées Parapegmes devaient servir durant plusieurs années consécutives. Quoique les ans grecs et romains fussent très-irréguliers, très-inégaux, et qu'à vrai dire il n'y en eût jamais deux de suite qui eussent, ou la même mesure, ou les mêmes rapports avec les révolutions célestes, il ne paraît pas qu'on sentît le besoin d'un tableau particulier de chaque année courante. Columelle et Pline donnent aussi pour universels les résultats qu'ils rassemblent. C'est pareillement une année commune et constante qui est représentée dans tous les débris des calendriers romains. Ptolémée n'envisage non plus qu'une année ordinaire des Égyptiens; et les concordances établies dans les hémérologes sont ou veulent être perpétuelles. Rédigés, ainsi que ces hémérologes, dans le cours des premiers siècles de notre ère, les ménologes devaient rester longtemps invariables; et Lydus composait, pour l'usage d'une longue suite de générations, son recueil de pronostics. Au moyen âge, les livres de comput généralisèrent aussi la science des temps. *Computus* s'écrivait quelquefois *compotus* en latin et *compost* en langue vulgaire : c'étaient des almanachs applicables à un nombre indéfini d'années; des tables plus abrégées, mais du même genre, se plaçaient à la tête des livres d'heures ou de prières; il fallait y démêler, par l'application de la théorie que je vous ai exposée, les caractères propres à chaque année courante. Il subsiste un grand nombre de ces calendriers ecclésiastiques, tant manuscrits qu'imprimés; il y en a en grec, en latin, en langues modernes : les Bollandistes en ont inséré quelques-uns dans leur collection

de Vies de saints, à la tête du tome premier du mois de mai. On en gravait sur la pierre; tel est celui qui a été découvert en démolissant le château de Coëdic en Bretagne, et dont il a été donné, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, une explication très-satisfaisante, excepté, je crois, en ce qui concerne l'âge de ce monument; car il y aurait bien plus de raisons de le rapporter à l'an 1468, comme l'académicien Lancelot le proposait, que de le retarder jusqu'en 1637. Ce qui est, ce me semble, incontestable, c'est que, même au quinzième siècle, ou du moins avant 1474, les almanachs particuliers d'une seule année déterminée avaient été fort rares. Les premiers qui parurent, et qu'on dut à Régiomontanus, étaient scientifiques, à l'usage des astronomes et non du vulgaire. Les éphémérides de Perlach, de Pitati, Léovit, Magini, au seizième siècle; celles d'Argoli, de Kepler, de Simon Marius ou Mayer, au commencement du dix-septième, avaient encore le même objet et la même destination. Le premier almanach courant et tout à fait populaire qui soit bien connu est celui de *l'an bissextile* 1636, supputé par Matthieu Laensberg, à Liége. On ne sait presque rien de la vie de cet auteur, dont le nom est resté si fameux; on dit que c'était un chanoine liégeois, et néanmoins aucun Matthieu Laensberge n'est indiqué dans les listes complètes qu'on a des chanoines de cette ville depuis 1600. Un portrait, qu'on donne pour le sien, ne porte pas son nom, mais seulement les qualifications de chanoine de l'église de Saint-Barthélemy, et de professeur de philosophie. Du reste, le personnage est représenté assis sur un fauteuil, devant une table, ayant à ses pieds des instruments de mathématiques, tenant de sa

main droite un télescope, et appuyant la main gauche sur une sphère. Voilà, selon les traditions vulgaires, l'inventeur des almanachs prophétiques, à l'usage du peuple, pour une seule année. Malgré les inepties déplorables que ces livrets n'ont cessé de propager, c'était réellement un progrès que de pouvoir apprendre immédiatement le cours des mois et des journées. Que Matthieu Laensberg soit un personnage réel ou supposé, toujours ne faut-il pas le confondre avec les astronomes hollandais Jacques et Philippe Lansberg, qui vivaient dans les mêmes temps. Après 1636, Odierna, Malvasia, Jean Heker, Montanari, Dominique Cassini, Mezzavacca continuèrent la série des éphémérides astronomiques; et en 1678, Picard donna, pour l'année suivante, la *Connaissance des temps*, précieux recueil, que Lefèvre, Lieutaud, Godin, Maraldi, Lalande, Jeaurat, Méchain et le Bureau des longitudes ont conduit jusqu'à nos jours. C'est aussi à 1679 que remonte l'*Almanach royal;* les lettres patentes qui l'établissent sont du 16 mars de cette année-là; en sorte que nous avons, depuis cette époque, une chronologie très-détaillée de tous les hommes publics en France, et de tous les princes de l'Europe. Mais les almanachs populaires ne s'étaient pas encore multipliés à la fin du dix-septième siècle; du moins, il s'en est conservé fort peu de vestiges dans les bibliothèques et dans les catalogues de livres. On remarque toutefois, en 1691, un *Trésor des almanachs*, avec les adresses de la ville de Paris, par Abraham du Pradel.

Au dix-huitième siècle, les nouveaux annuaires qui méritent le plus d'être distingués sont le *Calendrier astronomique* de Gaupp, pour les années 1715 à 1720;

les *Éphémérides* de Philippe Desplaces, de 1715 à 1744; celles de Parker, de 1721 à 1724; celles de Bologne, entreprises par Eustache Manfredi en 1726, et continuées jusqu'en 1786; celles de la Caille, de 1745 à 1774; le *Calendrier de Berlin* en langue latine, pour l'année 1749 et les suivantes; les *Éphémérides de Vienne*, commencées par le jésuite Hell en 1757; le *Nautical almanach* de Maskelyne, à partir de 1767; les *Éphémérides de Milan*, depuis 1774; l'*Almanach des bergers*, pour 1793, et l'*Horloge des laboureurs* par Taillardat; enfin, depuis 1798, l'*Annuaire* que publie le Bureau de longitudes. Il serait aisé d'allonger cette énumération, et elle deviendrait interminable, si l'on entreprenait de l'étendre aux calendriers usuels que le dix-huitième siècle a vus naître et dont les matières et les formes ont été indéfiniment diversifiées. Les exemples que nous venons de recueillir suffisent pour montrer comment se sont succédé, jusqu'à nos jours, des descriptions astronomiques, astrologiques, agronomiques ou historiques, soit de l'année en général, soit de chacune des années courantes depuis 1475.

Il est probable que l'usage des calendriers généraux remonte à une antiquité beaucoup plus haute que celle qui est indiquée par l'histoire et par les monuments. Quand Dupuis assure que l'astronomie, nécessaire aux travaux agricoles, a dû suivre de fort près l'invention des premiers arts, il n'est guère possible de contester cette opinion. Nous croyons, dit cet auteur, que dès qu'on suppose des peuples instruits, des empires florissants, tels que les anciens Chinois, Indiens, Perses, Mèdes, Assyriens, Babyloniens, Égyptiens, on doit conclure que la nécessité de partager et de régler le

temps a dû, de bonne heure, donner lieu à la distribution des cieux et à la description de l'année. Il est également vraisemblable que le zodiaque est devenu, depuis l'an 2000 avant notre ère, le principal type des descriptions de ce genre. Je vous ai déjà entretenus de cette zone céleste, partagée d'abord en vingt-sept ou vingt-huit parties, qui correspondaient aux vingt-sept ou vingt-huit jours du mois lunaire sidéral; puis en douze et quelquefois onze groupes d'étoiles, considérés comme les maisons successives du soleil dans sa révolution annuelle. Cette seconde division remonte chez les Grecs au quinzième siècle avant Jésus-Christ, et l'on en découvre, au moins dès l'an 2000, les premiers essais dans l'Asie orientale et en Égypte. Vous savez que longtemps les peuples et les astronomes ont cru que les douze constellations zodiacales avaient une correspondance fixe et invariable avec chaque douzième de l'écliptique, et par conséquent avec le cours des saisons. Hipparque observa enfin le mouvement presque insensible qui a reçu le nom de précession des équinoxes, et qui dérange cette correspondance d'environ un degré et demi par siècle. Dans l'espace de vingt-cinq mille huit cent soixante-huit ans, chaque étoile du zodiaque fait le tour entier de l'écliptique; et l'équinoxe ne s'accomplit dans une même constellation que durant deux mille cent cinquante-cinq ans, dans un même degré que durant soixante-douze, à une même étoile, à un même point précis qu'une seule fois. Il n'en est pas moins vrai que l'idée des mois solaires, originairement confondue avec celle des douze constellations du zodiaque, y est restée attachée dans le langage commun, même depuis qu'on a su

l'en distinguer théoriquement. De l'examen des anciens textes et des monuments relatifs à cette zone, nous avons conclu qu'elle a été imaginée à une époque où le soleil, dans le mois qui comprenait l'équinoxe vernal, parcourait les degrés du Bélier et du Taureau. Nous n'avons point hésité à rejeter les conséquences que Dupuis et d'autres savants ont prétendu tirer de quelques images grossières, pour attribuer à cette invention une antiquité bien plus reculée. Mais je crains fort qu'on ne donne aujourd'hui dans l'excès contraire, lorsque, sur de bien faibles indices, on s'efforce de rabaisser presque tous les monuments zodiacaux au-dessous du siècle d'Alexandre, ou même du siècle d'Auguste.

Les premiers astronomes qui voulurent reconnaître les étoiles, et en dresser des cartes ou des catalogues, eurent besoin de distribuer cette multitude d'astres par groupes ou constellations. Ils divisèrent le ciel en prétendues figures d'hommes, d'animaux et autres objets. Hésiode et Homère ont quelque connaissance de cette division, et les théologiens chrétiens remarquent la mention qui en est faite dans le livre sacré de Job : *Numquid conjungere valebis micantes stellas Pleiades, aut gyrum Arcturi poteris dissipare?* L'antiquité ne comptait que quarante-huit constellations, vingt et une au nord, quinze au midi, et les douze qui forment la ceinture zodiacale : les modernes ont fort augmenté ce nombre, à mesure qu'ils ont pu faire des descriptions plus détaillées du ciel; mais il n'y a que les quarante-huit anciennes, et surtout les douze du zodiaque, qui tiennent aux calendriers. Elles ont correspondu et correspondent encore nominalement aux douze

mois de l'année, malgré le mouvement qui les leur fait tous parcourir dans une période fixée à vingt-cinq mille huit cent soixante-huit ans, selon l'*Astronomie physique* de M. Biot, et auparavant évaluée à trente-six mille ans par Ptolémée, à vingt-cinq mille huit cent seize par Tycho-Brahé, à vingt-cinq mille neuf cent vingt par Riccioli, et par Cassini à vingt-quatre mille huit cents. Le fait est qu'aujourd'hui le soleil est dans les Poissons à l'équinoxe du printemps, dans les Gémeaux au solstice d'été, dans la Vierge à l'équinoxe d'automne, dans le Sagittaire au solstice d'hiver, et que néanmoins le langage commun ne tient pas compte de ce déplacement. Nos almanachs actuels sont à cet égard, comme l'a remarqué Voltaire, les almanachs des siècles passés; ils disent que le soleil entre dans le Bélier, quand il n'y entre point encore; ils placent toujours les équinoxes et les solstices où ils ne sont plus. On lit, jusque dans les annuaires du Bureau des longitudes, « Entrée du soleil dans les signes du zodiaque :
« 21 janvier, dans le Verseau; 19 février, dans les Pois-
« sons; 20 mars, terme équinoxial, dans le Bélier, etc. »
Ce sont là, quoi qu'on en dise, de très-fausses expressions, ainsi qu'en convient La Place; après avoir rapporté les noms des douze constellations zodiacales, il continue en ces termes : « On les nomma signes,
« parce qu'elles servaient à distinguer les saisons. Ainsi
« l'entrée du soleil dans la constellation du Bélier, mar-
« quait, au temps d'Hipparque, l'origine du printemps;
« cet astre parcourait ensuite le Taureau, les Gémeaux,
« etc. Mais le mouvement rétrograde des équinoxes
« changea, quoique avec lenteur, la correspondance
« des constellations avec les saisons... Cependant l'as-

« tronomie, en se perfectionnant, ayant eu besoin de
« signes pour indiquer le mouvement des astres, on
« continua de désigner, comme avant Hipparque, l'o-
« rigine du printemps par l'entrée du soleil dans le
« Bélier. Alors on distingua les constellations des si-
« gnes du zodiaque, qui ne furent plus qu'une chose
« fictive, propre à indiquer la marche des corps céles-
« tes. Maintenant que l'on cherche à tout ramener aux
« notions et aux expressions les plus simples, on com-
« mence à ne plus considérer les signes du zodiaque,
« et l'on marque la position des astres sur l'éclipti-
« que par leur distance à l'équinoxe du printemps. »
Je crois qu'on devrait toujours s'en tenir à cette der-
nière expression, la seule précise et véritable, et qu'il
serait temps de renoncer tout à fait à celle qui s'em-
prunte de groupes physiques d'étoiles auxquelles les
saisons ne correspondent plus.

A ne considérer que les constellations réelles dans
lesquelles l'équinoxe vernal a eu lieu successivement,
l'histoire se diviserait en trois âges : celui des Poissons,
depuis l'an 448 de notre ère vulgaire; celui du Bélier,
durant les deux mille cent cinquante-cinq années anté-
rieures, et celui du Taureau, en remontant de l'an 1707
avant Jésus-Christ jusqu'à 3862. Pour se reporter à des
âges plus lointains encore, on a imaginé des périodes
qui répondaient aux Gémeaux, au Cancer, etc. Mais d'a-
bord, s'il nous fallait chercher si loin l'origine des tra-
ditions et des institutions relatives aux calendriers, le
flambeau de l'histoire s'éteindrait dès le premier de
ces âges, et nous y laisserait au milieu d'une nuit pro-
fonde. En second lieu, c'est par le fait aux siècles et
aux époques du Taureau vernal et du Bélier vernal

que se rattachent véritablement les plus antiques annuaires qui nous soient parvenus, en sorte que ces tableaux mêmes déposent contre le système étrange qu'on a prétendu fonder sur eux pour reculer indéfiniment l'origine des peuples, système qui, sous une vaine apparence de philosophie, n'ouvre en effet qu'une vaste carrière d'erreurs et d'absurdités.

De ce que Manilius a dit *æquantem tempora Libram*, on veut conclure que le zodiaque a été inventé en un temps où la Balance était équinoxiale; et comme cette invention paraît antérieure à la période où l'équinoxe d'automne avait lieu dans la Balance, on se croit autorisé à remonter à l'époque où l'équinoxe du printemps s'accomplissait dans cette constellation, c'est-à-dire à quatorze mille six cent quarante et un ans, ou tout au moins à douze mille quatre cent quatre-vingt six avant notre ère. La première objection contre cette opinion, c'est qu'elle est inconciliable avec la doctrine que nos livres sacrés établissent. Car, malgré les variantes des textes et des versions de ces livres, relativement à la durée du monde, toujours est-il certain qu'ils ne permettent pas d'en reculer l'origine au delà de sept mille ans avant l'ère vulgaire. Mais alors même que les croyances religieuses laisseraient plus de latitude, et ne poseraient aucune limite à l'antiquité des choses humaines, ce serait s'abuser extrêmement que de confondre l'origine de l'univers avec le commencement de l'histoire. En vain l'on imaginerait des théories philosophiques sur la formation du monde : les annales humaines ne devraient jamais s'ouvrir que par des faits attestés. Ce qu'on attribuerait d'ancienneté à la nature, n'étendrait pas les fastes de la so-

ciété au delà de ce que nous en font connaître positivement les traditions, les monuments, les témoignages; or il s'en faut que nous ayons, en faits certains ou croyables, de quoi remplir un espace de douze à quatorze mille ans avant Jésus-Christ. Vous vous en convaincrez, par l'impuissance des efforts que vous verrez faire à la chronologie pour s'élever à ces hauteurs. Il vous sera prouvé qu'à l'exception des faits révélés ou dogmatiques, aucun souvenir historique proprement dit et bien distinct ne remonte à trois mille, ou même à plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne, et que rien ne répond aux espaces antérieurs, sinon des fables grossières qui ne supportent plus du tout les regards de la critique. L'invention du zodiaque aux temps où la Balance marquait l'équinoxe du printemps resterait inadmissible par cela seul qu'après un fait si remarquable, il y aurait une lacune d'environ dix mille ans dans l'histoire du genre humain.

Cette antiquité du zodiaque a paru si effrayante qu'on a quelquefois songé à la diminuer de douze mille années, en supposant que les astres avaient originairement déterminé les saisons par leurs levers acroniques ou du soir; mais cette hypothèse ne se concilie ni avec ce que nous savons de la pratique suivie à cet égard par les anciens, ni, comme nous l'avons déjà observé avec M. Biot, avec le sens naturel des mots. Elle a de plus l'inconvénient contraire à celui qu'elle veut éviter: elle retarde par trop l'invention des figures et des dénominations zodiacales. A la vérité, Sénèque, au premier siècle de l'ère vulgaire, ne comptait qu'à peu près quinze cents ans depuis que les Grecs avaient

imposé des noms aux étoiles, et en avaient essayé le dénombrement : *Nondum sunt anni mille quingenti, ex quo Græcia stellis numeros et nomina fecit;* il ajoute que beaucoup de nations n'avaient encore porté sur le ciel que des regards inattentifs, et n'y avaient suivi, distingué aucun détail. Voilà l'indication la plus positive que nous ayons sur l'époque où les Grecs (il ne s'agit pas des Égyptiens) ont décrit le zodiaque; et les quinze cents ans avant Sénèque nous reportent à peu près au siècle qui a précédé l'expédition des Argonautes. Une sphère céleste, composée, disait-on, à l'usage de ces navigateurs, subsistait vers le temps d'Alexandre : Eudoxe en fit une description qui a servi de fond au poëme astronomique d'Aratus intitulé *Phénomènes.* Hipparque a commenté le livre d'Eudoxe et le poëme grec d'Aratus, traduit depuis en vers latins par Cicéron, par Germanicus et par Festus Avienus. Chose remarquable, il n'y avait point encore de Balance figurée dans cette sphère des Argonautes : le signe intermédiaire entre la Vierge et le Scorpion consistait, ainsi que je vous l'ai déjà fait remarquer, dans les serres de cet animal. La traduction d'Aratus par Cicéron en fait foi : après avoir dit que les Grecs appellent zodiaque ce que les Latins nommeront *orbis signifer,*

> Zodiacum Græci vocitant, nostrique Latini
> Orbem signiferum perhibebunt nomine vero,

le traducteur fait l'énumération des douze signes, et lorsqu'il a parlé du Lion, il poursuit en ces termes,

> Quem rutilo sequitur collucens corpore Virgo,
> Exin projectæ claro cum lumine Chelæ[1],

[1] *Chelæ*, les serres.

Ipsaque consequitur lucens vis magna Nepaï[1].

Voilà le zodiaque, chez les Grecs, quatorze ou quinze cents ans avant notre ère; mais il n'est plus possible aujourd'hui de regarder les Grecs comme les premiers inventeurs des douze maisons du soleil : cette connaissance est du nombre de celles qu'ils tenaient des Égyptiens, qui eux-mêmes l'avaient probablement empruntée des peuples de l'Inde. Sans revenir sur ce que je vous ai dit des monuments zodiacaux de l'Égypte, je vous prierai d'observer seulement qu'il en est un où l'on découvre deux petites figures qui ressemblent, l'une et l'autre, à une balance, et qui se trouvent placées, la première au milieu du Taureau, et la seconde au milieu du Scorpion, apparemment pour indiquer les lieux des équinoxes : ces deux figures ne sont pas deux signes du zodiaque, mais en quelque sorte deux notes hiéroglyphiques ajoutées aux deux constellations; ce qui semblerait prouver que celles-ci n'avaient point été regardées comme des emblèmes naturels des équinoxes. Toutefois la Balance figure elle-même, comme l'un des douze signes, dans le zodiaque de Denderah transporté à Paris; elle y est fort reconnaissable, mais, selon les savants qui ont expliqué ce monument, elle y répond au troisième mois de l'été, et non à l'équinoxe automnal, bien moins encore au vernal. C'est un argument de plus contre toutes les conclusions chronologiques qu'on a voulu tirer de ces figures.

Nous remarquons un fond commun, une ressemblance générale, et cependant beaucoup de variations dans les détails, quand nous comparons entre eux les

[1] *Nepaï* (pour *Nepæ*), du Scorpion.

zodiaques indiens, égyptiens, grecs, latins, arabes et gothiques. Chez les Arabes, l'une des sept planètes avait été attachée à chacune des douze constellations zodiacales, et cette combinaison était l'une des ressources de l'astrologie. Chez les Occidentaux du moyen âge, la représentation des douze signes tenait lieu de calendrier dans les livres manuscrits de liturgie, sur les vitraux et dans les sculptures de quelques églises, par exemple, de celles de Paris, de Saint-Denis, d'Amiens, de Strasbourg : mais tantôt le Lion y occupe la place du Cancer et le Cancer celle du Lion; tantôt la Vierge est remplacée par un tailleur de pierres, ou par un moissonneur; ici, la Balance est portée par une femme; là, une moissonneuse est à côté du Taureau; quelquefois le Capricorne manque, ou devient tout à fait méconnaissable; souvent aussi l'on n'aperçoit, au lieu de la Balance, que les serres du Scorpion. A vrai dire, ces figures ne présentent un système tant soit peu constant qu'en Égypte et en Grèce, où même elles ne sont pas tout à fait invariables.

D'après ces considérations, il me paraît impossible de trouver, dans la construction des zodiaques, un motif raisonnable d'attribuer aux calendriers, aux sciences, à la civilisation une antiquité de douze à quatorze mille ans avant notre ère. L'histoire monumentale, les traditions et les fables même sont muettes durant plus de la moitié de cet espace; et tout ce qu'il serait permis d'inférer de la disposition de ces figures, c'est que les deux équinoxes ont été originairement rapportés, mais sans une précision rigoureuse, l'un au Taureau et au Bélier, l'autre au Scorpion et à la Balance, ou, comme nous l'a dit Macrobe, au Scorpion dans lequel la Balance est enclose, *Scorpius totus in quo Libra est.*

Tous les temps antiques qui nous sont historiquement connus se sont écoulés en quelque sorte sous les deux règnes équinoxiaux du Taureau et du Bélier. Si nous ajoutons que les douze parties du zodiaque ne sont pas égales en surface, que les figures en sont irrégulières et enchevêtrées, qu'on ne saurait les prendre pour des douzièmes toujours distincts de la révolution annuelle du soleil, nous n'y verrons qu'une division vague, poétique et vulgaire, qui ne rappelle par elle-même aucune époque précise, mais qui a servi de type primitif à d'imparfaits calendriers.

Tant qu'on ignora la précession des équinoxes, on dut croire que les levers et les couchers des étoiles zodiacales, observés pour une première année, l'étaient invariablement pour toutes les suivantes. La vérité est que la correspondance entre la marche des étoiles quelconques et celle du soleil s'aperçoit et se détermine beaucoup mieux par les passages au méridien que par les levers et les couchers; car l'accroissement et la diminution successive des jours change les heures et les lieux du soleil levant et couchant. Néanmoins, c'est aux levers et aux couchers qu'à défaut de moyens d'observer les passages au méridien, on a fait le plus d'attention en rédigeant les anciens calendriers, en sorte que, pour bien comprendre ces annuaires antiques, nous avons besoin de connaître les divers sens attachés à ces mots de levers et couchers des astres. On en distinguait trois espèces. Si nous prenons les jours où une étoile se lève en même temps que le soleil, pour parcourir avec lui la partie du ciel qui nous est visible, c'est le lever et le coucher *cosmique;* alors l'étoile disparaît perdue dans les rayons solaires, ou cachée par le

disque. Quelques jours après, le soleil retarde tant soit peu sur elle, on la voit briller à l'horizon quelques instants avant qu'il s'y montre : c'est ce qu'on nomme le lever *héliaque*. Mais ensuite l'étoile avance de plus en plus sur le soleil, jusqu'à ce qu'enfin elle en vienne à se coucher quand il se lève, à se lever quand il se couche : c'est le lever et le coucher *acroniques*. A cette époque l'étoile est visible toute la nuit, et c'est ce qui arrive environ six mois après le temps de son lever et de son coucher cosmiques.

Telles sont les données astronomiques sur lesquelles reposaient les calendriers de l'antiquité, et qui contenaient aussi les germes des croyances et des fêtes du paganisme. En effet, les mêmes astres qu'on avait observés comme signes ont été honorés comme dieux, redoutés ou bénis comme causes des effets produits dans les airs, sur les eaux et sur la terre. Les annuaires des poëtes, des prêtres, des astronomes, des cultivateurs, avaient tous pour base la théorie des révolutions solaires, des phases lunaires, des levers et des couchers d'étoiles. Associées ainsi au soleil, les étoiles fixes, et surtout les plus brillantes, ont contribué à modifier et à compliquer les notions qu'on se formait de sa puissance, et à introduire des détails particuliers dans son culte. Les apparitions de ces astres à certaines époques de la révolution annuelle du soleil occupent une grande place dans les poëmes d'Aratus, de Manilius et même d'Ovide, poëmes qu'on peut prendre pour de véritables calendriers, et sans lesquels, en effet, l'année civile et religieuse des Grecs et des Romains ne nous serait point assez connue. Columelle a jeté des notions du même genre dans l'annuaire agronomique, et

Pline aussi en a recueilli un grand nombre. En Égypte, en Grèce et à Rome, tout ce que nous appelons astronomie, astrologie, mythologie, théogonie et liturgie, tendait à se confondre en une seule et même doctrine, dont les calendriers offraient les résultats.

Il y a fort longtemps qu'on a trouvé dans la première description des cieux, dans la première ébauche de la science astronomique, l'origine et le centre commun de toutes les superstitions païennes. Cette idée, que tous les livres et tous les monuments suggèrent, a frappé de son évidence les meilleurs esprits des siècles les plus éclairés. Elle a été objectée par les Pères de l'Église aux défenseurs du paganisme vieilli; quelques auteurs profanes, et surtout Macrobe, l'ont développée; dans nos temps modernes, Pluche et d'autres écrivains ont éclairci presque tous les détails de cette histoire. Ce ne sont point là des antiquités obscures, ni des hypothèses seulement probables; c'est la conséquence immédiate et nécessaire des témoignages les plus précis, des textes les plus authentiques; c'est le plus grand fait de l'histoire ancienne. Dupuis n'est assurément pas le premier qui l'ait énoncé, mais il en a rassemblé toutes les preuves, et il leur eût imprimé le caractère d'une démonstration rigoureuse s'il eût mieux disposé son travail, et s'il n'y eût mêlé de pures hypothèses, dont quelques-unes paraissent insoutenables.

Premièrement, il a cherché, dans les zodiaques et les calendriers, les indices d'une antiquité indéfinie que nous venons d'écarter comme purement imaginaire. Secondement, il n'a point assez reconnu l'influence des traditions historiques et nationales sur les systèmes religieux de l'antiquité : une étude plus impartiale des

calendriers mythologiques l'aurait convaincu que, si l'astronomie en a fourni les principaux éléments, il en est d'accessoires qui ont eu une tout autre origine; il aurait avoué qu'indépendamment de tout phénomène céleste, la fiction s'est emparée de quelques faits éclatants, de plusieurs noms mémorables, pour peupler et animer les espaces célestes, et que les apothéoses ont achevé le tableau poétique de l'univers. En troisième et dernier lieu, il a beaucoup trop étendu une théorie qui n'était applicable qu'aux fêtes les plus antiques de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Perse, de la Grèce et de Rome; il s'est efforcé de confondre avec l'idolâtrie, des institutions purement religieuses. Modifié par ces trois restrictions importantes, son ouvrage est le plus véritable et le plus savant exposé des rapports qui existent entre les cultes de l'antiquité profane et les premiers tableaux des cieux et des temps.

Les fêtes ont été divisées en solaires et lunaires. Les premières étaient fixes de leur nature, et l'auraient toujours été si l'on n'avait pas conçu l'idée de les concilier avec les secondes. Mais presque partout la lune est entrée dans le système de l'année, et l'on a travaillé à rétablir des coïncidences entre les mouvements de ces deux astres. De là, chez les peuples inexperts en astronomie, tant de confusion dans le calendrier, tant de désordre dans la distribution des fêtes. Quelques nations un peu plus avancées sont venues à bout de rattacher des solennités aux conjonctions et aux oppositions de certaines lunes; et ces problèmes ont été compliqués en certains pays par des éléments d'un troisième genre, je veux dire par des périodes particulières, telles que la semaine ou la série des sept jours consacrés aux sept

planètes, nombre qui ne divisait exactement ni l'année ni le mois. Il y a eu ainsi des fêtes hebdomadaires ou planétaires, des néoménies et d'autres observances relatives aux lunaisons, et enfin des cérémonies héliaques ou solaires, tantôt fixées à des époques précises de l'année, tantôt adaptées au cours d'une lunaison ou aux planètes hebdomadaires. Il n'est presque aucun calendrier ancien ou moderne dont l'étude n'exige plus ou moins l'observation et la distinction de ces différentes pratiques.

De très-anciens annuaires offrent immédiatement l'image de six soleils et de six lunes, respectivement représentés par autant de dieux et de déesses. Ici je ne parle plus des noms imposés aux mois, mais de certaines dédicaces particulières, indépendantes de ces dénominations. Les Grecs et les Romains avaient ainsi distribué six mois entre Jupiter, Neptune, Apollon, Mars, Vulcain et Mercure; six autres, entre Junon, Cérès, Minerve, Vénus, Diane et Vesta. C'étaient les douze grandes divinités, les dieux *consentes*, les dieux harmoniques, qui tous contribuaient à la perfection de l'année. Cette nomenclature n'a pu manquer d'éprouver des variations selon les lieux et les temps. Eusèbe nous a conservé un fragment de poésie grecque, intitulé *Oracle d'Apollon et de Didyme*; là, les six déesses sont indiquées de cette manière : « Les flûtes, les tambours « et les assemblées de femmes appartiendront à Rhéa, « fille de Titan, mère des immortels. Les travaux et les « fureurs de la guerre seront l'apanage de Pallas, armée « du casque. La vierge, fille de Latone, environnée de « ses chiens tachetés, poursuivra, à travers les rochers « et les précipices, les animaux errant sur les montagnes.

« Junon versera les douces pluies de la saison humide. Les « moissons prospères et abondantes seront les bienfaits « de Cérès. Isis habitera les lieux que le Nil arrose, et « n'aura d'autre soin que de rechercher la compagnie de « son jeune et bel Osiris. » Nous voyons ici le contact et le mélange de la mythologie des Grecs et de celle des Égyptiens. Ceux-ci néanmoins n'ont souvent attribué que trois mois aux déesses, savoir à Isis, Athyr et Nephthys, et partagé les neuf autres entre neuf dieux, qui étaient Osiris, Horus, Thoth ou Mercure, Vulcain, Typhon, Ammon, Pan, Harpocrate et Agathodæmon. Nous devons avouer que les traditions relatives à toutes ces divinités égyptiennes et grecques sont fugitives, obscures et variables; il s'en faut que les monuments et les récits historiques nous éclairent assez sur l'origine, la nature, les caractères des personnages allégoriques ou mythologiques qui ont servi d'emblèmes aux diverses parties de l'année; mais ces recherches nous ramènent toujours aux idées de soleil, de feu, de lumière, de solstices, d'équinoxes et de révolutions annuelles. Par exemple, toutes les légendes de Vesta tiennent à des notions astronomiques et physiques. C'est la déesse du feu : elle joue un si grand rôle dans la liturgie antique, qu'on prétend que son nom a servi à former le mot *festum*, *fête*, par le changement fort ordinaire de la consonne *v* en *f*. D'autres étymologistes font venir de *Vesta* le mot *vestibulum* : Vesta, disent-ils, ouvre les fêtes; son mois est le vestibule de l'année. Cette remarque serait mieux fondée, si ce mois était le premier; il est au contraire quelquefois le dernier : mais on répond qu'il aboutit au solstice d'hiver, qui, selon

toute apparence, avait été d'abord considéré comme la véritable ouverture de l'année.

Le partage de l'année en deux sections limitées par les solstices correspond à plusieurs articles de la mythologie ancienne. Le soleil y est envisagé, d'une part dans les signes ascendants, de l'autre dans les signes descendants; et toute son histoire, ses métamorphoses, les personnages qui le représentent, se modulent sur cette division. Cependant les équinoxes ont fourni une autre manière de former deux parts de l'année : la première, plus riche, plus brillante, durant le printemps et l'été; la seconde, plus triste et plus sombre, pendant l'automne et l'hiver. Sous ce point de vue, on a distingué, entre les douze signes, les supérieurs et les inférieurs; les uns et les autres, au nombre de six : les premiers, placés au-dessus de l'équateur et produisant la lumière, le bien, la félicité; les seconds, appartenant à l'hémisphère austral et passant pour être les auteurs du mal et des ténèbres. La doctrine antique et si souvent renouvelée des deux principes tient à cette distinction; et une assez grande partie des systèmes mythologiques consiste dans les images des biens et des maux que le cours naturel des saisons amène. Toutefois, comme s'il eût été trop simple ou trop monotone de consacrer invariablement six mois au bonheur et six au malheur, on s'est bientôt avisé de répandre çà et là, sur tout le cours de l'année, des motifs de crainte et d'espérance; les jours heureux et malheureux furent inventés. Chez les Romains, le mot *nefasti*, qui d'abord ne signifiait que des jours où il était défendu de rendre la justice, jours de fêtes et de loisir

plutôt que de deuil, a pris peu à peu une acception défavorable, le même sens qu'*infausti, atri, ominosi*, jours *funestes*, *noirs*, *de mauvais présage*. Dans la suite, ces malencontreux quantièmes furent appelés jours égyptiens, apparemment parce que cette superstition était, comme plusieurs autres, originairement égyptienne. On comptait vingt-six de ces jours dans l'année, savoir deux en chaque mois, et un troisième en janvier ainsi qu'en avril. Le catalogue s'en est retrouvé dans un calendrier rédigé en 334, sous l'empereur Constance, et en des calendriers du moyen âge. On est surpris de ne rencontrer dans ces listes le 17 d'aucun mois, malgré la terreur que ce nombre inspirait en Égypte et à Rome : en Égypte, parce qu'Osiris avait été renfermé le 17 athyr; à Rome, à cause de deux grandes défaites essuyées le 17 juillet. Il faut dire, pour l'honneur ou l'excuse de l'esprit humain, que nulle part ces superstitions n'ont été durables que lorsque les gouvernements ont pris plaisir à les entretenir.

Les sentiments religieux que la nature inspire aux hommes ont été, sans doute, les premières causes de l'institution des fêtes. Honorer Dieu, lui rendre grâces, rattacher à l'idée de sa justice et de sa bonté les préceptes de la morale, voilà quelle devait être la destination de ces solennités, et comment elles pouvaient contribuer à la civilisation; voilà ce qu'elles ont été en effet dans le christianisme. Mais, chez les peuples païens, la politique, profitant de ces dispositions naturelles des peuples, a voulu consacrer par des fêtes toutes les opinions et toutes les habitudes que des intérêts bien ou

mal conçus, nationaux ou spéciaux, l'entraînaient à propager. Elle a craint que l'auguste et grande idée d'un seul Dieu, arbitre suprême de l'univers, ne fût pas assez féconde : pour compliquer les pratiques et les observances religieuses, elle a multiplié les divinités. Tous les phénomènes célestes et terrestres devinrent des puissances dont il fallut, à des jours réglés, solliciter les bienfaits, implorer la clémence, apaiser le prétendu courroux. Dès qu'une fois le culte eut pris cette surface, il s'étendit sans mesure : il embrassa toutes les notions astronomiques et physiques, toutes les traditions nationales ou populaires, tous les intérêts publics, tous les souvenirs d'hommes fameux et d'événements célèbres. Il représenta plus ou moins exactement la nature et l'histoire ; marqua, d'une part, les commencements des lunes ou des mois, des saisons et souvent aussi des semaines, partout les équinoxes, les solstices, les époques de l'année tropique ; de l'autre, les origines vraies ou fausses des institutions, des lois et des arts. Il y eut donc, et fort au delà du besoin, des jours de repos pour les peuples, d'apparat et d'activité pour les pontifes. De là, cette variété presque infinie, cette bigarrure étrange que nous présentent les solennités antiques, devenues par degrés si nombreuses, qu'à Rome, après qu'Auguste et ensuite Antonin en eurent supprimé une quarantaine, il en restait encore cent trente-cinq, ce qui excédait un tiers de l'année. L'étude des fêtes anciennes, déjà si compliquée par leur multitude, par leur diversité d'un peuple à l'autre, l'est quelquefois encore, il le faut avouer, par l'obscurité des allégories qu'elles recèlent, par les voiles mystérieux qui les couvrent. Aucun auteur classique ne nous en a laissé

un tableau général : nous avons à regretter, non-seulement les six derniers livres des *Fastes* d'Ovide, mais beaucoup d'autres monuments du même genre. Quand nous les aurions conservés, peut-être n'y puiserions-nous pas encore une instruction complète; car, en de telles matières, il n'était pas permis de tout dire. Hérodote nous avertit expressément des réticences qu'il se prescrit à l'égard des choses sacrées, et il n'est pas le seul écrivain qui ait usé de cette réserve. Du reste, on était libre d'inventer des fables nouvelles : il suffisait qu'elles fussent ingénieuses ou merveilleuses, pour être favorablement accueillies. Aussi voyons-nous chaque poëte mêler hardiment ses propres fictions, quand il sait en produire, aux doctrines mythologiques établies avant lui, en sorte qu'il a fallu aux savants modernes de longues et laborieuses recherches pour retrouver, reconnaître et coordonner un si grand nombre de détails. Il n'a pas même été possible encore d'en former un système universel, assez recommandable par sa consistance et sa clarté. Fort souvent, les explications de ces fables ne sont que des hypothèses, que des conjectures; et nous ne pouvons en être surpris, quand nous observons que les anciens eux-mêmes ne sont pas d'accord sur les origines et les caractères de tant de croyances, de fêtes et de cérémonies.

On a souvent défini la religion, d'après son nom même, un lien sacré entre l'homme et la Divinité; mais le culte païen a fort altéré cette idée : il a établi des rapports, non entre l'homme et Dieu, mais entre la terre et le ciel, en prenant ce mot de ciel dans un sens physique, c'est-à-dire pour l'ensemble des corps et des espaces célestes. En même temps que les aspects

des astres semblaient être des influences et que la terre se soumettait au pouvoir des cieux, ces cieux eux-mêmes se peuplaient de personnages dont la présence sur la terre avait été signalée par des effets mémorables. La politique accoutuma les peuples à exprimer ainsi leur manière de concevoir les causes des grands biens et des grands maux qu'ils éprouvaient. Dès qu'une fois ils ne concentrèrent plus la puissance divine en un seul Dieu, suprême régulateur du monde, on la leur fit distribuer à une multitude d'agents célestes et terrestres, entre lesquels on imagina bientôt des relations surnaturelles. Tout ce qui s'exerçait de forces soit physiques soit morales sur la terre, vint des cieux et y retourna. L'action du soleil était la plus sensible : il fut le centre des premières doctrines mythologiques, et le sabéisme commença l'idolâtrie. Autour de cet astre, la lune, les autres planètes et les constellations fixes, s'érigèrent successivement en autant de puissances d'un second ordre, et se revêtirent d'attributs qui les personnifièrent. On leur assigna des fonctions et en quelque sorte des domaines sur notre globe : on répartit entre elles les éléments, les métaux, les substances et les phénomènes qu'offrait sa surface, aussi bien que les heures, les jours, les mois qui divisaient sa durée; et quoique devenue à son tour une divinité, la Terre demeura dans chacune de ses parties, comme à chaque moment de son existence, sous la dépendance des dieux célestes. Les grands hommes qui s'élevaient dans son sein, tous ceux qui la fécondaient par leurs bienfaits, ou qui la désolaient par leurs ravages, semblaient descendus de ces régions supérieures, d'où émanait toute puissance : on leur y trouvait des

pères, des frères, des aïeux, qu'ils allaient rejoindre, quand ils arrivaient au terme de leur carrière mortelle. Ainsi tout ce qu'on savait d'astronomie, de physique, et d'histoire, se fondait en un seul système, et l'imagination, s'emparant des observations et des souvenirs, parvenait, à force d'emblèmes et d'apothéoses, à remplir de dieux, de demi-dieux, de vertus, de génies et de héros, tous les espaces que les regards de l'homme pouvaient atteindre. Le culte fut sans bornes comme l'univers, et l'année ne put suffire au nombre des fêtes.

Mais, outre leurs rapports avec le globe terrestre, les astres en avaient aussi entre eux; les planètes avec les étoiles fixes, les constellations zodiacales avec les autres constellations, et toutes avec le soleil : vous concevez à quel point ces relations diverses ont dû étendre la théorie des fêtes et des calendriers, agrandir de toutes parts l'édifice de la mythologie antique. L'idée naturelle ou philosophique de la Divinité s'altérant de plus en plus, il fallait bien qu'on en vînt à révérer le soleil comme le roi ou le Dieu du monde, ou du moins comme l'enveloppe et la lumière de Dieu. Le Dieu-Soleil a été représenté, ainsi que nous l'apprend Jamblique, avec les attributs des douze signes auxquels il s'unissait successivement : le fond général de ses légendes a consisté dans ses alternatives habituelles de jour et de nuit, et dans ses vicissitudes d'abaissement et d'exaltation, de souffrance et de triomphes, de faiblesse et d'énergie, selon sa position dans les signes descendants ou ascendants, infernaux ou supérieurs. Macrobe reconnaît en lui le premier type de la plupart des dieux du paganisme, de Saturne, de Jupiter, d'Osiris, d'Horus, de Bacchus, d'Adonis, d'Hercule

aussi bien que d'Apollon ou Phœbus. Car, à mesure qu'on remonte aux origines de ces personnages et qu'on décompose leur histoire, on est partout ramené à des attributs solaires, à des épreuves et à des métamorphoses semblables à celles que l'imagination attribuait à l'astre du jour. Les groupes d'étoiles ne présentaient aucunement les figures bizarres sous lesquelles ils ont été désignés : ces figures n'étaient pas données par la nature ; mais l'esprit allégorique des Orientaux les a créées comme des caractères symboliques ou hiéroglyphiques de toutes les notions usuelles d'astronomie, de physique et d'histoire que le calendrier devait embrasser. J'ajoute *et d'histoire*, parce que je suis persuadé, contre l'opinion de quelques auteurs, que les traditions historiques se sont mêlées aux doctrines cosmologiques, et que la vie des personnages célèbres, enrichie de circonstances romanesques, a servi à remplir et à parer de couleurs plus vives le tableau des phénomènes célestes, en même temps que ce tableau lui-même fournissait des embellissements aux biographies. Lorsqu'on nous dit qu'un dieu s'est changé en un animal, ou qu'un héros a été transporté dans une constellation, lorsqu'on nous peint des dieux ou demi-dieux avec des cornes de taureau ou de bélier, avec des pattes de quadrupèdes, avec des queues de poissons ou de serpents, nous est-il possible de nous méprendre sur le caractère de ces fictions ? ne sont-ce pas là visiblement des emblèmes, des phénomènes personnifiés et destinés à composer un système théogonique où l'image des cieux doit se confondre avec les substances, les personnes et les souvenirs de la terre ?

Porphyre nous a conservé un texte où Chérémon,

prêtre de l'ancienne Égypte, dit expressément que les Égyptiens ne reconnaissaient pour dieux que le soleil, les planètes et les étoiles, surtout les zodiacales, et qu'ils expliquaient toutes leurs fables sacrées par les aspects célestes. Chez eux, en effet, le culte du soleil, du feu et de la nature, a laissé de nombreux vestiges, des traces profondes. Le temple du soleil, à Héliopolis, et le fameux Labyrinthe sont distribués et figurés comme le zodiaque; les pyramides, les obélisques, la plupart des monuments reproduisent les images des constellations; et l'intention allégorique est partout si sensible qu'elle a été également remarquée et par les écrivains profanes, tels que Varron, Plutarque, Lucien, Macrobe, et par des auteurs ecclésiastiques, comme Lactance et saint Athanase. Les institutions du même genre n'ayant guère été, dans la Grèce et à Rome, que des contre-épreuves de celles de l'Égypte, on en peut conclure qu'en général la mythologie ancienne fut une sorte d'astrologie; mais prétendre qu'il faut chercher l'origine et l'explication de toutes les fables dans le ciel seulement et jamais dans les annales de la terre, c'est, je crois, méconnaître l'une des sources d'où découlent les traditions que retracent et rassemblent les calendriers.

L'histoire grecque nous offre les indices d'un ou de plusieurs personnages du nom d'Hercule. Les aventures merveilleuses que ce nom rappelle ont probablement un premier fond historique, qu'on a jeté, comme tous les autres souvenirs de la même espèce, dans le monde zodiacal, et qui s'y est développé. Un ancien poëme grec, intitulé *l'Héracléide*, se peut réduire à un véritable calendrier où les douze travaux corres-

pondent sensiblement au douze signes, à commencer par le Lion pris comme solsticial. Cette même clef s'adapte à beaucoup d'autres légendes, malgré les circonstances particulières que variaient en tout sens la succession des aspects célestes et la puissance du génie allégorique de l'antiquité. A l'instar du soleil, la lune se fit déesse, s'appela Isis, ou Diane, ou de quelque autre nom, et eut dans le zodiaque, tantôt vingt-huit ou vingt-sept, tantôt seulement douze stations, qui, avec les phénomènes qui lui sont propres, composèrent son histoire. Les noms des autres planètes, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure, révèlent assez le caractère divin dont ces globes se revêtirent. Leurs conjonctions, leurs oppositions entre eux et avec le soleil et la lune, fournirent une ample matière aux combinaisons et aux spéculations astrologiques. Toutes ces planètes opéraient leurs révolutions dans la zone zodiacale, qui, par cette raison, fut appelée la route des dieux, et dont les douze sections se transformèrent bientôt en déités secondaires, ministres des sept divinités planétaires. On imagina même, quoique la nature n'indiquât point cette distribution, on imagina d'affecter, comme domicile particulier au soleil, la constellation du Lion; à la lune, celle du Cancer; aux cinq autres planètes, les dix autres signes. On détermina ensuite, sans plus de raison, les points de la plus grande puissance ou, comme on disait, de l'exaltation des astres errants; et tels furent, par exemple, le dix-neuvième degré du Bélier pour le soleil, et le troisième du Taureau pour la lune. Enfin les trente-six constellations extra-zodiacales, réparties, trois à trois, entre les douze signes zodiacaux, furent douées d'influences particuliè-

res et érigées en divinités coopératrices. Ainsi la terre, qu'on établissait comme centre de tous les mouvements, les planètes, qu'on faisait tourner autour d'elle, et parmi lesquelles on comprenait le soleil, la lumière qui les éclairait, la nuit qui les enveloppait de son ombre, les signes que ces planètes parcouraient annuellement dans le zodiaque, et les puissances qui présidaient aux autres constellations tant supérieures qu'infernales, tout était devenu dieu dans l'univers; il ne restait plus qu'à diviniser la sphère qui enserrait tous ces globes et tous ces orbites : on en fit en effet un dieu, le plus ancien de tous, appelé tantôt Uranus, tantôt Chrone, et sous ce dernier nom identifié avec Saturne ou avec le Temps, dévorateur de tout ce qu'il enfante.

Voilà comment l'imagination antique s'est jouée dans le vaste univers, et comment le calendrier mythologique a embrassé le ciel et la terre; le ciel, où tout était actif, constant, régulier, inaltérable; la terre grossière et passive, soumise, quoique déesse elle-même, à de fatales alternatives de générations et de destructions, dominée tour à tour ou à la fois par le principe lumineux, Ormusd, Mithra, Osiris, Jupiter, Apollon, en un mot par le soleil, père du jour et roi du ciel, et par le mauvais ou infernal principe, Ahriman, Typhon, Pluton, auteur du mal, roi des lieux sombres, prince des ténèbres. Les calendriers de l'antiquité profane ne consistent que dans la distribution de tant de notions astronomiques, astrologiques, théogoniques, entre les saisons, les mois et les jours de l'année; et ils seraient inintelligibles sans ces données préliminaires.

C'est évidemment aux sept planètes et aux douze si-

gnes zodiacaux que ces deux nombres de *sept* et de *douze* doivent l'avantage de se reproduire si souvent dans les monuments, les traditions, les doctrines, les emblèmes et les mystères du paganisme; ils sont, par le fait, des idées typiques et fondamentales dans l'histoire des opinions et des institutions humaines. On a, par la suite, attribué des vertus mystérieuses à d'autres nombres, mais ces deux-là ont été révérés les premiers; ils ont joué de très-grands rôles dans les pratiques et même dans les sciences de la plupart des siècles, surtout dans cette astrologie, aujourd'hui si justement décréditée, et qui a néanmoins exercé sur les esprits un si long empire. Au fond, si les astres étaient des dieux, il fallait bien soumettre à leur pouvoir ce globe terrestre auquel on faisait aboutir, comme à un centre commun, les rayons de tous leurs orbites; et il suffisait de raisonner juste pour conclure avec Servius, dont je vous ai cité les paroles, que toutes choses ici-bas dépendaient nécessairement des mouvements et des aspects de ces divinités célestes.

Quelle est donc la puissance qui dispose ainsi des opinions et des habitudes du genre humain? par quel art a-t-on pu rattacher aux cieux les chaînes qui devaient si longtemps entraver sur la terre l'intelligence et la volonté des mortels? Si c'était pour soulager la mémoire qu'on s'avisait de peupler d'hommes et d'animaux le ciel étoilé, qui n'offrait assurément aucune de ces figures, nous ne pouvons trop déplorer la fatale influence de ce procédé mnémotechnique; car il a préparé les succès de l'imposture, et les plus tristes égarements de l'esprit humain. L'imagination et la crédulité des peuples ignorants n'ont pas de bornes; il n'a ja-

mais fallu une très-grande habileté pour en abuser. Ce qui est difficile, ce n'est pas de tromper les peuples, c'est de les guérir de leurs erreurs et de leurs vices. L'action sensible et les bienfaits périodiques de l'un des astres, savoir du soleil, par qui tout s'anime, naît, vit et se reproduit sur la terre, lui ont valu des hommages qu'il a été trop aisé d'étendre à la lune, aux planètes, aux étoiles. Quelque grossières que soient des fictions, quand une fois on les a consacrées par des usages civils et religieux, leur empire s'affermit bientôt; les arts, les talents, le génie même s'emploient à les propager, et les premiers progrès de la civilisation contribuent à leur donner plus d'éclat et de puissance. Les lumières qui dissiperaient ces illusions sont toujours tardives, et dès qu'elles essaient de luire, on les intimide en les déclarant pernicieuses ou incommodes et en tout temps intempestives. Il s'écoule une longue suite de siècles avant que les idoles les plus fantastiques tombent enfin de vétusté. Ainsi s'est établi et maintenu l'ancien paganisme, qui, même depuis sa chute en Europe, a laissé des traces dans l'astrologie, et, comme nous le verrons, dans plusieurs détails superstitieux des calendriers populaires du moyen âge.

Le zodiaque et les cieux mythologiques nous sont restés, malgré quelques tentatives pour y substituer d'autres noms et d'autres figures; car on a reconnu l'influence qui appartenait à de telles nomenclatures. Bède, au huitième siècle, et, à son exemple, des théologiens et des astronomes des siècles suivants ont proposé d'attacher, aux constellations que traverse l'écliptique, les noms des douze patriarches, des douze

enfants de Jacob, des douze apôtres. Il existe, en effet, des calendriers où saint Pierre tient la place du Bélier, saint André du Taureau, etc. D'autres zodiaques devaient retracer David, Salomon, ou bien les rois mages, en un mot, différents traits de l'Ancien ou du Nouveau Testament; mais on ne s'est point accoutumé à ces réformes pieuses; les dieux antiques n'ont perdu que leurs temples terrestres, ils ont conservé leurs palais célestes; et la partie de nos vocabulaires modernes qui concerne les planètes et les étoiles s'est maintenue telle à peu près que nous l'ont léguée les idolâtres de la Grèce. L'astronomie, malgré l'étendue de ses progrès et la rigueur de ses méthodes, n'a pas changé la païenne et absurde nomenclature des planètes et des constellations.

Cependant, un astronome allemand, Weigel, professeur de mathématiques à Iéna, conçut au dix-septième siècle l'idée d'un nouveau zodiaque ou plutôt d'une nouvelle sphère étoilée; il fit des constellations féodales, un empyrée héraldique : il incrusta dans les douze maisons du soleil les armoiries des douze plus illustres maisons de l'Europe, et groupant les astres extra-zodiacaux comme il convenait pour qu'ils devinssent les emblèmes des grands vassaux, des hauts barons, des puissants seigneurs, il blasonna les deux voûtes célestes. Weigel s'y prenait un peu tard : c'était aux beaux jours du moyen âge qu'on aurait pu, pour consacrer le régime imposé à la terre, le rattacher au firmament. Les peuples auraient appris à mieux révérer des titres inscrits dans les cieux, et toute offense à des seigneuries si sublimes aurait pris le caractère de l'impiété et du blasphème. Il est fort à craindre

qu'il ne soit plus temps aujourd'hui de diviniser la science héraldique et d'accréditer des calendriers féodaux. Cependant il n'y a qu'un seul obstacle efficace au renouvellement de tous les prestiges : c'est l'étude attentive de la nature et de l'histoire. Tant qu'on pourra nous faire accepter des fictions anciennes ou modernes pour des tableaux du monde et des théories de la société, nous ne serons garantis d'aucun genre d'oppression. Un peuple ne reste libre qu'en devenant de plus en plus raisonnable.

L'examen des calendriers antiques sera donc pour nous un moyen d'apprécier les lumières des peuples, ou l'empire qu'exerçaient sur eux, même au milieu de leurs progrès, les doctrines théogoniques données pour bases à leurs premières institutions. Ce serait pénétrer dans la partie la plus intime de leurs mœurs et de leur histoire, que de bien connaître les usages civils et religieux qui se distribuaient dans le cours de leur année. Nous ne devons pas compter sur des documents si précis, d'abord parce que leurs livres ne nous fourniront souvent que des notions incomplètes ou incertaines, ensuite parce que le but immédiat de nos études actuelles n'est pas d'examiner les caractères et l'influence de leurs opinions et de leurs pratiques, mais de recueillir, entre les détails de leurs annuaires, ceux qui pourront le mieux nous aider à vérifier les dates de leurs annales.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

CALENDRIERS DES ÉGYPTIENS, DES PERSES ET DES JUIFS.

Messieurs, on a publié, il y a environ trente-quatre ans, des annuaires ou calendriers d'une espèce nouvelle. Ils étaient adaptés à l'année de trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six jours, partagée en douze mois égaux, plus cinq ou six jours épagomènes. Les trente-six jours qui terminaient les trente-six décades portaient les noms d'autant d'instruments ou machines servant à l'agriculture. Trente-six autres jours, savoir les cinquième, quinzième et vingt-cinquième de chaque mois, se distinguaient par les noms de trente-six animaux choisis dans presque toutes les classes zoologiques. Restaient, en chaque mois, vingt-quatre jours auxquels répondait un égal nombre de substances végétales, à l'exception d'un seul mois où les mêmes vingt-quatre jours étaient affectés à des substances minérales. Cette nomenclature était sans doute fort innocente; elle tenait à des notions assez exactes d'histoire naturelle et d'agriculture; mais elle avait l'extrême désavantage de ne correspondre à aucune institution publique, elle ne composait pas un véritable calendrier, c'est-à-dire un tableau détaillé de l'année civile, tel que l'avaient conçu toutes les nations anciennes et modernes. J'ai tâché de vous exposer dans la dernière séance comment les peuples antiques avaient rassemblé dans leurs calendriers les éléments de toutes les notions astronomiques, mythologiques et historiques, sur lesquelles

devaient reposer les pratiques vulgaires de la vie sociale. L'idée générale en était puisée dans le cours du soleil et des planètes au milieu des douze constellations du zodiaque; les levers et les couchers des étoiles y fournissaient de nombreux détails; une théogonie poétique s'adaptait à ces phénomènes célestes, embrassait des traditions historiques plus ou moins altérées, et réglait la succession des fêtes publiques, hebdomadaires, lunaires et solaires. Ce plan universel a été diversement rempli chez les peuples de l'antiquité, selon les différentes mesures de leurs mois et de leurs années, selon l'étendue, la nature, le caractère de leurs connaissances et de leurs institutions. Nous allons donc aujourd'hui examiner particulièrement quelle a été la distribution de l'année chez les Égyptiens, et nous y joindrons un petit nombre d'observations sur les calendriers des Perses et des Juifs.

Trois dissertations académiques de la Nauze ont pour objet le calendrier égyptien. Après avoir dit que les Égyptiens des premiers âges n'avaient d'autre mesure du temps que le mois lunaire, ensuite qu'un double mois, ensuite encore que trois ou quatre mois, c'est-à-dire une seule saison, hypothèses au moins incertaines, quoique énoncées par quelques auteurs classiques; après avoir répété ce que le Syncelle tout seul raconte d'une prétendue année de trois cent soixante jours usitée dans l'ancienne Égypte, la Nauze y établit, à partir de l'an 1322 avant J. C., une année de trois cent soixante-cinq jours, composée de douze mois égaux et de cinq jours épagomènes, sans addition d'un sixième en aucun cas. Cette date 1322 est aussi purement hypothétique; on la conclut d'une ouverture du cycle so-

thiaque ou caniculaire. Sur ces articles, comme sur plusieurs autres, la Nauze a été réfuté par Fréret. Suivant la Nauze, le zodiaque égyptien ne serait pas non plus antérieur au quatorzième ou quinzième siècle avant l'ère vulgaire, et se distinguerait d'ailleurs du zodiaque grec par des différences essentielles. Vous vous souvenez que Macrobe vous a dit positivement le contraire : les monuments se joignent aux textes pour dissiper à cet égard tous les doutes. Sans adopter les conséquences que Dupuis a tirées de l'origine égyptienne du zodiaque des Athéniens, je crois impossible de ne pas céder au nombre et à la force des preuves qu'il a données de cette origine même, ou du moins de la transmission immédiate du zodiaque, de l'Égypte à la Grèce. En effet, le Bélier et plusieurs autres signes, avec leurs noms et leurs figures, se retrouvent évidemment chez les Égyptiens; d'autres s'y font aisément reconnaître, comme la Vierge dans Isis; et quand il resterait quelques dissemblances de configuration et de dénomination, le système général est si constamment le même qu'on ne saurait s'y méprendre. MM. Jollois et de Villiers en ont fourni une preuve palpable dans le tableau synoptique des zodiaques qui accompagne leurs savantes recherches sur les bas-reliefs astronomiques des Égyptiens. Ainsi tout ce qui subsisterait du premier mémoire de la Nauze serait que les anciens Égyptiens n'ont pas tenu compte du quart de jour que l'année tropique contient au delà des trois cent soixante-cinq. A la vérité, ils y avaient égard au temps de Macrobe et, selon toute apparence, depuis Jules César; mais nous avons en effet supposé qu'ils le négligeaient auparavant; c'est l'opinion commune et la plus probable, quoique

Hérodote nous dise qu'ils avaient trouvé le moyen de ramener les saisons à des époques fixes de l'année. La différence d'un jour en quatre ans n'est pas d'une très-grande importance dans de petites portions d'histoire, et on l'a quelquefois négligée dans les annales des rois Lagides, sous lesquels l'ancienne année égyptienne a continué d'être souvent employée en concurrence avec la macédonienne. Cependant cette différence s'élève en trois cent vingt-trois ans à quatre-vingts jours, presque à une saison entière, ce qui suffit pour que les années égyptiennes ne puissent correspondre parfaitement aux années juliennes de trois cent soixante-cinq jours un quart, comptées rétroactivement.

La seconde dissertation de la Nauze traite de l'année alexandrine, qui avait tous les quatre ans un jour de plus, et qui, selon cet académicien, était en usage bien avant la réforme du calendrier romain par Jules César. M. Champollion-Figeac croit prouver, au contraire, par des rapprochements de dates, que l'année alexandrine, tenant compte du quart de jour, n'a été civilement établie en Égypte que sous Auguste; et il dit à ce propos que la Nauze embrouillait d'une main ce qu'il éclaircissait de l'autre : c'est un jugement qui pourrait être de moitié plus sévère, du moins en ce qui concerne les calendriers égyptiens; il règne un peu plus d'ordre et de lumière en d'autres travaux de la Nauze. Si, avant Jules César, il y avait en Égypte des années à six épagomènes, c'était probablement dans les éphémérides particulières et scientifiques dont les mathématiciens d'Alexandrie faisaient usage pour leurs calculs astronomiques. Il convient d'entendre ainsi le texte où Macrobe dit que César imita les Égyptiens,

et celui de Dion Cassius, qui semble avoir le même sens. Sosigène introduisit à Rome une méthode exacte, connûe des observateurs d'Alexandrie, mais qui, selon toute apparence, n'était point admise encore dans les annuaires civils de cette ville. Ce n'est pas pourtant qu'il soit très-certain que les anciens Égyptiens ne tinssent aucun compte du quart de jour; encore une fois, le texte d'Hérodote paraît leur attribuer un système tout à fait exact; mais l'examen de leurs cycles nous a ramenés au sentiment commun des chronologistes, savoir, que l'année égyptienne proprement dite n'était que de trois cent soixante-cinq jours, en sorte qu'en quatorze cent soixante ans, elle avait, sur l'année tropique, une avance de compte de trois cent soixante-cinq journées. La Nauze devait distinguer, au premier siècle avant notre ère, trois différents calendriers égyptiens: l'ancien, qui ne comptait que trois cent soixante-cinq jours par an; l'astronomique, qui ajoutait tous les quatre ans un trois cent soixante-sixième jour, et qui put fort bien être étendu aux usages civils, après la réforme julienne; et le macédonien, sur lequel vous avez vû que MM. Champollion et Saint-Martin ne sont pas d'accord; le premier ne le composant que de douze mois lunaires, et le second y intercalant sept fois en dix-neuf ans un treizième mois appelé Dioscorus. Nous n'avons pu admettre ce mois embolismique, parce qu'il n'en existe d'indice que dans un lexique du moyen âge, et dans un texte sacré susceptible d'une tout autre interprétation.

Il est question, dans le troisième mémoire de La Nauze, d'un calendrier lunaire, adopté par quelques habitants de l'Égypte vers les premiers siècles de l'ère

chrétienne, et donnant des années communes de trois cent cinquante-cinq jours, entremêlées d'années embolismiques de trois cent quatre-vingt-cinq. Ce troisième calendrier égyptien, que Plutarque semble indiquer, mais que n'admet pas Scaliger, ressemblerait à celui des Hébreux; et l'historien Josèphe les rapproche en effet, lorsqu'il dit que Moïse fit célébrer la pâque le 14 du mois appelé Pharmuthi chez les Égyptiens, Nisan chez les Juifs, Xantique chez les Macédoniens : La Nauze conclut de ce texte que cette concordance avait lieu, non pas du temps de Moïse, mais au siècle où Josèphe écrivait (premier siècle de l'ère vulgaire), et que Nisan étant un mois lunaire, aussi bien que le macédonien Xantique, Pharmuthi l'était alors pareillement. Sur ce, La Nauze donne un tableau synoptique des calendriers de ces trois peuples, et fait correspondre, par exemple, le mois d'Égypte Athyr au macédonien Dius. Vous savez ce qu'il faut penser de ces corrélations. Si l'année macédonienne était purement lunaire, de trois cent cinquante-quatre jours seulement, comme M. Champollion a persisté à le soutenir malgré les objections de M. Saint Martin, Dius, par le déficit de onze jours en chaque année, parcourait le cercle des douze mois hébreux, augmentés périodiquement d'un second Adar. Il y a donc peu d'exactitude dans le rapprochement que fait ici l'historien Josèphe. Il prend pour constante une correspondance qui pouvait exister éventuellement et temporairement quand il écrivait. Beaucoup d'écrivains ont commis la même erreur : c'est comme si nous disions que le Muharram des Turcs répond à notre mois d'août, ce qui était à peu près vrai en 1827 et ne le sera plus du tout en 1830. S'il pouvait

être bien prouvé qu'au siècle de Josèphe, quelques habitants de l'Égypte eussent transformé les anciens mois solaires de leur pays en mois lunaires, cela devrait s'expliquer par l'introduction et le maintien de l'année macédonienne telle que M. Champollion la conçoit réduite à trois cent cinquante-quatre jours; mais outre qu'on peut élever des doutes sur cette limite, il est extrêmement probable que, depuis Jules César et avant Josèphe, l'année des Macédoniens avait pris la mesure de celle des Romains. Enfin, s'il était vrai que le calendrier judaïque se fût alors introduit dans certains cantons de l'Égypte, cette pratique serait trop resserrée, trop accidentelle, pour mériter une si grande place dans l'histoire du calendrier de cette contrée.

Le titre des trois dissertations de La Nauze promettait une description de l'année égyptienne proprement dite, un tableau de la distribution des fêtes dans le cours des douze mois : il n'en dit pas un seul mot. Mais les recherches de Jablonsky, dans son *Pantheon ægyptiacum*, et de quelques autres savants ont pour résultat le partage de l'année égyptienne entre douze divinités, dont tous les noms n'étaient pourtant point appliqués aux mois, mais qui étaient spécialement honorées en chacune des douze parties de l'année. Le premier mois portait le nom de Thoth ou Mercure, et lui était consacré; mais la difficulté est de fixer le lieu de ce premier mois dans l'année tropique. Plusieurs disent que c'était juin, le mois solsticial d'été; d'autres indiquent juillet, août, même septembre; et ces variations proviennent peut-être de ce que l'année égyptienne, n'ayant jamais de trois cent soixante-sixième jour, devenait vague, et ne s'attachait point assez au

cours naturel des saisons. Quoi qu'il en soit, Thoth, Osiris et Isis étaient les divinités du premier trimestre; Vulcain ou Phtas, Typhon, et Horus, du second; Pan, Agathodæmon et Nephthys, du troisième; Ammon ou Jupiter, Athyr ou Vénus, et Harpocrate, du quatrième. Il est à remarquer que, bien qu'Athyr fût honorée dans le second mois du quatrième trimestre, le nom de cette déesse avait été imposé au troisième mois du premier. Osiris, Horus, Ammon, et Harpocrate sont des Dieux-Soleils, ainsi que l'a expliqué Macrobe : ils représentent l'astre du jour, envisagé sous divers aspects, en différents lieux du ciel et de l'année. Osiris était, selon Macrobe, l'œil du monde, le soleil doué de sa plus grande force et de son plus vif éclat. Martianus Capella, dans un hymne au soleil, retrace la même tradition :

Mundanusque oculus, fulgor splendentis Olympi;
Solem te Latium vocitat,....
. . . . te Memphis veneratur Osirim.

Mais, sur ce point, le témoignage antérieur de Diodore de Sicile doit suffire. Les plus antiques Égyptiens, dit-il, lorsqu'ils contemplèrent la nature, conçurent l'idée des deux premiers dieux : le Soleil, qu'ils appelèrent Osiris; et la Lune, qu'ils nommèrent Isis. Osiris, quand ses légendes prirent plus de développement, devint le dieu du Nil, et l'inventeur de la vigne; il se confondit avec Bacchus, qui est un autre Soleil. Horus, fils d'Osiris et d'Isis, est un Soleil encore, celui que les Grecs et les Latins appelèrent Apollon ou Phœbus : c'est ce que nous apprennent Hérodote et Diodore, et ce que déclare un oracle cité par Eusèbe. Macrobe, en énonçant la même idée, rapproche le nom

d'Horus de celui des Heures et des Saisons : *Apud Ægyptios, Apollo, qui est Sol, Horus vocatur; ex quo et Horæ viginti quatuor.... et quatuor tempora (anni) quæ.... Horæ vocantur.* Nous en lisons autant dans le livre, d'ailleurs peu authentique, qui porte le nom d'Horapollon ou Horapolle, mot qui exprime immédiatement l'identité dont il s'agit : Ἥλιος δὲ Ὧρος, ἀπὸ τοῦ τῶν ὡρῶν κρατεῖν, Le Soleil est appelé Horus, parce qu'il préside aux Heures. Ammon, révéré au commencement du quatrième trimestre, dans la saison vernale, est le soleil du printemps, le Ζεύς ou Jupiter des Grecs et des Romains, comme l'attestent unanimement Hérodote, Aristote, Plutarque, Origène, presque tous les auteurs profanes et ecclésiastiques, qui lui donnent la forme ou le caractère, tantôt du Taureau, tantôt du Bélier. Sa nature solaire est expressément indiquée par Élien et par Macrobe : *Hammonem Deum, solem occidentem Libyes existimaverunt.* Harpocrate est un Soleil levant ou enfant, et en quelque sorte une contre-épreuve d'Horus; et ces deux soleils sont à six mois de distance l'un de l'autre dans le tableau que je vous ai présenté. Mais je dois dire qu'il reste quelque difficulté sur les mois consacrés à leur culte. Plusieurs antiquaires placent les fêtes d'Harpocrate au solstice d'hiver, temps où il naquit, boiteux et débile, selon les traditions. Il est le dieu du silence, et les anciens n'ont parlé de lui qu'avec réserve et mystère. Varron, en effleurant ce sujet, dit qu'Harpocrate lui fait signe de se taire : *Harpocrates digito significat ut ea taceam.* Ce religieux silence, que plusieurs anciens écrivains font profession de gar-

der, n'était peut-être qu'une manière de déguiser leur ignorance.

Parmi les douze dieux qui président aux douze mois égyptiens, voilà déjà quatre Soleils, unanimement reconnus pour tels par les anciens auteurs et par les savants modernes. Macrobe en ajoute deux autres : Mercure ou Thoth, au commencement de l'année égyptienne, et Pan ou Mendès, vers le signe du Capricorne. L'auteur des *Saturnales* se fonde ici, moins sur des traditions, que sur des rapprochements et des explications d'attributs. Les détails dans lesquels il entre sont de telle nature que nous les passerons sous silence : c'est le cas de suivre le conseil que Varron croit recevoir d'Harpocrate. Jablonsky n'admet point Mercure au nombre des Dieux-Soleils de l'Égypte, mais il y place Mendès ou Pan, auquel il applique les observations que Macrobe fait sur Mercure. D'ailleurs Jablonsky reconnaît encore deux autres Soleils égyptiens dans Somus et Sérapis, qui recevaient, l'un et l'autre, des hommages divins, quoiqu'on ne leur eût particulièrement dédié aucun des douze mois. Somus ou Sem ou Chone a beaucoup de rapports, soit avec Ammon, soit surtout avec Hercule, qui, selon Hérodote et Macrobe encore, était l'un des anciens dieux de l'Égypte, dieu établi dans le soleil, participant à sa substance et à sa puissance : *Sed nec Hercules a substantia solis alienus est, quippe Hercules ea est solis potestas quæ humano generi virtutem ad similitudinem præstat deorum.* Plutarque, en son traité d'Isis et d'Osiris, dit qu'Hercule est placé dans le soleil et qu'il tourne avec cet astre. Nonnus appelle Hercule le roi du feu, le prince

du monde, le Soleil enfin qui achève et recommence le cercle des douze mois, l'astre qui parcourt et divise l'Année, fille du Temps; et ces douze mois ont pour emblèmes les douze travaux si fameux. Porphyre, Eusèbe et plusieurs autres reconnaissent aussi les douze signes du zodiaque dans les douze exploits d'Hercule. Ce dieu, sous le nom de Somus, était révéré en Égypte vers l'équinoxe du printemps : on chantait des hymnes en son honneur, et ses fêtes étaient fort solennelles. Celles de Sérapis se célébraient en automne et en hiver. Mais il paraît que le culte de ce dernier Dieu-Soleil ne s'est introduit chez les Égyptiens que sous les Ptolémées. Origène appelle Sérapis un dieu d'hier, un intrus, un étranger. En effet, nulle mention de lui avant l'époque d'Alexandre; mais il est nommé par les historiens de ce conquérant, par Denys le Périégète, par Tacite, par Plutarque, en un mot par les auteurs qui ont écrit après Jules-César. Il faut avouer pourtant qu'ils ne le représentent point comme une divinité si nouvelle. Pausanias dit que Sérapis a plusieurs temples en Égypte, le plus magnifique à Alexandrie, le plus ancien à Memphis; et il a paru permis de conclure de là que ce dieu était connu bien avant Alexandre. On révérait en lui, comme nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer, le Soleil vieilli, descendu dans les lieux bas et sombres; Plutarque, Macrobe et Eusèbe le comparent à Pluton.

Tels étaient les Dieux-Soleils. Isis, à laquelle appartenait un des mois égyptiens, a été bien reconnue pour la Lune. Personne n'a contesté cette identité, qu'établissent formellement Diodore de Sicile, Plutarque et Diogène de Laërte. Mais, outre l'Isis céleste, il y en

avait une terrestre, que les Grecs ont souvent rapprochée de leur Cérès. Proclus pense qu'on s'est abusé sur ce point, et que si les Égyptiens ont quelquefois représenté Isis comme une Terre, c'est que la Lune, corps opaque, était, selon eux, une Terre placée dans les cieux. Il paraît qu'Isis a fini par être prise pour la Nature, et qu'ainsi sa légende s'est étendue fort au delà des phénomènes lunaires. Quelquefois aussi on l'a confondue avec Sothis ou la Canicule, qu'on place plus ordinairement sous sa dépendance. Bubaste, autre divinité révérée aux bords du Nil, n'est encore qu'une Isis, une Diane, une Lune. On en fit de plus une Lucine, et, sous ce rapport, elle avait, dans la ville appelée Bubaste, un temple où l'on célébrait en son honneur des solennités si pompeuses qu'il s'y rassemblait sept cent mille hommes, si nous en croyons Hérodote. Ovide, en parlant de cette déesse, la qualifie *sancta Bubastis*. Quoique chargée des fonctions de Lucine, elle n'est point proprement Junon. Elle ressemble beaucoup mieux à Diane, à qui cette même fonction est attribuée par Horace :

> Montium custos nemorumque virgo,
> Quæ laborantes utero puellas
> Ter vocata audis, adimisque letho,
> Diva triformis.

Bubaste a été aussi métamorphosée en chatte; mais s'il est vrai qu'on lui ait immolé des victimes humaines, ce que nie expressément Hérodote, et ce que plusieurs autres affirment, elle aurait avec Junon un horrible trait de ressemblance. En général, on prend Bubaste pour la néoménie; et Buto pour la pleine lune. Buto diffère peu de la Latone des Grecs; c'est la mère

ou la nourrice de la Lune. Elle avait un temple, un oracle, dans la ville de Bute. Nous pourrions enfin regarder comme des déités lunaires, Muth, Méthur et Athyr même, qui semblent n'être que des noms ou surnoms d'Isis.

En effet, Athyr ou Athor, qui répond à la Vénus des Grecs et des Romains, peut fort bien n'avoir été originairement en Égypte qu'Isis ou Astarté, la Lune. On s'est accoutumé ensuite à la considérer plus particulièrement comme la déesse de la nuit; et lorsque ensuite on divinisa toutes les planètes, la plus belle reçut le nom de Vénus. Il est remarquable qu'en Égypte le nom de cette planète est resté assez indécis, sans doute parce que c'était en quelque sorte une traduction, une acception de celui que la Lune portait déjà. Au fond, les Égyptiens n'ont établi dans les cinq dernières planètes que des déités déjà installées sous divers noms dans la lune et dans le soleil. Ils ont distribué ces cinq planètes entre Hercule au lieu de Mars, Osiris pour Jupiter, Sérapis pour Saturne, Thoth ou Mercure et Athyr. Or Sérapis, Osiris, Thoth et Hercule étaient tous quatre des Soleils; de même, Athyr ou Isis, déesse primitivement lunaire, a été chez les Égyptiens mise aussi en possession de la planète que nous appelons Vénus. Chez les autres anciens peuples, il n'y avait eu d'abord que deux personnages, le Soleil et la Lune; on multiplia leurs noms, et ces noms devinrent peu à peu des personnes distinctes.

Athyr eut des fêtes en Égypte, au troisième et au onzième mois, et son époux Phtas ou Vulcain obtint le quatrième. Ce fut le dieu du feu aérien, fabricateur et ordonnateur du monde, où il n'y avait eu avant lui

que des astres ou corps célestes. Vulcain fut déclaré le plus ancien roi de l'Égypte; nous retrouverons son nom inscrit à la tête de la dynastie la plus lointaine. Mais son culte eut peine à se soutenir. Ce dieu avait, selon Jablonsky, le désavantage d'être le plus métaphysique de tous; les précédents retraçaient des notions plus matérielles, des bienfaits plus sensibles : on leur éleva de toutes parts des temples somptueux et leurs fêtes se multiplièrent; tandis qu'on n'en cite aucune qui ait été instituée chez les Égyptiens en l'honneur de Vulcain. Ce dieu avait néanmoins un temple à Memphis, mais c'était le seul.

Dans le cours du cinquième mois, on s'efforçait d'apaiser par des sacrifices le mauvais génie Typhon, fils de Rhéa, et frère d'Osiris et d'Isis, dont il était aussi l'époux : c'est le dieu, tantôt de l'hiver, tantôt de la mer, toujours l'auteur des fléaux et le principe du mal dans la théologie égyptienne. On avait rassemblé sous son nom les plus vieilles traditions historiques relatives à des désastres ou à de grands attentats. Époux d'Isis, il le fut aussi de Nephthys, à laquelle appartenait le neuvième mois, et dont on faisait une déesse de la mer, sortant des eaux comme Vénus, avec laquelle Diodore de Sicile et Plutarque la confondent, non sans quelque vraisemblance. Des douze dieux qui présidaient aux mois, il ne reste plus qu'Agathodæmon, dont les fêtes se célébraient dans le huitième. Ce bon génie, qu'on désigne aussi par les noms de Cneph ou Cnuphis, chargé d'animer, de coordonner la nature, est sous un autre nom le même personnage que Vulcain ou Phtas. C'est l'opinion de plusieurs anciens auteurs; d'autres disent que Cneph vomit un œuf duquel sortit

Vulcain. Il est au moins incontestable que Caeph et Phtas sont, dans le calendrier égyptien, les divinités les moins matérielles et les plus intelligentes; toutes les autres sont le Soleil, la Lune, les planètes, les étoiles, personnifiées par des attributs et par des légendes.

Toutefois, pour former une liste complète des dieux de l'Égypte, il faut à ceux que j'ai nommés ajouter Hécate, Tithrambo, le Nil, Apis, Mnévis, Onuphis, Anubis, qui tous figuraient dans la liturgie et dans l'annuaire. Mais Tithrambo n'est réellement qu'un synonyme du mauvais principe, Typhon; Hécate n'est qu'Isis en courroux, ou la Lune malveillante; le Nil n'est que l'Osiris terrestre. Le bœuf Apis n'est pas un dieu, il est consacré à Osiris et à Isis. On lui offrait pourtant des sacrifices, on lui immolait des animaux de son espèce. La Théophanie, *manifestation de Dieu*, était la fête de la naissance d'Apis; elle durait sept jours, pendant lesquels on supposait que les crocodiles cessaient d'être malfaisants. De graves auteurs, Pline, Solin, Ammien-Marcellin, répètent ce conte sans y joindre aucune réflexion critique. Quoique chaque bœuf Apis eût un jour natal particulier, la fête en était fixée en été, au temps de la crue du Nil. L'animal sacré ne devait vivre que cinq ans, selon les uns; pas moins de vingt-cinq, selon les autres, qui prétendent que cette vie formait un cycle destiné à ramener les mêmes aspects du soleil et de la lune. Diodore de Sicile dit que, sous Ptolémée fils de Lagus, le bœuf Apis mourut de vieillesse, et ce texte contredit l'opinion de ceux qui bornent à cinq ans sa carrière. Quand le terme fixe et fatal expirait, les prêtres noyaient l'animal divin ou le tuaient clandestinement. Si, au con-

traire, une mort naturelle l'enlevait avant ce terme, on lui faisait de magnifiques obsèques. Comment ne pas rougir pour l'espèce humaine de cet excès de stupidité? Quel nom donner à une politique qui croyait avoir besoin de dégrader à ce point la raison des peuples, et quelle est donc la condition des hommes civilisés, s'ils doivent être gouvernés par des institutions si déplorables? Mnévis et Onuphis étaient d'autres taureaux sacrés, voués au Soleil, et qui recevaient à Héliopolis et à Hermonthis des hommages religieux. Pour Anubis, il était réputé un véritable dieu à tête de chien, compagnon fidèle d'Osiris et d'Isis. On le croit l'emblème de l'horizon, où se lèvent et se couchent les astres. Ses attributs ont plus d'analogie encore avec ceux de Mercure, dont il est une ignoble image. Les Latins se sont fort récriés contre Anubis : Properce dit, en parlant de Cléopâtre, qu'elle osa opposer une si vile idole à la majesté de Jupiter,

> Ausa Jovi nostro latrantem opponere Anubin;

et Virgile,

> Omnigenûmque deûm monstra, et latrator Anubis.

Mais, en ce genre, chaque ancien peuple se rit ou s'indigne des égarements de ses devanciers ou de ses voisins, sans s'apercevoir des siens propres. Je ne sais rien qui soit au-dessous de ces absurdités antiques, sinon les efforts qu'ont faits certains modernes pour y trouver les traces d'une sagesse profonde.

Ce premier fond du calendrier de l'ancienne Égypte se reproduira, sauf quelques changements de noms et de formes, dans les annuaires de la Grèce et de Rome. Nous retrouverons partout le Soleil, la Lune, les pla-

nètes, les constellations, le ciel, la terre et la mer, personnifiés, divinisés, modifiés par des attributions ou des aventures qui se puiseront, ou dans quelques notions grossières de physique et d'histoire naturelle, ou dans quelques débris altérés de l'histoire civile de chaque pays. Mais nous avons observé déjà que les Égyptiens, outre les fêtes attachées à chaque mois, en avaient trente-six qui répondaient à autant de dizaines de jours. Comme ils avaient distribué leur pays en trente-six nomes ou gouvernements, ils divisèrent aussi leur année, à l'exception des cinq jours épagomènes, en trente-six décans. Vous savez aussi que ce mot paraît signifier, dans les langues orientales, *inspecteur*, *intendant*, *préfet*, et que par conséquent il ne faudrait pas le confondre avec *décade*, quoique en effet le mois se trouvât ainsi partagé par les décans en trois décades, et l'année en trente-six. Les trente-six décans étaient autant de divinités secondaires, dont Scaliger et Saumaise ont recueilli les noms. Cette nomenclature est extrêmement défigurée; elle exigerait de longs commentaires. C'est pourquoi nous nous abstenons de la parcourir; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle compose réellement le tissu du calendrier égyptien. Je ne rappellerai que les trois premiers décans, ceux du mois Thoth : ce sont Sothis, Sit et Khnoumis. On soupçonne que *Khnoumis* ou *Chnoubis* est le même nom qu'*Anubis*, et l'on rapproche de *Sothis* et de *Sit* ou *Set* plusieurs noms propres égyptiens, tels que *Séthos*, *Aseth*, *Asothis*, *Sésothis* ou *Sésostris*; et c'est, selon toute apparence, du premier décan, *Sothis*, que vient le nom du cycle sothiaque. Mais une observation générale à faire sur tous les annuaires anciens et modernes, c'est qu'un

même personnage astronomique, physique, historique, s'y reproduit plusieurs fois, soit sous divers noms, soit sous un seul; on le retrouve, ou aux deux équinoxes, ou aux deux solstices, ou à ces quatre points; quelquefois en chacun des douze mois. Ce sont des images du soleil ou de la lune, ou d'une planète, qui se répètent, se réfléchissent sur chaque signe du zodiaque. La puissance de l'imagination humaine consiste surtout à multiplier les expressions d'un fort petit nombre d'idées. Le calendrier des Égyptiens s'est formé de cette manière, et en voici le tableau sommaire :

Premier mois, *Thoth*. Il devait commencer peu après le solstice d'été; mais, vu le quart de jour négligé, il y avait une différence d'un jour en quatre ans, d'un mois en cent vingt ans, et ce n'était qu'à la fin de la période de quatorze cent soixante ans que Thoth se retrouvait à ce solstice. Le premier jour, on célébrait la fête de la Canicule, ou de Sothis; et le 19, celle de Thoth ou Mercure, en l'honneur duquel on mangeait du miel et des figues. La Théophanie tombait probablement aussi en Thoth.

Second mois, *Paophi* ou *Phaophi*, avec une fête d'Isis le sixième jour, et une du soleil le vingt-troisième.

Troisième mois, *Athyr*. Le 17 était un jour malheureux, qui rappelait le déluge et l'entrée d'Osiris dans l'arche. La fête des semailles avait lieu le 23.

Je ne puis citer aucune fête distinctement connue dans le quatrième mois, nommé *Chéac* ou *Choiac*, dédié à Vulcain, et destiné à commencer peu après l'équinoxe automnal.

Cinquième mois, *Tybi*. Le premier jour était la fête de la recherche d'Osiris; on promenait une vache, on

faisait une procession, et sept fois le tour des temples. Le 8 rappelait l'arrivée d'Isis. En d'autres jours de Tybi, on sacrifiait à Typhon pour l'apaiser.

On ignore quelles pouvaient être les fêtes du sixième mois, dit *Méchir*. Il serait permis d'y placer celles d'Harpocrate et de Sérapis; car les unes et les autres sont quelquefois désignées comme hyémales.

En *Phaménoth*, septième mois, dont l'ouverture devait suivre de près le solstice d'hiver, on célébrait, le 27, l'entrée d'Osiris dans la lune, et le 28, les couches d'Isis.

Les fêtes d'Agathodæmon et celles de la moisson sont indiquées en *Pharmuthi*, huitième mois; et l'on peut, par conjecture, attacher à *Pachon* celles d'Hercule ou Somus, aussi bien que celles de Nephthys, déesse à laquelle le neuvième mois appartenait.

On ne sait trop en quels jours de *Payni* ou *Pauni* s'offraient des gâteaux qui portaient l'image d'un âne enchaîné. Ce dixième mois était le premier du printemps, au commencement de chaque période sothiaque.

La fête des yeux d'Horus avait lieu le 29 *Épiphi*, avant-dernier mois, dans le cours duquel Athyr avait aussi une solennité.

Le douzième était *Mésori*, et son huitième jour appartenait, dit-on, à Harpocrate, à qui l'on offrait des légumes.

On fêtait aussi les jours épagomènes, dont on avait consacré le dernier à la Victoire. Ces cinq jours auraient correspondu à peu près au milieu de notre mois de juin, si l'année égyptienne n'avait pas été vague par l'omission d'un quart de jour. Les Égyptiens avaient

sans doute plusieurs autres fêtes; mais nous ne savons point assez comment ils les distribuaient dans le cours de leur année. Je viens de vous exposer ce qu'on a de notions positives sur leur calendrier.

Avant d'examiner le système et les détails de l'année grecque, nous jetterons quelques regards sur celle des Perses et sur celle des Juifs; mais nous ne nous y arrêterons qu'autant qu'il sera nécessaire pour découvrir les premières bases de la chronologie de ces deux peuples. Le calendrier de l'Égypte est d'un plus grand intérêt : il a beaucoup plus servi de modèle; il nous tient lieu de ceux des anciens peuples de l'Inde, dont il était emprunté peut-être, et qui nous sont peu connus.

On a lieu de croire que les Indiens, ou du moins quelques-uns d'entre eux, ont évalué la durée de l'année à trois cent soixante-cinq jours et un peu plus de sept heures; qu'en conséquence ils ont institué des mois de vingt-neuf, de trente, de trente et un, de trente-deux jours, et des années tantôt de trois cent soixante-cinq, tantôt de trois cent soixante-six. Mais la répartition des jours surabondants entre les années et les mois est restée, chez eux, fort arbitraire et fort variable : elle est annoncée, pour chaque année courante, par les panjangans ou almanachs que publient les brames du Tanjaour. Les Indiens ont des fêtes hebdomadaires ou planétaires et des fêtes lunaires, en sorte que leur année se divise aussi, autant que possible, par lunaisons. Les noms de leurs douze mois sont pour le printemps, Chittéré, Vayassi, Ani; pour l'été, Addi, Avani, Prétachi; pour l'automne, Arpichi, Cartigné, Margazi; pour l'hiver, Taï, Massi et Pangoumi.

Comme l'année égyptienne, celle des Perses se composait de douze mois égaux et de cinq jours complémentaires. Mais ces années différaient entre elles, d'abord en ce que les Perses ouvraient la leur au printemps, ensuite par le mois sacré qu'ils ajoutaient à la cent vingtième année pour tenir compte des quarts de jour négligés dans les précédentes, enfin par une plus grande simplicité dans la mythologie. Le sabéisme était resté beaucoup plus pur chez les Perses; ils avaient moins compliqué l'histoire du soleil. Cet astre était, sous le nom de Mithras, leur principale divinité. Ils reconnaissaient, dans Mithras ou Oromase, le principe du bien; dans Arimane, l'auteur du mal; et ce partage correspondait à celui du zodiaque en signes supérieurs et inférieurs. Toutefois, les institutions politiques n'ayant acquis de la consistance et de la vigueur au sein de ce peuple que depuis Cyrus, il s'y était élevé plusieurs sectes qui avaient diversement altéré le sabéisme primitif et introduit un assez grand nombre de déités secondaires, telles que les éléments, la Lune, les planètes de Mars, de Jupiter, et de Vénus, le Taureau céleste et les autres constellations zodiacales. Les contradictions auxquelles aboutissent les recherches relatives à la religion des Perses, viennent, ce me semble, de ce qu'elle manquait réellement d'uniformité, et que des traditions particulières modifiaient en tout sens le culte du soleil, le seul qui fût essentiellement national. Ces sectes paraissaient avoir beaucoup emprunté aux Égyptiens, quoiqu'il y eût, entre la mythologie de la Perse et celle de l'Égypte, une différence capitale que Sextus Empiricus a remarquée : Les Perses, dit-il, déifient le feu et les Égyptiens l'eau; ce qui n'empê-

chait pourtant pas les Égyptiens de reconnaître le soleil pour le dieu du Nil, ni les Mages de la Perse de placer l'eau parmi les objets qu'ils présentaient à la vénération des peuples. Nous verrons que le véritable Zoroastre, qui épura le culte, n'a vécu que sous Darius, fils d'Hystaspe; mais on a imaginé des Zoroastres plus anciens, auxquels on rapporte l'établissement de diverses superstitions. Il serait donc fort difficile de rechercher le calendrier religieux des Perses, et impossible d'en trouver un qui convînt à toutes les époques de leur histoire. Ils n'ont formé dans l'antiquité un grand empire que depuis Cyrus jusqu'à Alexandre, espace qui n'est pas tout à fait de deux siècles et demi. L'année persane se dérangea considérablement après Alexandre et durant les premiers siècles de l'ère vulgaire : elle ne se rectifia qu'en 1079, par la réforme de Dgélaleddin, que je vous ai exposée. Le calendrier persan, ainsi réformé, porte le nom de Gélaléen. La mesure qu'il prend pour celle de l'année tropique ne surpasse la véritable que d'environ dix secondes, en sorte que l'erreur ne serait d'un jour entier qu'après huit mille six cent quarante ans. Les mois des Perses, à partir de l'équinoxe vernal depuis Dgélaleddin, portent les noms de Ferwerdîn, Ardbehescht et Chordad; Tîr au solstice d'été, puis Mordâd et Scharîr; Mihr, à l'équinoxe d'automne, puis Abân et Ader ou Adser; Dei au solstice d'hiver, ensuite Bahmen et Asfendârmed, suivi des cinq jours épagomènes. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* avouent qu'il ne court pas de semaine à travers les mois persans, et que même les anciens Perses ont ignoré la période hebdomadaire; qu'ils appliquaient trente noms différents aux

trente jours du mois, et d'autres noms aux cinq journées surnuméraires.

La connaissance du calendrier judaïque est importante, non-seulement à cause des parties d'histoire auxquelles il correspond, mais par les rapports qu'il a avec les calendriers de plusieurs peuples modernes. Les Hébreux, avant leur sortie d'Égypte, commençaient l'année au solstice d'été ou à l'équinoxe d'automne, ou entre ces deux termes; car, ainsi que nous venons de le dire, il est difficile d'assigner un terme précis dans l'année tropique au premier jour du mois Thoth de l'année vulgaire des Égyptiens. Échappés de l'Égypte vers l'équinoxe du printemps, au mois hébraïque Nisan, les Juifs en firent le commencement de leur année religieuse, en continuant de partir, pour les affaires civiles, de Thisri, qui répondait à peu près à Thoth, autant qu'un mois lunaire peut coïncider avec un mois solaire. Leur manière de mesurer les temps était, disent les Bénédictins, fort grossière : ils ne l'avaient fondée sur aucune règle, ni sur aucun calcul astronomique. C'était seulement un certain nombre de mois lunaires, dont la vue seule réglait la longueur. Quand ils voyaient la nouvelle lune, ils comptaient un nouveau mois, tantôt de vingt-neuf jours, tantôt de trente, sans que cette alternative fût régulière. Ils ne cherchaient jamais la nouvelle lune avant la nuit qui suivait le 29, jamais non plus après la nuit qui suivait le 30. S'ils ne l'apercevaient pas dans cette dernière nuit, ils concluaient que cela venait de quelques nuages qui la cachaient, et sans attendre davantage, ils prenaient le jour suivant pour le premier du nouveau mois. Douze de ces mois composaient leur année

ordinaire; mais, comme le total des jours n'était que de trois cent cinquante-quatre, les Israélites, pour remédier au bouleversement des saisons, ajoutaient, tous les deux ou trois ans, à leur année commune un mois intercalaire, qui ramenait grossièrement leur année lunaire à l'année solaire, et les empêchait de s'écarter jamais l'une de l'autre de plus d'un mois. C'étaient, poursuit dom Clément, leurs fêtes qui les obligeaient à prendre ces précautions. Car la Pâque, fixée au milieu du mois de Nisan, demandait, outre l'agneau pascal, l'offrande de la gerbe, pour prémices de la moisson des orges; et la Pentecôte, qui se célébrait cinquante jours après, exigeait aussi les prémices de la moisson du froment; de même que la fête des Tabernacles, au 15 Thisri, supposait les vendanges et la récolte des olives. Pour retomber sur ces époques, ils eurent besoin de doubler, de temps en temps, un de leurs douze mois, qu'ils appelèrent second Adar ou Véadar. « Mais cette manière grossière, dit dom Clément, de « former leurs mois et leurs années ne fut en usage « que tandis qu'ils furent en possession du pays de Cha« naan, où ceux qui étaient chargés du soin de régler « ces sortes d'affaires, se trouvaient à portée de leur « faire savoir assez promptement ce qu'ils avaient arrêté. « Leur dispersion les obligea de chercher quelque « moyen plus sûr et plus constant, et d'avoir recours « au calcul astronomique pour régler leurs nouvelles « lunes, leurs intercalations, leurs fêtes et tout le reste, « d'une manière uniforme, dans tous les lieux où ils se « trouvaient répandus. » On suppose qu'afin d'atteindre ce but, ils ont fait usage, depuis l'an 300 avant J. C., d'un cycle de quatre-vingt-quatre ans, formé, à

ce qu'il semble, de la période de Callippe, qui en comprenait soixante-seize, et d'une octaétéride; et plus tard de l'ennéadécaétéride, ou cycle de dix-neuf ans, outre leurs cycles sabbatique et jubilaire, de sept et de quarante-neuf ou cinquante ans. Mais nous n'envisageons ici immédiatement que leur année, soit commune, soit embolismique. La commune admet trois variétés, selon qu'elle a, ou trois cent cinquante-trois jours seulement, ou trois cent cinquante-quatre, ou trois cent cinquante-cinq. Dans le premier cas, ils l'appellent défective, et dans le troisième, parfaite. L'intermédiaire a six mois de trente jours chacun, et six de vingt-neuf; la défective, sept de vingt-neuf et cinq de trente; la parfaite, au contraire, cinq mois caves et sept pleins.

Ils désignent par le mot de *Roshode* le premier jour de chaque mois religieux; jour qui n'est quelquefois que le second ou le troisième après la nouvelle lune. Mais le commencement de leur mois civil coïncide davantage avec une néoménie réelle, et il se trouve assez souvent exprimé par le mot de *kalendes* dans la Vulgate, ou version latine de la Bible. Le premier jour de l'an civil, en Thisri, s'appelle *Rosch-Haschana* : le premier jour de l'an religieux, en Nisan, n'a point de dénomination particulière. Outre les trois grandes solennités religieuses que dom Clément vient de nous indiquer, celles de Pâques, de la Pentecôte, et des Tabernacles, on peut distinguer, dans le calendrier judaïque, d'abord tous les sabbats ou septièmes jours; puis, au 17 Thamus, quatrième mois, un jeûne à cause de la prise de Jérusalem; au 2 Thisri, septième mois, la fête des Trompettes; au 25 Casleu, neuvième mois, celle des Lumières; aux

14 et 15 Adar, celle des Sorts, qu'on renvoie en Véadar, quand l'année est embolismique. Cette dernière fête, dont le nom hébreu est *Purim*, se célébrait en mémoire des périls auxquels les Juifs avaient échappé, lorsque, sous Assuérus, Aman s'était servi de sorts ou de sortiléges pour les perdre. Il s'en faut que l'on soit d'accord sur l'origine et les motifs des autres fêtes, même des plus fameuses, comme celle des Trompettes; d'ailleurs, les Juifs modernes ont établi un grand nombre de cérémonies et d'observances inconnues à leurs aïeux. Mais il est bien avéré que les trois principales, la Pâque, la Pentecôte, et les Tabernacles, perpétuaient des souvenirs de la sortie d'Égypte, de la publication de la loi et de l'établissement dans la terre promise. Toutes les fêtes commençaient le soir; les petites finissaient au soir du lendemain, mais les grandes duraient une semaine entière. C'est un article très-important dans le comput hébraïque, que de bien déterminer le premier jour de *Phasé* ou *Pessah*, c'est-à-dire de la Pâque, de telle sorte qu'il se rapproche de l'équinoxe du printemps et ne le précède jamais. Il faut de plus que ce soit le 15 Nisan, et en outre que ce ne soit point l'un des trois jours de la semaine que nous appelons dimanche, mercredi ou vendredi; d'où il suit que l'année religieuse ne peut jamais commencer par l'un de ces trois jours. En conséquence, les Juifs sont souvent obligés à des suppressions ou à des translations de quantièmes hebdomadaires. La nécessité de satisfaire à toutes ces conditions complique extrêmement leur calendrier et embarrasse leur chronologie, que déjà la distinction des mois civils ou religieux, des années de trois cent cinquante-trois, trois cent cinquante-

quatre, trois cent cinquante-cinq ou trois cent quatre-vingt-quatre jours rendait bien assez confuse. Elle a deux sortes de difficultés : les unes consistent dans les variantes plus ou moins graves que nous offrent les textes et les versions de la Bible, relativement au nombre des années; les autres dans la complication et les irrégularités des calendriers. Cependant, on a jadis prétendu faire de cette chronologie le centre et la règle de toutes les autres : peu s'en est fallu qu'au moyen âge la science des temps ne soit devenue une doctrine théologique. C'est la cause qui a le plus retardé ce genre de connaissances. Mais les théologiens éclairés des trois derniers siècles ont senti qu'un respect plus profond était dû à l'histoire sainte, qu'elle devait rester soustraite aux discussions qu'exigent les origines et les premiers âges de l'histoire profane.

Je terminerai cet article en reproduisant la nomenclature des mois judaïques, selon l'année religieuse. Au trimestre vernal, Nisan, où se célébrait la pâque; Jiar, au septième jour duquel se fêtait la dédicace de Jérusalem, et Sivan où tombait la Pentecôte. — Au trimestre d'été, Thamus, dont la dix-septième journée était réputée malheureuse; Ab, au milieu duquel se pratiquaient des réjouissances, et Élul, dont le 21 amenait une fête de Xylophorie, où l'on apportait au temple le bois nécessaire aux cérémonies sacrées. — Dans le trimestre automnal, Thisri, qui s'ouvrait par la fête des Trompettes et se partageait par celle des Tabernacles; Marchesvan, où l'on remarque plus de jeûnes et d'expiations que de fêtes proprement dites, et Casleu ou Cisleu, qui devait aboutir au solstice d'hiver. — Dans le quatrième trimestre, Thebeth, avec

un jeûne au dixième jour, en mémoire du siége de Jérusalem par Nabuchodonosor; Schebhad, qui amenait une autre Xylophorie; Adar, où arrivaient les fêtes des Sorts, quand on ne les renvoyait pas en Véadar, mois treizième ou embolismique, qui s'ajoutait en certaines années. Sauf quelques différences assez légères de prononciation, les douze mois juifs se retrouvent dans le calendrier syrien.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

CALENDRIER DES GRECS. — TABLEAU DES DIVINITÉS ET DES INSTITUTIONS SACERDOTALES DES ROMAINS.

Messieurs, de simples nombres auraient été, sans doute, les expressions les plus exactes et les plus sûres des temps mesurés par les mouvements des corps célestes. Mais des notions dont on avait besoin pour le commun usage de la vie ne pouvaient guère, dans l'enfance des sociétés, s'attacher ainsi à une numération aride. Il fallut chercher des figures dans le ciel et les revêtir de couleurs; on anima les constellations; on peupla d'êtres vivants la route que le soleil parcourt; le zodiaque fut inventé. Il le fut en des temps où le passage du soleil dans les signes du Bélier et du Taureau correspondait aux approches et au commencement du printemps, et où l'on ne soupçonnait pas que cette correspondance dût cesser dans le cours des âges. Quoiqu'en plusieurs pays on ne divisât l'année que par lunaisons, presque partout le zodiaque a été à la fois le type des calendriers et le premier fond des mythologies. Par calendriers, nous entendons les tableaux qui présentent la distribution, les parties, les détails de l'année civile; les rapports des jours, des semaines, des mois, des trimestres, soit avec les saisons naturelles, soit avec les coutumes religieuses et avec les institutions politiques. Cette partie de la chronologie technique embrasse donc la connaissance ou du moins l'aperçu des principales fêtes qui ont fixé des points ou mesuré des in-

tervalles dans les années des différents peuples. L'académicien La Nauze s'est plu à distinguer trois calendriers égyptiens : l'antique, l'alexandrin, et le luni-solaire. Nous croirions plutôt que les calendriers successivement employés en Égypte aux usages civils ont été l'antique, le macédonien sous les Ptolémées, et un plus exact sous les Romains, après la réforme de Jules-César : celui que La Nauze appelle Alexandrin, et qu'il considère comme ayant servi de modèle au julien, n'avait servi probablement qu'aux astronomes et autres savants d'Alexandrie. L'antique nous a paru le plus digne d'attention : il comprenait invariablement trois cent soixante-cinq jours, y compris les cinq épagomènes. La distribution des douze mois entre douze grandes divinités, et des trente-six tiers de mois entre trente-six décans ou dieux secondaires, le système général et plusieurs détails des fêtes publiques, autorisent évidemment à regarder la mythologie zodiacale des Égyptiens comme la source immédiate de celle des Grecs, malgré les dissemblances de noms et les variantes dans les fictions. S'il est vrai qu'aux premiers siècles de l'ère vulgaire, un calendrier lunaire, distinct du macédonien et offrant une année commune de trois cent cinquante-cinq jours, complétée de temps en temps par un mois embolismique, se soit introduit en certains cantons de l'Égypte, l'usage en serait resté trop local et trop resserré pour que nous eussions besoin d'en tenir compte. Chez les Perses, nous avons retrouvé à peu près l'année vague des Égyptiens, mais ramenée tous les cent vingt ans, par l'addition d'un mois sacré, à l'année astronomique : je vous ai présenté le tableau des mois persans dans l'ordre qu'ils ont pris en 1079, époque où Dgélaleddin a donné à ce

calendrier une rare perfection. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* nous ont fourni l'histoire et la description abrégée du calendrier judaïque, dans lequel nous avons distingué, outre les trois grandes solennités de la Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles, les néoménies, les sabbats et quelques autres fêtes particulières, distribuées entre les douze mois de l'année lunaire commune, et les treize de l'année embolismique.

Les calendriers des Grecs, dont nous devons nous occuper aujourd'hui, sont loin d'avoir la simplicité, l'ordre et l'exactitude qu'on s'attendrait à trouver chez une nation si éclairée. Aucune année grecque n'était de trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six jours; mais des mois intercalaires tendaient à établir ce terme moyen dans une période de trois, de quatre, de huit, de seize, de dix-neuf ou de soixante-seize années. La manière d'intercaler n'a été ni constante chez un même peuple de la Grèce, ni à plus forte raison uniforme partout. Vous savez aussi que les noms des mois athéniens n'étaient pas très-heureusement choisis, et que les explications qu'on en donne sont parfois peu satisfaisantes; que chacun de ces mois était divisé en trois décades, et qu'après avoir indiqué le premier des trente ou vingt-neuf jours par le nom de néoménie, on désignait les suivants par les rangs qu'ils occupaient en chaque décade, c'est-à-dire dans le mois commençant, moyen, et déclinant, μῆνος ἀρχομένου, μεσοῦντος, φθίνοντος. Il faut ajouter que la dernière journée de la seconde décade est quelquefois appelée simplement *vingtième*, εἰκοστή; que l'ordre des jours qui la suivent se prend à rebours, en sorte que φθίνοντος δεκάτη signifie

le 21 et non le 30, ἐννάτη le 22 et non le 29, ὀγδόη le 23 et non le 28, etc. Cependant, quand le mois n'avait que vingt-neuf jours, la troisième série se réduisait à neuf, et alors φθίνοντος ἐννάτη signifiait le 21. Enfin, le dernier jour du mois est nommé τριακάς *trentième*, ou bien ἕνη καὶ νέα, *ancienne et nouvelle* (lune), expression qui s'applique au vingt-neuvième jour, quand il s'agit d'un mois cave. Ce qui entraîne encore plus de difficultés, c'est la distribution des fêtes dans le cours de l'année grecque. Meursius, qui les nomme toutes, n'ose assigner la place du plus grand nombre, en sorte que son savant traité, intitulé *Græcia feriata seu de festis Græcorum*, ne nous fournit point un calendrier d'Athènes. Corsini est l'auteur moderne qui a le plus avancé ce travail, et j'emprunterai de ses *Fasti attici* la plupart des résultats que je vais vous présenter.

Lorsqu'on ne jette qu'un coup d'œil général sur les fêtes de la Grèce, on peut en prendre une idée avantageuse. « Les premières fêtes des Grecs, dit Barthélemy, « furent caractérisées par la joie et par la reconnaissance. « Après avoir recueilli les fruits de la terre, les peu-« ples s'assemblaient pour offrir des sacrifices et se li-« vrer aux transports qu'inspire l'abondance. Plusieurs « fêtes des Athéniens se ressentent de cette origine : « ils célèbrent le retour de la verdure, des moissons, « de la vendange et des quatre saisons de l'année; « et comme ces hommages s'adressent à Cérès ou à « Bacchus, les fêtes de ces divinités sont en plus grand « nombre que les autres. Dans la suite, le souvenir « des événements utiles ou glorieux fut fixé à des jours « marqués, pour être perpétués à jamais. Parcourez

« les mois de l'année des Athéniens, vous y trouverez
« un abrégé de leurs annales et les principaux traits de
« leur gloire : tantôt la réunion des peuples de l'At-
« tique par Thésée et le retour de ce prince dans ses
« États, l'abolition qu'il procura de toutes les dettes;
« tantôt la bataille de Marathon, celle de Salamine,
« celle de Platée, de Naxos, etc. »

Ce tableau devient beaucoup moins riant lorsqu'en effet on en parcourt les détails, en suivant l'ordre des douze mois. On y rencontre environ cent fêtes de diverses natures, dont plusieurs n'ont pas un objet très-déterminé. Établies à raison de circonstances accidentelles, elles ne forment aucun système général; survenues plutôt qu'instituées, elles ne tiennent pas à un plan méthodique. Je craindrais qu'une énumération complète de ces solennités ou de ces observances ne vous parût fastidieuse, et j'ignore même si, en me restreignant aux plus importantes, je ne laisserai pas beaucoup trop d'aridité dans ces notions. Cet exposé nous est pourtant indispensable; la chronologie en a besoin, puisque ces fêtes tiennent souvent lieu de dates dans les historiens et les autres écrivains classiques.

Corsini rapporte au mois Hécatombæon les fêtes appelées *Hecatombœa, Haloa, Androgeonia;* mais il ne sait en quel jour de ce mois elles se célébraient. On n'a guère même sur les premières d'autre renseignement que celui que leur nom fournit. Les Athéniens s'y rassemblaient pour immoler cent victimes à Apollon. Voilà donc l'année athénienne qui, au solstice d'été (car c'était là le lieu moyen d'Hécatombæon), s'ouvre par un grand sacrifice, par une hécatombe au soleil. Les Aloées étaient une fête rustique, consacrée proba-

blement à Cérès, quoique certains érudits l'aient réclamée pour Minerve. Les Androgéonies rappellent le nom du fils de Minos, Androgée : c'était une satisfaction aux mânes de ce jeune prince, lâchement assassiné. Thésée recevait des hommages publics le 8 Hécatombæon, et deux mots de Démosthène semblent fixer au 12 les Saturnales; car, en parlant d'une loi rendue ce douzième jour, il se plaint qu'on ait délibéré durant cette fête : χρονίων ὄντων, *les saturnales ayant lieu*. On place au 14 les petites panathénées, et au 28, les grandes, instituées, dit-on, par Érichthonius ou par Orphée, et rétablies par Thésée pour servir de rendez-vous aux peuples trop désunis de l'Attique. On y proposait des prix de gymnastique et de poésie. On y offrait des sacrifices à Minerve, protectrice d'Athènes, et l'on conduisait en pompe un navire orné du voile ou *peplus* de la déesse. Cette procession n'avait lieu qu'aux grandes panathénées, qui, à ce qu'il semble, ne se célébraient pas, comme les petites, tous les ans; car il y avait des solennités qui ne revenaient que tous les deux ans, ou à de plus longs intervalles, difficiles à déterminer. Mais enfin, durant le premier mois, on avait révéré le Soleil, le Temps, Cérès et Minerve, et célébré la mémoire d'Androgée et de Thésée. Les caractères astronomiques, mythologiques et historiques des fêtes grecques sont déjà fort sensibles. Les plus fameuses de ce premier mois étaient les grandes panathénées, que la plupart de nos livres modernes déclarent quinquennales; c'est un point fort douteux, sur lequel on n'a d'autre témoignage que celui d'un commentateur anonyme de Démosthène; et d'ailleurs, ce serait plutôt *quadriennales* qu'il faudrait dire, ainsi que Joseph Scaliger et l'académicien de Valois

l'ont remarqué; ces jeux solennels étaient du nombre de ceux que les Grecs appelaient ἀγῶνες πενταετηρικοί, qui revenaient tous les cinq ans, c'est-à-dire après une période de quatre, et en comptant pour cinquième année celle qui commençait la période suivante. Il est probable que les grandes panathénées avaient lieu une fois par olympiade; on y décernait des prix pour la lutte, pour une course à pied, changée plus tard en une course équestre. Périclès y joignit des concours de musique et de poésie. On tenait un registre des prix décernés en ces fêtes, à ce que dit Plutarque, dans son dialogue sur la musique, ἡ τῶν Παναθηναίων γραφή.

Le second mois, Métageitnion, ne présente guère d'autre fête que celle qui portait ce nom même, et qui, fort peu connue, n'était sûrement pas très-solennelle. Elle est toutefois remarquable comme une seconde fête du soleil : elle est consacrée à Apollon *hospitalier* ou *voisin*, μεταγειτνίῳ; Corsini n'en marque point le jour, et la conjecture de ceux qui la fixent à la néoménie est à peu près gratuite. Au mois suivant, Boédromion, Corsini nous laisse dans la même incertitude à l'égard des Boédromies et des Aglauries. Les auteurs qui n'y regardent pas de si près, attachent les unes à la néoménie encore, et les autres au vingt-sixième jour. Le nom des premières, qui est aussi celui du mois, demeure assez obscur, après beaucoup d'explications savantes; mais cette fête appartenait aussi à Apollon, dont on avait, en un pressant besoin, imploré à grands cris et obtenu les secours. Dans l'*Etymologicon magnum*, Βοηδρομιών vient de βοή, *cri*, *clameur*, ou bien de βοηθεῖν, *aider*, *venir au secours*. On sait mieux qu'Aglaure est une fille de Cécrops, à laquelle, si l'on en croit Porphyre

et saint Cyrille, les Athéniens immolaient tous les ans un homme; il est affreux de remarquer de tels usages chez l'une des nations les plus cultivées. Aglaure, sur la foi d'un oracle qui répondait du salut de la ville d'Athènes, si un de ses habitants se dévouait pour elle, avait, dit-on, sauvé sa patrie, en se précipitant du haut d'une tour. C'était fort bien fait à elle; mais fallait-il, parce qu'elle avait été généreuse, devenir barbare, sacrifier chaque année un Athénien, ensanglanter le calendrier? On célébrait, le 4 Boédromion, la victoire de Platée; le 6, celle de Marathon (gagnée, selon nos calculs et notre langage, le 9 septembre 490 avant J. C.); le 20, celle de Salamine, et du 15 au 24, les grands mystères d'Éleusis. Cérès avait-elle institué elle-même ces mystères, en mémoire de l'accueil affectueux et respectueux qu'elle avait reçu à Éleusis, ville maritime de l'Attique? ou bien avaient-ils été établis par les Athéniens reconnaissants des bienfaits de la déesse? C'est une question difficile et à peu près inutile à éclaircir. Ce n'est pas non plus en ce moment que nous pourrions nous arrêter à rechercher en quoi consistaient les cérémonies et les révélations éleusiennes. S. Clément d'Alexandrie, Tertullien, Arnobe, Théodoret, en ont dit beaucoup de mal. Cicéron soupçonne seulement qu'on découvrait aux initiés la véritable histoire de Cérès et de sa fille, et qu'ils s'obligeaient par serment à ne pas divulguer qu'elles n'avaient été que deux mortelles; mais il paraît qu'on attachait à leur histoire d'autres doctrines philosophiques plus importantes. Il est sûr au moins que ces mystères étaient profitables à la ville d'Éleusis, où ils attiraient les étrangers.

Nous venons de trouver trois fêtes du soleil dans le

premier trimestre qui devait répondre à l'été de l'année athénienne. Les trois mois d'automne s'appelaient *Mæmactérion*, *Pyanepsion*, et *Poseidéon*.

Mæmactérion n'avait qu'une fête principale, qui portait le même nom que lui, et qui était consacrée à Jupiter *turbulent* ou *orageux*, τῷ μαιμακτῇ. Elle était voisine de l'équinoxe, et l'on a lieu de la croire originairement solaire; mais elle est trop peu connue, elle a été trop peu décrite pour qu'il soit possible de la bien caractériser. Nous ne savons pas assez comment l'Attique honorait Jupiter-Tempête. Mais je dois vous exposer ici la controverse qui s'est élevée sur la question de savoir si Mæmactérion précédait, ou suivait Pyanepsion; c'est l'un des points litigieux du calendrier athénien. Scaliger, en soutenant que Pyanepsion venait immédiatement après Boédromion et par conséquent devançait Mæmactérion, se fonde sur quelques lignes de Plutarque et principalement sur celle où il est dit que Pyanepsion répond à l'Athyr des Égyptiens. Cette prétendue preuve et l'hypothèse qu'elle appuie ont été vivement combattues par Pétau, le contradicteur habituel des observations les plus savantes et des plus raisonnables opinions de Scaliger; mais cette fois le père Pétau défend, je crois, le sentiment le plus probable. D'abord Athyr et Pyanepsion peuvent se rapporter, l'un et l'autre, à notre mois de novembre, tout aussi bien qu'à octobre. La coïncidence du mois lunaire d'Athènes et du mois solaire d'Égypte n'était ni exacte ni invariable : Plutarque n'a pu la donner que pour approximative ou pour accidentelle; s'il l'a crue rigoureuse et constante, il s'est abusé. Pétau oppose d'ailleurs à Scaliger de graves témoignages, entre lesquels

on distingue celui d'Aristote. Nous lisons en effet au chapitre vingt-neuf du livre sixième de l'*Histoire des Animaux* que les cerfs et les biches se recherchent après le lever héliaque d'Arcturus, vers Boédromion et Mæmactérion : ἡ δὲ ὀχεία γίνεται μετ' Ἀρκτοῦρον περὶ τὸν Βοηδρομιῶνα καὶ Μαιμακτηριῶνα. Il est visible qu'il s'agit ici de dexu mois consécutifs, entre lesquels Pyanepsion ne saurait être interposé. Aussi Camus traduit-il *vers les mois d'août et de septembre.* Il serait peut-être plus convenable de dire *septembre et octobre*, s'il ne valait encore mieux conserver les noms de Boédromion et Mæmactérion. Toujours la succession immédiate du second de ces mois athéniens au premier est-elle ici parfaitement indiquée, et elle ne l'est guère moins dans un autre texte d'Aristote, où il s'agit de l'émigration des grues en Boédromion et des corneilles en Mæmactérion. Cependant Saumaise a reproduit l'opinion de Scaliger, et Dodwel a cru nécessaire de la réfuter de nouveau par des citations et des rapprochements. Corsini, après avoir repris de point en point toute cette controverse, a conclu qu'indubitablement Boédromion était le troisième mois d'Athènes, Mæmactérion le quatrième, Pyanepsion le cinquième; et l'on a continué d'en juger de même, jusqu'au moment où l'abbé Barthélemy essaya de prouver le contraire par des inscriptions lapidaires. Spon en avait déjà publié qui semblaient placer Pyanepsion avant Mæmactérion. On voit, sur ces marbres, des magistrats ou gymnasiarques se succéder de mois en mois, dans cet ordre : en Boédromion, Nymphodore; en Pyanepsion, Démétrius; en Mæmactérion, Symphéron; en Boédromion, Euphranor; en Pyanepsion, Démétrius; en Mæmactérion, Symmaque.

Mais ces monuments, dont l'époque est incertaine et qui pourraient être postérieurs au règne d'Adrien, doivent-ils prévaloir contre le témoignage d'Aristote? je puis d'autant moins le penser qu'on rencontre aussi, dans l'*Almageste* de Ptolémée, des observations et des calculs qui rejettent évidemment Pyanepsion à la suite de Mæmactérion. Je crois qu'on s'expose à dénaturer les faits et les usages antiques, lorsqu'au lieu d'en puiser la connaissance dans les ouvrages des auteurs les mieux instruits et les plus attentifs, on la veut chercher en des inscriptions fabriquées, après le premier siècle de notre ère, par des inconnus dont rien n'atteste ni la capacité ni l'exactitude. L'ignorance et la négligence de quelques-uns au moins des rédacteurs de ces légendes lapidaires introduiraient trop d'erreurs dans l'histoire. Il reste donc bien plus de motifs de n'accorder à Pyanepsion que la cinquième place, ainsi qu'en convient M. Buttmann, qui a traité cette question *in utramque partem*. M. Ideler incline pour l'opinion de Scaliger, que M. Saint-Martin adopte plus expressément et que M. Champollion trouve inadmissible. Cette controverse s'est ainsi renouvelée depuis 1800, mais sans production d'aucun nouveau texte, en sorte que la question est toujours de savoir s'il convient de s'en rapporter à d'informes lignes inscrites par des inconnus sur des marbres peu anciens, ou bien aux énonciations positives d'Aristote, d'Arrien, de Plutarque même et de Ptolémée. Ce second parti me paraît de beaucoup le plus naturel et le plus sage. Quelquefois, pour résoudre la difficulté, on a dit que l'ordre de ces deux mois avait pu varier chez les Athéniens; ce qu'il est possible en effet, mais difficile pourtant de supposer.

Nous allons donc prendre Pyanepsion pour le cinquième mois athénien, et nous n'y remarquerons d'autres fêtes que les Pyanepsies, qui tombaient le 7, et les Thesmophories, qui commençaient le 14 et continuaient durant les quatre jours suivants. Le mot de *Pyanepsies* a paru composé de πύανον, *fève*, et ἕψειν, *cuire:* les Athéniens y faisaient, dit-on, des distributions de fèves cuites, en mémoire d'un repas de Thésée, et, à l'exemple de ce prince, ils offraient des sacrifices à Apollon; je vous prie d'observer qu'il ne se passe jamais deux mois sans une fête du soleil. Les Thesmophories étaient fort célèbres; Cérès législatrice y recevait des hommages. Les femmes, vêtues de robes blanches, se rendaient processionnellement au Thesmophorium, temple élevé à cette déesse. Les hommes demeuraient exclus de cette fête, qualifiée mystère par les uns, orgie par les autres. Il est dit que les femmes admises à ces cérémonies devaient être irréprochables; durant des jours consacrés au jeûne, elles se lamentaient et se livraient aux sentiments de la plus vive douleur. Cette affliction leur était prescrite par leur rituel. Chacune d'elles, dans le Thesmophorium, tenait un flambeau à la main, parce que la fête se célébrait la nuit. Malgré tout cet appareil austère ou lugubre, et quoique le sénat d'Athènes fermât alors ses assemblées, tout n'était pas triste dans les Thesmophories; on a lieu de croire que les derniers jours en demeuraient réservés à la joie, apparemment en mémoire du retour de Proserpine. Alors les femmes se prenaient par la main et dansaient en cercle au son de la flûte. Ces usages venaient d'Égypte : c'était Eumolpus ou Érechthée qui les avait communiqués aux Athéniens. Ils se répandirent de l'Attique chez les autres

peuples de la Grèce : Cérès n'est là qu'une copie d'Isis, que la lune des Égyptiens. Les Thesmophories ont fourni le sujet et le titre d'une comédie d'Aristophane : les femmes rassemblées pour ces cérémonies saisissent cette occasion de délibérer sur les moyens de perdre leur ennemi, Euripide. C'est une satire assez grossière contre ce poëte tragique.

Poseidéon, qui devient double quand l'année a trois cent quatre-vingt-quatre jours, correspond à peu près à notre mois de décembre. Corsini y place, mais sans détermination précise de jours, les Ascolies, les Dionysies, les Théœnies et les Neptunales. Ἀσκωλιάζειν veut dire, selon Hesychius, *sauter dans des outres* :

Mollibus in pratis unctos saliere per utres,

dit Virgile. Les Ascolies et les Dionysies étaient des fêtes de Bacchus, aussi bien que les Théœnies, qui ne sont peut-être qu'un autre nom des Ascolies. Or Bacchus est un dieu-soleil : il a les cornes de l'ancien Taureau équinoxial; il a pour nourrices les Hyades ou les étoiles du front du Taureau; ses attributs varient avec les saisons, et toute son histoire s'adapte à l'année tropique. Ses mystères sont ceux d'Osiris, et d'Atys, et d'Adonis : il est, comme Horus, fils d'une vierge céleste, et c'est de l'Égypte, comme nous le dit expressément Hérodote, que son culte s'est répandu chez les Pélasges et chez les Grecs. Les Athéniens ont rapproché sa naissance et ses fêtes du solstice d'hiver, à peu près vers l'époque où tombaient celles d'Horus chez les Égyptiens. Il est vraisemblable qu'ils célébraient dans le même mois celles de Neptune ou *Poseidon*. Du moins on croit pouvoir le conclure de ce nom même *Poseidéon,* appliqué au sixième mois. Meur-

sius, il est vrai, pense que les fêtes neptunales ou poseidoniennes n'existaient que chez les Égynètes; mais des textes de Plutarque, de Pausanias et d'Athénagore, recueillis par Corsini, prouvent que le dieu des eaux avait des prêtres, un autel, un temple à Athènes, et qu'on y avait institué des jeux en son honneur. Plutarque parle d'un sacerdoce de Neptune-Érechthée établi dans la ville d'Athènes, τὴν ἱερωσύνην τοῦ Ποσειδῶνος Ἐρεχθέως. Pausanias y a vu l'autel de Neptune-Hippias, ou à cheval, à côté de l'autel de Minerve-Hippia : Ποσειδῶνος ἱππίου καὶ Ἀθηνᾶς ἱππίας.

Nous ne savons pas très-bien si aux années de trois cent quatre-vingt-quatre jours, où l'on intercalait un deuxième Poseidéon, l'on transportait dans ce mois embolismique quelques-unes des fêtes qui viennent d'être indiquées. Des tables rédigées par des auteurs modernes attachent au 8 du second Poseidéon une solennité de Neptune et de Thésée; mais ce renseignement n'est fourni d'une manière assez positive par aucun texte classique. Quoi qu'il en soit, les détails qui précèdent nous laissent voir, dans les six premiers mois de l'année athénienne, entre le solstice d'été et celui d'hiver, le culte du soleil, sous les noms d'Apollon, de Jupiter et de Bacchus, entremêlé de fêtes consacrées à Saturne, à Cérès, à Minerve, et de quelques solennités civiques, qui retraçaient ou les exploits et les services de Thésée, ou les triomphes de Marathon, de Platée, de Salamine. Avant de nous engager dans l'examen du second semestre, où nous ne rencontrerons qu'un petit nombre de solennités véritablement nationales, nous interromprons un instant ces détails par quelques aperçus généraux.

Si partout il y a eu des commémorations d'événements

historiques, partout aussi l'astronomie fournit le premier fond, le canevas des calendriers profanes. Puisque ce sont les astres qui nous servent à mesurer le temps, il était naturel de chercher dans les cieux des points de reconnaissance, et le premier cadre de l'année. L'imagination humaine, dont la puissance est si vaste et l'élan si rapide, a rattaché à des tableaux de figures célestes tout ce qu'on possédait de notions physiques, de traditions historiques et d'idées morales. Les législateurs, s'emparant de ces types primitifs, ont distribué dans le cours du mois l'instruction, les documents, les souvenirs qu'il leur convenait de perpétuer, en sorte que la succession même des saisons, des lunes et des jours est devenue, pour ainsi dire, un cours périodique de leçons populaires, et qu'il n'a été possible de discerner les portions de la durée, d'apprécier des distances dans la vie, qu'en prenant pour mesures, les institutions et les opinions consacrées par la politique : les annuaires ont été de véritables codes, de tous peut-être les mieux promulgués et les mieux observés, ceux qui ont déterminé le plus d'habitudes sociales. L'établissement de tant de solennités périodiques a produit deux effets que l'histoire vous représentera sans cesse : d'une part, la lutte qui s'est engagée de bonne heure et à jamais entretenue partout entre les documents anciens et les observations nouvelles; de l'autre, les diversités qui se sont introduites chez les différents peuples dans les pratiques relatives au système commun des temps. Les besoins des hommes et la vivacité naturelle de leur esprit les entraînent à prendre leurs premiers aperçus et leurs plus hâtives hypothèses pour des résultats définitifs, à se persuader qu'ils savent ce

qu'ils ont à peine entrevu, et à bâtir sur ces notions inexactes ou erronées tout l'édifice de leurs institutions domestiques et civiles. Ces premières habitudes ne se laissent pas volontiers déranger par les connaissances plus mûres qu'amènent peu à peu des recherches attentives et des méditations profondes; il s'élève, entre l'usage antique et la raison novatrice, une guerre longtemps inégale où l'avantage reste à ce qui est contre ce qui doit être : il faut un bien grand nombre de siècles pour qu'on vienne à bout, par des transactions ou des tempéraments, de rapprocher le vieil ordre des sociétés de l'ordre naturel de l'univers. Ce progrès, si lent et presque insensible, s'aperçoit pourtant dans l'histoire des calendriers. Mais, en second lieu, les lumières et les réformes ont été aussi variables que l'avaient été auparavant les hypothèses et les fictions, et telle a été la diversité des usages d'un pays à l'autre, et d'âge en âge en une même contrée, que les rectifications successives, divergentes et incomplètes, contribuent presque autant que les erreurs à compliquer la science chronologique. Ne venons-nous pas de voir à quel point ont différé entre eux les calendriers des Égyptiens, des Perses, des Juifs et des Grecs? Nous continuerons d'observer ailleurs au moins autant de variations.

J'ai dit que le second semestre de l'année athénienne nous offrirait peu de solennités réellement nationales. Pour en trouver de telles dans la Grèce, il faut envisager celles qui célébrées, non tous les ans, mais à de plus longs intervalles, rassemblaient en certains lieux les différents peuples de cette contrée. Là s'offrait le ravissant spectacle de tous les talents, de toutes

les gloires et des plus nobles plaisirs; là se développait et s'animait la société, plus visible et plus reconnaissable que dans les lois et les livres, qui n'en réfléchissent bien souvent que d'obscures et faibles images. J'ignore s'il est, dans les annales du monde, des tableaux plus pleins de vie et de sentiment, plus faits pour donner aux humains la conscience de leurs forces et du pouvoir de leurs facultés, plus capables d'émouvoir et de féconder le génie, de lui inspirer des pensées grandes et profondes, que ces jeux antiques qui ont attaché aux noms de quelques bourgades des souvenirs immortels. Quand un peuple vif et industrieux habite un territoire riant et fertile, il ne tient qu'à lui de déployer une honorable activité, d'acquérir un éclat qui se conserve à travers les siècles, et de mesurer la durée de sa liberté et de sa gloire par les époques de son émulation et de ses plaisirs solennels. Mais nous ne considérons en ce moment que les fêtes populaires et annuelles des seuls Athéniens, celles qu'ils avaient attachées aux différents points de leur propre calendrier, et nous avons encore à reconnaître celles qu'ils célébraient dans les six derniers mois de chaque année.

Ce second semestre, qui semble avoir été anciennement le premier, commençait vers le solstice d'hiver par le mois Gamélion, dont l'un des jours, nous ne savons plus lequel, était occupé par les Gamélies, fête des noces, purement domestique selon toute apparence, étrangère à la liturgie sacrée, et qu'on n'allait pas célébrer dans les temples. Nous remarquons aussi dans ce mois des hommages à Hécate et à Phœbus, c'est-à-dire à la lune et au soleil; de nouvelles commémorations

de Neptune et de Thésée; et au 29 ou dernier jour (car c'était un mois cave), des prières aux divinités infernales, Pluton et Proserpine.

Anthestérion, huitième mois, prend son nom des Anthestéries ou grandes Dionysiaques, fête des fleurs et de Bacchus, laquelle remplissait les trois premières journées de la seconde décade. Elle nous ramène encore au culte du soleil, à l'image ou à la promesse de ses bienfaits. Cette grande solennité, qui tombait à peu près au milieu ou vers la fin de février, annonçait la prochaine renaissance de toutes les forces de la nature, mais elle avait été précédée par les lugubres Hydrophories, qui retraçaient, sous la constellation des Poissons, le souvenir d'un déluge: Plutarque du moins nous en donne cette idée. Apollon ou le soleil y recevait aussi des vœux et des hommages, et l'on y célébrait en son honneur des jeux agonistiques. D'autres jours, non déterminés, d'Anthestérion étaient réservés aux petits mystères d'Éleusis, aux Diasies, fête de Jupiter pacifique, en opposition à celle du Jupiter des tempêtes, que nous avons remarquée en Mæmactérion. Jupiter est, de sa nature et par son nom même, le dieu ou le père du jour; c'est encore le soleil qu'on révère en sa personne. Je vous ai dit, dans l'une de nos séances précédentes, que Joseph Scaliger a corrigé l'erreur commise par Théodore Gaza, écrivain grec du quinzième siècle, qui avait transporté Anthestérion à la suite de Pyanepsion, dans le premier semestre, sous prétexte que le mois des fleurs serait mieux placé en automne qu'en hiver. Mais outre qu'il pouvait y avoir des fleurs dans la Grèce dès le mois de février, la place d'Anthestérion, immédiatement avant Élaphébolion, est mar-

quée par Athénée, et Plutarque le rapproche du mois de mars des Romains. L'abbé d'Aubignac a voulu depuis reculer Anthestérion jusqu'au printemps : il a rapporté à l'une des nuits d'Anthestérion l'action de la comédie de Térence intitulée *Héautontimorumenos :* cette nuit, dit-il, est l'une des premières de notre mois d'avril. L'envie de justifier Térence, qui n'a pas besoin de cette apologie, entraîne ici l'abbé d'Aubignac un peu trop loin : il n'est pas exact d'étendre Anthestérion jusqu'en avril; il devait finir ordinairement en mars et souvent en février. Mais ceci tient à la question fort peu éclaircie du commencement précis de l'année athénienne, du point de départ d'Hécatombæon, question sur laquelle je reviendrai tout à l'heure.

Le neuvième mois s'appelait *Élaphébolion,* mot formé, comme nous l'avons remarqué déjà, d'"Ελαφος, *cerf,* et de βάλλειν, *frapper.* Quoique ce mois fût consacré à Diane chasseresse, les Athéniens y rendaient aussi des honneurs particuliers à Esculape, et la huitième journée était la fête Asclépienne. Un texte de Démosthène, qui avait échappé à Meursius, a fourni à Corsini le quantième précis de cette solennité : 'Εκκλησίαν ποιεῖν τοὺς πρυτάνεις τῇ ὀγδόῃ ἱσταμένου τοῦ 'Ελαφεβολιῶνος μηνος, ὅτε ἦν τῷ 'Ασκληπιῷ ἡ θυσία, Que les prytanes convoquent l'assemblée le 8 du mois commençant (de la première décade) d'Élaphébolion, quand on sacrifie à Esculape. L'analyse des attributs d'Esculape, de son histoire et de son culte, manifeste les rapports qu'il a avec Pan, Apollon, Sérapis, Atys, Adonis : il est, comme eux, un personnage solaire, un nom du soleil. Le rhéteur Aristide, dans un discours qu'il adresse à Esculape, le représente comme le dieu qui gouverne,

éclaire, ordonne l'univers, y entretient l'harmonie, concentre en lui-même toutes les vertus, tient le gouvernail du vaisseau du monde, conserve tout ce qui existe, et mérite, par tant de puissance et de bienfaits, les hommages divins qu'il reçoit, dans un temple où il est adoré sous le nom de Jupiter Esculape. Mais ce même mois Élaphébolion nous offre une nouvelle fête de Bacchus ou du soleil encore. Ce jour-là, savoir le 11, les Athéniens célébraient dans l'enceinte de leur ville les Dionysies ou Bacchanales, qui n'avaient été qu'une fête rurale en Poseidéon. Ainsi leur calendrier continue de rouler sur un petit nombre d'idées fondamentales, mais dont les expressions et les formes se diversifient de mois en mois, selon les phénomènes de la nature et les besoins ou les usages de la société. Il est encore fait mention des Pandies, ou fêtes de Jupiter, le 14 Élaphébolion, et des Cronies, ou fêtes de Saturne, le 15. Mais les plus fameuses, en ce mois, étaient les Dionysies ou Dionysiaques de la ville, quoiqu'elles eussent moins de pompe et d'éclat que les Anthestéries ou grandes Dionysiaques du mois précédent. Outre ces deux fêtes annuelles de Bacchus, et les Bacchanales champêtres de Poseidéon, ce dieu avait chez les Athéniens une quatrième fête, qui était triétérique, revenant chaque troisième année, ce qui veut dire tous les deux ans, ainsi que Fréret l'observe dans son savant et très-instructif mémoire sur le culte de Bacchus chez les Grecs.

Gamélion, Anthestérion, Élaphébolion étaient les trois mois d'hiver; ils tendaient à correspondre à nos mois de janvier, février et mars. Je n'ai plus à vous entretenir que des trois derniers, qui, entre l'équinoxe du printemps et le solstice d'été, devaient tenir à peu

près la place de nos mois d'avril, mai et juin : ils s'appelaient *Munychion*, *Targélion* et *Scirophorion*.

Munychia était le nom d'un port d'Athènes, où Diane avait un temple. Ce nom a été appliqué tant au dixième des mois athéniens qu'à la fête qui avait lieu le 16, en l'honneur de la fille de Latone. Mais cette fête lunaire avait été devancée, le 6 du même mois, par une fête du soleil ou d'Apollon Delphinien. Munychion ramenait encore, nous ne savons en quel jour, les cérémonies du culte d'Adonis et de Vénus. Plutarque, dans la vie de Nicias, nous raconte qu'au moment où la flotte athénienne partait pour la Sicile, on tira mauvais augure de ce que ce départ coïncidait avec les fêtes d'Adonis, où les images de ce dieu mort s'offraient à tous les regards, où les femmes se frappaient la poitrine et par des chants lugubres imitaient la pompe et le deuil des enterrements. Cette cérémonie se pratiquait en plusieurs pays; il en est parlé dans l'un des livres de la Bible : *Mulieres plangentes Adonidem*. Adonis est un personnage qui se reproduit sous différentes formes, sous divers noms, et à quelques lettres près, sous le même nom, en plusieurs anciennes traditions. Aussi est-il impossible de méconnaître en lui, dans l'antiquité païenne, une divinité astronomique, un emblème de l'astre du jour. Sa fête, chez les Athéniens, se rapprochait de l'équinoxe du printemps. Plutarque, Lucien, Martianus Capella ont reconnu l'identité du soleil et d'Adonis; mais Macrobe l'a éclaircie avec beaucoup de soin et de sagacité. Pour peu, dit-il, qu'on ait étudié la religion des Assyriens et des Phéniciens, on ne doutera point qu'Adonis ne soit le soleil, *Adonin quoque solem esse non dubitàbitur*. On avait, poursuit-il, donné le

nom de *Vénus* à l'hémisphère supérieur de la terre, et le nom de *Proserpine* à l'inférieur. Vénus se lamente, quand son époux, parcourant les six constellations infernales, y est retenu par Proserpine : *lugere creditur dea tanquam sole... (in inferioribus)... a Proserpina retento.* Mais, vainqueur enfin des signes inférieurs, *Evictis sex signis annuis inferioris ordinis,* il vient rendre la lumière et la vie à l'autre hémisphère. Vénus alors reprend sa gaîté, son éclat, ses charmes et les communique à la terre. Voilà, selon Macrobe, pourquoi les Romains lui ont dédié le mois d'avril, qui répond à peu près au Munychion des Athéniens. Quant au sanglier assassin d'Adonis, c'est l'hiver qui blesse le soleil, l'hiver représenté par un animal qui se plaît aux lieux humides et bourbeux : *Ab apro autem tradunt interemptum Adonin, hyemis imaginem in hoc animali fingentes, quòd aper hispidus et asper gaudet locis humidis et lutosis... hyems veluti vulnus est solis.*

Les Thargélies, autre fête du soleil et de la lune, d'Apollon et de Diane, se fixent au 6 et au 7 du mois Thargélion. Faut-il rappeler que les Athéniens y sacrifiaient deux victimes humaines? Plusieurs écrivains, qui à la vérité ne sont pas très-anciens, Harpocration, Helladius, Porphyre, Diogène de Laërte, Suidas, s'accordent à le dire, avec cette seule différence que les uns désignent pour victimes un homme et une femme, et les autres deux hommes, qui expiaient les crimes des deux sexes. Plutarque parle des Thargélies et ne fait pas mention de cet horrible sacrifice, qui d'ailleurs n'est indiqué par aucun texte classique antérieur à l'ère vulgaire. Le lexicographe Hesychius dit que pendant la

marche ou la procession qui conduisait les deux victimes au supplice, on chantait un nome ou air de flûte, que ces deux infortunés portaient des colliers de figues sèches, qu'on les frappait pendant la marche avec des branches de figuier sauvage; après quoi, on les brûlait et l'on jetait leurs cendres dans la mer. On leur donnait le nom de φαρμακοί, peut-être parce qu'on les regardait comme des médicaments, φάρμακα, propres à purger Athènes de ses iniquités. A un terme incertain du même mois, Apollon de Délos, toujours le soleil, recevait les hommages religieux des Grecs, dans les fêtes appelées Délies, qui, selon Corsini, étaient annuelles et non pas quinquennales (ou plutôt quadriennales), comme le suppose Meursius. Il est vrai que Thucydide parle de jeux déliens qui furent institués pour avoir lieu à chaque cinquième année, c'est-à-dire une fois en chaque olympiade. Mais ces jeux pentaétériques ou tétraétériques ne doivent pas être confondus avec la fête d'Apollon, qui, selon Platon et Plutarque, revenait annuellement en Thargélion; du reste, c'est un point sur lequel on pourrait désirer des renseignements plus précis. Était-ce pendant les fêtes déliennes de Thargélion qu'on envoyait d'Athènes à Délos la députation solennelle appelée Théorie? J'inclinerais à le croire, quoique l'académicien Gibert ait soutenu le contraire dans un mémoire sur la Chronique de Paros. Mais, il en faut convenir, cette question n'est décidée par aucun texte précis et formel. On place aussi en ce onzième mois des fêtes lugubres, les Callyntéries en mémoire d'Aglaure fille de Cécrops, et les Plyntéries en l'honneur de Minerve selon Plutarque, d'Aglaure encore selon Hésychius; mais ce lexicographe n'a pas fait attention qu'Aglaure ou

Agraule était l'un des noms de Minerve. Du reste, ces deux solennités sont peu connues, on n'explique pas d'une manière satisfaisante les noms qu'elles portent, et je vous ai déjà prévenus de l'incertitude qui subsiste sur l'étymologie du mot *Thargélie*. Exprime-t-il la chaleur de la terre, θέρος τῆς γῆς, ou vient-il de ce qu'on appelait Thargèles les vases dans lesquels on offrait en ce mois des prémices aux divinités?

Les prêtres portaient des parasols dans une fête de Minerve, appelée Scirophories et fixée au douzième jour du douzième mois, nommé lui-même Scirophorion, et qui terminait, vers le solstice d'été, l'année attique. Un de ces parasols ou dais, σκίρον, couvrait la statue de la déesse ou celle de Bacchus. Le 14, on immolait des bœufs à Jupiter citadin, Διῒ τῷ πολιεῖ, et cette solennité se nommait Diipolies à cause du dieu, ou Bouphonies à cause des victimes. Car tout invite à croire que ces deux noms désignaient, quoi qu'en aient dit certains auteurs, une seule et même fête. Celle d'Hercule était placée au 28 : les Égyptiens honoraient aussi, vers le solstice, celui de leurs dieux qui a le plus de rapport avec Hercule. L'un et l'autre est un dieu-soleil, comme le prouvent plusieurs monuments et surtout l'ancien poëme grec intitulé *Héracléide*. On ignore à quel jour de Scirophorion appartenait la fête de Arréphories, et si elle était consacrée à Minreve ou à Hersé, fille de Cécrops. Il subsiste de plus quelques traces des Adonies et des Horaïes, célébrées le 20 et le 25 Scirophorion, d'une part, en mémoire de la mort d'Adonis, de l'autre, en l'honneur des heures et du soleil. L'année se terminait par un sacrifice à Jupiter-Sauveur.

J'ai supposé qu'aux années embolismiques ou de trois cent quatre-vingt-quatre jours c'était Poseidéon que l'on doublait. C'est encore l'opinion commune, même depuis que l'abbé Barthélemy a soutenu que le mois intercalaire des Athéniens était un second Scirophorion. Cette hypothèse ne repose guère que sur des calculs relatifs à l'époque de la prise de Troie, d'après un texte obscur de Denys d'Halicarnasse. Il pourrait bien y avoir eu, à cet égard, quelque variation dans la pratique des Athéniens ou dans les supputations de leurs chronologistes. Mais malgré l'érudition profonde avec laquelle Barthélemy a défendu sa conjecture et l'avantage qu'il a conservé, dans cette controverse, sur son adversaire, Balthasar Gibert, le second Poseidéon s'est maintenu dans le tableau des mois attiques.

Cette question tient à celle de savoir à quel point de l'année tropique commençait l'année athénienne; car il n'est pas certain qu'elle se soit toujours ouverte vers le solstice d'été. L'usage d'un second Poseidéon donnerait lieu de présumer qu'elle avait jadis fini avec le premier mois de ce nom; car c'est naturellement le dernier mois que l'on répète quand il en faut un treizième; et il s'ensuivrait qu'elle commençait alors par Gamélion au solstice d'hiver, c'est-à-dire à peu près à l'époque où s'ouvre la nôtre. Lorsqu'on a pris l'habitude de partir d'Hécatombæon ou du solstice d'été, l'idée pouvait bien venir de déplacer le mois embolismique, et de le changer en un second Scirophorion, puisque tel était le nom du mois qui devenait le dernier. Cependant il ne paraît pas qu'on l'ait fait. Une autre controverse s'est élevée sur le point précis de la fin et du commencement des années athéniennes; et, à cet

égard, comme à tant d'autres, Scaliger et Pétau sont d'avis différents, bien qu'ils s'accordent à prendre Scirophorion pour le dernier mois et Hécatombæon pour le premier. Selon Scaliger, Hécatombæon ne rouvrait une année nouvelle qu'à la nouvelle lune après le solstice d'été : selon Pétau et Dodwell, c'était à la néoménie qui précédait ce solstice; la différence est d'une lunaison entière. L'opinion de Scaliger a été défendue par Fréret, qui a recueilli plusieurs textes où en effet le solstice d'été est rapporté à l'un des jours de Scirophorion. Par exemple, Diodore de Sicile dit que Méton observa ce solstice le treizième jour de la lune Scirophorion, douzième et dernière de l'année. Ptolémée indique trois éclipses d'une manière qui suppose évidemment que le solstice a devancé en 383 et 382 avant notre ère la néoménie d'Hécatombæon. Toutefois, en admettant comme une règle générale qu'Hécatombæon devait tendre à être la première lunaison après le solstice, il est sensible que par le fait il devançait ce terme en plusieurs années du cycle de dix-neuf ans. En effet, après qu'il y avait eu deux années de suite de trois cent cinquante-quatre jours chacune, le mois Hécatombæon remontait de vingt-deux jours dans l'année solaire et pouvait ainsi commencer avant le solstice en l'an 3 du cycle; il fallait, pour le rejeter à la suite du solstice de l'an 4, la lune intercalaire ou le second Poseidéon, ou, dans l'hypothèse de Barthélemy, le second Scirophorion de l'an 3.

Dans le tableau que je viens de vous offrir des fêtes de l'année athénienne, j'en ai omis plusieurs qui, n'étant ni assez fixes ni assez bien connues, embarrassent plutôt qu'elles n'éclaircissent le calendrier. Celles que

j'ai distinguées ont de l'importance, soit parce qu'elles servent de dates dans les livres historiques, soit parce qu'elles contribuent à donner une idée générale de ce genre d'institutions. L'ordre de ces solennités a été déterminé, autant qu'il pouvait l'être, par les recherches de Corsini; mais vous avez vu qu'il y reste de temps en temps des incertitudes qui, selon toute apparence, ne seront jamais dissipées. Ce qui a dû vous frapper le plus c'est la bizarrerie ou l'insignifiance de la nomenclature. On a peine à comprendre comment un peuple aussi éclairé, aussi ingénieux que celui d'Athènes, n'a ni trouvé ni cherché des expressions propres à caractériser chaque partie de son année, et à faire de son calendrier un véritable système. Les noms de ses mois, traduits conformément aux opinions les plus accréditées, donneraient l'incohérente série que voici : En été, mois de l'Hécatombe, du voisin et des cris qui appellent le secourable. —En automne, mois de l'orageux, des fèves cuites et de Neptune. — En hiver, mois des noces, des fleurs et de la chasse aux cerfs. — Au printemps, mois de Munychie, des vases pour offrandes religieuses et des porte-dais ou parasols. Il faut considérer que les nomenclatures de la plupart des autres calendriers anciens et modernes ne sont guère plus spirituelles ni plus raisonnables. Il est probable que les mois n'avaient été d'abord désignés que par des nombres : il eût beaucoup mieux valu conserver ces dénominations qui formaient un système. Mais l'imagination des peuples ne s'accommodant point d'une numération aride, on aura successivement remplacé chacun de ces nombres par des noms que certaines rencontres ou circonstances fortuites auront suggérés,

et cette partie du langage, qui n'était pas la moins importante, sera presque partout restée informe, et sans rapport naturel avec la suite d'idées qu'elle devait représenter.

Je n'ai point à vous entretenir des calendriers propres aux autres républiques de la Grèce; chacune d'elles avait le sien; mais je vous ai prévenus que nous ne savons pas même tous les noms des mois lacédémoniens, béotiens, etc. La seule nomenclature que nous ayons complète, après celle de l'Attique, est celle de la Macédoine, sur laquelle j'ai déjà fixé votre attention, non pour y attacher des souvenirs d'observances civiles ou religieuses, car ils ne nous ont pas été conservés, mais seulement pour rechercher les rapports qui pouvaient exister entre le cours de l'année macédonienne et le cours de l'année soit athénienne, soit égyptienne, soit astronomique.

Vous trouverez le calendrier des Romains un peu plus compliqué que celui des Grecs, soit parce qu'il nous en a été transmis plus de détails, au moins à l'égard des six premiers mois, soit aussi parce que le peuple de Rome était plus religieux que celui d'Athènes. Pour attacher des idées précises aux noms des fêtes romaines distribuées dans le cours de l'année, il est à propos de recueillir quelques notions sur les divinités, les sacerdoces et les cérémonies sacrées de cette nation célèbre. *Dis* ou *Deus* ou *Diespiter* était le dieu suprême des plus anciens Romains, qui paraissent avoir connu aussi Diane et Mars. Il se peut que Numa ou quelque autre Sabin leur ait communiqué le culte du feu ou de Vesta, et ils n'ont pas tardé à y joindre celui du dieu Terme, ou de Jupiter Lapis. Mais c'est de l'Étrurie

que leur est venu le corps entier de la mythologie grecque : les Tarquins la leur ont apportée. De là, les douze grandes divinités, six déesses et six dieux, que nomment ces deux vers d'Ennius :

> Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
> Mercurius, Jovi, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Toutefois on a lieu de penser qu'Apollon, Mercure, Cérès, Minerve et Vénus même, quoique la mère d'Énée, n'ont été bien connus dans Rome qu'après l'expulsion des rois. Le titre de *dii selecti* désignait des divinités d'un second ordre, dont le culte remontait, selon toute apparence, à l'âge des Tarquins : c'étaient Saturne, Rhéa, Janus, Pluton, Bacchus, le Soleil, la Lune, les Parques, les Génies, les Lares ou Pénates. Parmi les dieux inférieurs ou d'un troisième ordre, on distinguait les *indigètes*, tels qu'Hercule, Castor et Pollux, Énée, Romulus ou Quirinus; et les *Semones*, classe dans laquelle on range Pan, Vertumne, Flore, Palès, Averruncus, Robigus, beaucoup de nymphes, les trois juges et le nautonier des enfers, enfin Semo, Sancus ou Dius Fidius, qui a pourtant beaucoup de rapports avec Hercule. Pour compléter le catalogue des divinités romaines, il faudrait nommer encore la Fortune, la Peur ou la Pâleur, Aius Locutius, des êtres moraux, des éléments physiques, je ne sais combien d'autres dieux empruntés des Égyptiens et des Grecs, ou accidentellement introduits. Les sacerdoces étaient aussi fort nombreux. Après le détrônement de Tarquin le Superbe, on créa un *rex sacrificulus*, qui devait accomplir certains actes religieux jusqu'alors réservés au roi lui-même, et qui n'était qu'un roi et un prêtre de simple apparat, fort inférieur en autorité au *Pontifex*

maximus. Sous celui-ci, on distingue quatre grands colléges sacerdotaux, savoir ceux des pontifes, des augures, des quindécemvirs, gardiens des livres Sibyllins, et des épulons, chargés du soin des banquets sacrés. Quant aux aruspices, devins peu considérés, ils n'étaient compris ni dans ces quatre grands colléges sacerdotaux, ni dans les quatre inférieurs que désignaient les noms d'*Arvales*, de *Titienses*, de *Féciaux* et de *Curions;* nous aurons occasion, en parlant des fêtes, de remarquer quelques-unes de leurs fonctions particulières. D'autres compagnies sacerdotales demeuraient spécialement vouées au culte de certains dieux; c'est l'idée qu'il convient de prendre des flamines, des saliens, des luperques, des *galli*, des potitiens et des vestales. Dans l'exercice de leurs ministères, ces divers ordres de prêtres se faisaient aider par des secrétaires ou greffiers, par des sacristains, par des sacrificateurs ou égorgeurs, par des musiciens, et par des enfants de l'un et de l'autre sexe, appelés *Camilli* et *Camillæ*. La juridiction du souverain pontife s'étendait sur toutes ces classes de ministres du culte. La plupart des sacerdoces romains étaient confiés à des citoyens distingués : longtemps ces fonctions avaient été réservées aux patriciens; les plébéiens ne sont parvenus à s'introduire dans les colléges sacerdotaux que lorsqu'on y a augmenté le nombre des prêtres.

Ce tableau des dieux et des prêtres de Rome, nous aidera, Messieurs, à comprendre celui des fêtes dont se composait le calendrier de cette cité.

VINGTIÈME LEÇON.

CALENDRIER ROMAIN.

Messieurs, les deux astres qui nous éclairent et qui servent à mesurer le temps, le soleil et la lune, sont les deux idées fondamentales de tous les calendriers. L'observation de leurs révolutions a donné lieu de les considérer l'un et l'autre dans leurs rapports, soit avec la terre, soit avec les cinq planètes que nous appelons Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, soit avec les étoiles fixes, et spécialement avec les constellations zodiacales. Ces combinaisons, ces aspects divers, et les figures sous lesquelles l'imagination des peuples antiques s'est représenté les différents groupes d'étoiles, ont multiplié indéfiniment les noms, les attributs, les situations, les caractères des deux astres principaux, et il est devenu facile de trouver en chacun d'eux plusieurs personnes. Pour achever et développer ces personnifications, aussi bien que celles des constellations et des planètes, on a transporté dans les cieux, les hommes qui s'étaient le plus distingués sur la terre et dont on avait conservé de lointains souvenirs. Des traditions historiques déjà altérées par leur cours naturel se sont prêtées d'elles-mêmes à toutes les modifications et les additions nécessaires pour transformer les héros en astres, l'admiration en culte, les hommages en apothéoses. Ainsi de deux idées génératrices, primordialement astronomiques, est sortie toute la doctrine de la mythologie païenne, toute la théorie des

calendriers antiques. Celui des Égyptiens nous a présenté le culte d'Osiris et d'Isis étendu sur l'année entière par plusieurs autres dénominations de ces deux divinités, et par les différents ordres de ministres ou de dieux secondaires qui leur ont été adjoints. Le sabéisme est resté plus simple et plus pur dans la Perse, où néanmoins quelques sectes ont introduit et modifié certains détails de la mythologie égyptienne. A proprement parler, les Grecs n'ont fait que la traduire dans leur langue : ils ont réparti dans leurs douze mois le culte du soleil, sous les noms de Jupiter, de Bacchus, d'Hercule, d'Adonis, d'Apollon ou Phœbus; le culte de la lune, sous les noms de Phœbé, Diane ou Hécate; et peu à peu tous leurs autres dieux sont nés de ceux-là par l'abstraction et le développement de quelques attributs particuliers, par le mélange des notions astronomiques et physiques avec les traits défigurés de leur propre histoire traditionnelle. J'ai expliqué, dans notre dernière séance, comment les Athéniens ont composé de ces éléments leur annuaire civil, divisé en douze mois, sauf l'addition d'un treizième en certaines années. J'ai indiqué les principales fêtes distribuées dans les mois d'été, Hécatombæon, Métageitnion et Boédromion; dans les mois d'automne, Mæmactérion, Pyanepsion et Poseidéon; dans les mois d'hiver, Gamélion, Anthestérion, Élaphébolion; dans les mois du printemps, Munychion, Thargélion, Scirophorion, et je vous ai rendu compte des controverses qui se sont élevées entre les chronologistes modernes, sur la position de Mæmactérion, Pyanepsion, et Anthestérion, sur la question de savoir si c'était Poseidéon ou Scirophorion qui se doublait aux années embolismiques, et

sur le commencement précis de l'année athénienne. Je dois vous entretenir aujourd'hui du calendrier de Rome.

Je vous ai exposé comment les Romains divisaient la journée, le Nyctimère, ou en seize parties grossièrement déterminées, ou en heures du jour et de la nuit, dont la mesure variait selon les saisons; comment, parmi les jours, ils en distinguaient de *festi* et de *profesti*, de *fasti* et de *nefasti;* ce qu'ils entendaient par les expressions de *féries* et de *dies intercisi;* comment, au lieu de la période hebdomadaire, ils en avaient une de huit jours, qui, sauf certains dérangements, recommençait à la neuvième journée par les marchés publics appelés nundines; quelles autres séries de jours résultaient du partage inégal et variable d'un mois en jours avant les nones, avant les ides, avant les calendes; quels motifs on a de croire que l'année de Romulus n'avait que dix mois; comment Numa ou Tarquin l'Ancien en établirent douze; par quelle superstitieuse prédilection pour les nombres impairs, on voulut qu'il y en eût quatre de trente et un jours et sept de vingt-neuf, un seul de vingt-huit; comment, afin de remédier à un déficit annuel de dix jours, on imagina le mois intercalaire Mercédonius, sans en régler les retours, sans en fixer la mesure; à quel point s'était dérangé le calendrier, lorsque Jules César le réforma par l'introduction des bissextiles quadriennales.

Je n'ai point à revenir sur ces notions, mais il en résulte que le nom de romain se peut appliquer à des calendriers très-divers : à celui de Romulus, qu'Ovide et d'autres écrivains réduisent à trois cent quatre jours; à celui de Numa ou de Tarquin, qui fut moins défectueux et qui,

au temps des décemvirs ou même auparavant, ramenait par l'intercalation de Mercédonius l'année civile moyenne à la mesure de l'année naturelle, au moins approximativement; à celui que régla Jules César, et qui, mal compris d'abord et altéré par les pontifes, fut rétabli par Auguste dans ses véritables formes. Cette succession de calendriers, ces variations dans les calculs jettent beaucoup de difficultés sur la chronologie de Rome, et c'est entreprendre un travail épineux, hasardeux même, que d'appliquer rétroactivement, aux sept premiers siècles de cette ville, les années juliennes de trois cent soixante-cinq jours et, une fois sur quatre, de trois cent soixante-six. Cependant il est impossible, sans de pareilles supputations, d'attacher des idées précises à des expressions telles que celles-ci : l'an de Rome 340, 420, 531, etc. Dodwell a fait de grands efforts pour atteindre à ce but, mais voici les objections qu'on a proposées contre ses hypothèses : « Un des fils, a-t-on dit, qui conduisent Dodwell « dans ce labyrinthe, est l'ordre et la suite des mar« chés romains, parmi lesquels pourtant il n'y en a « que trois qui soient datés dans l'histoire. Ces dates « sont même peu anciennes et appartiennent au temps « de César et d'Auguste. Les principes que Dodwell « fait servir à la découverte de tous les autres marchés « plus anciens, sont des supputations pour le moins « incertaines; comme quand il établit que la période « des marchés a toujours été de huit jours seulement, « et que les jours de comices, de triomphes ou de « quelque autre solennité ne tombaient jamais aux « jours de foire. Il ajoute en conséquence ou supprime « à son gré les intercalations, pour la combinaison

« des dates des événements. Ensuite, au lieu de prendre « les saisons indiquées dans l'histoire, comme à peu « près correspondantes aux nôtres, et distinguées « par les intervalles des équinoxes et des solstices, « il prend, lorsqu'il lui plaît, des saisons rustiques « désignées par des écrivains agronomes qui com-« mençaient le printemps, l'été, l'automne et l'hiver, « plus de six semaines avant le retour du soleil aux « points cardinaux. Il explique ainsi les caractères des « temps par l'une ou l'autre méthode, selon le besoin; « et quand il n'y trouve pas son compte, ce qui ne « laisse pas d'arriver très-souvent, malgré la multi-« plicité des expédients, il élude communément la « force des témoignages par des interprétations for-« cées. Si la clarté des textes ne lui permet pas de les « plier à son système, alors il déclare que ce sont les « anciens auteurs qui se sont trompés. Il va jusqu'à « contredire, non pas le calcul astronomique des éclip-« ses, mais les récits historiques où ces phénomènes « sont rapportés à des époques qui dérangeraient son « système. C'est ainsi, continue l'auteur de ces objec-« tions, c'est ainsi que Dodwell tranche assez souvent « les difficultés; et la méthode qu'il ne cesse d'employer, « multiplie à l'excès les embarras qui naissent du fond « du sujet ».

L'auteur qui vient d'apprécier avec tant de justesse et de sévérité les hypothèses de Dodwell est La Nauze, qui a proposé lui-même sur le calendrier romain des conjectures qui pourront ne pas vous sembler beaucoup plus solides. Le point d'où il part est que les ans de Rome, employés pour dates par les historiens, ne sont pas, quoi qu'en aient pensé la plupart des chro-

nologistes, des années civiles, commençant au premier janvier, mais des années consulaires, qui, jusqu'à la fin du sixième siècle de cette république, ont commencé en divers autres mois, savoir, aux époques où les consuls ou autres magistrats entraient en charge. Ainsi, le second décemvirat ayant succédé au premier le 15 mars, et ayant duré jusqu'au 13 décembre, non de la même année civile, mais de la suivante, il s'ensuit que l'an de Rome 304 correspond à toute cette tyrannie et embrasse dix-neuf mois entiers. Cet an 304 de Rome s'ouvre, selon La Nauze, en mai de l'an julien 451 avant J. C., et ne finit qu'en décembre 450. Depuis ce terme jusqu'à l'an de Rome 564 (avant J. C. 190), intervalle de deux cent soixante ans, La Nauze trouve que les années civiles ont été alternativement communes et intercalaires; que les intercalations aussi ont été alternativement de vingt-deux jours et de vingt-trois, avec une parfaite régularité; que de cette manière chaque total de quatre ans était de mille quatre cent soixante-quatre jours, au lieu de mille quatre cent soixante et un seulement que donneraient les années juliennes; qu'enfin le commencement de l'année consulaire a successivement rétrogradé de décembre en octobre, en juillet et en mars. On arrive ainsi à l'an de Rome 564, qui fut embolismique ainsi que 566; mais l'intermédiaire 565, qui aurait dû être commun, fut embolismique aussi; on y fit entrer un Mercédonius de vingt-trois jours. Ce mois surnuméraire eut vingt-cinq jours au lieu de vingt-deux en 584; et l'année 587, qui aurait dû rester commune, entre 586 et 588, qui étaient embolismiques, fut augmentée de quarante-six jours. Au contraire, l'intercalation de vingt-trois jours

manqua en l'année 600. Voilà du moins le calcul qu'établit La Nauze, en commentant quelques textes obscurs de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse; il s'en faut que ces historiens donnent immédiatement de pareilles indications. La Nauze trouve ensuite que depuis l'an de Rome 601 jusqu'à 708, le commencement de l'année consulaire s'est confondu avec celui de l'année civile, que les intercalations se sont faites regulièrement jusqu'en 691, mais que de là à 707, il n'en a plus été fait qu'une seule, savoir en 702. Cette dernière date est celle de la harangue de Cicéron pour Milon, laquelle, selon Asconius Pédianus, fut prononcée l'un des jours du mois intercalaire : *hæc agebantur mense intercalari*. Quant à l'omission de cinq Mercédonius avant 702 et de deux autres après, La Nauze se croit en droit de la conclure de ces paroles de Macrobe : « Il fut un temps où par superstition on « s'abstint tout à fait d'intercaler, » *fuit tempus ubi propter superstitionem intercalatio omnis est omissa*. Assurément il n'y a rien, dans une observation si générale, qui autorise à désigner particulièrement, entre 691 et 707, sept années où le mois embolismique a manqué. Le but auquel tendent ces hypothèses de La Nauze est de composer une table de toutes les années consulaires de Rome depuis 303 jusqu'en 709, avec indication de celles qui ont été ou communes ou mercédoniennes, soit régulièrement, soit irrégulièrement, et avec la concordance des années juliennes proleptiques, c'est-à-dire calculées rétroactivement. On a loué cette table comme extrêmement commode, et sans doute elle a dû le paraître; car elle résout toutes les questions les plus délicates de la chronologie romaine.

Mais d'abord elle ne repose sur aucun témoignage positif; elle ne se fonde que sur des interprétations ou inductions conjecturales. En second lieu, elle n'admet, dans un espace de plus de quatre siècles, que huit à dix irrégularités dans la distribution des mois surnuméraires; or ce petit nombre d'anomalies est peu conciliable avec ce que Cicéron, Suétone, Macrobe, Censorin, nous disent de l'énorme abus que faisaient habituellement les pontifes du droit de déterminer les intercalations. La Nauze s'est abstenu de discuter et même de rappeler ces reproches, que je vous ai exposés dans l'une des séances précédentes. Troisièmement, et cette dernière objection est la plus grave, il faut, pour que les calculs de La Nauze soient justes, réduire à soixante-sept jours toute l'avance que l'année civile avait prise, avant Jules-César, sur l'année tropique, et supposer que l'année de confusion, qui répara ce désordre, en eut seulement quatre cent vingt-deux et non pas quatre cent quarante-cinq. Or Censorin énonce expressément ce dernier nombre, et avant lui Suétone avait dit que cette année fut de quinze mois, y compris Mercédonius, que l'usage y amenait : *Fuitque is annus, quo hæc constituebantur, quindecim mensium, cum intercalario, qui ex consuetudine in eum annum inciderat.* La Nauze, dont la table suppose ici quatre cent vingt-deux jours seulement et serait dérangée tout entière par quatre cent quarante-cinq, supprime le mois Mercédonius, et n'admet d'autre addition que celle de soixante-sept jours aux trois cent cinquante-cinq de l'année lunaire. Il préfère au témoignage de Suétone, contemporain de Trajan, celui du Grec Dion Cassius, qui écrivait cent vingt ans plus tard, presque

à trois siècles de distance de l'année de confusion. L'autorité ou plutôt la méprise de Dion est la base de toute cette chronologie romaine depuis 303 jusqu'en 709. Il est donc fort permis de concevoir des doutes, non sur la commodité, mais sur l'exactitude de cette table de La Nauze, et nous n'avons que trop de raisons de nous attendre à des difficultés sérieuses, toutes les fois qu'il s'agira de comparer des dates romaines antérieures à Jules-César, à celles dont l'expression est prise en d'autres calendriers. Sur ce point, je crains fort qu'il n'y ait pas lieu de s'aider d'un système ou tableau général, et qu'il n'y ait d'autre méthode à suivre que de recourir pour chaque année aux indications particulières que fournit l'histoire. C'est ainsi qu'Albert a composé une table qui, sans être toujours d'une exactitude rigoureuse, est fort préférable à toutes les autres : on l'a publiée en 1819 dans l'*Art de vérifier les dates avant J. C.*

La connaissance des fêtes est l'une des sources les plus fécondes et les plus sûres de ce genre d'éclaircissements; mais les grandes et petites fêtes sont trop nombreuses dans le calendrier romain pour que j'entreprenne de vous les rappeler toutes : je me bornerai à celles qu'on ne saurait négliger sans renoncer à toute étude raisonnable de la chronologie, de l'histoire et des mœurs de ce grand peuple. Le tableau de ses divinités et de ses institutions sacerdotales, sur lequel nous avons jeté les yeux à la fin de notre dernière séance, doit nous faciliter l'intelligence de ce calendrier religieux, et en abréger les explications.

Je ne sais, dit Voltaire, par quelle condescendance pour les coutumes romaines, Jules-César commença

l'année au temps où elle ne commence point, dix jours après le solstice d'hiver; il eût été convenable, ajoute-t-il, de partir du point précis d'un solstice ou d'un équinoxe. Mais il est fort rare que l'on rencontre une parfaite régularité dans les institutions humaines. Depuis l'an 600 de Rome, l'année consulaire, aussi bien que l'année civile, tendait à s'ouvrir au terme que nous appelons 1[er] janvier. Ce jour-là, plusieurs magistrats entraient en charge; on envoyait des présents à ses amis; on se souhaitait réciproquement tous les biens du monde, *omnia fausta*. Janus, à qui ce mois était consacré, passait pour le plus ancien dieu ou pour le plus ancien roi de l'Italie, pour le fondateur des temples et des cérémonies sacrées. Son nom, selon Macrobe, annonce le gardien des portes (*januæ*) du ciel et de la terre. Quelques-unes de ses statues le représentent offrant d'une main le nombre trois cents, et de l'autre, soixante-cinq. Il eut d'abord quatre faces, qui correspondaient aux quatre saisons, puis deux pour les deux semestres. On lui avait élevé douze autels, autant qu'il y a de mois ou de signes du zodiaque. Il y aurait donc lieu de le considérer comme le Dieu-Soleil de l'Italie antique. C'était probablement en son honneur que se célébraient, au 9 de son mois, les fêtes Agonales. Mais elles sont si peu connues qu'Ovide rapporte jusqu'à cinq opinions diverses sur l'étymologie du nom qu'elles portent. Le mot *Agonales* vient peut-être, dit ce poëte, de ce que le sacrificateur, le *victimarius* ou *cultrarius*, avant de remplir sa fonction, commence par demander au pontife s'il doit agir, *Ago-ne?* peut-être de ce qu'il fallait pousser les victimes, *quòd pecudes agantur:* ceux-ci pensent qu'on disait d'abord

agnalia, qu'on y a substitué *agonalia* par altération, qu'il s'agissait originairement du sacrifice d'un agneau ou d'un bélier; ceux-là, qu'il faut recourir au mot grec ἀγών, *combat;* et cette explication n'est pas invraisemblable, car il paraît que des exercices gymnastiques se pratiquaient dans cette solennité. Mais Ovide ajoute que, dans le langage primitif des Latins, *agonalia* signifiait *bétail*, et c'est à cette dernière étymologie qu'il accorde la préférence :

> Qui calido strictos tincturus sanguine cultros
> Semper, *Ago-ne*, rogat; nec nisi jussus agit.
> Pars, quia non veniant pecudes, sed agantur, ab actu
> Nomen agonalem credit habere diem.
> Pars putat hoc festum priscis agnalia dictum,
> Una sit ut proprio littera dempta loco.
> Pars etiam fieri solitis ætate priorum
> Nomina de ludis graia tulisse diem.
> Et pecus, antiquus dicebat agonia sermo,
> Veraque judicio est ultima causa meo.

Par tant d'incertitudes sur un tel point, vous pouvez juger des ténèbres qui couvrent les origines de plusieurs anciennes institutions. L'avant-veille des ides de janvier, c'est-à-dire le onzième jour, était une demi-fête (*intercisa*) : on y honorait jusqu'à midi la mère d'Évandre, prophétesse d'Arcadie nommée Carmenta ou Carmentis, à qui l'on recommençait d'offrir des hommages le 15, dix-huitième jour avant les calendes de février. Ovide place aux ides de janvier une fête de Jupiter, le maître et la lumière du monde; mais l'éclat de cette solennité fut éclipsé par celle que la flatterie institua et fixa au lendemain 14, en l'honneur d'Octave, surnommé Auguste. Le malheureux Ovide, banni par ce prince, ne manque pas cette occasion de diviniser son oppresseur, de l'élever au-dessus des Pompée, des Scipion, des

Fabius : « Octave, quand les héros qui l'ont précédé ne « reçoivent que des honneurs humains, seul avec Jupiter « a le surnom d'Auguste. »

Sed tamen humanis celebrantur honoribus omnes ;
Hic socium summo cum Jove nomen habet.

Mais la flatterie a fait justice elle-même de ce vain titre d'Auguste, en le prodiguant, comme tous les autres, à de bien plus vils ou plus obscurs tyrans. C'est surtout à partir du règne d'Octave que les calendriers sont devenus des réceptacles d'apothéoses, et qu'ils ont commencé de perdre par là le caractère astronomique que la haute antiquité leur avait profondément imprimé. Toutefois nous distinguons encore, dans le premier mois des Romains, la fête mythologique et sidérale de Castor et Pollux ; et nous devons y remarquer bien plus les solennités, si véritablement religieuses, de la Concorde et de la Paix.

Quelques antiquaires placent vers la fin de janvier la cérémonie des Ambarvales ; d'autres la rejettent en avril et pensent qu'elle se répétait en juillet. La vérité est que nous n'avons aucun moyen d'en déterminer le jour, le mois, la saison ; mais on sait, et le mot d'ambarvales le dit assez, que cette cérémonie consistait à faire le tour des campagnes, pour obtenir des moissons abondantes. Les Romains y sacrifiaient aux dieux, particulièrement à Cérès, une truie et un taureau ; de là vient le mot de *suovetaurilia* donné aussi à ces fêtes. On pense que Virgile avait en vue les antiques ambarvales, lorsqu'il disait :

Imprimis venerare deos, atque annua magnæ
Sacra refer Cereri, lætis operatus in hortis,
Extremæ sub casum hiemis, jam vere sereno.

Tunc agri pingues et tunc mollissima vina;
Tunc somni dulces, densæque in montibus umbræ.
Cuncta tibi Cererem pubes agrestis adoret,
Cui tu lacte favos et miti dilue Baccho,
Terque novas circum felix eat hostia fruges,
Omnis quam chorus et socii comitentur ovantes;
Et Cererem clamore vocent in tecta, neque ante
Falcem maturis quisquam supponat aristis
Quàm Cereri, torta redimitus tempora quercu,
Det motus incompositos et carmina dicat.

Surtout aux dieux des champs présente un pur hommage.
Quand l'ombrage au printemps invite au doux sommeil,
Lorsque l'air est plus pur, l'horizon plus vermeil,
Les vins plus délicats, les victimes plus belles,
Offre des vœux nouveaux pour des moissons nouvelles.
Choisis pour temple un bois; un gazon, pour autel,
Pour offrandes, du vin, et du lait, et du miel.
Trois fois autour des blés on conduit la victime;
Et trois fois, enivré d'une joie unanime,
Un chœur nombreux la suit en invoquant Cérès.
Même avant que le fer dépouille les guérets,
Tous entonnent un hymne, et couronné de chêne,
Chacun d'un pied pesant frappe gaîment la plaine.

Si ces vers concernent en effet les ambarvales, ainsi que Delille et plusieurs autres interprètes l'ont pensé, il n'est guère possible de placer cette cérémonie au mois de janvier, mais il ne serait pas aisé non plus de lui assigner une place certaine et précise dans l'année. Virgile semble indiquer deux époques et par conséquent deux fêtes : l'une à la fin de l'hiver, *extremæ sub casum hiemis* l'autre un peu avant la moisson, *ante* (*quàm*) *falcem maturis quisquam supponat aristis.* Ovide ne parle point des ambarvales dans ses *Fastes,* qui vont jusqu'à la fin de juin, d'où l'on pourrait conclure qu'elles tombaient dans l'autre semestre.

En février, Ovide s'arrête au jour des nones, où re-

paraissait Auguste, proclamé père de la patrie par les sénateurs qui l'aidaient à la subjuguer. A ce propos, le poëte nous déclare qu'il succombe sous le poids de son sujet, *deficit ingenium;* il regrette d'écrire en vers élégiaques; il aurait besoin de la pompe du vers héroïque :

Quid volui demens elegis imponere tantum
Ponderis? Heroi res erat ista pedis.

Voilà de bien déplorables erreurs du talent. Quelque lugubres que soient les plus anciennes fêtes du second mois romain, elles n'ont du moins rien de servile; et la fatale puissance dont elles retracent l'image est l'une des lois suprêmes de la nature. C'est la mort à laquelle nous sommes promis, dus, alloués, nous et tout ce qui nous appartient. L'austère pensée de la mort éclaire et fortifie les âmes : en nous montrant le terme où les illusions finissent, elle nous enseigne à résister à nos propres vices et à ceux d'autrui, à secouer toutes les chaînes que la nature et la raison n'imposent pas. Les Romains, plus qu'aucune autre nation peut-être, s'étaient pénétrés de cette pensée éminemment morale, dans laquelle il serait permis de chercher l'une des sources de l'héroïsme qui les a souvent distingués. Leurs solennités funèbres, *feralia*, étaient fixées au 18 et au 21 février; mais elles s'étendaient sur un plus grand nombre de journées. L'année semblait mourir avec ce mois, qui avait été le dernier de tous. Malgré les superstitions qui s'étaient mêlées à ces cérémonies, on y découvre de profondes empreintes d'idées et d'affections religieuses; Ovide en a peint quelques détails :

Les tombeaux ont leur culte ; ô vous, enfants pieux,
Apaisez en ces jours l'ombre de vos aïeux,

Apportez à leur cendre une légère offrande :
Ce sont des dons légers que la tombe demande ;
Pour honorer les morts le cœur est riche assez,
Et leurs dieux ne sont pas des dieux intéressés.
De couronnes de fleurs une tuile couverte,
Dans un vase, laissé sur la route déserte,
Un peu de lait, des fruits et quelques grains de sel,
Des gâteaux détrempés et de vin et de miel,
Et quelques brins épars de l'humble violette,
Voilà tout ce qu'il faut : leur ombre est satisfaite.
Je ne vous défends pas de plus riches présents ;
Mais de ces simples dons les mânes sont contents.

Il n'est point de sentiments honorables, d'actions honnêtes qu'on ne doive attendre de ceux qui savent révérer et chérir la mémoire des parents et des amis qu'ils ont eu le malheur de perdre ; les Romains nous en ont donné l'exemple ; mais cette partie de leurs coutumes religieuses est remarquable par son extrême simplicité, par sa modestie austère. Ce désintéressement des dieux des morts, dont parle Ovide, s'étendait à leurs prêtres, et la piété filiale ne payait de tributs qu'aux mânes paternels.

Février passait en général pour un mois si malheureux que le treizième jour, ou jour des ides, quoique voué à Jupiter et au dieu Faune, était réputé funeste. Néanmoins quelques fêtes de ce mois avaient un autre caractère. Le 15, on célébrait en l'honneur de Pan les Lupercales, abolies par le sénat à cause de leur indécence grossière, et rétablies, peut-être pour cette raison même, par les empereurs ; le 17, les Quirinales, instituées, dit-on, par Numa, pour honorer la mémoire de Romulus, et quelquefois appelées fêtes des Fous, *Stultorum*, mais dans un sens bien différent de celui qu'a eu depuis ce nom, appliqué à une fête du

moyen âge. Les Romains entendaient par fous, ceux qui venaient réparer ce jour-là, par un sacrifice à Quirinus, les omissions et les négligences qu'ils avaient à se reprocher. On fêtait, le 23, le dieu Terme; et le lendemain, le *Regifugium*, la fuite ou l'expulsion des rois; et c'était après le régifuge que s'intercalait, quand il y avait lieu, le petit mois Mercédonius, auquel on n'avait attaché aucune solennité particulière. En général, il paraît que les anciens n'avaient placé aucune fête dans leurs mois embolismiques : nous n'avons remarqué d'exception qu'à l'égard de la fête des Sorts, que les Juifs rejetaient dans leur intercalaire Véadar ou second Adar.

Mars s'ouvrait par les Matronales, fête des femmes et du ménage: les célibataires n'y prenaient point part; c'est du moins ce qu'on peut conclure de ces mots d'Horace,

Martiis cælebs quid agam calendis?

Ce mois avait jadis commencé l'année romaine : l'un des premiers jours appartenait à Vesta, et les nones étaient réservées à Jupiter. Voilà encore deux fêtes astronomiques, comme l'ont été en janvier celle du même Jupiter et en février celle de Pan. Nous allons en remarquer plusieurs autres dans le cours de mars. Déjà, nous avons envisagé Anna Pérenna comme la déesse de l'année : elle était fêtée aux ides de mars, à ces ides que la mort de Jules-César a rendues si fameuses. Le mot *eidulium*, *victimes*, ou l'ancien mot latin ou toscan *iduare*, *diviser*, peuvent avoir fait donner le nom d'*ides* au jour qui partageait le mois en deux parties presque égales; car c'était quelquefois le 15, quelquefois le 13. On a aussi recours au

mot grec εἶδος, ἰδέα, *figure, image;* et selon cette étymologie, *ides* signifierait *pleine lune, face entière de la lune;* mais les mois romains n'étaient pas lunaires, et il devait arriver assez rarement qu'il y eût en effet pleine lune le 13 ou le 15. Je vous ai indiqué l'origine du mot de calendes; et l'on a lieu de croire que celui des nones vient de ce qu'elles arrivent neuf jours avant les ides. Les 17 et 18 mars amenaient les *liberalia,* fêtes de Bacchus, divinité solaire : c'était durant ces solennités que les jeunes citoyens prenaient la robe virile. Les cinq jours suivants, consacrés à Pallas, s'appelaient *quinquatres :*

Nominaque a junctis quinque diebus habent.

On supposait qu'en l'un de ces jours-là, Minerve était sortie toute armée de la tête de Jupiter : on l'honorait par des jeux athlétiques, comme la déesse des combats; mais on révérait aussi en elle la mère de tous les arts et la directrice de tous les talents. Le nom d'*hilaries* s'applique aux réjouissances par lesquelles on célébrait, le 25 mars, les bienfaits de Cybèle ou de la Terre, la mère des dieux. Ovide ne parle point de cette fête, et l'on en conclut qu'elle n'a été instituée qu'après lui. Plusieurs écrivains l'ont considérée comme équinoxiale, et l'ont rapprochée de celles qui avaient lieu, à cette même époque de l'année, chez différents peuples. La journée précédente était remplie par des cérémonies lugubres, par des chants lamentables; le 25, on se livrait à l'allégresse qu'inspirait le renouvellement (*anabasis*) de la nature entière. Ovide indique sommairement les hommages que recevaient à la fin de ce mois, Janus, la Concorde, la Paix, la déesse Salus, et Diane ou la Lune :

Janus adorandus, cumque hoc Concordia mitis,
Et romana Salus, araque Pacis erit.
Luna regit menses, hujus quoque tempora mensis
Finit, aventino Luna colenda jugo.

Avril était le mois de Vénus : le culte de cette déesse s'y montre surtout le jour des calendes; la Fortune partageait avec Vénus les hommages publics durant cette première journée, et les recevait seule le 6 du mois. Mais une plus grande solennité avait lieu le 5, jour des nones, sous le nom de jeux Mégalésiens, jeux consacrés aux grands dieux et particulièrement à Cybèle. On y représentait des pièces de théâtre. Toutes les comédies de Térence, excepté les Adelphes, ont été jouées dans ces fêtes : *Acta ludis megalensibus*, disent les inscriptions antiques qui les précèdent. On distingue à Rome, au 10 et au 19 avril, des fêtes céréales ou de Cérès, mais moins renommées et moins mystérieuses que celles qui se pratiquaient dans la Grèce; toutefois les jeux du cirque attiraient la multitude. Le culte de Jupiter vainqueur marquait les ides, placées en ce mois au 13, et dans les autres jours se distribuaient les Vénalies ou Vénéralies, les Paliliennes, les Robigales et les Florales : on ne sait trop si aux Vinalies, que Plutarque appelle Vénéralies, les libations se faisaient à Vénus ou à Jupiter; mais il paraît qu'il n'y était point question de Bacchus. Les fêtes de la déesse Palès avaient un très-grand éclat dans les campagnes. Aux Robigales, un dieu Robigus était supplié de préserver le blé de la nielle. Ovide n'explique pas très-clairement les fêtes de Flore, de Phœbus et de Vesta, qui se divisaient ou se confondaient à la fin d'avril :

Mille venit variis florum dea nexa coronis,
Scena joci morem liberioris habet :

Exit et in maias sacrum florale calendas.
Tunc repetam; nunc me grandius urget opus.
Aufert Vesta Diem; cognato Vesta recepta est
Limine : sic justi constituere patres.
Phœbus habet partem; Vestæ pars altera cessit;
Quod superest illis tertius ipse tenet.

Voici la traduction de Saint-Ange :

Le front ceint de festons de diverses couleurs,
S'avance, en souriant, la déesse des fleurs;
La scène ouvre ses jeux par la fête de Flore;
Les calendes de mai la célèbrent encore :
J'y reviendrai. Vesta s'empare de ce jour :
Par Énée apportée en son premier séjour,
Elle habite aujourd'hui dans le palais d'Auguste,
Ainsi l'a décrété le sénat toujours juste.
Apollon, près de toi, Vesta, réside ici;
César, son allié, près d'elle habite aussi.

Ainsi le troisième dieu (*tertius ipse*), réuni dans le même palais avec Phœbus et Vesta, est l'empereur Auguste.

...Domus æternos tres habet una deos,

ajoute Ovide; mais c'est une flatterie nouvelle qu'il plaît au poëte d'insérer dans la description de ces solennités; il eût bien mieux fait de les expliquer un peu plus nettement. Nous y voyons du moins que les Floréales ont été étendues ou transférées aux calendes de mai :

Exit et in maias sacrum florale calendas.

C'est en effet au cinquième livre de ses *Fastes* qu'Ovide a décrit ces jeux licencieux de Flore, qu'interrompit un jour la présence de Caton. Les femmes commençaient aussi, dès les calendes de mai, la célébration des mystères de la Bonne Déesse ou Cybèle. De savoir si Vesta ou Cybèle sont toujours un même personnage, ou s'il n'y a pas deux Vesta, dont l'une, divinité du

feu, n'avait rien de commun avec la déesse de la terre, c'est une question sur laquelle les mythologistes sont fort partagés et le seront toujours sans doute; car on manque de textes et de documents précis pour la résoudre. Le tableau des solennités antiques offrirait beaucoup d'occasions d'élever des questions pareilles qui, à mon avis, ne sont guère que des questions de mots, puisqu'au fond, toutes ces divinités n'étaient que des noms dont les sens, les traductions, les acceptions se multipliaient et se diversifiaient selon les traditions de chaque peuple, selon les fictions des poëtes, selon le génie ou les caprices des langues. On est presque toujours ramené par ces recherches à un très-petit nombre d'idées primitives, de types originaux, qui sont le soleil, la lune, et la terre, combinés ensuite soit entre eux, soit avec les autres corps célestes, avec les substances que les anciens appelaient éléments, et avec l'histoire traditionnelle et défigurée de certains personnages. Voilà le seul résultat qui nous intéresse en ce moment, le seul qui touche au système général des calendriers et à la science des temps.

La chronologie doit attacher, dans les annales romaines, au 2 mai, les fêtes Compitales; au 9, les Lémuries; au 23, la fête de Vulcain. Les premières étaient célébrées dans les carrefours, *per compita*, par les affranchis et par les esclaves. Sous les rois, on y sacrifiait des enfants aux dieux Lares ou Pénates : Brutus, après l'expulsion des Tarquins, substitua des têtes de pavots aux têtes humaines que les oracles avaient demandées. Il peut sembler assez remarquable que ce républicain sévère, qui n'épargna point ses propres fils, se soit empressé d'abolir un usage barbare.

On attribue l'invention des Lémuries ou Lémurales au fratricide Romulus : il voulait se délivrer de ses remords, du fantôme de Rémus, par lequel il se croyait poursuivi. A cet effet, il ordonna des cérémonies qui, dit-on, s'appelèrent d'abord *Remuria*, et ensuite, par corruption, *Lemuria*. Elles consistaient en exorcismes et conjurations puériles. On jetait derrière soi des fèves noires, en disant : Par ces fèves, je me délivre moi et les miens. De quel étrange alliage de terreur, de niaiserie et de mauvaise conscience la superstition se compose! Que pourrait-on imaginer de plus contraire à la saine morale que ces expiations ridicules, substituées au profond repentir et à de véritables réparations? Aux ides de mai, les vestales, accompagnées des pontifes, jetaient du pont Sublicius dans le Tibre trente mannequins de joncs, *simulacra virorum scirpea* : c'était un grand progrès de la sagesse romaine; car auparavant on précipitait trente vieillards dans le fleuve. C'est du moins ce que plusieurs historiens rapportent traditionnellement; mais Ovide invite les Romains à ne pas croire que leurs ancêtres se soient jamais rendus coupables de cet excès de barbarie. Le même jour, les marchands révéraient leur dieu Mercure; et le 23, à la fête de Vulcain, on purifiait les trompettes sacrées.

Déjà paraît le chien compagnon d'Érigone;
Le jour fuit, c'est pour toi que la trompette sonne,
Vulcain dieu de l'enclume; on lave, on rend plus purs
Les clairons reforgés dans tes antres obscurs.

Ovide marque ici le lever d'une étoile; il en a fait autant à l'égard de la Lyre, du Dauphin, du Corbeau, de la Coupe, de Pégase et de plusieurs autres, dont les ap-

paritions et les aspects se combinaient avec les détails de l'annuaire romain.

Il s'agissait aux calendes de juin, d'une déesse Carna, Carné, ou Cardinéa, qui présidait aux gonds, suivant Ovide; selon d'autres, à la belle carnation, à l'embonpoint, ou bien à la sûreté des enfants, du berceau desquels elle écartait les esprits follets. On devait aussi, au commencement de ce mois, quelques hommages à Junon, à Mars, à Bellone, à d'autres divinités. Le personnage dont le nom s'attache aux nones, est extrêmement peu connu. Ovide l'interroge en ces termes :

Sancus, ou Fidius, ou Semon, de vous trois
Dites-nous qui préside aux nones de ce mois?
Apprends, me dit Sancus, si le Romain l'ignore,
Que sous ce triple nom c'est moi seul qu'on adore.
Sur le mont Quirinal, où tu vois mon autel,
Le Sabin consacra mon culte solennel.
C'est la fête de ceux qui tendent aux poissons
Le piége de leurs rets et de leurs hameçons.

Il faut convenir que cette déclaration de Sancus ne nous instruit guère sur l'origine, la nature et les caractères de ce dieu : c'est une des énigmes de l'ancienne mythologie; et les efforts qu'on a faits pour la deviner, ont eu si peu de succès que nous ne nous y arrêterons pas. Ovide nous retrace ensuite, au 8 et au 9 juin, des sacrifices à Vesta et à Jupiter Boulanger, *Jovi Pistori*. Ce jour, des boulangers intervenaient spécialement dans les cérémonies religieuses, et l'on suspendait des pains au cou des mulets et des ânes, qu'on amenait couronnés au milieu des temples. Il y eut aussi une fête des ânes au moyen âge, mais elle ne tombait pas en juin. Le 10 était à Rome le jour des Matralies ou de Matuta, déesse du matin. Suivaient les petites

Quinquatres en l'honneur de Minerve, puis des supplications à la Fortune, qualifiée en cette occasion du surnom de Forte. Les conquérants ont toujours eu une grande dévotion à cette divinité; les Romains attendaient tout de sa munificence et de sa puissance :

> Ite, deam læti fortem celebrate, Quirites :
> In Tiberis ripa munera regis habet.

Le retour de l'une de ses fêtes (car elle en avait plusieurs autres), ce retour, dis-je, arrivant sept jours avant la fin de juin, avertissait de la rapidité du temps, de la précipitation du cours de l'année :

> Tempora labuntur, tacitisque senescimus annis,
> Et fugiunt, fræno non remorante, dies.
> Quam citò venerunt Fortunæ Fortis honores!
> Post septem luces junius actus erit.

Le mois se terminait par le culte d'Hercule musagète, conducteur des muses, surnom qui peut sembler un indice des rapports d'Hercule avec Apollon ou le Dieu-Soleil. Ceux qui font ce rapprochement ne manquent pas d'observer que cette fête touche de fort près au solstice d'été. On remarquait, vers les mêmes jours, le lever du Serpentaire ou de l'Esculape céleste.

Ovide nous abandonne ici, soit que les six derniers livres de ses *Fastes* aient péri dans le cours des siècles, soit qu'ils n'aient jamais été composés. Cette seconde opinion, adoptée par Papire Masson et par plusieurs autres savants, se fonde particulièrement sur ce que les écrivains ecclésiastiques et profanes des cinq premiers siècles de notre ère citent souvent les six premiers livres, et ne font jamais mention des autres, quoiqu'ils en aient des occasions assez fréquentes. On a cherché à éclaircir cette question par un morceau du second li-

vre des *Tristes*, où Ovide énumère lui-même ses propres écrits; mais les deux vers qui concernent les *Fastes* ont été interprétés dans les deux sens contraires :

Sex ego Fastorum scripsi, totidemque libellos,
Cumque suo finem mense volumen habet.

Les uns soutiennent que *sex totidemque libellos* est une expression poétique qui équivaut à *duodecim*, douze livres; les autres prétendent que le poëte a voulu dire : *scripsi sex menses Fastorum in totidem libellis*, « J'ai écrit six mois de Fastes en autant de livres. » Quoi qu'il en soit, on s'aperçoit trop de l'absence de ces six derniers livres, lorsqu'on examine le travail des érudits modernes sur la seconde partie du calendrier romain. Les *Fastes* d'Ovide sont, aux yeux de Rapin, le meilleur ouvrage de ce poëte; celui où sa raison, son esprit, son goût ont acquis le plus de maturité. Dom d'Argonne ou Vigneul Marville dit plus encore : il y trouve plus d'érudition qu'en aucun autre ouvrage de l'antiquité; c'est, ajoute-t-il, le chef-d'œuvre de ce poëte. Je crois que vous n'adopterez pas sans restriction ces jugements, et que vous rendrez plus de justice aux *Métamorphoses*. Mais les *Fastes*, poëme instructif, riche de descriptions et animé par de brillants récits, méritent en effet beaucoup d'éloges. A mon avis, le principal défaut de cet ouvrage consiste dans les compliments qu'Ovide a le malheur d'adresser, de livre en livre, à ses oppresseurs implacables. On voit avec peine un illustre banni compromettre et rabaisser à ce point la gloire de son talent et la dignité de son infortune. La Harpe lui-même a reproché à Ovide d'adorer l'auteur de son exil, et de porter l'idolâtrie jusqu'à lui élever un autel où il sacrifie tous les jours : son en-

cens fut perdu, et ses deux divinités, Auguste et Tibère, restèrent sourdes à ses prières. Du reste, quoiqu'en jugeant avec trop de sévérité le mérite littéraire des *Fastes*, la Harpe y reconnaît un ouvrage utile où les cérémonies religieuses, rapprochées de leurs origines historiques ou fabuleuses, forment un ensemble, un tableau de la religion des Romains, toujours lié à leurs annales. Sous ce point de vue, et même encore à cause de l'élégance et des grâces du style, je crois pouvoir en recommander la lecture, comme l'une des plus agréables et des plus profitables qu'on puisse faire en étudiant la chronologie.

Un poëte latin moderne (Claude Morisot de Dijon) a osé publier en 1649 une continuation des *Fastes* d'Ovide; il en a fait les six derniers livres : entreprise fort téméraire à tous égards et particulièrement à cause de la disette des matériaux. Aucun ancien auteur classique ne nous a laissé de tableau général des six derniers mois de l'année des Romains : il a fallu, pour connaître, bien imparfaitement, la distribution des fêtes durant ce second semestre, rassembler des indications fugitives éparses dans les écrits de Varron, de Cicéron, de Martial, de Macrobe et de quelques autres.

Cicéron nous apprend que les calendes de Quintilis, ou juillet, étaient le terme des loyers, l'époque des déménagements. Le 6, veille des nones, commençaient les jeux Apollinaires, nouvelle fête du Dieu-Soleil. Ces nones avaient été surnommées *caprotines* : on y offrait sous un figuier sauvage, *sub caprifico*, un sacrifice à Junon, et l'on y rappelait la mémoire d'un service éminent rendu par les femmes esclaves ou servantes; car l'amour de la patrie, en ces temps de vertu et de

gloire, avait pénétré dans tous les rangs de la société. Mais il s'agit là d'un fait arrivé, dit-on, à l'époque de l'occupation de Rome par les Gaulois. Le 17 quintilis était un jour funeste, anniversaire du désastre essuyé près de la rivière d'Allia. Enfin l'on place au 22, ou au 23, les jeux de Neptune. Les chevaux et les mulets, couronnés de fleurs, passaient cette journée sans travailler et dans un repos absolu, que personne n'eût osé troubler; et si nous en croyons Denys d'Halicarnasse, ce culte de Neptune avait été transporté à Rome par les Arcadiens.

Une autre fête du dieu des eaux tombait le 18 sextilis, depuis mois d'Auguste, ou, comme nous disons, d'août. Cette solennité s'appelait *consualia*, du nom de *Consus*, qu'on donnait à Neptune comme à un dieu de bon conseil, sans qui l'on n'eût pas eu jadis l'idée d'enlever les Sabines. Il y avait d'ailleurs une fête lunaire ou de Diane, le 13 août; une de Vulcain, le 23; et dans les *vinalia* du 19 et des journées suivantes, on faisait des libations de vin nouveau à Jupiter et à Vénus. Quelques auteurs disent *à Jupiter seulement;* ils soutiennent que Vénus n'y avait aucune part. A la vérité, l'on célébrait, le 19, la dédicace de l'un de ses temples; mais cette cérémonie, instituée seulement dans les derniers siècles de la république, était étrangère aux Vinalies, ainsi que le font entendre Varron et Festus. Les *vinalia rustica* s'observaient de temps immémorial dans tout le Latium, et d'anciennes lois sacrées défendaient de voiturer le vin nouveau, avant d'avoir accompli ces pratiques.

A partir du 4 septembre, veille des nones, plusieurs journées étaient remplies par les grands jeux, ou jeux

romains, en l'honneur des trois grandes divinités protectrices de Rome, Jupiter, Junon et Pallas. On ne négligeait rien de ce qui pouvait en accroître l'éclat, la magnificence; et comme aux jeux mégalésiens d'avril, les représentations théâtrales s'y joignaient aux exercices gymnastiques du cirque. Cicéron, dans sa seconde Verrine, désigne ces jeux de septembre comme les plus anciens de tous, et nomme les trois divinités auxquelles ils étaient consacrés : *Ludos antiquissimos, qui primi romani appellati sunt, maxima cum dignitate et religione, Jovi, Junoni, Minervæque esse faciendos.* Il les distingue des jeux floraux, des mégalésiens et de ceux de Cérès, de tous ceux enfin que nous avons rencontrés dans les mois d'avril et de mai. Voilà quels étaient, dans le cirque et dans les lieux publics de Rome, les principaux jeux annuels, tous en avril, mai et septembre. On y joint toutefois ceux du dieu Mars, et les jeux apollinaires, et les jeux capitolins. Les capitolins, sous les empereurs, n'avaient lieu qu'en chaque cinquième année. Il paraît que les apollinaires et les jeux de Mars ne sont pas restés constamment attachés à des points fixes du calendrier. En général, les solennités auxquelles s'appliquait, chez les anciens, le nom de jeux, avaient un caractère plus populaire, plus national, et tenaient, plus que les simples fêtes, aux progrès et aux intérêts de la société.

Comme fêtes purement religieuses, nous avons à remarquer encore en septembre, vers la fin de ce mois, les féries de *Venus Genitrix*, et les *Meditrinalia*, que certains auteurs placent au 30 et que d'autres rejettent au commencement d'octobre. Dans tous les cas, il s'agissait de la déesse *Meditrina*, qui présidait aux

guérisons, à la médecine : on lui adressait des hommages, afin de boire ensuite, en toute sûreté, du vin nouveau.

L'adulation fonda en octobre des jeux augustaux, que continuaient ceux des Fontaines et de Jupiter Libérateur. Une vieille superstition avait attaché aux nones de ce mois, ainsi qu'au sixième jour avant les ides de novembre, une sorte de formule consistant en ces deux mots *mundus patet*, le monde est ouvert; et Varron nous dit que, lorsque le monde est ouvert, lorsque s'ouvre la porte des dieux tristes et infernaux, la religion défend d'engager un combat, d'enrôler et mettre en mouvement des soldats, de s'embarquer et de se marier : *Mundus cùm patet, deorum tristium atque inferûm quasi janua patet; propterea non modo prælium committi, verùm etiam delectum rei militaris causa habere, ac militem proficisci, navem conscendere, uxorem quærendorum liberûm causa ducere, religiosum*. Macrobe ajoute qu'en ces mêmes jours on ne tenait pas de comices, et qu'on s'abstenait de tout acte d'administration publique, hors le cas d'une extrême nécessité : *Nec comitia habebantur, non aliud quicquam in republica, nisi quod ultima necessitas admonebat, administrabatur*. Une autre pratique était d'immoler aux ides d'octobre, en l'honneur du dieu Mars, un cheval qu'on appelait *equus october;* et l'une des explications de cette cérémonie, l'explication que fournit Plutarque, consiste à dire que la ville de Troie avait été prise ce jour-là, ou l'un des jours voisins, par l'introduction du cheval de bois dans ses murs. Sans doute la sagesse et la grandeur du génie antique se font souvent

admirer; mais il est trop vrai que les anciens ont payé d'énormes tributs à la superstition, et l'équité veut que nous en tenions compte, en compensation des inepties modernes. Du reste, si l'*equus october* avait quelque rapport avec le cheval de bois des Troyens, ce qui est assez vraisemblable, on en peut conclure que cette cérémonie ne remontait pas aux premiers siècles de Rome; car les Romains n'ont songé que bien plus tard à tirer d'Ilion leur origine.

Novembre s'ouvre par un banquet de Jupiter, *epulum Jovis;* mais il y en avait un plus solennel, le 13, jour des ides. C'était un lectisterne, un repas splendide, auquel on invitait Jupiter, Junon et Minerve. Il faut distinguer de ce *lectisternium* annuel ceux qui se pratiquaient extraordinairement à l'occasion des calamités publiques. Alors, comme au 13 novembre, les pontifes ou magistrats particuliers que je vous ai désignés sous le nom d'épulons, faisaient descendre les statues des dieux de leurs niches, les couchaient sur des lits autour des tables dressées dans les temples, et leur servaient des festins magnifiques, dont profitaient les étrangers, les pauvres et un grand nombre de personnes. On prétendait obtenir par ce moyen la fin des afflictions communes; c'était toujours une manière d'y faire diversion, d'en distraire les esprits, d'en consoler la multitude. Quand d'ailleurs on choisissait bien le moment de ces cérémonies, elles pouvaient toucher en effet de fort près au terme naturel des fléaux qu'elles devaient avoir l'honneur d'éteindre. Mais encore une fois, le lectisterne de novembre, dont nous parlons ici, était une solennité fixe. D'autres jours de ce même mois ramenaient le culte de Nep-

tune, de Pluton et de Cybèle, en l'honneur de laquelle les pontifes faisaient ensemble un grand souper le 19. Bacchus ou Dionysus avait aussi, sous les noms de Bromius ou Brumus, des fêtes particulières qui s'appelaient Brumaires ou Brumales.

De toutes les fêtes de décembre, les plus connues sont les Saturnales, qui commençaient le 17. Elles ont de la ressemblance avec les Cronies des Athéniens; mais celles-ci tombaient en hécatombæon, qui correspondait tant bien que mal au juillet ou à l'auguste des Romains. Vous savez qu'on croyait ou qu'on disait à Rome que Janus avait reçu Saturne en Italie, l'avait mis au rang des dieux, avait fondé une fête en son honneur. Néanmoins il paraît que cette solennité n'était pas établie d'une manière constante et positive avant le règne de Tullus Hostilius, et il y a des auteurs qui, avec plus de raison encore, en attribuent l'institution à Tarquin le Superbe. Discontinuée après ce tyran, pendant trois siècles, elle fut rétablie durant la seconde guerre punique. César, en réformant le calendrier, augmenta décembre de deux jours, qu'il consacra aux Saturnales : dès lors, elles en occupèrent trois; Auguste leur en donna un quatrième, et Caligula un cinquième, sous le nom de *Juvenalia*. Dans ces cinq jours se trouvait compris celui des Opales, destiné au culte d'Ops ou Rhéa. Les deux journées suivantes se nommaient Sigillaries, à cause de certaines petites figures en relief que l'on offrait à Saturne. De cette manière, le nom de fêtes saturnales a fini par s'étendre sur sept jours : *Saturni septem dies*, dit Martial. Il serait superflu de vous parler de la liberté ou de la licence qui régnait dans ces fêtes. Des écrivains politiques y

ont vu une sorte de tempérament ou de contre-poids à l'inégalité des conditions; mais cette idée se fonde sur une particularité qui ne semble pas suffisamment attestée. Il est vrai que deux auteurs grecs, Lucien et Athénée, affirment que, durant les Saturnales, les esclaves étaient servis par leurs maîtres; mais les auteurs latins n'en disent pas tant. Ils nous apprennent seulement que les hommes de tout ordre et de toute condition y mangeaient à la même table :

> Una vescimur, omnis ordo, mensa :
> Parvi, femina, plebs, eques, senatus.

C'est ce que nous lisons dans une pièce de vers de Stace, intitulée *Mois de décembre*. Macrobe a composé sous le titre de *Saturnales*, un ouvrage, ou, si l'on veut, un recueil divisé en sept livres, qui renferme un grand nombre de notions importantes, relatives à la littérature, à l'histoire, à la philosophie et à la théologie, spécialement aux calendriers de l'antiquité. Le premier livre surtout appartient à la chronologie technique. Ce livre, celui de Censorin *De die natali*, les *Fastes* d'Ovide, les poëmes astronomiques de Manilius et d'Aratus, sont, dans la littérature latine, les ouvrages où l'on peut le mieux étudier ce qui concerne la division du temps, la distribution de l'année chez les Romains ou en général chez les anciens; et c'est dans ces sources que j'ai puisé les notions que je viens de vous présenter.

Je n'ai guère pu appeler jusqu'ici votre attention que sur celles des fêtes romaines qui occupaient des places fixes dans le calendrier, et qu'on désignait par le terme de *feriæ statæ;* mais il y en avait aussi de

mobiles, et, de plus, d'extraordinaires. Les mobiles étaient indiquées annuellement à certains jours, *feriæ indictæ* ou *conceptivæ*. Les extraordinaires, accidentellement commandées par les magistrats, s'appelaient *feriæ imperativæ*. Du premier genre étaient la fête des semailles, celle des tribus rustiques, *Paganalia*, et les féries latines quand elles devinrent annuelles : elles sont, dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le sujet d'une dissertation de Couture. Denys d'Halicarnasse vous a parlé de celles qu'institua Tarquin le Superbe, après le traité d'alliance conclu entre les peuples latins. D'autres furent établies à l'occasion de prétendus prodiges. Tite-Live nous apprend que, vers l'an de Rome 410, une pluie de pierres donna lieu de créer un dictateur et des féries : *Nuntiatum est in monte Albano lapidibus pluisse.... Dictatorem feriarum constituendarum causa dici placuit.* Peut-être étaient-ce des aérolithes, pareils à ceux qu'on a observés depuis quelques années, et pour lesquels on n'a point établi de fêtes ni de dictateur. Les féries latines duraient trois ou quatre jours; on y révérait Jupiter *latiaris* ou *latialis* protecteur du Latium. C'était, dans l'origine, une sorte de solennité fédérative, à laquelle prenaient part plusieurs peuplades, et qui semblait leur garantir les droits que la métropole ne leur avait pas encore enlevés. Sous ce rapport, elles avaient de l'intérêt, et l'on voulut en avoir d'annuelles, soit qu'il y eût, soit qu'il n'y eût pas de prodiges. Seulement il appartenait aux consuls d'en fixer le jour. Voilà pourquoi on les qualifiait *conceptivæ* ou *indictæ*. Quant aux féries *imperativæ*, il n'était pas réglé qu'il y en aurait chaque année; elles n'entraient pas du tout dans

le système commun du calendrier; elles étaient purement accidentelles : les magistrats les ordonnaient à volonté, à propos d'un succès ou d'un revers, d'un prodige ou d'une calamité. Ils en déterminaient la durée; mais le plus souvent ils la portaient à neuf jours, à une neuvaine, *sacrum novendiale*. Les lectisternes éventuels dont nous parlions il y a peu d'instants étaient du genre des féries impératives.

J'ai écarté un assez grand nombre de détails que renferme le calendrier romain, particulièrement ceux qui sont restés obscurs après beaucoup de dissertations et d'hypothèses. En général, ce qui n'est pas immédiatement éclairci par les textes classiques ne l'est point par des conjectures et les prétendues découvertes de l'érudition. J'ai cherché à mettre sous vos yeux le tableau des véritables fêtes romaines, de celles qui, d'une part, sont employées comme dates dans les livres historiques, et de l'autre, peuvent retracer les idées, les opinions, les traditions et les pratiques que ramenait le cours des mois et que perpétuait l'annuaire. Le calendrier d'un peuple est une partie fort essentielle de son histoire; c'est un précis de ses institutions, une ébauche du tableau de ses habitudes ou de ses mœurs. L'année civile et religieuse a plus de stabilité que les lois, que les constitutions même; et il a toujours été plus aisé de changer les gouvernements que les calendriers. De toutes les innovations c'est la plus hardie peut-être, à moins qu'on n'y procède par des réformes partielles, graduées, insensibles. En ce genre, je ne connais point d'exemple d'une réforme soudaine et générale qui ait pleinement réussi : en effet, une telle entreprise attaque le système entier des habitudes po-

pulaires; et si elle n'a pas été précédée, amenée par le progrès et la dissémination réelle des lumières, elle provoque la résistance opiniâtre de toutes les routines. La distribution des mois, des jours et des fêtes chez les Romains remontait aux notions primitives d'astrologie et de mythologie, écloses dans l'enfance des sociétés humaines : Rome les tenait des Grecs, ceux-ci les devaient aux Égyptiens, qui les avaient puisées peut-être à une source plus orientale et plus antique. Nous en retrouverons encore çà et là quelque empreinte, même dans les calendriers du moyen âge et des temps modernes.

VINGT ET UNIÈME LEÇON.

CALENDRIERS MODERNES.

Messieurs, en jetant les yeux sur les tableaux confus des fêtes grecques et romaines, il est difficile de ne pas déplorer la destinée des peuples païens qui ont pu être asservis à des superstitions si grossières. A combien d'illusions et d'erreurs est exposé l'esprit humain quand l'habitude seule le conduit, quand des études méthodiques ne le ramènent pas dans les routes ouvertes devant lui par la nature! Mais à ne considérer que la multitude des fêtes et demi-fêtes qui surchargeaient le calendrier des Romains, on gémirait encore sur l'énorme espace de temps qu'elles enlevaient à la vie active et productive. Après plusieurs réductions, elles absorbaient plus d'un tiers de l'année civile. Il y a eu des temps où sur trois cent soixante-cinq jours, ou même trois cent cinquante-cinq, le peuple de Rome était, en plus de deux cents, détourné ou du moins distrait de ses travaux. Doit-on s'étonner qu'il n'ait pas su étendre son industrie et son commerce? Ce régime, qui pendant quelque temps avait pu convenir à une peuplade guerrière et ambitieuse, opprimant ses voisins et envahissant le monde, a fini par l'affaiblir elle-même, et la disposer à une longue et abjecte servitude. Les beaux-arts transportés enfin au milieu d'elle ne l'ont pas garantie de l'oppression, parce que leur influence n'est salutaire et que leur éclat n'est durable qu'au sein d'une population industrieuse, qui, affranchie du joug des superstitions, sait pourvoir à tous les besoins

de la vie, en mettant à profit tous les instants qui la composent, et assurer la liberté des personnes et l'indépendance de la cité, par le renouvellement rapide, le perfectionnement et l'abondance de tous les produits. Le nombre des fêtes a été bien plus sagement limité depuis l'ère vulgaire, et surtout dans les derniers siècles, chez les nations chrétiennes. Heureux le peuple qui mesure les temps par ses travaux, et qui peut dire à la fin de chaque année, non pas combien il a offert de sacrifices à Mars, à Pluton, à Matuta, à Méditrina, à Robigus, mais combien il a fertilisé de terres, construit d'édifices, équipé de vaisseaux, exploité, fabriqué et voituré de marchandises!

Une dernière observation à faire sur les fêtes romaines, et qui s'applique en partie à celles des Grecs, c'est qu'en reproduisant le fond et plusieurs détails du calendrier égyptien, elles en altéraient, à force d'additions et d'interversions, le système général, ou du moins en affaiblissaient l'enchaînement. En Égypte, les douze grands dieux et les trente-six décans montrent immédiatement l'antique alliance de l'astronomie, de la mythologie et de la division de l'année. A Rome, les douze grands dieux se retrouvent, mais déplacés et défigurés par des traditions nouvelles. Ils arrivent à l'aventure, eux et les dieux subalternes, dans l'annuaire romain, s'y mêlent et s'y confondent sans harmonie. La Fortune, l'une de ces divinités, semble y avoir assigné les rangs de toutes les autres. Il faut quelques recherches pour y ressaisir les traces des caractères primitifs de chaque mois ou de chaque saison; et si l'on excepte certaines solennités dominantes qui se reproduisent sur divers points, tout le reste porte l'empreinte d'institutions

purement éventuelles, amenées par des occasions ou circonstances fortuites. Une telle confusion rend difficile la connaissance de cette partie de la chronologie technique; et cependant, comme ces solennités, ces féries, ces jeux, ces fêtes seront des dates dans les livres historiques, grecs et latins, il est indispensable d'en conserver des notions distinctes, si l'on ne veut pas être obligé de recourir sans cesse à des commentaires souvent hasardés, à des tables quelquefois inexactes. L'usage même de ces tables, de ces commentaires, n'est commode et profitable qu'à ceux qui ont acquis d'avance une idée générale de la distribution des années antiques.

Au moyen âge, les peuples de l'Europe ont en général emprunté le cadre du calendrier romain réglé par Jules César, mais en y insérant la semaine et en remplaçant par des fêtes chrétiennes celles de l'antique mythologie. A cet égard, nous nous bornerons à un seul calendrier, savoir à celui qui est devenu à peu près commun à toutes les nations chrétiennes. Nous y avons déjà remarqué une variation assez importante relativement au commencement de l'année. Nous avons vu l'an civil s'ouvrir au 25 décembre et quelquefois au 21 ou 22, au 1er janvier et plus rarement au 6, en certains lieux au 2 février, ou bien au 1er mars, mais fort souvent au 25 de ce mois, ou à Pâques, en quelque jour que dût tomber cette solennité mobile. Du reste, les douze mois ont été, jusqu'en 1582, ceux de Jules César, et n'en ont différé, depuis 1582, que par la suppression de onze jours en cette année-là, et des deux bissextiles de 1700 et 1800. Les noms mêmes de nos mois, sauf juillet et août, au lieu de quintile et sex-

tile, remontent beaucoup plus haut que César; ils existent depuis Tarquin l'Ancien, peut-être depuis Numa; et il y en a dix que l'on croit inventés par Romulus. Nous savons aussi que, malgré l'usage de la semaine établi chez les peuples chrétiens, le partage inégal et variable des mois en trois séries, des calendes aux nones, des nones aux ides et des ides aux calendes, s'est fort longtemps maintenu. « C'était, disent les Béné-« dictins dans leur *Art de vérifier les dates*, c'était « la forme la plus commune jusqu'au treizième siècle : « après avoir insensiblement perdu une partie de son « crédit, elle fut enfin bannie des actes publics, par « l'autorité de divers souverains. On dirait qu'elle s'est « réfugiée dans un petit nombre d'actes ecclésiastiques « et de lettres de savants, qui se piquent d'écrire le « latin conformément au goût et aux usages des an-« ciens Romains. » Les Bénédictins pouvaient ajouter que la cour de Rome et celle de Vienne ont conservé cette manière de dater jusque dans le dix-huitième siècle. En l'employant, on a presque toujours suivi le compte rétrograde des jours avant les nones, les ides ou les calendes; mais quelques rédacteurs d'actes paraissent avoir ignoré ou mal compris ce procédé; ils ont forgé des expressions barbares telles que celle-ci, *post septimo kalendas martii*, ce qui, selon les Bénédictins veut dire le 7 mars (*septimo die post kalendas*) et non pas le 22 ou le 21 février. On a fait bien d'autres altérations de ces formules romaines : on a écrit par exemple *prima die kalendarum Junii* pour indiquer le 16 mai, qui est en effet le premier jour où l'on commence à compter par les calendes de juin, mais que les Romains appelaient le dix-septième avant ces

calendes, *decimo septimo kalendas junii* ou *junias*. Il arrive encore aux chroniqueurs et aux scribes du moyen âge de ne pas faire entrer en ligne de compte les jours des calendes, des nones, des ides; de désigner le dernier jour d'un mois par *primo kalendas* du mois suivant, l'avant-dernier par *secundo kalendas*, etc., tandis que les Romains disaient pour le dernier, *pridie kalendas* et pour l'avant-dernier, *tertio* et non *secundo kalendas*. Ces variantes s'appliquent à tous les jours précédents, à tous ceux du mois, à tous ceux de l'année, à l'exception de trente-six, savoir, de ceux qui sont les calendes, les nones, et les ides même, et qu'on désigne au moyen âge, comme dans l'antiquité, par *kalendis, nonis, idibus*. Pour tous les autres jours, les dates romaines employées dans les chroniques et dans les actes depuis le sixième siècle jusqu'au quinzième, ont besoin d'être soigneusement interprétées et vérifiées. Les variantes et les fautes que je viens d'indiquer exigent une attention minutieuse, et répandent de l'incertitude sur toute cette partie de la chronologie en ce qui concerne les quantièmes de mois. Il faut recourir, si l'on peut, à d'autres indications pour déterminer et contrôler celles-là. Ajoutons qu'une division particulière du mois en deux quinzaines a été fort usitée, surtout en Italie, depuis l'an 1000 jusqu'en 1500. Pour la première quinzaine on suivait l'ordre direct; *Januario intrante* ou *introeunte die quarta* voulait dire le 4 janvier; mais à l'égard de la seconde quinzaine, c'était l'ordre rétrograde, en sorte que *Januario instante* ou *exeunte die quarta* indiquait le 28 et non le 19. Presque aucune des bizarreries qui pouvaient tourmenter les chronologistes, compliquer leur travail, les en-

traîner à des erreurs, n'a été omise. Toutefois, en plusieurs pays et en plusieurs siècles depuis Charlemagne, on s'est habitué à dater les jours du mois par de simples nombres depuis 1 jusqu'à 31, ou 30, ou 29 ou 28, ainsi que nous le faisons aujourd'hui. Il y a même de premiers exemples de cette pratique dès le huitième siècle de l'ère vulgaire. On ajoutait volontiers le quantième de la lune et quelquefois le jour de la semaine exprimé par *dimanche*, *seconde férie* (pour lundi), *troisième férie*, etc.; mais on datait aussi par les fêtes.

Les fêtes ecclésiastiques sont de deux espèces : les unes fixées invariablement à certains jours de l'année tropique; les autres mobiles, précisément parce qu'elles doivent se trouver à des distances déterminées avant ou après la principale solennité, savoir, celle de Pâques, qui est mobile elle-même. La position de cette fête a donné lieu à une controverse religieuse dont l'histoire appartient à la chronologie technique. Dans le compte que je vais vous en rendre, j'emprunterai toujours les paroles ou de Fleury en son *Histoire ecclésiastique*, ou de Pluquet en son *Dictionnaire des hérésies*, et avec eux je commencerai par distinguer trois époques où cette question fut agitée; l'une sous le pape Anicet vers l'an de notre ère 158, l'autre sous le pape Victor en 196, et la troisième au concile de Nicée en 325.

« Une partie des fidèles croyait qu'il fallait finir le « jeûne (du carême) le 14 de la lune (de mars), quel« que jour de la semaine qu'il arrivât, et y faire la fête « de la résurrection du Sauveur : et c'est ce que saint « Jean, saint Philippe, apôtres, saint Polycarpe, Méli« ton et d'autres grands hommes avaient pratiqué dans

« l'Asie Mineure; aussi toute cette province s'y attachait
« particulièrement. D'autres soutenaient qu'on ne pou-
« vait finir le jeûne et solenniser la résurrection que
« le dimanche, et cette pratique, qui l'a enfin emporté,
« était aussi fondée sur la tradition des apôtres, c'est-à-
« dire de saint Pierre et de saint Paul. Ce n'est pas que
« ces apôtres eussent fait aucune loi sur ce sujet, dit
« (l'historien) Socrate, mais leur exemple était une loi
« très-puissante pour leurs disciples. La différente pra-
« tique qu'on suivait sur cela dura longtemps sans
« troubler la paix de l'Église. »

« Saint Polycarpe, évêque de Smyrne, vint à Rome,
« où le pape Anicet gouvernait l'Église. Le sujet de
« son voyage était le différend touchant le jour de la
« Pâque....... Après (qu'ils) eurent un peu conféré en-
« semble, ils s'accordèrent aussitôt et convinrent de ne
« point rompre les liens de la charité pour ce point de la
« fête; et toutefois saint Anicet ne put persuader à saint
« Polycarpe de quitter sa coutume, et saint Polycarpe
« ne put persuader à saint Anicet d'observer la cou-
« tume d'Asie en aucune manière, parce qu'il se croyait
« obligé à suivre exactement l'usage des anciens qui
« l'avaient précédé. Ce qui étant réglé (ou plutôt laissé
« libre), ils communiquèrent ensemble..... saint Poly-
« carpe était considéré comme un homme vraiment
« apostolique..... il se sépara de saint Anicet en paix;
« et cette paix était commune à toutes les églises, tant
« celles qui célébraient la Pâque le quatorzième jour,
« que les autres. »

« En 196 (sous le pape Victor), la question de la Pâ-
« que fut plus fortement agitée... Hors l'Asie Mineure,
« tout le reste de l'Église, dit Eusèbe, avait attaché au

« dimanche la fête de la résurrection... A cette occasion
« furent tenus plusieurs conciles.... Il y en eut un à Cé-
« sarée en Palestine, où... il fut conclu que la Pâque se-
« rait célébrée le dimanche, et on écrivit une lettre
« synodale qui finissait ainsi : On enverra volontiers
« des copies de notre lettre à toutes les églises, de peur
« qu'on ne nous impute la faute de ceux qui s'engagent
« témérairement dans l'erreur. Nous voulons aussi qu'ils
« sachent que l'église d'Alexandrie célèbre la fête
« le même jour que nous... Le pape Victor assembla
« un concile à Rome sur le même sujet : il y eut aussi
« un concile des évêques de Pont... un concile des
« églises des Gaules, où présida saint Irénée... un grand
« nombre d'autres (conciles) qui tous, d'un accord,
« firent la même ordonnance, que la Pâque devait être
« célébrée le dimanche. Celui qui parut le plus atta-
« ché à célébrer la Pâque le quatorzième jour fut Po-
« lycrate, évêque d'Éphèse. Il assembla les évêques d'A-
« sie à la prière du pape, et marqua la conclusion de
« leur concile dans la lettre qu'il écrivit au pape et à
« l'église romaine en ces termes : Nous célébrons le jour
« de la Pâque inviolablement sans rien ajouter ni di-
« minuer. Car c'est dans l'Asie que se sont endormis
« au Seigneur ces grandes lumières de l'Église, Philippe,
« l'un des douze apôtres, ses trois filles; Jean, qui a
« reposé sur la poitrine du Seigneur, et qui a été pon-
« tife, martyr et docteur... et Polycarpe... et Thraséas...
« Qu'est-il besoin de nommer Sagaris, évêque et martyr,
« et le bienheureux Papyrius, et l'évêque Meliton, etc.?
« Tous ceux-là ont célébré la Pâque le quatorzième
« jour de la lune, suivant l'Évangile, sans s'écarter,
« mais observant la règle de la foi. Et moi Polycrate,

« le dernier de vous tous, j'observe la tradition de mes « pères... Ils ont tous célébré le jour de Pâques dans le « temps où les Juifs purgeaient le levain. Moi donc, qui « ai vécu au Seigneur soixante-cinq ans..., je ne suis « point troublé de ce qu'on nous propose pour nous faire « peur; car ceux qui étaient plus grands que moi ont « dit : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Je « pourrais mettre ici les noms des évêques présents, que « j'ai convoqués à votre prière. Si j'écrivais leurs noms, « vous verriez leur grande multitude, et que, connais-« sant ma petitesse, ils n'ont pas laissé d'approuver cette « lettre; sachant que je ne porte pas en vain ces che-« veux blancs, mais que je me suis toujours conduit « selon J. C. »

« Le pape Victor, voyant cette résistance, voulut re-« trancher de la communion les églises de toute l'Asie « et des environs, comme tenant une doctrine particu-« lière, et les nota par ses lettres, déclarant absolument « excommuniés tous les frères de ces quartiers-là. « Mais les autres évêques n'approuvèrent pas tous cette « conduite et l'exhortèrent fortement à conserver la « paix et la charité. Plusieurs lui en écrivirent, entre « autres saint Irénée, au nom des frères qu'il gouvernait « en Gaule. Malgré l'excommunication prononcée par « Victor, les églises de l'Asie Mineure, de Syrie et de « Mésopotamie demeurèrent dans leur pratique (jus-« qu'en 325). »

« Constantin, en devenant maître de l'Orient en 323, « apprit avec douleur cette diversité d'usages sur la « fête de Pâques, qui véritablement ne rompait pas la « communion, mais troublait néanmoins la joie de cette « grande solennité.... C'est pourquoi il chargea *le grand*

« Osius de travailler à apaiser ce trouble dans la Syrie.
« Osius n'en put venir à bout, pas plus que de l'héré-
« sie d'Arius. Il fallut rassembler le concile de Nicée
« pour l'une et l'autre dispute. Ce fut là (que) cette ques-
« tion fut enfin terminée. Car le concile ordonna que
« toute l'Église célébrerait la Pâque en un même jour,
« suivant la coutume de Rome, de l'Égypte et de la plu-
« part des autres pays. Toute l'Église (moins la Méso-
« potamie) se trouva uniforme par cette définition, car
« les Syriens y obéirent ; et le concile d'Antioche, con-
« firmant celui de Nicée, déposa, par son premier ca-
« non, les ecclésiastiques qui célébreraient la Pâque
« avec les Juifs. Toute l'Église s'étant donc réunie
« dans la pratique de faire la Pâque le dimanche, s'il y
« eut encore quelques particuliers qui refusèrent de se
« soumettre à cette autorité, ils furent traités d'héréti-
« ques sous le nom de quartodécimans ou observateurs
« du 14 de la lune. » Tels sont les récits et les expres-
sions de Fleury et de Pluquet.

Le concile de Nicée, qui, ainsi que nous l'avons dit, croyait l'équinoxe du printemps invariablement fixé au 21 mars, régla que la Pâque serait célébrée le premier dimanche après la pleine lune qui suivrait de plus près ce jour-là : en sorte que, selon la position de la pleine lune et du dimanche après le 21 mars, la solennité pascale peut changer de place depuis le 22 de ce mois jusqu'au 25 avril. Cette mobilité s'étend à plusieurs des fêtes qui précèdent, comme à plusieurs de celles qui suivent ; d'une part, aux six dimanches de carême et aux trois précédents, nommés Quinquagésime, Sexagésime et Septuagésime; de l'autre, aux Rogations, à l'Ascension, à la Pentecôte, à la Trinité et au jeudi qui

suit immédiatement cette dernière, et qui, depuis le treizième siècle, est devenu une grande fête. Il y a aussi plus ou moins de dimanches, soit après l'Épiphanie, soit après la Pentecôte, selon que Pâques s'éloigne ou s'approche du 22 mars ou du 25 avril. Tous ces points de nos calendriers varient perpétuellement d'une année à l'autre; et les chronologistes ont besoin de calculs et de tableaux pour les bien reconnaître, pour les appliquer exactement dans tout le cours des annales moyennes et modernes; car les fêtes y servent souvent de dates. Il n'y a point d'embarras quand elles sont fixes, comme la Circoncision, l'Épiphanie, plusieurs fêtes de la sainte Vierge et en général celles des saints; mais les fêtes mobiles dont je viens de parler exigent plus d'attention. Je n'entrerai dans aucun autre détail sur la distribution de ces deux genres de solennités : il serait superflu de s'arrêter à des notions universellement répandues et que les usages de la vie rendent familières. Nous pouvons observer seulement que les fêtes de Noël et de saint Jean l'évangéliste suivent de près le solstice d'hiver; que l'Annonciation avoisine l'équinoxe du printemps, et que la Pâque tend à s'en rapprocher; que la saint Jean-Baptiste est peu éloignée du solstice d'été, et que les fêtes mobiles qui suivent la Pencôte n'en sont pas non plus très-distantes. Quant à l'équinoxe d'automne, il n'est guère marqué que par celui des Quatre-Temps qui tombe en septembre : les trois autres s'appliquent plus ou moins exactement à l'ouverture des trois autres saisons. Blondel, auteur très-religieux d'un traité du calendrier, a fait toutes ces remarques et en a ajouté plusieurs autres : par exemple, que l'Assomption de Marie a été placée au milieu du mois où le

soleil parcourait le signe de la Vierge; que saint Mathias ayant été admis au nombre des apôtres par une sorte d'intercalation et en remplacement de Judas, sa fête a été mise au jour de février où se fait l'intercalation dans les années bissextiles. D'autres ont porté beaucoup plus loin le rapprochement des fêtes chrétiennes, soit avec le cours de l'année tropique, soit avec les calendriers des Juifs et des autres peuples. Mais il nous suffit d'avoir exposé ce qu'est devenue, depuis 325 et en vertu d'un décret du concile de Nicée, l'année ecclésiastique et, par suite, l'année civile de presque tous les peuples européens.

Pour distinguer les temps et saisir les dates dans les histoires des premiers siècles de l'Église et dans les chroniques du moyen âge, on a besoin de trois sortes de renseignements, dont il serait impossible de charger sa mémoire, mais dont il est indispensable de prendre une idée générale, afin de les puiser, quand il y a lieu, dans les tables et les livres où ils ont été recueillis. D'abord, les noms des saints employés comme dates sont au nombre de près de douze cents, parce que, selon les temps et les lieux, plusieurs saints ont été révérés à la fois le même jour. Il en est quelques-uns qui se reproduisent plus d'une fois dans le calendrier, savoir, aux jours de leur mort et de la découverte ou de la translation de leurs reliques. Les Bénédictins en ont rédigé un catalogue alphabétique, où ils ont marqué, non-seulement le jour consacré à la mémoire de chacun de ces saints personnages, mais encore, autant qu'il a été possible, l'époque où ils se sont distingués, l'année et le jour de leur mort. Malgré l'étendue de ce catalogue, les rédacteurs déclarent qu'ils n'ont point entrepris d'y faire entrer tous

les saints dont le culte est local, particulier à certaines églises; cela, disent-ils, irait à l'infini : ils se sont restreints au dénombrement de ceux qui ont le plus de célébrité, ou dont les noms se rencontrent plus fréquemment pour tenir lieu de dates dans les histoires et dans les monuments. Or, c'est en se renfermant dans cette classe qu'ils ont formé une liste d'environ douze cents noms.

En second lieu, on a souvent employé pour dates certaines particularités liturgiques, par exemple, les premiers mots des prières récitées ou chantées en certains jours, et surtout ceux qui servent de commencement ou d'introït aux messes. Une expression de ce genre s'est introduite dans notre langage familier; et tout le monde sait que *Quasimodo* est le premier dimanche après Pâques. Mais ce qu'on ne sait pas autant, c'est que *Dum clamarem* désigne de la même manière, dans les chroniques, le dixième dimanche après la Pentecôte; et l'on aurait encore plus de peine à reconnaître dans *Memento meï* le quatrième dimanche de l'Avent, attendu que ces mots n'y sont plus, comme autrefois, ceux de l'introït. Voici un exemple d'une difficulté plus grave, d'une date véritablement énigmatique : une chronique de Normandie porte que le jeune Henri II, roi d'Angleterre, fut couronné *dominica qua cantatur Deus omnium*, le dimanche où l'on chante *Deus omnium*. Ces deux mots, n'étant ceux d'aucun introït, ont fort embarrassé les chronologistes. A la fin, ils ont découvert que c'était le commencement du second répons des matines du troisième dimanche après la Pentecôte; et ils en concluaient que le couronnement de Henri le Jeune avait eu lieu ce troisième dimanche, 13 juin 1170; mais

en y regardant de plus près, ils se sont aperçus que ce même répons, *Deus omnium,* se répétait le quatrième dimanche après la Pentecôte et en deux ou trois dimanches suivants. Dès lors, il a fallu tenir cette indication pour nulle ou comme fixant seulement des limites, savoir, le 13 juin et la fin de juillet, et recourir à d'autres renseignements pour obtenir le jour précis, qui s'est trouvé être le 20 juin, quatrième dimanche.

Les Bénédictins, en même temps qu'ils ont éclairci toutes les expressions chronologiques de cette espèce, ont expliqué celles qui forment une troisième et dernière classe, et qui retracent certains usages ecclésiastiques ou civils, tout à fait abolis ou fort peu connus. Il nous importe de prendre une idée, non de toutes ces anciennes expressions, mais du moins des principales, et de les distribuer dans le cours de l'année.

Le mois de janvier est souvent désigné dans les chroniques par *mensis undecimus, onzième mois.* C'était, comme nous l'avons déjà remarqué, le rang qu'il avait jadis occupé même à Rome, celui qu'il tenait encore au moyen âge dans plusieurs calendriers. Alors *décembre* était un terme propre, le nom naturel du dixième mois. Le premier jour de janvier, aujourd'hui appelé Circoncision, a été plusieurs fois indiqué par le nom de Fête des fous, quoique en général les farces grossières que ce nom rappelle durassent depuis Noël jusqu'à l'Épiphanie. On les a comparées aux Saturnales romaines, qui tombaient aussi en décembre; et du Tilliot, qui a publié des mémoires curieux sur la fête des fous, pense que pour retrouver dans l'antiquité le modèle ou l'équivalent de tant de sottises, d'obscénités, de licence, il ne suffit pas des Saturnales, qu'il faut y

joindre les Lupercales et les circonstances les plus indécentes de quelques autres fêtes. Je ne sais pas si alors même, celles des fous, telles qu'on les célébrait au moyen âge, ne l'emporteraient point encore en ineptie et en impiété. Nous n'avons point à considérer ici le tableau de ces bouffonneries grossières : on élisait un évêque, un pape des fous (*unum papam fatuorum*). Des rôles platement ridicules étaient joués dans les églises et dans les processions par les diacres et les sous-diacres : le nom de ces derniers est quelquefois appliqué particulièrement au 1er janvier, *dies* ou *festum subdiaconorum*. Mais du Cange fait observer le calembour auquel donna lieu le mot de la langue vulgaire, *sous-diacres;* on l'interprétait comme *saturi* ou *ebrii diaconi,* les diacres *soûs,* c'est-à-dire ivres. Du reste, ces désordres sont fort anciens; ils remontent au moins au temps de saint Augustin, qui les condamnait sévèrement; un concile de Tolède, en 633, essaya vainement de les extirper en Espagne : ils s'introduisirent même dans l'Église grecque; ils y furent approuvés et recommandés par Théophilacte, patriarche de Constantinople au dixième siècle. Il se rencontra bien, de temps en temps, dans le cours du moyen âge, quelques hommes judicieux qui réclamèrent contre ces scandales; mais de plus graves personnages s'en déclaraient les protecteurs, accusant d'inexpérience et d'irréligion ceux qui ne sentaient pas la sagesse de ces vieux usages. Encore à la fin du quinzième siècle, des docteurs en théologie soutenaient que la fête des fous n'était pas moins agréable à Dieu que toutes les autres, et qu'elle avait sur plusieurs l'avantage d'être plus ancienne. Les hommes d'État ne manquaient

pas d'ajouter qu'il faut au peuple des amusements grossiers et des superstitions puériles; ce qui voulait dire en dernière analyse qu'il fallait aux oppresseurs un peuple frivole et superstitieux. A la fin pourtant, car la sottise même a un terme, on abolit ces parades liturgiques; et depuis l'année 1500, le 1er janvier n'est plus appelé le jour des fous, quoiqu'il se consume encore en formalités ou cérémonies assez peu raisonnables. Mais, durant tout le seizième siècle et les trente premières années du dix-septième, on a tenté presque partout de rétablir la fête des fous proprement dite. La preuve en est dans les canons de conciles, dans les statuts synodaux, dans les arrêts de parlements, qui continuent ou recommencent à l'interdire jusqu'en 1636. Il en subsistait donc sous Louis XIII beaucoup plus de vestiges qu'il ne nous en est resté.

L'Épiphanie, ou le jour des rois, avait été appelée chez les Grecs *Theophania* (*manifestation de Dieu*); et ce nom grec, défiguré en Occident, y devint *Théophanie*, *Tiephagne* et enfin *Tiphaigne*. Il convient de noter ce dernier mot, parce qu'il est fréquemment employé comme date dans les chroniques, où ce même jour, 6 janvier, porte aussi quelques autres noms, mais plus immédiatement intelligibles. *Festum asinorum* désigne quelquefois le 14 janvier. Cependant la fête des ânes ou de l'âne s'entremêlait à celle des fous, et se pratiquait selon les temps et les lieux, en divers jours de janvier et de décembre. On avait composé, en l'honneur de l'âne, des hymnes ou proses en latin et en langage vulgaire. Ces pièces ont été plusieurs fois publiées, avec tous les détails de cet étrange article de la liturgie du moyen âge. Un âne était in-

troduit dans les églises; il figurait dans les processions; il y paraissait environné d'acteurs qui représentaient des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, et même aussi quelques personnages profanes, comme la Sibylle, Virgile et l'empereur Auguste. Il ne fallait pas moins d'inepties publiques pour retenir la multitude sous le joug pesant qu'on lui avait imposé. Au surplus, il s'était établi, chez nos aïeux, un bien plus grand nombre de cérémonies bizarres; mais nous ne devons nous arrêter qu'à celles qui ont pris des places dans le calendrier, et servi d'indications chronologiques.

Quand les chroniques ou les chartes disent *mensis duodecimus*, *douzième mois*, c'est février qu'elles désignent; février, qui fut autrefois le dernier mois chez les Romains, et qui l'est redevenu, depuis l'an 476 jusqu'en 1580, dans plusieurs pays de l'Europe. Il est aussi appelé *mensis purgatorius*, soit à cause des antiques purifications qu'exprimaient les mots mêmes *februare*, *februarius*, soit à raison de la Purification de la sainte Vierge, qui est célébrée le 2 de ce mois. Ce jour a beaucoup d'autres noms, mais qui tous reproduisent ou traduisent ceux de Purification ou de Chandeleur, ou de Présentation. Le plus difficile à comprendre serait Hypapantie ou Hypante, du mot grec ὑπάντη, *rencontre* : ce qui se rapporte, du moins on le croit ainsi, à ce que plusieurs saints personnages se rencontrèrent dans le temple où l'enfant Jésus fut présenté. La fête de la sainte Vierge qui tombe le 25 mars a aussi diverses dénominations, entre lesquelles je ne citerai que Notre-Dame chassemars, et *festum campanarum*, *fête des cloches*, apparemment parce

qu'on les sonnait un peu plus qu'à l'ordinaire en ce jour-là, qui ouvrait l'année civile de certaines provinces. Joinville est l'un des historiens qui ont employé l'expression de jour des Croix noires, pour désigner le 25 avril, appelé aussi *litaniæ*, à cause des litanies que l'on chantait à la procession de saint Marc, où l'on portait des croix noires. Les fêtes mobiles qui arrivent en ces mois de février, mars et avril, se déguisent pareillement sous des noms dont quelques-uns ne nous sont plus familiers. A la vérité, il est aisé de reconnaître le dernier jour du Carnaval dans les mots *dies carnivora*, *carnem relinquens*, *carnicapium*, *caremprenium*, *carementranum;* le mercredi des Cendres, dans *caput jejunii;* et les premiers jours du Carême, dans *carniprivium*. Mais les termes *Bohordicum*, *Bohourdi*, premier ou second *Béhourdi*, ou *Béhourt*, ont besoin d'explications; ils indiquent le premier et le second dimanche de carême, et rappellent des joutes ou combats avec des cannes, avec de longs bâtons non ferrés qu'on nommait *bordes* ou *bourdes*. Cet exercice, qui se pratiquait ce jour-là, s'appelait dans notre langage ancien, *Behourder*, *Behorder*, *Border*, et en italien *Bagordare*. Le premier de ces dimanches est aussi désigné par *dies Bordarum*, *Burarum*, *Brandonum*, ou *Focorum*, à raison des brandons, flambeaux ou torches allumées que les pénitents tenaient en main. L'examen des catéchumènes s'étant fait jadis dans le cours de la troisième et de la quatrième semaine de carême, ces journées ont pris dans les chroniques le nom de jours du *scrutin;* et le mercredi de la quatrième semaine, celui de *feria magni scrutinii*, parce que c'était le jour du dernier examen

et du scrutin définitif. Le dimanche de la Passion est quelquefois nommé *Judica*, premier mot de son introït, quelquefois *Mediana*, ou bien *repus* ou *reprus*, altération de *repositus;* les images des saints y étaient *repositæ*, c'est-à-dire renfermées ou couvertes. *Brancheria* ou *Brancheries* indique le dimanche des Rameaux, nommé aussi *capitilavium*, le *lave-chef*, parce qu'on y préludait au baptême des catéchumènes. Le *verdi aoré* est le vendredi saint ou *adoré*. Quant aux synonymes du mot Pâques et aux acceptions diverses que lui donnent les adjectifs qu'on y joint, une légère attention suffit toujours pour les comprendre, et il serait superflu de les expliquer. Il n'y a non plus aucune difficulté à traduire *Litanies* par *Rogations;* c'est la valeur du mot grec λιτανεία; mais il est à propos de savoir que les processions de ces jours-là n'ayant été instituées qu'après celle de la Saint-Marc, celle-ci est toujours qualifiée par les chroniqueurs *litania major* ou *romana*, tandis que les autres, quoique plus solennelles, plus usitées, plus connues, sont dénommées *litaniæ minores* ou *gallicanæ*. Il y a des chroniqueurs qui ne comptent les dimanches après Pâques qu'à la suite de *Quasimodo* ou du *Pascha clausum*, en sorte qu'ils appellent premier celui que nous nommons le second, second le troisième, troisième le quatrième, etc. L'intervalle entre l'Ascension et la Pentecôte a été nommé octave de dix jours ou *décaméron*. On pourrait être encore embarrassé par l'expression *dominica duplex :* c'est la Trinité, qui est en même temps le premier dimanche après la Pentecôte, et qu'on trouve qualifiée aussi le roi des dimanches.

On lit dans des chartes, *lou premier jour de somestras*.

Il est question dans quelques-unes de sauf-conduits accordés en *soumestras*. Les rapprochements prouvent qu'il s'agit du mois de juin; mais on n'a pu rendre aucune raison claire et satisfaisante du choix et de la composition de ce mot. Nous remarquerons en juin la foire de Saint-Denys, appelée *Indictum*, mot qui a été traduit par *Lendict, Landi, le Landit*. Elle avait été fixée par Charles le Chauve au second mercredi de ce mois : *nundinas Indicti in secunda quarta feria junii fieri instituit*. Cette fête est devenue fameuse dans l'université de Paris. Étienne Pasquier, en parlant de la dignité du recteur, s'exprime en ces termes : « Et qui « est le comble de sa grandeur, c'est que le Lendy, tenu « en la ville de Sainct-Denys, composé d'une infinité « de marchands forains, ne s'ouvre qu'il n'ait esté « beny par le recteur, le lendemain du jour et feste « de sainct Barnabé; ouvrage vrayement digne d'un « evesque, auquel lieu il s'achemine en parade, suivy « des quatre procureurs et d'une infinité de maistres « ès arts; tous de cheval; et après avoir fourny à son « devoir, il est gratifié par les marchands d'un hono-« raire de cent escus. » *Lendict* sert souvent de dates, non-seulement pour ce jour même, mais pour ceux qui le précèdent ou le suivent : quatrième ou cinquième jour avant ou après le Lendict.

Il y a des récits et des monuments historiques où juillet est nommé *seval* ou bien *fénal, mensis fenalis, mois des foins;* et août, *mois des messons* ou *moissons*. Du reste, aucun des jours de ces deux mois n'a reçu de dénominations difficiles à comprendre. On devinerait facilement que *sanctus Petrus in gula Augusti*, ou *saint Pierre Angoul-Aoûl* est la fête de saint Pierre

aux liens, fixée au premier jour, ou à l'embouchure, à la *gueule* d'août. La Nativité de la Vierge, au 8 septembre, a été nommée *Notre Dame l'Angevine*, apparemment parce que cette fête se célébrait particulièrement en Anjou. En octobre, quelquefois écrit *ottembre,* on date des vendanges, qui correspondent aux fêtes des saints Sergius et Bacchus le 7; des saints Denys, Rustique et Éleuthère, le 9; et aux jours suivants, c'est-à-dire à toute l'octave, ou comme on disait au moyen âge, à toute la *witave* ou *witive*. *Martror* signifie la Toussaint (1er novembre), sans doute parce que cette fête n'était originairement consacrée qu'aux martyrs; en décembre enfin, le 17, et les six jours qui suivent, sont compris sous la dénomination d'Oléries, à raison des prières commençant par *O* qui se chantent à cette époque. Entre les divers noms de la fête de Noël, le plus extraordinaire est celui de Calènes : l'étymologie n'en est pas bien connue; car il n'aurait ici aucun rapport avec *Calendes*. Les douze jours entre Noël et l'Épiphanie ont été réunis sous le titre de Dodécaméron; et ce sont ceux qui étaient particulièrement remplis par des cérémonies burlesques.

C'est dans l'interprétation de ces mots et de plusieurs autres du même genre que consiste, en grande partie, la connaissance des calendriers du moyen âge. Car, si nous exceptons quelques usages ridicules, qui ont été abolis, et les diverses manières de commencer l'année, la distribution générale des fêtes était à peu près telle qu'elle nous est restée. Le nombre des jours où l'on ne travaillait pas s'élevait, en y comprenant les cinquante-deux dimanches, à quatre-vingt-dix jours ou à un quart de l'année. Nous ne saurions le déterminer avec plus de préci-

sion, parce qu'il a varié selon les lieux et les temps. En tout cas, il était beaucoup moindre que dans l'ancienne Rome; cependant au seizième siècle, on le trouva trop considérable, et incompatible avec l'activité que prenait l'industrie. On en sollicita vivement la réduction; c'était l'une des réformes que demandaient les nouvelles sectes, et qu'elles établirent, en effet, dans les lieux où elles triomphèrent. Presque toutes ces fêtes se maintinrent dans l'Église romaine jusqu'en 1700; mais on doit aux papes du dix-huitième siècle la justice de dire qu'entraînés par les progrès que l'économie publique commençait à faire, ils ont consenti à en supprimer un assez grand nombre en divers diocèses d'Italie. Au commencement du dix-neuvième siècle, elles furent réduites en France à moins de soixante, savoir aux dimanches et à quelques autres solennités, parmi lesquelles encore il y en a trois ou quatre qui peuvent tomber au dimanche. Cette limite a beaucoup simplifié le calendrier public, en rejetant parmi les observances particulières la plupart des détails qui le composaient. On a compris que le travail était l'unique source de la richesse nationale, de la prospérité domestique, des bonnes mœurs et de la liberté; que, ni les habitudes et les besoins de la vie, ni les préceptes de la religion n'exigent qu'il soit interrompu en plus de soixante jours, et que le sacrifice d'un troisième mois ne serait qu'un très-grand dommage.

Toutefois, il en faut convenir, l'annuaire, en se simplifiant ainsi, devient monotone et peu poétique : il ne présente plus que la période hebdomadaire, roulant à travers douze mois, et n'amenant, sauf quatre ou cinq exceptions, que des fêtes dominicales. Il y a loin de là à cette

mythologie astronomique qui remplissait de tant de détails les calendriers des Égyptiens, des Grecs et des Romains. Mais, avant même qu'on fût parvenu à cette simplicité, La Harpe semblait croire que nos annuaires modernes ne pouvaient fournir, comme celui de Rome, la matière d'un poëme. Les *Saisons* de Saint-Lambert ont réellement un tout autre sujet; c'est un tissu brillant de descriptions et d'observations philosophiques, mais qui n'embrasse point, à beaucoup près, la succession des usages publics dans le cours des douze mois; c'est une peinture de l'année naturelle, bien plus que de l'année civile. Lemierre, dans ses *Fastes*, a voulu suivre, en effet, le plan d'Ovide; mais il n'a fait, si nous en croyons La Harpe, qu'*une illisible rapsodie*, où, à l'exception de douze vers sur un clair de lune, que j'ai eu occasion de vous citer et qu'*on est*, dit La Harpe, *étonné et même fâché de trouver là*, tout le reste n'est qu'*un fatras sans plan, sans liaison, sans objet, sans imagination quelconque*. Il y a tant d'amertume et de dureté dans cette critique, qu'on est *fâché* qu'elle ne soit pas tout à fait injuste. Il est inexact de dire que Lemierre ne s'est tracé aucun plan; sous le titre de *fastes*, il veut, dit-il, essayer sur l'année française ce que le poëte latin exécuta sur l'année romaine :

> Il chante des Français les jeux et les travaux,
> Les jours que son pays du nom de fête honore...
> Et, parcourant l'année en ses divers tableaux...
> Il montrera nos mœurs dans ce champ circulaire
> Que forme par son tour l'astre qui nous éclaire.

Cette exposition peu séduisante indiquait un plan qui n'a pas été plus heureusement rempli. Lemierre ne s'en était point dissimulé les difficultés. Je sentais,

dit-il, combien l'emploi de la mythologie jetait d'agrément sur la description des usages de Rome. Ovide avait à rapporter les origines piquantes des fêtes de son temps : les origines de nos usages, ou sont perdues ou n'ont pas, à beaucoup près, le même attrait. A vrai dire, c'est bien ce qu'on est tenté d'en penser en lisant l'ouvrage de Lemierre; mais il reste à savoir si, étendue aux usages religieux, civils, domestiques, industriels, agricoles, enrichie de traits historiques choisis avec discernement, la description de l'année, tant du moyen âge que des siècles modernes, ne pourrait pas prendre, entre des mains plus habiles, un caractère véritablement poétique, et acquérir au moins le genre d'intérêt qui naît de la variété des détails, de la sagesse des observations et de l'enchaînement des idées.

La Harpe n'a pas traité avec plus d'indulgence ni d'urbanité les *Mois* de Roucher. Il déclare « qu'ils sont « écrits dans un goût détestable, qu'ils ne sont plus lus « de personne, si ce n'est de la jeunesse métromane; « que l'auteur manque d'esprit, de jugement, d'inven-« tion *quelconque* (comme Lemierre d'imagination « quelconque), de goût, de sensibilité; que l'ouvrage « n'est remarquable que par la dureté baroque d'un « style décousu et à la fois plat et barbare. » En vérité, pour prononcer de telles décisions, pour les exprimer en de pareils termes, il faut avoir conçu une bien haute idée de sa propre autorité. J'ai peine à comprendre comment, alors même qu'on aurait le travers de se croire un juge infaillible, on oserait s'affranchir à ce point de toutes les bienséances du langage. Tel est pourtant devenu quelquefois, depuis La Harpe, le ton de la critique littéraire; cet écrivain a laissé de meilleurs exem-

ples, mais on ne les a pas si bien imités. Ce qui l'indisposait si vivement contre les *Mois* de Roucher, c'est qu'il croyait y reconnaître des idées philosophiques. Par exemple, il ne pouvait pardonner à ce poëte d'avoir, dans le chant du mois d'août, parlé de la Saint-Barthélemy. Ce n'était pas le lieu, dit-il, *non erat hìc locus;* comme si le nom et le cours de ce mois ne rappelait pas naturellement cet instructif souvenir! Roucher y était conduit par son sujet même, tout aussi bien qu'à la description patriotique et religieuse qu'il fait ensuite de la fête nationale de saint Louis. Trop fidèle à d'honorables maximes pour ne pas réprouver les désordres commis au nom de la liberté, Roucher a péri victime des fureurs de 1794, et ses malheurs ont d'autant moins désarmé le zèle colérique de La Harpe, que celui-ci, avant de déclamer contre la philosophie du dernier siècle, avait employé vingt ans de sa vie à censurer et régenter avec la même aigreur ceux qui s'en déclaraient les adversaires. Du reste, il ne nous appartiendrait pas d'apprécier le mérite littéraire des *Mois* de Roucher, qui ont jadis obtenu d'honorables suffrages. Nous devons nous borner à dire que l'année naturelle y est décrite, que l'année mythologique y est indiquée, mais que les détails relatifs à l'année civile sont en trop petit nombre dans ce poëme, et ne sont ni complets, ni toujours exacts, dans les notes qui l'accompagnent.

Nous avons considéré comme un seul et même calendrier, tous ceux des peuples chrétiens depuis l'ère vulgaire. Les distinctions qu'il y aurait lieu de faire, à cet égard, entre les divers pays et les divers siècles, entraîneraient des détails sans nombre, dont la plupart

ne sont pas d'un très-grand usage en chronologie : j'ai choisi ceux qui peuvent le plus servir à la vérification des dates. Mais il importe, pour l'intelligence de l'histoire orientale, d'avoir au moins une idée générale de l'annuaire mahométan. Il est composé de douze mois lunaires, donnant ensemble trois cent cinquante-quatre jours et quelquefois trois cent cinquante-cinq. D'où il suit d'abord, comme nous l'avons remarqué dans l'une de nos précédentes séances, qu'il ne peut exister aucune correspondance fixe entre cette année et la nôtre. Treize mille cent quarante-six jours, qui ne font pour nous que trente-six ans, en font trente-sept et même un peu plus pour les Turcs. Le premier jour de leur première année fut le 15 ou le 16 juillet de notre an 622 ; je dis 15 ou 16, parce qu'il y a partage d'opinions sur ce point, ainsi que je l'ai exposé en parlant de l'Hégire ou ère mahométane. Mais leur an 10 commence le 9 avril de notre an 631 ; leur an 100, le 3 août 718 ; leur an 1000, le 19 octobre 1581. Pour s'y retrouver, il faut se servir de tables, ou calculer d'après cette donnée que tandis que nos années sont de trois cent soixante-cinq jours et une fois sur quatre de trois cent soixante-six, les leurs sont, sur trente-six, treize fois de trois cent cinquante-cinq jours et vingt-trois fois de trois cent cinquante-quatre. La plupart de leurs fêtes ne sauraient nous servir de renseignements chronologiques, puisqu'elles doivent être toutes mobiles dans notre propre calendrier. Cependant, ils ont quelques observances religieuses qui demeurent attachées à certaines saisons ou parties de l'année tropique, et qui les obligent de recourir à des tables réglées sur le cours du soleil ; mais il n'en résulte qu'un embarras

de plus dans le débrouillement de leur système annuel. Outre les calendriers solaires qu'ils ont besoin de consulter et d'adapter au leur, ils distinguent de leur Takwim, ou almanach lunaire de chaque année courante, le Rusname ou Rouz-nameh, espèce d'almanach perpétuel pour une période plus ou moins longue. MM. Navoni et Ideler ont donné des notices de ces manuels dans le tome IV des *Mines de l'Orient*, et dans les Mémoires de l'académie de Berlin; mais il s'en faut que ces renseignements soient assez précis, et que le Rusname suffise pour traduire les dates de l'Hégire en dates de notre ère vulgaire : le P. Morin et d'autres auteurs y ont souvent trouvé un ou deux jours de mécompte. On suppose que les mois doivent être alternativement de trente et de vingt-neuf jours; mais, dans l'usage, cela n'est pas toujours observé, et il s'en faut aussi que le nombre et le lieu des années de trois cent cinquante-cinq jours soit invariable, soit dans le cycle de trente-six ans, soit dans celui de trente, soit dans le cycle bien moins exact de huit, dont les Turcs font usage pour construire leur Rusname. Le premier jour de chaque mois devrait être déterminé par l'apparition de la nouvelle lune; il arrive, au contraire, assez souvent, comme l'observe M. Navoni, que le mois commence lorsque la nouvelle lune ne peut être encore aperçue, ou bien qu'il ne s'ouvre que lorsque le croissant a déjà deux ou trois jours. Il n'y a que deux néoménies que les Musulmans s'attachent à reconnaître avec exactitude : celle de Ramasan, avec laquelle doit commencer le jeûne, et celle de Showal, qui doit régler et la fin de ce jeûne et la célébration du Baïram, sorte de fête pascale. Encore s'est-il élevé une dispute entre les sectes musulmanes sur la manière

de déterminer ces deux néoménies. Les Fatimites réglaient l'ouverture et la clôture du jeûne par des calculs astronomiques établis d'avance, tandis que les sectes orthodoxes les fixaient par l'apparition réelle et l'observation visuelle du croissant. Encore aujourd'hui les Turcs n'ont aucun égard à l'almanach rédigé par le Munedschim Baschi, ou astronome en chef: trois ou quatre jours avant le Ramasan, ils font observer l'apparition de la lune nouvelle par des hommes postés sur les hauteurs dans le voisinage des grandes villes; et les résultats souvent inexacts de ces observations grossières sont consignés dans des procès-verbeaux d'après lesquels le Stamboul-effendisi, ministre ou préfet de police de Constantinople, fixe l'ouverture ou la fin du jeûne quelquefois un peu trop tôt ou un peu trop tard. L'an de l'Hégire 1152 (1739 de notre ère), le Ramasan ayant commencé un mercredi, et ce mois devant avoir trente jours, on s'attendait à célébrer le Baïram un vendredi; mais la nouvelle lune ayant été observée dès le mardi à Khassacoï, un acte authentique en avait été rédigé et envoyé en toute diligence à Andrinople, et de là expédié à Constantinople, où il arriva le jeudi matin. On se hâta de le viser, de l'enregistrer; et le canon ayant annoncé cette nouvelle, les grands de l'empire furent avertis de se rendre au palais pour y complimenter le sultan, selon l'usage, et l'accompagner à la mosquée : toutefois, comme l'heure de midi approchait et que la prière ne pouvait pas être différée au delà de cette heure, l'audience et les compliments furent, pour cette fois, et sans tirer à conséquence, remis après la cérémonie religieuse. La relation ajoute qu'en certains lieux, où la nouvelle ne parvint que l'après-midi, le Baïram fut

renvoyé au lendemain. Ce récit et plusieurs faits du même genre montrent, d'une part, jusqu'à quel point l'art de connaître les temps est retardé chez cette nation; de l'autre, combien peu de fond l'on doit faire sur les dates musulmanes, combien y sont incertains les commencements de mois et d'année. Si les Turcs, dit M. Navoni, n'avaient que des années communes de trois cent cinquante-quatre jours, ou si, à l'égard de celles de trois cent cinquante-cinq, ils suivaient l'ordre fixé par le cycle de trente ans, on pourrait établir une correspondance entre leurs années et les nôtres. Mais ils ne font aucune attention particulière au premier jour de leur mois muharrem; leurs almanachs commencent du jour (bien ou mal connu) de l'équinoxe du printemps, quel que soit le lieu de ce jour dans l'année lunaire : les lunaisons que nous croirions être de trente jours se trouvent de vingt-neuf, et celles qui nous sembleraient devoir être bornées à vingt-neuf, sont de trente; il y en a quelquefois deux ou même trois de suite qui sont de trente jours, ou de vingt-neuf, suivant que les prétendues apparitions de nouvelles lunes ont semblé l'exiger; et ce sont ces observations grossières qui font que les années lunaires sont de trois cent cinquante-quatre ou de trois cent cinquante-cinq jours, sans aucun ordre constant et préétabli. Après tant d'irrégularités, peut-on se flatter que le commencement de leurs années puisse être d'accord avec les tables chronologiques?

Le Rusname, ou calendrier perpétuel, ne manque pas d'indiquer les jours malheureux où l'on doit s'abstenir de rien entreprendre; tels sont le 3 et le 7 muharrem; le 2 et le 21 safar, etc. Les autres tables

ou colonnes de ce calendrier indiquent des rapports entre l'année lunaire et l'année solaire; l'instant du coucher du soleil en chaque saison, instant qui sert de commencement à la journée; et le cours de la période hebdomadaire, où le jour solennel, pour les Turcs, est celui qui correspond à notre vendredi. L'un des points les plus compliqués est de prévoir par quel jour de la semaine chaque mois devra s'ouvrir, dans le cours d'un certain nombre d'années; et l'on peut dire même que cette détermination est impossible ou chimérique, s'il est vrai qu'il n'y ait rien de constant dans la manière d'entremêler les mois de vingt-neuf et de trente jours, les années de trois cent cinquante-quatre et de trois cent cinquante-cinq. Ce qui atteste l'imperfection de tous ces genres de calculs chez les musulmans, c'est que leurs Takwim, ou almanachs des années courantes, sont souvent en désaccord avec leur Rusname, ou almanach perpétuel : M. Ideler remarque jusqu'à cinq écarts ou différences, relativement au commencement des mois, entre le Rusname et le Takwim de l'an 1224 de l'Hégire, 1809 de notre ère. En pareil cas, suivant quel calendrier les Turcs datent-ils leurs récits et leurs actes? Est-ce d'après le Rusname, ou d'après le Takwim? S'ils emploient indifféremment l'une ou l'autre manière, ainsi que M. Ideler les en soupçonne, nous devons conclure avec lui qu'ils sont encore au plus bas degré de la civilisation. Partout l'annuaire d'un peuple, la méthode qu'il suit pour calculer les temps, donne la mesure de ses progrès et de ses lumières.

J'ai achevé d'exposer comment les hommes ont rattaché à la division des temps leurs croyances et leurs

usages, comment ils ont observé ou institué des signes propres à mesurer des intervalles dans la durée. Déjà les éléments naturels du système chronologique se sont placés sous nos yeux ; nous en avons aperçu les combinaisons les plus simples et les plus complexes; nous nous sommes préparés à saisir dans l'histoire les renseignements relatifs aux petites et aux grandes parties du temps. Nous n'avons même que trop entrevu les difficultés que nous y devons rencontrer, la diversité des vocabulaires dont se serviront les historiens, quand ils énonceront des dates, et les différentes espèces de recherches auxquelles nous aurons besoin de nous livrer pour les rendre précises et comparables. Dans tous les genres de connaissances, il y a un fond d'idées primitives et communes à tous les peuples, parce qu'elles leur sont suggérées par la nature; mais aussi la précipitation des esprits, l'élan des imaginations, les préjugés, les intérêts, les habitudes, introduisent partout des variantes, et opèrent bientôt une sorte de confusion des langages. En chronologie, comme en bien d'autres sciences, il est indispensable d'avoir une grammaire universelle, qui nous mette en état d'interpréter tant de formules l'une par l'autre; et comme la grammaire n'est jamais, ainsi que l'a observé M. de Tracy, que le développement de la science des idées, il faut analyser le système entier des notions chronologiques, pour savoir comment chaque idée élémentaire a été conçue, exprimée, traduite ou altérée en chaque pays et en chaque siècle. Nous avons parcouru beaucoup de détails arides en eux-mêmes, et qui n'ont aucune valeur quand ils sont isolés; mais il doit résulter de leur rapprochement et de leur ensemble un

tableau fidèle d'une branche importante des connaissances humaines. Cette branche d'ailleurs se rejoint de toutes parts à plusieurs autres : la chronologie technique est le produit d'un grand nombre de sciences et d'arts. Les astronomes et les calculateurs, les historiens et les antiquaires, la poésie, la théologie et la politique y ont à l'envi coopéré; on reconnaît, en la décomposant, la part qui appartient à chacune de ces causes ou de ces influences. Au fond, toute question chronologique se réduit à savoir en quelle position céleste, à quel point précis de l'écliptique se trouvait la terre, ou en apparence le soleil, quand tel fait est arrivé; et, combien de fois cette même position s'est renouvelée depuis ce fait jusqu'au moment où nous nous en occupons. Mais la solution de ce problème exige tant de données qu'il importe de ne négliger aucune de celles qu'il est possible de rassembler.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

CALENDRIER PERPÉTUEL.

Messieurs, ce sont les ères qui donnent immédiatement à chaque année un numéro ou en quelque sorte un nom propre; et si en même temps l'on connaît la place qu'une année occupe dans les cycles, on a toutes les données nécessaires pour tracer le tableau de la succession des jours, des semaines, des mois qui la composent : les tableaux de ce genre s'appellent calendriers. Chaque jour peut y être à la fois désigné par son rang dans le mois civil, dans la lunaison, dans la période hebdomadaire, par le lever héliaque de quelque étoile, par la célébration de quelque fête ou solennité. A ne considérer que les annuaires païens, on trouverait que ces fêtes et les croyances théogoniques qu'elles étaient destinées à perpétuer avaient une origine commune dans les phénomènes célestes. Le soleil et la lune, leurs mouvements, leurs aspects, leurs rapports avec les autres planètes, avec les douze constellations zodiacales, tant supérieures qu'inférieures, et avec les autres groupes d'étoiles de l'un et l'autre hémisphère : tels ont été les premiers types de l'antique mythologie, née en Orient, et transmise par les Égyptiens aux Grecs et aux Romains. Les apothéoses en ont étendu le système, en rattachant aux cieux les souvenirs traditionnels des personnages qui s'étaient rendus fameux sur la terre. Mais ces résultats, auxquels nous a conduits l'examen des calendriers de l'Égypte, d'Athènes et de Rome, ne sauraient être appliqués à ceux

des juifs ni des chrétiens, ni même des mahométans. On a reconnu que les annuaires de ces peuples tenaient à un autre ordre d'idées et de croyances. Nous nous sommes particulièrement occupés, dans notre dernière séance, de l'année chrétienne, et c'est à elle que nous allons immédiatement adapter ce qui nous reste à dire du calendrier perpétuel.

Les circonstances particulières qui résultent, pour une année déterminée, du rang qu'elle occupe dans l'ère et dans les cycles, les indications qui en conséquence la caractérisent, telles que l'emploi ou le non-emploi du jour intercalaire, le cours des lunaisons et des semaines, la manière dont les quantièmes mensuels correspondent aux quantièmes hebdomadaires et lunaires, le lieu de la Pâque et des autres fêtes mobiles : voilà quels sont les éléments du calendrier perpétuel, tableau général tellement disposé qu'étant donné le numéro d'une année quelconque, passée, actuelle ou future, on en peut conclure tous les caractérismes, et sans exception tous les détails depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre. Il ne s'agit que de traduire des formules universelles en chiffres positifs.

On prendrait une fausse idée des calendriers perpétuels, si on les croyait seulement destinés à servir de type pour la rédaction des almanachs à venir : ils sont rétroactivement utiles, ou plutôt nécessaires, à la chronologie, qui, pour l'éclaircissement et la confrontation des dates, a fort souvent besoin du tableau détaillé d'une année. Il faut qu'elle sache lire en des formules générales l'almanach de l'an 1583, par exemple, ou de 1515, ou 1040, ou 810, etc. Il nous est donc

indispensable d'acquérir une connaissance précise de la construction de ce tableau.

Si une année civile n'était jamais composée que de trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six jours, distribués en douze mois égaux suivis de cinq ou six jours épagomènes; si chaque mois n'était divisé qu'en périodes de deux jours, ou de trois, de cinq, de six, de dix et de quinze, seuls nombres entiers qui soient des diviseurs exacts de trente; si les fêtes étaient attachées à des quantièmes fixes de mois, et si l'on ne tenait jamais compte de l'âge de la lune, toutes les années se ressembleraient parfaitement entre elles, à la seule différence d'un sixième épagomène en quelques-unes. Il est évident que, pour les parties d'histoire que régirait un tel système, la chronologie technique se réduirait aux notions les plus simples, surtout si le numérotage toujours direct des années se prenait dans la période scaligérienne, et si d'ailleurs ces années commençaient toutes partout au même point de l'an tropique, c'est-à-dire près du même équinoxe ou du même solstice, par exemple, de celui d'hiver.

Mais s'il doit courir, à travers les trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six jours, une période hebdomadaire qui ne les divise pas exactement; si les cinq ou six jours qui excèdent trois cent soixante sont répartis arbitrairement à la fin des mois, de telle sorte qu'il y ait des mois de trente et un jours, de trente, de vingt-huit et quelquefois de vingt-neuf; et si une partie des plus grandes fêtes se coordonne à une principale solennité qui soit mobile, et dont le lieu, variable dans un espace de trente-cinq jours, dépende à la fois de cir-

constances solaires, lunaires et hebdomadaires, c'est-à-dire d'un équinoxe, d'une pleine lune et d'un dimanche, vous comprenez que de telles conditions doivent compliquer le problème de la construction d'un calendrier perpétuel.

Vous observerez d'abord que, par ces hypothèses, il y a lieu de compter au moins trente-cinq différentes espèces d'années, selon que la Pâque tombera le 22 mars, ou le 23, ou l'un des huit derniers jours de ce mois, ou l'un des 25 premiers jours d'avril; car le nombre des années différentes ne saurait être inférieur au nombre des différentes Pâques : cette fête, une fois placée à un point précis d'une année courante, fixe le lieu des autres fêtes mobiles avant et après elle; et comme elle n'arrive qu'un dimanche, elle donne aussi pour toute l'année l'ordre des semaines. Mais la considération des bissextiles entraîne à doubler ce nombre de trente-cinq, et à le remplacer par soixante-dix. En effet, l'année de trois cent soixante-cinq jours où Pâques est au 22 mars, ne ressemble point en tout à l'année de trois cent soixante-six jours où Pâques tombe au même terme; et une pareille distinction est à faire à l'égard des Pâques du 23 mars, du 24, etc., jusqu'au 25 avril. Prenons pour exemple les années 1813 et 1824 : en l'une comme en l'autre, Pâques tombe le 18 avril, mais la seconde, qui est bissextile, ne commence à ressembler en tout à la première qu'à partir du 1er mars. En 1802, la fête pascale arrivait aussi le 18 avril, mais février n'avait eu que 28 jours. En remontant plus haut, on ne rencontre Pâques au 18 avril qu'en 1756, année bissextile, où, sans exception, tout se passait comme

en 1824 : de telle sorte que pour construire l'almanach de l'année 1824, il eût suffi de transcrire littéralement d'un bout à l'autre celui de 1756.

Les Bénédictins, pour n'avoir que trente-cinq années différentes, au lieu de soixante-dix, réduisent à une même espèce celles qui, communes ou bissextiles, ont la Pâque au même jour. Au fond, 1813 et 1824 ne diffèrent qu'en janvier et février, et seulement d'une simple unité dans les quantièmes hebdomadaires : 1813 a commencé par un vendredi, 1824 par un jeudi; le 28 février était un dimanche en 1813, un samedi en 1824; mais 1824 ayant eu un 29 février, qui a été un dimanche, c'est de part et d'autre un lundi qui ouvre le mois de mars. Ainsi, sauf une double colonne hebdomadaire pour les deux premiers mois, le même tableau peut convenir aux deux années.

Cependant c'est beaucoup encore que trente-cinq calendriers différents : aussi les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* se sont-ils efforcés de comprendre toutes les variétés dans sept tableaux, qu'ils ont fait correspondre aux sept lettres dominicales A, B, C, D, E, F, G; seulement il a fallu y multiplier les colonnes. D'abord, afin que le même tableau pût convenir à une année commune qui n'a qu'une lettre dominicale (A, par exemple) et à une bissextile qui en a deux (BA), deux colonnes hebdomadaires ont été, comme je le disais tout à l'heure, indispensables en janvier et février. Mais, de plus, le calendrier A, c'est-à-dire ayant A pour lettre dominicale soit durant les douze mois, soit durant dix, admet cinq variétés, selon que la Pâque arrive le 23 ou le 16 ou le 9 ou le 2 avril ou enfin le 26 mars; car il n'y a que ces cinq Pâques

qui soient possibles dans l'espèce A. Les trente autres Pâques se répartissent de même, cinq par cinq, sous les autres dominicales B, C, D, E, F, G. D'après ces données, qui résultent du système de l'année ecclésiastique, sept tableaux suffisent, moyennant que chacun d'eux est divisé en cinq colonnes, outre les deux qui ne s'appliquent qu'aux deux premiers mois. Vous trouverez dans l'une des colonnes de l'un de ces sept tableaux, celui d'une année déterminée, pourvu que vous sachiez d'avance si elle est bissextile ou non, quelle est sa lettre dominicale, et à quel jour de mars ou d'avril elle doit offrir la solennité pascale. Or ces trois renseignements se déduisent du numéro même de l'année dont il s'agira.

Premièrement, elle n'est pas bissextile si ce nombre n'est pas divisible par quatre; elle est bissextile dans le cas contraire, à moins pourtant qu'elle ne soit l'une des trois séculaires qui ne doivent avoir que trois cent soixante-cinq jours.

En second lieu, le cycle solaire de vingt-huit ans étant supposé partir de l'an 9 avant notre ère, si vous ajoutez neuf au numéro de l'année dont il s'agit, et si vous divisez par vingt-huit, le reste que vous trouvez après cette division exprime le rang de votre année dans ce cycle; et par ce rang, vous obtenez la lettre dominicale, au moyen des calculs dont je vous ai, d'après M. Delambre, exposé la méthode; calculs qui reposent tous sur ces faits : que la première année de l'ère vulgaire, dixième d'un cycle de vingt-huit ans, a commencé par un lundi; qu'il y a eu deux dominicales en chaque année bissextile; qu'en 1582, la suppression de dix jours a entraîné le changement de la lettre do-

minicale de G en C; que 1600 a été bissextile, et que 1700 et 1800 ne l'ont point été.

Troisièmement, le cycle lunaire ou de dix-neuf ans ayant commencé en l'année qui a précédé immédiatement l'ouverture de notre ère, si vous augmentez d'une unité le numéro de l'année qui vous occupe, et si vous divisez par dix-neuf, vous avez pour reste le nombre d'or de cette année-là, et en conséquence l'épacte, qui vous donne l'âge de la lune au 21 mars. Vous savez donc quelle est la pleine lune pascale, et à quel dimanche se fixe la Pâque. Par ces trois procédés, on conclurait de la seule expression 1828, que cette année est bissextile, que ses lettres dominicales sont FE, et que Pâques y arrive le 6 avril; qu'ainsi elle est décrite tout entière dans le tableau E ou cinquième des Bénédictins, en y prenant les colonnes qui correspondent aux caractérismes que je viens d'indiquer.

L'usage de leurs sept calendriers est extrêmement commode, surtout en les rapprochant de la table générale qu'ils ont rédigée des deux mille premières années de l'ère vulgaire, table qui dispense de tout calcul, en fournissant le nombre d'or, l'épacte, la lettre dominicale et la Pâque de chaque année. Mais, à défaut de ces secours, un seul calendrier perpétuel, disposé comme je vais l'expliquer, suffit pour résoudre toutes les questions chronologiques qui dépendent des caractérismes annuels.

Cet unique calendrier perpétuel est divisé en douze parties, qui correspondent aux douze mois depuis janvier jusqu'à décembre; et le tableau de chaque mois présente six colonnes. La première n'est que la série des jours du mois, d'un à trente et un en janvier, d'un

à vingt-huit en février, d'un à trente et un en mars, d'un à trente en avril, etc. La seconde est la série des sept lettres dominicales, A, B, C, D, E, F, G, courant de mois en mois, se répétant cinquante-deux fois; A pour le 1er janvier, B pour le 2, C pour le 3 et ainsi de suite, sur les trois cent soixante-cinq jours de l'an, en sorte que le 31 décembre soit, comme le 1er janvier, affecté de la lettre A. Par là, dès que nous saurons que dans une année proposée la lettre dominicale est A, tous les jours marqués A seront des dimanches. Il en serait de même à l'égard de B, de C, etc., si c'était l'une de ces lettres qui fût la dominicale de l'année; et dès lors tous les quantièmes hebdomadaires nous seraient connus : car si l'année était bissextile, nous changerions de dominicale à la fin de février; nous prendrions, pour les dix autres mois, G au lieu de A, F au lieu de G, etc. Une troisième colonne accole au 1er janvier l'astérisque, équivalant à zéro ou trente, au 2 le chiffre romain XXIX, au 3 XXVIII, et ainsi de suite en rétrogradant jusqu'à I, et en recommençant la même période de l'astérisque à I sur tous les jours du calendrier, mais en observant d'affecter six de ces jours de deux nombres à la fois, parce que les lunaisons ne sont pas de trente jours, mais de vingt-neuf jours et demi à peu près, ou alternativement de trente et de vingt-neuf. Cette disposition nous fournira pour chaque jour l'âge convenu de la lune; il y aura néoménie chaque fois que nous rencontrerons celui des trente chiffres qui sert d'épacte à l'année dont il est question; et sachant ainsi quel est le quantième lunaire au 21 mars, nous connaîtrons la pleine lune pascale, et nous fixerons Pâques au dimanche qui la

suivra de plus près. Par exemple, pour l'année 1601, la lettre dominicale est G; donc le 7 janvier est un dimanche, donc on a tous les quantièmes hebdomadaires. En 1601 aussi le chiffre d'épacte est 26, donc il y a nouvelle lune le 5 janvier et aussi le 5 mars; donc au 21 mars la lune aura plus de quinze jours, donc la pleine lune pascale sera la suivante, celle qui tombera le 18 avril; et le 18 étant un mercredi, la Pâque se fixera au 22, marqué dans le calendrier perpétuel de la lettre G, dominicale de 1601.

Encore une fois, quand une table ne donnerait pas directement la lettre dominicale et le chiffre d'épacte de 1601, ces deux caractérismes se déduiraient du seul n° 1601, moyennant d'assez simples calculs. On transformerait 1601 en 1610 par l'addition de neuf unités, et en 1602 par l'addition d'une seule; 1610 divisé par vingt-huit ans amènerait le reste quatorze, qui nous apprendrait que 1601 est la quatorzième année du cycle de vingt-huit ans, et que par cette raison G en est la lettre dominicale. 1602 divisé par dix-neuf amènerait le reste six, ce qui montrerait que 1601 occupe le sixième rang dans le cycle lunaire de dix-neuf ans, et qu'en conséquence le chiffre d'épactes est vingt-six. On arriverait au même résultat en ajoutant 4713 à 1601, et en traduisant ainsi cette année-là de l'ère vulgaire en 6314 de la période julienne. La division de 6314 par vingt-huit et par dix-neuf donnerait pour reste quatre d'une part, six de l'autre : chiffres dont le premier conduirait à la dominicale G, et le second, à l'épacte vingt-six encore. Le calendrier de 1601 est donc tout entier dans le n° 1601; il en sort par de simples déductions arithmétiques.

Il y a néanmoins ici quelques difficultés à l'égard des années antérieures à la réforme grégorienne et même, depuis 1582, à l'égard des calendriers de certains pays où cette réforme n'a point été adoptée et où l'on suit le vieux style. Avant Grégoire XIII, les âges de la lune n'étaient indiqués que par des nombres d'or, marquant le rang de chaque année dans un cycle lunaire que l'on supposait ouvert ou renouvelé, non l'an 1er avant notre ère, mais l'an 3 de cette ère même : c'est un article de la bulle de Grégoire XIII qui a susbtitué à cette notation celle des épactes, que les Grecs et les protestants ont refusé ou longtemps différé d'admettre. De là il suit que, pour étendre l'usage du calendrier perpétuel soit aux quinze cent quatre-vingt-deux premières années de l'ère chrétienne, soit depuis 1582 au vieux style, on a besoin d'y introduire une quatrième colonne, dont la disposition est ingénieuse, mais un peu compliquée. Le fond en est pris dans les dix-neuf premiers nombres naturels, rangés dans un ordre particulier, c'est-à-dire par distances ou sauts de huit en huit. La colonne commence par le chiffre 3, par la raison que je viens d'énoncer, c'est-à-dire parce que Denys le Petit avait retardé l'ouverture de l'ennéadécaétéride. De 3 l'on passe à 11, de 11 à 19 : différence 8. A 19 on ajoute encore 8, et l'on a 27, nombre dont on ne conserve que 8, excédant de 19, parce qu'il ne faut point ici de nombre supérieur à 19, le plus haut des nombres d'or. De 8 on passe, en suivant la même méthode, à 16, puis à 24, c'est-à-dire, par la soustraction de 19, à 5; ensuite à 13, à 21, qu'on réduit à 2; à 10, à 18, à 26, dont il ne reste que 7, 19 étant retranchés. De 7, la série se continue par 15, par 4 ou 23 moins 19; par 12, par 1 ou 20 moins

19; par 9, par 17, par 6 remplaçant 25 dont il a fallu ôter 19; et le dernier terme est 6 plus 8, c'est-à-dire 14. La série est donc 3, 11, 19, 8, 16, 5, 13, 2, 10, 18, 7, 15, 4, 12, 1, 9, 17, 6 et 14. Chacun des dix-neuf premiers chiffres naturels y paraît une seule fois. Mais il n'y a là que dix-neuf termes, et il en faut trente pour correspondre aux trente chiffres d'épactes, depuis l'astérisque ou trente jusqu'à un. On établit cette correspondance en intercalant dans la suite des dix-neuf nombres d'or dionysiens, onze zéros. La règle générale, pour la distribution de ces zéros, est d'en mettre un entre deux chiffres si c'est le plus grand qui suit le plus petit, et de n'en point mettre quand le plus petit suit le plus grand. Ainsi entre III et XI il y aura un zéro, comme entre XI et XIX, mais il n'y en aura point entre XIX et VIII. Voici en conséquence comment, pour les trente premiers jours de janvier et à côté de la troisième colonne, savoir, celle des épactes rétrogradant de l'astérisque ou 30 à 29, 28, etc. jusqu'à 1, voici, dis-je, comment se compose la quatrième colonne ou celle des nombres d'or, écrite, comme la précédente, en chiffres romains: III, O, XI, O, XIX, VIII, O, XVI, V, O, XIII, II, O, X, O, XVIII, VII, O, XV, IV, O, XII, I, O, IX, O, XVII, VI, O, XIV. On a exprimé les procédés par lesquels s'établit cet ordre, en quelques vers latins qui ne sont pas des modèles de versification, mais qui peuvent aider la mémoire.

Aureus hac arte numerus formatur aperte :
Prima dies Jani, quæ janua dicitur anni,
Ternarium retinet, ne posterus ordo vacillet.
Per præcedentem numerum, dabit octo sequentem :
Tolle decem pariterque novem, reliquum retinendo.
Majori numero debetur tertius ordo.
Si minor insequitur, majori continuetur.

Après que ces trente notes ont été appliquées aux trente premiers jours de janvier, elles se répètent sur le trente et unième et sur février, recommencent en mars, et se renouvellent autant qu'il est nécessaire jusqu'au 31 décembre; mais ce n'est pas sans quelques exceptions aux règles générales que je viens de vous exposer. De même que, dans la troisième colonne, il arrive six fois à la série des chiffres d'épactes de n'avoir que vingt-neuf termes, parce qu'il y a six jours de l'année auxquels on applique deux de ces chiffres; ainsi, dans la quatrième colonne, on réduit six fois à vingt-neuf termes, par la suppression d'un zéro, la suite des nombres d'or. L'une et l'autre pratique est fondée sur ce qu'une lunaison n'est pas de trente jours, mais de vingt-neuf et demi environ. Par ce moyen, les deux séries recommencent toujours ensemble, celle des épactes par l'astérisque, celle des nombres d'or par trois; et l'une et l'autre, après s'être répétées douze fois du 1er janvier au 20 décembre, recommencent une treizième fois sur les onze derniers jours de l'année. Pour l'ordinaire, il n'y a pas trois chiffres positifs de suite dans la quatrième colonne; mais il faut excepter au 2, 3 et 4 février, les nombres XI, XIX et VIII, qu'aucun zéro ne sépare; de même au 4, 5 et 6 avril, les nombres XIX, VIII et XVI; ces trois mêmes nombres au 2, 3 et 4 juin; les nombres VIII, XVI et VI, au premier, second et troisième jour d'août. Une fois seulement, il y a quatre chiffres positifs qui se suivent sans intercalation de zéro; ce sont les nombres XVI, V, XIII et II, appliqués aux quatre premiers jours d'octobre. Selon la règle générale, on devrait toujours placer un zéro entre XI et XIX, puisque XIX est le plus grand, et n'en point mettre entre XIX et VIII, qui est plus petit; mais les

six dernières fois que XIX se présente dans la quatrième colonne du calendrier perpétuel, c'est au contraire la succession, XI, XIX, O, VIII que l'on établit, afin de se retrouver un peu plus d'accord avec les phénomènes lunaires. Il est superflu d'observer que l'indication de la lune par nombres d'or dionysiens, moins exacte encore, moins approximative que la notation par épactes, donne lieu à des erreurs de plusieurs jours. Mais en chronologie technique, le cours des lunaisons se prend pour tel que le représentent les épactes depuis la réforme grégorienne, les nombres d'or dionysiens avant 1582, et même depuis 1582 dans les pays où le vieux style s'est conservé. Voilà pourquoi cette quatrième colonne est indispensable. Elle fait reconnaître, par exemple, que lorsqu'un historien protestant parle du jour de Pâques 1600, c'est le 23 mars qu'il indique, et non le 2 avril comme dans le nouveau style; et qu'en 1828, le vieux style placerait cette solennité au 25 mars au lieu du 6 avril.

La cinquième colonne du calendrier perpétuel n'offre aucun embarras : elle est destinée aux fêtes fixes de l'année ecclésiastique, ou du moins aux principales, comme la Circoncision et l'Épiphanie en janvier, jusqu'à Noël, Saint-Étienne, Saint-Jean et les Innocents en décembre. On peut, dans une sixième et dernière colonne, indiquer les limites des fêtes mobiles, savoir, le 22 mars et le 25 avril pour Pâques, et en conséquence le 18 janvier et le 21 février pour la Septuagésime, le 3 février et le 10 mars pour les Cendres, le 9 avril et le 13 juin pour la Pentecôte, etc. Quelquefois on introduit une colonne de plus, qui donne en chaque mois la numération romaine par calendes, jours avant les no-

nes, nones, jours avant les ides, ides et jours avant les calendes. Cette colonne, placée au second rang et rapprochée ainsi de la première, qui contient la numération naturelle des jours du mois, donne le moyen de traduire immédiatement en quantièmes vulgaires les quantièmes romains employés par des rédacteurs de chroniques ou de chartes. Quant au jour intercalaire qui, aux années bissextiles, s'ajoute à février, il suffit qu'il soit indiqué pour mémoire par un signe quelconque à côté du 25 février, qui est le sixième avant les calendes de mars, et qui en ce cas se redouble; il ne s'ensuit que le changement de la lettre dominicale pour tout le reste de l'année, ainsi que nous l'avons dit. Moyennant cet unique changement, le calendrier perpétuel continue de servir.

Telle est la construction, tels sont les usages de ce calendrier universel. Tout l'artifice en est fondé sur les résultats des deux cycles de dix-neuf et de vingt-huit ans. C'est un système de formules générales, applicables aux cinq cent trente-deux années du cycle pascal, produit de ces deux cycles inférieurs multipliés l'un par l'autre. Ces cinq cent trente-deux combinaisons ne donnent en effet, relativement aux quantièmes hebdomadaires et à la situation de la fête de Pâques, que soixante-dix espèces différentes, qui se réduisent à trente-cinq, sauf une variété dans les deux premiers mois des années bissextiles; et ces trente-cinq espèces, qui se réduisent elles-mêmes à sept, en se classant cinq par cinq, sous les sept lettres dominicales, finissent par être comprises et représentées toutes à la fois dans un même tableau commun, où, par la mobilité des significations attachées aux lettres et aux chiffres romains, tous les quantièmes de

semaines et de lunaisons se trouvent prévus, disposés, traduisibles en nombres précis et positifs pour chaque année proposée, et cela par la seule force des conséquences à tirer du numéro qui la désigne. La seule expression 1828 dit que c'est une année bissextile, où l'épacte est XIV, la lettre dominicale F en janvier et février, E dans les autres mois, et où la Pâque arrive le 6 avril, indications qui suffisent pour que le calendrier perpétuel se traduise immédiatement en calendrier particulier de 1828.

Si, pour abréger les calculs, vous ajoutez à 1828 4713, vous avez l'an 6541 de la période julienne. Or, 1° la division de 6541 par 19, cycle lunaire, donne pour quotient 344 et pour reste 5 : on a donc V pour vrai nombre d'or, et par conséquent XIV pour épacte; 2° la division de 6541 par 28, cycle solaire ou des semaines, fournit le quotient 233 avec le reste 17, auquel correspond, entre 1800 et 1900, la double dominicale F E. Par l'épacte XIV tombant sur le 17 mars, comme sur le 17 janvier du calendrier perpétuel, vous savez qu'au 21 mars la lune a moins de quinze jours, et qu'en conséquence, il faut, pour fixer la Pâque, vous porter au quinzième jour de cette lune, et de là au plus prochain dimanche. Par les dominicales FE, c'est-à-dire par E après février, vous rencontrez ce dimanche au 6 avril. Vous avez donc et le lieu de la Pâque, et celui des autres fêtes mobiles, et le cours des semaines pour toute l'année bissextile 1828. C'en est assez pour concevoir comment le calendrier perpétuel sert à représenter les années présentes et toutes les années futures, et celles qui se sont écoulées depuis 1582, et au moyen de la colonne des nombres d'or,

dionysiens, chacune des quinze cent quatre-vingt-deux premières années de l'ère vulgaire. Son usage peut s'étendre même fort utilement avant cette ère; mais il importe de faire ici deux observations.

D'abord, comme par l'expression d'années avant J.C. on entend des années juliennes, fixées à trois cent soixante-cinq jours un quart, au lieu de trois cent soixante-cinq jours deux cent quarante-deux millièmes, il y a une légère erreur qui peut nuire à la parfaite précision des dates. Mais, puisque le mécompte n'a été que d'environ dix jours dans les quinze cent quatre-vingt-deux premiers ans de l'ère vulgaire, et comme il n'y a pas lieu d'aspirer à des dates par mois et par jour à quinze cent quatre-vingt-deux ans avant cette ère, il est permis de tenir pour nulle une inexactitude qui, depuis l'olympiade de Corœbus, ne serait que de cinq jours sur le cours de huit siècles. Cependant il y a quelques articles historiques pour lesquels il n'est pas inutile d'en tenir compte. Par exemple, lorsqu'on dit que les premiers décemvirs entrèrent en charge le 3 juin 451 avant J. C., c'est l'expression 6 juin qui serait astronomiquement exacte; car le comput julien place, dans ces quatre cent cinquante et un ans, trois bissextiles séculaires de trop, lesquelles font remonter au 3 le jour qui aurait été le 6 dans un calendrier plus rigoureusement vrai. Il convient surtout de prendre garde aux dates des éclipses dont l'histoire fait mention, et dont les tables astronomiques ne peuvent établir immédiatement la chronologie que par des calculs qui ont pour base l'année naturelle ou tropique, et non la julienne, plus longue de onze minutes.

Le seconde observation concernera les expressions

usitées d'an 1, an 2, an 3, etc. avant J. C., expressions qui embarrassent beaucoup les calculs nécessaires pour appliquer à ces années proleptiques le calendrier perpétuel. En effet, l'an 4 de notre ère a été bissextile, et par conséquent l'an 1 avant cette ère l'a été aussi, quoique séculaire; car le système julien donne trois cent soixante-six jours à chaque année quatrième, séculaire ou non. En remontant de cet an 1, les bissextiles se rencontrent en l'an 5, en l'an 9, en l'an 13; en sorte que, pour savoir si une année proposée était bissextile, il faut ajouter trois à son numéro, avant de diviser par quatre : ainsi 776 devient 779, qui n'a point quatre pour diviseur. Le langage des astronomes est plus commode; car l'an 1 avant l'ère vulgaire étant appelé zéro, les bissextiles s'appliquent d'abord à cet an zéro, puis aux années — 4, — 8, — 12, — 16, et successivement à tous les multiples de 4, comme dans la série directe de 1 à 1800. Ce même an 1 avant J. C. étant le premier d'un cycle lunaire, l'an 2 est le dix-neuvième ou dernier du cycle précédent, qui s'ouvre à l'an 20; d'où il suit que toutes les premières années d'ennéadécaétérides ont des noms de nombres qui ne sont pas des multiples de 19; ce sont 1, 20, 39, 58, etc. Au contraire, dans les expressions an zéro, an — 1, — 2, etc., l'an 19 se trouve le premier d'un cycle de dix-neuf ans : il en est de même de tous les multiples de 19, savoir, de 38, 57, 76, etc. Il suffit donc toujours de diviser par 19 : s'il n'y a pas de reste, l'année est la dernière d'une ennéadécaétéride; s'il y en a un, il indique le rang rétrograde de cette année dans le cycle, et vous avez le rang direct en retranchant ce reste de 20. S'agit-il de l'an olympique 776, vous le nommez — 775, nombre

dont la division par 19 amène le reste 15; et, 20 moins 15 égalant 5, l'année en question est la cinquième de la période décemnovennaire. Quant au cycle solaire, qui s'est ouvert en l'an 9 avant notre ère, ou en l'an — 8, il n'est calculable que par la soustraction de 9 ou de 8; et à cet égard ni l'une ni l'autre des deux expressions n'a d'avantage sur l'autre. Il faut dire 776 moins 9, ou 775 moins 8 égale 767, et la division de 767 par 28 donne pour reste 11. Cette année est la onzième avant la clôture du cycle, et par conséquent la dix-huitième à partir de son ouverture. De part et d'autre, le calcul a les mêmes procédés et les mêmes résultats : mais, en ce qui concerne les bissextiles et le vrai nombre d'or, le langage mathématique offre évidemment plus de facilités.

Toutefois c'est à la période julienne qu'il appartient de simplifier le plus possible l'application du calendrier perpétuel aux années avant J. C.; car il n'y a qu'à traduire ces années en scaligériennes, et tout se réduit ensuite à une seule opération directe. 776 devient 3938, nombre qui, divisé par 4, par 19, par 28, amène pour restes 2, 5, et 18 : ce qui montre immédiatement que l'année proposée n'est pas bissextile, qu'elle est la cinquième d'une ennéadécaétéride, et la dix-huitième d'un cycle de vingt-huit ans, qu'elle a donc la lettre F pour dominicale, qu'elle commence par un mardi, qu'elle a nouvelle lune le 13 mars, pleine lune le 28 et la Pâque le 31, etc.; résultats dans lesquels il n'y a que l'inexactitude légère, reconnue et convenue dans le calendrier julien. Quoiqu'il n'y ait pas lieu historiquement d'appliquer aux annales profanes antérieures à l'ère vulgaire les caractérismes de l'année

ecclésiastique, on se forme, en les y introduisant, l'idée la plus précise qu'il soit possible de chacune de ces années, et l'on acquiert par là les moyens de bien poser et de bien résoudre toutes les questions chronologiques qui s'y rapportent.

Il ne s'agit plus en effet que de reconnaître, autant qu'on le peut par les données et les détails de l'histoire, à quel terme de l'année julienne ecclésiastique s'ouvrait l'année égyptienne, olympique, nabonassarienne, ou romaine à laquelle doivent se rattacher des faits mémorables. Par exemple, on a lieu de supposer qu'une année olympique commence à peu près au milieu d'une année julienne : je dis *à peu près*, parce que le mélange des années communes et des années embolismiques, chez les Grecs, dérange nécessairement cette correspondance; de même, il est fort probable que l'an de Rome 510 a commencé le 27 février de l'an 224 avant J. C., 4470 de la période de Scaliger; mais différentes causes, et surtout les irrégularités de l'intercalation macédonienne, font qu'on trouverait de tout autres coïncidences à l'égard des années antérieures ou postérieures à celle-là. Les difficultés de ce genre sont, dans la chronologie ancienne, les plus épineuses, parce qu'il faut rassembler, pour les éclaircir, des renseignements que les historiens et les monuments ne fournissent pas toujours. On ne s'y peut aider d'aucune autre théorie pleinement générale, que de celle de l'année julienne elle-même.

Jusqu'ici les notions que nous avons recueillies se sont réduites à former le tableau de toutes les mesures naturelles et conventionnelles de la durée, de toutes les manières diverses de la diviser : nous n'avons encore déter-

miné que le cours des périodes, que le commencement des ères, que le système et les différentes espèces des calendriers anciens et modernes. Nous n'avons tracé dans les espaces du temps que l'histoire du temps lui-même, et l'on pourrait s'étonner que nous ayons consacré trois mois entiers à de simples préliminaires de la chronologie, qui n'est elle-même qu'une introduction à l'histoire. Je suis loin d'en juger ainsi : ce sont là, non des préambules, mais les véritables fondements et les premières parties de la science chronologique ; ce sont là les cadres et les types de toutes les annales humaines. La plupart des erreurs graves que l'on a commises relativement à l'étendue des corps d'histoire, à la distribution des faits, à la fixation des dates, proviennent de ce qu'on s'est trop dispensé de rechercher et d'éclaircir comment les temps ont été mesurés, et comment ils auraient dû l'être. On s'est pressé d'établir des époques et d'en amasser de longues séries, avant d'attacher des idées précises aux mots par lesquels on entendait exprimer des sommes ou des fractions de jours, de mois, d'années et de périodes quelconques. Et lorsqu'ensuite il s'est élevé des doutes sur les prétendus résultats dont on avait composé la science, on a perdu bien plus de temps en vaines controverses que n'en eussent exigé les observations et les analyses par lesquelles cette science, comme toutes les autres, devait commencer. Il n'y a jamais de profit à s'affranchir des méthodes rigoureuses : le chemin qu'on croit le plus court se trouve être en effet le plus long, puisqu'il n'aboutit point au terme qu'il fallait atteindre. En tout genre d'études, l'unique moyen d'échapper à l'erreur est de ne pas s'épargner les travaux rigoureux et les recher-

ches profondes. Quand les vérités sont découvertes et parfaitement conçues, l'imagination les peut orner de couleurs plus vives; mais ce n'est point à elle qu'il est à propos de confier le soin de les reconnaître : elle est trop amie des prestiges; non-seulement elle en sait créer, mais, ce qui est bien plus fatal, elle se laisse éblouir par ceux que lui offre l'imposture. Ce sont les illusions que l'imagination a introduites ou admises dans les sciences, et surtout dans l'histoire, qui ont nourri les vices et causé les malheurs des peuples. Le fait général le mieux attesté par toutes les annales anciennes et modernes est qu'il n'appartient qu'aux études les plus sérieuses, qu'à l'instruction la plus vraie, de maintenir ou de ramener l'ordre au sein des sociétés, de garantir autant qu'il est possible, la liberté de chaque citoyen et la prospérité des États. Partout où les désordres règnent ou se renouvellent, soyez sûrs que toutes les ténèbres ne sont pas dissipées, et que, malgré l'éclat que pourraient jeter encore les jeux de l'esprit et même ceux du talent, on manque plus ou moins des véritables lumières, de celles qui naissent de l'observation, de l'expérience et de l'analyse.

J'espère que les notions que nous avons acquises par ces moyens, sur les manières de mesurer et diviser le temps, abrégeront beaucoup l'examen que nous avons à faire des systèmes de chronologie, et qu'elles imprimeront le caractère d'une véritable science aux résultats dont nous composerons ensuite la chronologie positive. Cependant nous n'avons point terminé encore l'étude de la chronologie technique : il en reste une seconde section, bien moins étendue, à la vérité, que la

première, mais qui remplira nos prochaines séances. Voici quel en sera l'objet :

En recherchant comment la nature divise le temps, comment les hommes l'ont mesuré, nous n'avons pas dû examiner la succession des faits qui le remplissent, en quel ordre ils se distribuent dans tous les cadres, à quels intervalles ils se placent avant ou après l'ouverture de chaque série d'années. Il y a plus; nous n'avons encore qu'une idée vague des sources où nous pourrons puiser ce genre de connaissance. Il est vrai que je vous ai déjà indiqué les sources de l'histoire, qui sont les traditions, les monuments et les relations écrites; et sans doute la chronologie n'en peut pas avoir d'autres. Mais il est certains genres de récits, de monuments et de traditions qui lui appartiennent en propre, et qui contribuent particulièrement à la former. Telles sont les dates, soit traditionnelles, soit originales, exprimées ou indiquées par les historiens; celles qui se lisent sur les inscriptions et les médailles ou qui s'en déduisent; les époques inscrites sur des marbres ou énoncées en des chroniques; les généalogies, les séries de dynasties, de règnes, disposées par d'anciens écrivains, spécialement par Ératosthène et par Ptolémée; les débris de quelques annales perdues, les fragments qu'en ont consignés dans leurs écrits les chronographes des âges suivants; en un mot, toutes les notices relatives aux points qu'occupent dans l'échelle du temps les choses mémorables, avénements des princes, batailles célèbres, ouvertures et clôtures des guerres, révolutions politiques, institutions civiles et religieuses. L'énumération et l'examen de ces diffé-

rentes sources de la science des dates formeront la seconde partie de la chronologie technique, et nous fourniront les règles générales d'après lesquelles il est possible d'estimer le degré de probabilité ou la certitude de chacune de ces dates. C'est surtout à l'égard des plus anciennes, de celles qui précèdent l'ère vulgaire, qu'il nous importe de bien reconnaître et d'apprécier les sources.

Le premier soin dans les études historiques est de ne jamais confondre les objets qui ne sont et ne peuvent être qu'obscurément entrevus, avec ceux qui sont pleinement visibles; les points qui ne jettent qu'une clarté douteuse, avec ceux qu'une vive lumière environne. Tant qu'il n'a été question que des ères, nous n'avons pas eu besoin d'apprécier la vérité des faits d'où elles partent : il nous a suffi de les reconnaître telles qu'elles sont établies pour servir au calcul des temps. Quand il ne serait pas vrai que Mahomet ait fui de la Mecque en juillet 622, il n'en serait pas moins incontestable que l'Hégire date de ce terme. Il s'est rencontré, même sur le simple fait des institutions chronologiques, quelques incertitudes; et nous nous sommes appliqués à séparer des notions constantes les articles litigieux. Mais en général un long usage a fixé l'origine, la durée, les caractères des ères et des cycles; et sur les questions qui ne concernent que les diverses mesures du temps employées chez les peuples anciens et modernes, nous avons trouvé dans les monuments et dans les récits historiques des réponses positives. Nous devons nous attendre à bien plus de difficultés lorsqu'il s'agira d'assigner la place que chaque événement doit occuper dans ces cadres. Outre

que, parmi les faits que les historiens nous ont transmis, il en est dont l'existence même est fort douteuse, et auxquels il serait par conséquent plus que téméraire d'assigner des dates positives, plusieurs de ceux que la critique admet, quant au fond, ne se distribuent que vaguement ou approximativement dans le cours des âges. On ne saurait les fixer sur des points indivisibles, et l'on peut tout au plus marquer les limites de l'espace dans lequel il les faut renfermer. Cette chronologie problématique est malheureusement celle dont on s'est le plus occupé. Il nous sera indispensable, sinon d'examiner toutes les conjectures dont elle se compose, du moins de prendre une idée de ses méthodes et de ses recherches, afin de nous convaincre de l'impossibilité de suppléer, par des traditions vagues et par des divinations, à l'absence des monuments authentiques et des relations originales. D'ailleurs, il serait injuste d'écarter sans distinction toutes ces conjectures comme également vaines et inutiles. Où la certitude manque, une grande probabilité n'est pas sans valeur : il n'y aurait aucun profit à vouloir réduire la science historique à ce qu'elle a de rigoureusement incontestable. Cette science réclame, par sa nature même, toutes les notions qui s'élèvent à un certain degré de vraisemblance.

Pour nous mettre en état de faire ce discernement, nous examinerons dans nos trois premières séances les sources de la chronologie, qui sont 1° les livres historiques énonçant des dates; 2° les médailles, les inscriptions et les autres monuments antiques donnant des indications du même genre; 3° les débris d'annales perdues recueillis par les chronographes ecclésias-

tiques jusqu'au huitième siècle. Dans les quatre séances suivantes, nous suivrons le cours des traditions et des doctrines théologiques, d'abord depuis Georges le Syncelle jusqu'en 1582, époque de la réformation du calendrier et des travaux de Joseph Scaliger; puis jusqu'à la publication de l'*Histoire universelle* de Bossuet en 1681; ensuite jusqu'en 1783, et enfin jusqu'à l'époque actuelle. Nous achèverons la chronologie technique en une huitième et dernière séance, où un tableau comparatif et général nous offrira tous les grands souvenirs historiques, provisoirement distribués avec plus ou moins de précision, de certitude ou de probabilité, dans tous les cycles et toutes les ères, par âges, par siècles et par années. Ce tableau divisera le surplus de nos études chronologiques en deux parties : l'une, comme je l'ai dit, conjecturale et que la saine critique nous forcera de réduire à un exposé méthodique et impartial des controverses; l'autre positive et constante, qui se composera de dates authentiquement établies et se résoudra en un abrégé d'histoire universelle restreint aux articles les plus importants et les plus exactement connus.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

SOURCES DE LA CHRONOLOGIE. HISTORIENS.

Messieurs, quelles sont les sources particulières où se puise la connaissance des dates, c'est-à-dire de la position précise des faits dans le cours des cycles, des ères, des années? L'examen de cette importante question doit achever la théorie de l'art chronologique. Sans doute, elle est déjà résolue d'une manière générale par l'énumération que nous avons faite des différentes sources de l'histoire. La date d'un fait est l'une de ses circonstances bien ou mal indiquée, comme toutes les autres, par des traditions ou par des monuments ou par des relations écrites; et il n'y a lieu, ce semble, qu'à une application particulière des règles de la critique historique. Je n'aurais, en effet, presque aucune observation nouvelle à y ajouter, s'il ne s'agissait que de la chronologie des temps modernes, du moyen âge, ou même, plus généralement, des dix-huit siècles de l'ère chrétienne. Là, pour l'ordinaire, les doutes ne portent que sur une distance de deux ou trois ans, ou même d'un seul; quelquefois ils ne tombent que sur les mois ou les quantièmes; et plusieurs de ces difficultés légères ne tiennent qu'aux diverses supputations dont je vous ai entretenus, qu'aux variations dans la manière de commencer l'année civile ou d'exprimer son rang dans les séries et les périodes, qu'à la confusion de l'ère vulgaire avec quelque autre, par exemple, avec celle d'Espagne, ou d'Actium, ou de l'Ascension. Il en est tout autrement des temps antérieurs à l'ère vulgaire : là,

c'est dans le cours de plusieurs siècles que la place de certains faits ou de certains personnages est indécise. Les uns, par exemple, attribuent au roi d'Égypte Ménès une antiquité de quatorze mille, de douze mille ans avant J. C.; les autres la réduisent à moins de trois mille. Sésostris, l'un de ses successeurs, se rapproche tantôt du déluge, tantôt de Moïse, ou descend même jusqu'à Salomon. En Assyrie, Ninus, Sémiramis et Ninyas se meuvent en quelque sorte sur tous les points d'une ligne d'environ dix siècles, depuis le vingt-troisième jusqu'au treizième avant notre ère. Beaucoup d'autres faits s'écartent ou se resserrent au gré des systèmes : l'histoire traditionnelle flotte dans un long espace; et même après l'ouverture des olympiades, les faits ne se placent que peu à peu et par degrés entre de plus étroites limites, non sans y conserver encore quelque mobilité. La chronologie ancienne ne saurait donc devenir une science que par l'examen des sources de ces opinions si divergentes; c'est une étude dont on a besoin et pour savoir, et pour douter : hors de là, il n'y aurait en chronologie profane que des croyances gratuites, que l'usage convenu de quelques tables rédigées à l'aventure et acceptées de confiance.

Je diviserai en trois genres les sources de la chronologie ancienne : 1° les historiens classiques, grecs et latins, soit qu'ils rapportent les dates traditionnelles des événements antérieurs aux temps où ils écrivent, soit qu'ils déterminent celles des faits arrivés pendant leur vie ou peu avant leur naissance; 2° les médailles, les inscriptions, les marbres et les tables ou canons qui expriment ou indiquent des époques soit voisines soit lointaines; 3° les fragments de quelques an-

nales ou chroniques perdues, et les recueils formés de ces débris par les chronographes ecclésiastiques qui ont écrit depuis le troisième siècle de notre ère jusqu'au huitième. De ces trois genres, nous n'envisagerons aujourd'hui que le premier, et nous tâcherons d'apprécier particulièrement l'autorité chronologique d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, de Diodore de Sicile et Denys d'Halicarnasse parmi les Grecs; de Tite-Live, Velléius Paterculus, Justin et Censorin parmi ceux qui ont écrit en langue latine. On pourrait fort allonger cette liste; mais les auteurs que je viens de nommer sont ceux qui ont le plus influé sur les systèmes généraux de chronologie : d'autres, quoique d'ailleurs fort recommandables, comme Polybe, Salluste et Tacite, n'ont guère contribué qu'à fournir certains détails de ce système; et il nous suffira de recourir à leurs témoignages, quand nous nous occuperons de discussions particulières.

Hérodote a reconnu que sans chronologie il ne peut exister d'histoire. A mesure qu'il décrit les contrées qu'il a parcourues, il remonte, autant qu'il est en son pouvoir, aux origines des peuples, et s'applique à mesurer les temps jusqu'au terme où il vit lui-même. Les dates qu'il indique dans le cours des cinq siècles qui ont immédiatement précédé le sien, sont en général les plus sûres que nous ayons encore à distribuer dans cet intervalle. Malheureusement elles ne sont pas toujours très-précises : il ne fait usage ni du calcul des olympiades, ni d'aucune autre période; il se contente de disposer les faits dans leur ordre véritable, de marquer les distances qui les séparent, d'en établir la succession et l'enchaînement. Il n'aspire point, pour l'ordinaire, à

des déterminations plus rigoureuses. Le seul point un peu fixe d'après lequel il nous laisse à évaluer ces distances, est le temps de sa propre époque; il y a, dit-il, tel nombre d'années jusqu'à moi : ἐς ἐμέ, expression qui peut laisser en doute s'il s'agit du moment de sa naissance, de celui où il écrit, ou d'un instant quelconque de sa vie. Par cette raison et à d'autres égards, les nombres ne sont, chez lui, qu'approximatifs; ce sont presque toujours des nombres ronds, qui ne sauraient servir d'éléments à des supputations parfaitement exactes. Mais le but essentiel est rempli; la classification des faits subsiste. C'est ainsi qu'Hérodote nous fournit, au moins depuis l'âge d'Homère jusqu'au sien propre, de premières notions chronologiques, qui, malgré leurs imperfections, peuvent souvent suffire à l'histoire. Quant aux siècles antérieurs, il ne travaille plus d'après ses observations et ses recherches personnelles, il n'est plus même guidé par des historiens grecs, plus anciens que lui : il recueille, chez les différents peuples et dans la Grèce même, des traditions populaires, ou bien il interroge des prêtres et enregistre leurs réponses. Heureusement il prend soin de distinguer ces ouï-dire de ce qu'il a vu, de ce qu'il sait immédiatement, de ce qu'il a pu rechercher et vérifier. Il nous laisse donc la faculté d'estimer la probabilité de cette partie de sa chronologie; partie purement traditionnelle, comme l'a observé M. Clavier, et qui n'a de valeur qu'à proportion de sa vraisemblance naturelle. Mais plus on l'examine attentivement, plus on reconnaît qu'Hérodote a choisi avec un discernement extrême les hypothèses les plus plausibles, et que, même à l'égard de ces époques lointaines, les traditions qu'il nous a transmises sont généralement préférables à

celles qu'ont adoptées les historiens qui l'ont suivi. Entre les calculs exagérés qu'il ne peut éviter de rapporter, il se restreint d'ordinaire aux moins exorbitants. En rejetant cette antiquité de douze mille ans avant J. C., qu'il nous dit qu'on attribue à Ménès, il fait observer pourtant qu'ailleurs ce personnage est de deux à trois mille ans plus antique encore. Hérodote en retranche environ onze mille à Mœris et à Sésostris; et à partir de ces princes, la chronologie égyptienne devient, chez lui, moins confuse et plus raisonnable. A tout prendre, il est encore pour nous, dans cette route si peu éclairée, le meilleur des guides, toutes les fois que les siens ne l'entraînent pas lui-même au delà de toutes les limites.

Ce serait un travail infiniment utile qu'une table chronologique, construite d'après les textes d'Hérodote, et qui représenterait fidèlement la disposition qu'il a entendu donner aux dates et aux époques. Larcher semblait s'être imposé cette tâche; mais il a voulu mêler ses propres idées à celles de ce grand historien, et y joindre des indications puisées en d'autres auteurs. Je crois qu'il eût mieux valu s'abstenir de rien rechercher ailleurs que dans les livres d'Hérodote même, sauf à juger ensuite sa chronologie, et à lui faire subir les rectifications dont on l'aurait crue susceptible : le premier soin devait être de l'exposer telle qu'elle est, sans corrections, sans commentaires; mais Larcher fait remonter Ninus au vingt et unième siècle, tandis qu'en effet le texte d'Hérodote, ainsi que l'a prouvé Volney, retarde ce règne jusqu'au treizième. On remarque aussi des déplacements, à la vérité beaucoup moins considérables et seulement d'une dizaine d'années, en ce

qui concerne Cyaxare, roi des Mèdes, Crésus, roi de Lydie, et Cyrus. Il y a de plus un grand nombre d'additions empruntées de différentes sources, et qui empêchent d'apercevoir nettement et isolément l'état où le père de l'histoire a mis et laissé la chronologie. Il est à regretter que Volney n'ait pas refait tout ce travail : il s'est borné à rétablir quelques articles relatifs à la Grèce, aux Assyriens, aux Mèdes, aux Lydiens et aux Égyptiens depuis Sésostris jusqu'à Cambyse; mais il pense que, de tous les historiens antiques, Hérodote est le seul qui ait saisi l'ensemble et la série des temps anciens, et que ses successeurs n'ont fait que des compilations indigestes.

Ce jugement sévère ne saurait s'appliquer à Thucydide, qui n'écrit que la guerre du Péloponèse, et qui ne jette que des regards fugitifs sur les époques plus lointaines. Toutefois la chronologie de Thucydide a été l'objet d'un traité particulier de Dodwell, intitulé, *Annales Thucydidei*, et qui contient d'abord un tableau chronologique de la vie de l'historien depuis sa naissance, en 471 avant J. C., jusqu'à sa mort, en 391; puis les époques qu'il assigne à divers événements antérieurs à la guerre du Péloponèse; enfin les détails de cette guerre distribués par années jusqu'à la vingt-et unième. De ces trois parties, c'est la seconde qui nous intéresse le plus en ce moment. On y voit à quelles années Thucydide rapportait plus ou moins expressément la prise de Troie (1290 avant notre ère), la fondation de Naxos et de Syracuse (733 et 732), l'avénement de Perdiccas, roi de Macédoine (729), la tyrannie de Pisistrate et de ses fils (560 à 509), la bataille de Marathon (490), celles des Thermopyles et de Sala-

mine (480). L'historien fournit immédiatement ou donne lieu de déduire un grand nombre d'autres dates, soit antérieures, soit surtout postérieures à la dernière que je viens d'énoncer. Entre 480 et 431, où s'ouvre la guerre du Péloponèse, il n'est presque pas une seule année à laquelle il n'ait trouvé l'occasion d'attacher quelques faits de l'histoire grecque ou des annales étrangères. Vous voyez donc que l'usage chronologique de son ouvrage s'étend fort au delà du sujet auquel il est principalement consacré : c'est l'une des sources les plus fécondes de la chronologie de la Grèce depuis le treizième siècle avant J. C. jusqu'au cinquième. Nous discuterons, lorsqu'il en sera temps, quelques-unes de ces dates : peut-être rabaisserons-nous d'environ cent ans celle de la ruine de Troie, et serons-nous entraînés par là à modifier celles qui suivent jusqu'au commencement des olympiades. Même après 776, Dodwell croit trouver encore de légers mécomptes dans les indications de Thucydide. Mais, en cette partie comme dans les autres, le travail de cet historien se recommande, en général, par une constante exactitude. Il est, après Hérodote, l'auteur antique le plus digne de diriger les pas des chronologistes modernes dans les temps héroïques, et dans le cours des quatre-vingt-douze premières olympiades.

La critique ne saurait attribuer la même autorité à Xénophon, en ce qui concerne les époques et la succession des faits. Il ne remonte pourtant pas aux âges lointains, il ne nous enseigne presque rien sur la haute antiquité. Ses livres historiques se contiennent dans les limites des deux siècles qui précèdent immédiatement celui où il écrit. Mais vous savez de quelles mer-

veilles il a surchargé l'histoire du grand Cyrus. Il en a dérangé la chronologie, par l'introduction d'un prétendu Cyaxare II, roi des Mèdes, entre Astyage et le fils de Mandane : nous aurons à recueillir sur ce point les observations de Fréret et de Volney. Des livres plus historiques de Xénophon sont ceux qui continuent l'histoire de Thucydide, et qui conduisent les annales de la Grèce de l'an 410 à l'an 362 avant notre ère. C'est un espace de douze olympiades : Dodwell en a fait aussi l'analyse sous le titre d'*Annales Xenophontei*. Déjà Petau et Samuel Petit s'étaient appliqués à éclaircir les obscurités et à remplir les lacunes que Xénophon avait laissées dans cette matière; et lorsqu'on voit à combien de rapprochements et de conjectures Dodwell est encore obligé de recourir, pour distribuer convenablement les faits entre ces quarante-huit années, on regrette que l'historien grec ait beaucoup trop négligé de donner des dates précises. C'est un soin dont se dispensent volontiers ceux qui écrivent l'histoire de leur temps : ils ne prévoient pas qu'on pourra trouver un jour des difficultés dans ce qui leur paraît si clair, et que la postérité aura besoin d'explications superflues à leurs contemporains. Ils s'attachent avec raison à peindre les événements et les personnages; ils craignent d'affaiblir l'éclat et l'effet de ces tableaux par des circonstances purement techniques; mais il arrive que l'omission de ces renseignements, qu'ils dédaignent comme trop arides ou trop familiers, jette à la longue des nuages sur les récits, nuit à l'enchaînement des faits et des idées, rend les notions plus vagues et, par cela même, les impressions moins profondes.

Au premier siècle avant notre ère, Diodore de Sicile a composé une histoire universelle de tous les âges précédents. Son ouvrage, fruit de trente années de voyages, de recherches et de travaux, comprenait, sous le titre de Bibliothèque, quarante livres dont vingt-cinq sont perdus. Les parties qui subsistent en entier contiennent principalement la description et l'histoire de l'Égypte, de la Grèce, de la Macédoine et de la Sicile. Diodore n'est pas scrupuleux sur le choix des faits : il accumule les détails frivoles, les circonstances les plus fabuleuses; non qu'il soit plus crédule qu'un autre, mais il ne veut jamais renoncer aux matériaux qu'il a pris la peine de rassembler. Quoi qu'il en soit, son ouvrage, si nous le possédions complet, serait le plus grand corps d'histoires antiques. Tel qu'il est, c'est une lecture tout à fait indispensable à qui veut suffisamment connaître les temps antérieurs à l'ère vulgaire. Mais la seule question que nous ayons aujourd'hui à élever est de savoir quel fond l'on doit faire sur sa chronologie : aucun, nous répond l'académicien Gibert; aucun, du moins relativement aux différentes suites des rois d'Égypte et à la disposition des annales de cette contrée. Gibert reproche à Diodore d'interrompre ses listes de monarques par des intervalles indéfinis, de répéter des rois qu'il a déjà dénombrés, de supposer faussement de longues distances entre les princes qui se sont immédiatement succédé, et de recourir à ces subterfuges dans l'intention de tromper ses lecteurs. Cette dernière accusation me semble, je l'avoue, fort injuste. Pas un seul trait dans cet historien n'annonce un homme de mauvaise foi, et l'on a peine à concevoir quel intérêt il aurait eu à débiter de pareils men-

songes. Mais il a recueilli de mauvaises traditions, consulté des mémoires erronés, adopté sans vérification de faux calculs et des récits fabuleux, ceux surtout de Ctésias. N'importe, Gibert le déclare imposteur : « Plus « on examine, dit-il, plus le soupçon se fortifie; plus « on approfondit, plus on trouve des preuves que Dio- « dore nous présente (artificieusement) sous une face « différente les mêmes rois dont il vient de parler. Il « nous donne tour à tour et Ménès et Busiris pour un « premier roi de l'Égypte : ils ont l'un comme l'autre, « cinquante-deux successeurs, qui de part et d'autre « règnent quatorze cents ans. » Cette symétrie est sans doute un indice de fiction; mais comment prouver que Diodore en est l'inventeur? C'est bien assez qu'on ait à lui reprocher d'avoir adopté des supputations si vaines! Encore ne les énonce-t-il pas directement : c'est Gibert qui les lui prête à force de commentaires et de suppositions hasardées. On prétend aussi que, tandis qu'Hérodote borne à dix le nombre des rois entre Mœris et Séthon, Diodore en compte deux ou trois fois davantage : mais tous deux parlent sur la foi des Égyptiens, d'où il suit, comme la Nauze l'a remarqué, qu'il y avait sur ce point une double tradition en Égypte. Nous pouvons croire qu'Hérodote a suivi la plus plausible, sans imputer à Diodore une honteuse infidélité. Il convient d'ajouter qu'il tombe en des contradictions qui achèvent de décréditer tout ce système, si le nom de système peut s'appliquer à des notions si confuses. L'historien dont nous parlons n'ayant fort souvent déterminé ni le nombre des princes intermédiaires, ni la durée des règnes, on ne peut vérifier, d'après des sommes

partielles, le total qu'il énonce de quatre cent soixante-dix monarques indigènes.

« Diodore de Sicile voulait, dit Larcher, écrire une « histoire générale de tous les pays alors connus, et ce « n'était pas assez, pour remplir son objet, de rassem- « bler en un seul corps tout ce qui se trouvait épars « dans les divers historiens. Il fallait encore se trans- « porter dans les différents pays dont il voulait parler; « il fallait consulter les annales et les archives de ces « pays; il fallait converser avec les savants, examiner « et peser le tout, afin de former un corps d'histoire. » Le traducteur d'Hérodote poursuit en disant que « ce « plan trop vaste ne pouvait s'exécuter par un seul « homme et dans un siècle où les hommes les plus ins- « truits n'avaient qu'une connaissance imparfaite de « l'histoire de leur pays, où la langue ayant changé « rendait cette connaissance très-difficile, et où la di- « sette des livres augmentait encore cette difficulté. Dio- « dore a beaucoup fait, et peut-être tout ce qu'il lui « était possible de faire, dans la position où il se trou- « vait. Mais, malgré ses efforts, son ouvrage a des « imperfections, et l'on y trouve, non-seulement des con- « tradictions, mais encore des vides que l'on n'a jamais « pu parvenir à remplir. C'est à ce défaut de matériaux « qu'il faut attribuer la lacune immense qui se trouve « entre le règne de Sésostris II et celui d'Amosis; et c'est « à la trop grande étendue de son plan qu'il faut im- « puter les inexactitudes de son histoire d'Égypte et « d'Assyrie. L'immensité de son travail ne lui permet- « tant point de consulter les archives d'Égypte, il se « contenta de parcourir rapidement Hécatée et Héro-

« dote, et de recueillir de quelques Grecs domiciliés en « Égypte et de quelques Égyptiens, médiocrement ins« truits dans l'histoire de leur pays, tout ce qui con« cernait les anciens temps de cette monarchie. »

Ces réflexions de Larcher sont en général judicieuses: elles réduisent à sa juste valeur l'autorité chronologique de Diodore de Sicile, et la présentent comme à peu près nulle à l'égard des dynasties égyptiennes. Il s'en faut bien d'ailleurs que cet historien établisse la succession des règnes d'une manière uniforme et invariable: voilà pourquoi l'on a exposé diversement son système, et construit d'après lui différentes tables. En écartant ce qu'il dit des dieux, des demi-dieux et des héros, qu'il fait régner sur l'Égypte à partir de plus de vingt-trois mille ans avant notre ère, nous le voyons placer Ménès vers l'an 15,000, lui donner en effet cinquante-deux successeurs, qui règnent en tout quatorze siècles; commencer une autre dynastie par Busiris, et à la suite de princes inconnus installer Mœris vers l'an 12,600; couronner, trois ou quatre siècles plus tard, Sésostris Ier et laisser, après Sésostris II, un intervalle de dix mille huit cent vingt-huit ans à remplir par trois cent soixante-trois monarques; aboutir ainsi à Amosis en 1422, et de là, par une série de règnes et d'interrègnes beaucoup moins heureusement disposés que dans Hérodote, descendre jusqu'à l'année 525, où Cambyse subjugua les Égyptiens. Telle est, relativement à ce peuple, la chronologie qu'on est le plus en droit d'attribuer à Diodore. Adoptée au moins en partie par plusieurs écrivains depuis l'ère vulgaire, elle a extrêmement contribué à bouleverser et embrouiller la science des temps. Nous verrons que

cet historien n'a pas jeté plus de lumières sur les annales assyriennes; il a même altéré quelquefois, déformé celles de la Grèce. Par exemple, il y a des omissions graves dans sa liste des archontes d'Athènes : nous n'y retrouvons pas les noms de plusieurs des personnages qui ont exercé cette magistrature du temps de Démosthène et qui sont nommés par cet orateur. Diodore cite des archontes qu'on ne rencontre chez aucun autre annaliste; il y en a qu'il déplace de plusieurs années, comme Étésiclès, qu'il retarde d'environ onze olympiades ou quarante-quatre ans. Il exerce la même puissance, dit M. de Pouilly, sur les magistrats de Rome que sur ceux d'Athènes; il distribue à son gré le consulat, contre la foi des monuments historiques. Quelle idée devons-nous avoir de sa critique ou de son exactitude? continue le même académicien, et tant de savants hommes qui ont fondé leur chronologie sur ses calculs, l'ont-ils appuyée sur de solides fondements?

Disons pourtant que Diodore a du moins la sagesse de ne déterminer aucune date précise avant la ruine de Troie, et d'avertir ceux qui voudraient remonter dans l'histoire antérieure à ce terme, de laisser à l'entrée leur compas chronologique. Il a même assez bien reconnu le point où la prise d'Ilion doit se placer dans l'espace des temps; car ses calculs, si on les débarrasse d'une erreur grossière qu'on ne doit imputer qu'à ses copistes, aboutissent à un terme peu éloigné de 1184 avant J. C.; et sur ce point, je crois qu'Hérodote et Thucydide ont rencontré moins juste en indiquant 1270 ou 1290. A partir de 1184, Diodore suit l'ordre chronologique; il procède par années depuis 481 jusqu'à 302; mais il applique inexactement la numération des

olympiades et la série des archontes d'Athènes; il défigure les noms des consuls romains, il omet quelques-uns de ces magistrats, il en déplace plusieurs, il en nomme d'imaginaires, il en associe qui n'ont exercé cette fonction que l'un après l'autre. Cependant, en indiquant si mal les dates, il établit assez bien la succession des faits; il parvient à les distribuer, à les ranger à peu près dans leur ordre véritable; et à cet égard son travail nous est fort utile; car, entre les anciens ouvrages historiques qui nous restent, le sien est le premier qui permette de suivre, durant une longue suite d'années, le fil des événements. Les erreurs n'y tiennent d'ordinaire qu'à la simple nomenclature; il en est d'imputables aux copistes, et celles que l'historien commet lui-même, laissent subsister, depuis 481, un système général de chronologie au moins approximative. Il n'y a jamais à chercher bien loin les consuls, les archontes et les athlètes couronnés qu'il convient de substituer à ceux qu'il indique. Ajoutons que la concordance des années grecques et des années romaines n'était pas facile à établir. Quand Diodore se prescrivait de réunir ainsi des noms de consuls, d'archontes et de vainqueurs olympiques, il se proposait des problèmes d'autant plus épineux qu'il n'en soupçonnait pas, à ce qu'il semble, les difficultés.

Denys d'Halicarnasse avait composé un traité des temps, qui s'est perdu. C'était, selon les apparences, une suite d'époques, une chronologie élémentaire et positive. Nous voyons, par les écrits de cet auteur qui nous ont été conservés, qu'il attachait de l'importance aux dates. Il a été facile d'en recueillir un grand nombre dans ses livres. Un érudit du seizième siècle, Hen-

ricus Loritus Glareanus (Henri Lorit de Glaris en Suisse), rédigea une chronologie de Denys d'Halicarnasse, et au commencement du dix-huitième, l'académicien Boivin l'aîné entreprit de recomposer ce livre même des temps, que l'on n'avait pu retrouver. Boivin fit un canon chronologique dont tous les articles sont fondés sur des textes de Denys, et que nous pouvons considérer comme divisés en deux parts. L'une, depuis Inachus jusqu'à Anchise, est purement généalogique : c'est le tableau de vingt-deux générations qu'on suppose capables de remplir environ sept siècles. La seconde partie admet des dates numériques, et peut se subdiviser en trois séries : d'abord Énée et ses successeurs dans le Latium, depuis l'an 1185 avant notre ère jusqu'à la fondation de Rome par Romulus en 751 ; ensuite les sept rois dont le dernier, Tarquin le Superbe, est expulsé en 509 ; enfin les consuls, jusqu'à l'année où écrit Denys d'Halicarnasse, année qu'il prend pour la sept cent quarante-cinquième de Rome, et qui est la sept cent quarante-septième selon le système aujourd'hui convenu. Dans ce troisième intervalle, plusieurs faits sont rapportés à des points déterminés, comme la mort de Coriolan à 488, celle de Virginie et la chute des décemvirs à 449, la prise de Rome par les Gaulois à 390, la première guerre punique à 264. Denys aspire à l'exactitude et en approche souvent. Il a mérité les éloges de Joseph Scaliger, qui le distingue entre les anciens chronographes, comme le plus attentif de tous ; *omnium diligentissimo*. A la vérité, nous trouverons que Denys se trompe partout de deux ans, si nous nous plaçons dans le système qui fait, de l'an 1er de notre ère, l'an de Rome 754. Il n'a d'ailleurs aucune notion pré-

cise de l'année romaine; il semble la prendre pour une mesure constante et uniforme, tandis que réellement elle varie sans cesse; mais ses dates, rectifiées d'après de telles différences, sont les plus vraies que nous ayons pour les derniers siècles avant l'ère chrétienne. Ce qui est inconcevable, c'est que les érudits modernes s'obstinent à chercher dans son premier livre la chronologie des sept siècles qui ont précédé la guerre de Troie, comme si la notion fugitive qu'il donne de vingt-deux prétendues générations, n'était pas purement traditionnelle, et dénuée de toute espèce d'autorité. Il ne cite aucun témoin, mais deux ou trois auteurs postérieurs eux-mêmes de six à sept siècles à la catastrophe d'Ilion : il n'allègue non plus aucun monument, parce qu'en effet il n'en existait point. Varron, bien plus savant que lui, déclarait fabuleux ces temps antiques dont on avait en vain recherché des vestiges. Denys d'Halicarnasse n'était ni un habile historien, ni un critique éclairé; on s'en aperçoit assez par la censure même qu'il a eu la témérité de faire des livres de Thucydide, à tous égards supérieurs aux siens.

Tite-Live ne s'est pas livré à des recherches chronologiques bien scrupuleuses : il s'en est rapporté, sur la succession des faits, à ce qu'il trouvait consigné soit dans les registres publics, soit dans les livres des historiens qui l'avaient devancé. Du reste, il marque avec soin la distinction des années; il les détermine par les noms des consuls, plutôt que par leurs distances à un point fixe antérieur. Il fait profession de regarder ce terme initial comme fort incertain; et toutefois il se conforme, à peu près, à l'hypothèse de Caton et de Denys d'Halicarnasse. Les erreurs de détail qu'on a re-

marquées dans la partie chronologique de son histoire ne sont ni assez graves ni assez nombreuses pour affaiblir beaucoup son autorité. Il a omis le consulat de Spurius Lartius Flavus et de Titus Herminius Aquilinus, qui répond à l'an 506 avant notre ère, ainsi que celui de Quintus Sulpicius Camerinus et du même Lartius Flavus en 490, et celui encore de Caius Julius Julus et de Publius Pinarius Rufus en 489. Ces omissions et quelques autres inexactitudes donnent lieu à des discussions particulières qui n'intéressent pas bien essentiellement l'ensemble de la chronologie romaine. Ce qu'on peut alléguer de plus sérieux contre elle c'est que, durant un espace de quatre cents ans au moins, elle ne repose que sur des traditions, non sur des monuments ni sur des relations originales. A tout prendre, Tite-Live ne nous donne guère, sur l'ordre des temps, que des notions convenues, qu'il reçoit telles qu'elles se présentent et auxquelles il n'imprime aucun caractère de précision ni de certitude. Un canon chronologique extrait de son histoire a été rédigé par Sigonius, qui y a joint des remarques apologétiques, destinées surtout à réfuter les objections que Lorit de Glaris, zélé défenseur de la chronologie de Denys d'Halicarnasse, avait faites contre celle de Tite-Live. Sigonius soutient que ce dernier a réellement tenu compte des deux ou trois consulats que je viens d'indiquer, et que l'omission n'en doit être attribuée qu'aux copistes; il s'efforce aussi de montrer que Tite-Live a bien déterminé l'époque des décemvirs; cet article n'en est pas moins l'un de ceux sur lesquels il reste de l'obscurité. Ces divers embarras proviennent, ce me semble, de ce que l'historien latin n'a pas une opinion bien arrêtée sur la date de l'origine ou fondation

de Rome; les savants modernes lui prêtent sur ce point deux ou trois différents systèmes, savoir ceux qui ouvrent les annales romaines à l'an 750, 751 ou 753 avant J. C.

La plus grande partie de ce qui nous reste de l'ouvrage de Velléius Paterculus ne concerne que les temps de Jules-César, d'Auguste et de Tibère; et cet espace peut vous sembler trop peu considérable, pour qu'il y aît lieu de placer un tel ouvrage au nombre des principales sources de la chronologie. Il est bien vrai qu'on y trouve des dates fort précises, depuis l'an 700 de Rome jusqu'à 783, et qu'on doit compter d'ailleurs au nombre des travaux utiles que les modernes ont entrepris sur la science des temps anciens, l'opuscule de Dodwell, intitulé *Annales Velleiani.* Mais ce traité n'est au fond qu'un tableau chronologique de la vie de Velléius Paterculus lui-même, et malgré les événements publics qui s'y rattachent, la matière est fort resserrée. Ce n'est point là ce que nous envisagerons en ce moment dans l'*Histoire romaine* de Velléius. Il s'agit de son premier livre, qui se réduit, vu les lacunes, à une vingtaine de pages, mais où sont marquées plusieurs époques beaucoup plus anciennes, à partir de la ruine de Troie. Oreste meurt quatre-vingts ans après cette catastrophe, cent vingt ans après qu'Hercule s'est rejoint aux dieux. Suivent des généalogies grecques, et, sans dates fixes, des établissements de colonies et de cités. Homère paraît assez longtemps après les événements qu'il célèbre. Velléius, qui écrit en l'an de Rome 783, 30 de notre ère, dit que ce grand poëte est né il y a mille ans. Nous lisons ensuite que l'empire de l'Asie, possédé depuis mille soixante-dix ans par les Assyriens, fut transféré aux Mèdes sept cent

soixante-dix ans à peu près avant cette même année 783 de Rome; qu'alors tomba Sardanapale, trente-troisième roi de Babylone depuis Ninus et Sémiramis; que vers le même temps, *ea ætate*, Lycurgue donnait des lois à Sparte; que soixante-cinq ans avant la fondation de Rome, Didon avait bâti Carthage; qu'alors aussi (*circa quod tempus*) Caranus, descendant d'Hercule à la seizième génération, fonda le royaume de Macédoine, devenu si puissant sous Alexandre, dix-septième roi après Caranus; qu'il y a cent vingt ans entre Homère et Hésiode; qu'Iphitus établit les jeux Olympiques huit cent quatre ans avant le consulat de Vinicius, c'est-à-dire avant l'an 30 de notre ère; que vingt-deux ans après l'ouverture des olympiades, quatre cent trente-sept après le désastre de Troie, Romulus éleva les murs de Rome et créa la puissance romaine. Ici, cette chronologie s'interrompt par une lacune qui s'étend sur plusieurs siècles; et nous nous trouvons transportés à l'époque des guerres puniques. Carthage succombe, après avoir duré six cent soixante-sept ans, et sa ruine est fixée à l'an 147 avant notre ère. Corinthe, détruite en la même année, avait subsisté neuf cent cinquante-deux ans. Le premier livre de Velléius Paterculus a pour appendices une notice des colonies fondées par les Romains depuis la prise de leur ville par les Gaulois, et des observations sur les époques où viennent briller à la fois tous les arts et tous les talents. Le premier de ces articles n'est encore qu'un tissu d'indications chronologiques. Le second n'est pas non plus étranger à la science des temps antiques. Un même âge a produit, dit l'auteur, les maîtres de la scène tragique, Eschyle, Sophocle, Euripide. Un assez court

espace a embrassé l'ancienne et la nouvelle comédie : d'une part, Cratinus, Aristophane, Eupolis; de l'autre, Ménandre, Philémon et Diphilus. Socrate a été suivi de près par beaucoup de philosophes célèbres, tels que Platon et Aristote; et tous les grands orateurs grecs sont sortis de l'école d'Isocrate. Velléius aperçoit aussi, dans Rome, les poëtes, les prosateurs, les grammairiens, les peintres, les sculpteurs, rassemblés, groupés par époques; et recherchant les causes de cette simultanéité, il croit les trouver dans les mouvements naturels de l'émulation, de l'admiration, de l'envie même; dans les moyens qu'on a d'atteindre un but élevé, dans la difficulté de s'y soutenir, dans la nécessité de décroître lorsqu'on ne peut plus espérer de progrès. Voilà comment ces vingt premières pages de Velléius Paterculus sont devenues l'une des sources où les chronologistes ont puisé des indications qui ne sont pas toujours très-sûres, comme vous avez pu déjà le remarquer. Il s'en faut qu'elles s'accordent toutes avec celles qu'on rencontre ailleurs sur les mêmes faits, et cette diversité est l'une des causes qui rendent si difficile l'étude de la chronologie ancienne. Quand nous exposerons les controverses qui se sont élevées en cette matière, il nous faudra revenir sur plusieurs de ces dates fournies par Velléius. Entre les observations critiques dont elles sont susceptibles, je ne m'arrêterai aujourd'hui qu'à une seule : il a confondu l'olympiade d'Iphitus avec celle de Corœbus; c'est celle-ci qu'on pourrait rapporter à l'an 804 avant le consulat de Vinicius; et cela même ne serait pas encore tout à fait exact; car on tomberait sur l'an 774 avant notre ère; il y aurait une erreur de deux ans, puisqu'il faut

dire 776, nombre qui, augmenté de trente, égale huit cent six. Ce mécompte, sur un point si important, montre assez qu'il n'y a pas une très-grande rigueur dans ce travail, que les résultats y sont approximatifs ou hasardés. Je n'ai extrait que les principaux : j'ai écarté beaucoup de détails d'un moindre intérêt, dont quelques-uns ont paru obscurs, incohérents et discordants même. En général, l'influence de ces vingt pages sur la science qui nous occupe n'a pas été fort heureuse.

Un autre historien latin, Trogue Pompée, avait conçu un plan plus vaste, et à peu près semblable à celui de Diodore de Sicile; il avait embrassé presque autant de matières. Mais il ne subsiste de son ouvrage qu'un abrégé ordinairement fort aride, quelquefois au contraire si brillant et si animé qu'on a droit de supposer que ce sont là de véritables morceaux du texte. On en est même tout à fait certain à l'égard d'une très-belle harangue militaire et politique, mise par forme indirecte dans la bouche de Mithridate. L'abréviateur, qui eût bien fait d'être plus souvent copiste, est connu sous le nom de Justin : on croit qu'il vivait sous Marc-Aurèle, et divers auteurs du moyen âge, Isidore de Séville, Jornandès, Jean de Sarisbéri, l'ont confondu mal à propos avec saint Justin, martyr et docteur de l'Église. Voici comment les faits sont distribués dans les quarante-quatre livres de cette histoire. Les six premiers traitent des Assyriens, des Mèdes, des Lydiens, des Perses et des Grecs; des guerres entre ces deux derniers peuples, des batailles de Marathon, des Thermopyles, de Salamine et de Platée, de la guerre du Péloponèse et de l'administration de Périclès, de la guerre

en Sicile, de celle de Décélie, des trente tyrans, d'Alcibiade, d'Agésilas, d'Épaminondas, des batailles de Leuctres et de Mantinée. Les onze livres suivants concernent la Macédoine, Philippe, Alexandre et ses successeurs. Carthage est le principal objet des livres dix-huit et dix-neuf. La Sicile a été décrite au commencement du quatrième : mais le vingtième et les trois qui suivent nous ramènent dans cette île, et nous entretiennent surtout des deux Denys et d'Agathocle. Les origines gauloises sont exposées dans le vingt-quatrième; de là, jusqu'à la fin du trentième, la matière est plus diverse; on y revient aux successeurs d'Alexandre. Les quatorze derniers livres tiennent à l'histoire romaine plus qu'à toute autre : guerres puniques, guerres contre les Gaulois, contre Persée, contre Mithridate, contre les Parthes. Au récit de ces expéditions s'entremêlent des notices sur les différents peuples attaqués ou subjugués, sur leurs alliés et leurs voisins. Le trente-sixième livre, où il s'agit des Juifs, a été particulièrement remarqué. Ce n'est que dans le quarante-troisième que Justin remonte aux origines romaines; il y parle aussi de la fondation de Marseille. L'Espagne est le sujet du quarante-quatrième et dernier livre. L'ouvrage entier porte le nom d'*Histoires philippiques*, sans doute parce que la Macédoine y occupe un grand espace. On s'attendrait à trouver tous ces faits et ces détails liés entre eux et coordonnés par un nombre suffisant d'indications chronologiques : tout au contraire, nous n'y rencontrons aucune date proprement dite; car l'auteur ne fixe aucun point dans l'espace des temps; il ne distingue pas d'époques; il ne parcourt pas de cycles; il ne fait mention d'aucune ère; il ne songe point à di-

viser la durée, à en mesurer les parties; il semble croire que l'histoire doit se développer d'elle-même, libre du joug et du frein de la chronologie. Eh bien, direz-vous, s'il en est ainsi, pourquoi placer les quarante-quatre livres de Justin au nombre des sources de la science des temps? C'est parce qu'ils ont en effet beaucoup influé sur elle, parce qu'ils ont contribué à retarder ses progrès et à égarer sa marche. Tout en laissant dans le vague le cours entier des anciens siècles, Justin établit ou indique des distances particulières entre certains événements; il rapproche ou sépare des personnages; il compte des générations et des règnes, il en détermine quelquefois la durée; il marque des successions, il énonce des synchronismes. Sans rien rapporter jamais ni aux olympiades, ni aux ans de Rome, ni à aucune autre série technique, il exprime par des nombres d'années les intervalles qu'il suppose entre les faits; ou bien au moins il les déclare, soit antérieurs ou postérieurs les uns aux autres, soit voisins ou contemporains. Or le destin des livres a voulu que, parmi les ouvrages historiques, celui de Justin fût l'un des mieux conservés et des plus répandus au moyen-âge, l'un des plus consultés par les chroniqueurs qui s'étudiaient à distribuer l'histoire par âges et par années du monde. D'un côté, ses expressions, le plus souvent indéterminées, laissaient une libre carrière aux hypothèses; de l'autre, ses indications contredisaient, sur beaucoup d'articles importants, celles d'Hérodote, de Thucydide et de Denys d'Halicarnasse. En général, Justin confirmait la chronologie de Diodore, il la fortifiait du nom de Trogue Pompée; il l'accréditait par les formes élémentaires et familières d'un simple abrégé.

L'influence de ces manuels ou sommaires a toujours été vaste, et le plus souvent pernicieuse. Des décisions concises paraissent des résultats précis : on aime à recueillir des notions brièvement exprimées, et l'on craindrait de s'apercevoir qu'elles sont vaines ou confuses. C'est ainsi que depuis le troisième siècle de l'ère vulgaire jusqu'au quinzième se sont resserrées et altérées la plupart des connaissances humaines. Il a fallu, pour les recomposer, tous les efforts de la critique et de la philosophie des temps modernes. Encore en est-il quelques-unes à l'égard desquelles ce travail peut sembler assez peu avancé : la chronologie ancienne est de ce nombre; et parmi les causes qui ont rendu ses progrès lents et difficiles, il est permis de compter, sinon l'ouvrage même de Justin, du moins l'usage qui en a été fait durant plusieurs siècles. Ce nom de Justin disparaissait souvent, remplacé dans les citations et sur les manuscrits mêmes de ces quarante-quatre livres, par celui de Trogue Pompée, qui avait reçu d'antiques et honorables hommages. On croyait suivre un excellent guide.

Justin n'ayant tracé aucun plan chronologique proprement dit, il fallut en composer un en son nom, en chercher les éléments dans ses livres, y rapporter les différentes parties de son histoire. Jacques Bongars a publié un travail de ce genre, sous le titre d'*Excerptiones chronologicæ ad Justini historias accommodatæ*. L'échelle générale en est prise dans le système d'Eusèbe, qui attribue au monde une durée de cinq mille cent quatre-vingt-dix-neuf ou cinq mille deux cents ans avant l'ère vulgaire, et pour les sept cent soixante-seize dernières de ces années, dans le calcul ordinaire des

olympiades. En traduisant le tout par siècles et années avant J. C, nous trouvons que Justin fait de Ninus un fils de Bélus, et le place, aussi bien que Sémiramis, au vingt et unième siècle; qu'il met au quinzième le déluge de Deucalion, au quatorzième Cécrops, au treizième les Argonautes, Hercule et Thésée; au douzième et précisément à l'an 1181 la prise de Troie, et à l'an 820 la chute de Sardanapale, en même temps que Sparte recevait les lois de Lycurgue. Celles de Solon sont rapportées à l'an 595, Cyrus parvient au trône en 560, vers le temps où Pisistrate usurpe dans Athènes le pouvoir souverain. Alexandre meurt en 324. A partir de cette époque, l'on retombe, sauf quelques différences légères, dans le système le plus usité. Encore une fois, Justin n'énonce formellement ni ces dates, ni beaucoup d'autres qui remplissent la table de Bongars, et qu'il serait superflu de vous indiquer aujourd'hui : mais elles se déduisent indirectement et avec plus ou moins d'incertitude, des narrations de l'historien, de l'ordre ou des rapports qu'il établit entre les faits. On est forcé de convenir qu'il semble n'avoir lui-même aucune idée de cette chronologie générale, et qu'il n'eût pas été capable de reconnaître dans son propre ouvrage le système chronologique que Bongars y a démêlé.

Censorin s'était beaucoup plus appliqué à ce genre d'études. J'ai déjà eu plusieurs occasions de dire que son traité *de die natali* avait été composé l'an 238 de notre ère. C'est un livre fort peu étendu, que nous lirions tout entier en deux de nos séances. L'auteur l'adresse à son ami Cérellius, au jour anniversaire de la naissance de celui-ci, et pour tenir lieu des présents qu'il était d'usage d'offrir en cette circonstance : de là

le titre *de die natali*. Les premiers chapitres sont assez étrangers à la chronologie : ils ont pour objets le dieu tutélaire ou *genius* de chaque individu qui vient au monde, la génération, la durée de la gestation, les horoscopes, le pouvoir des astres qui président aux naissances; les prétendues vertus des nombres, les rapports de la musique avec les mouvements célestes et avec les développements de nos organes et de nos affections, enfin les années climatériques; et je dois avouer que cette première partie, qui ne tient guère qu'aux sciences occultes, suffirait pour motiver le jugement très-sévère que M. Biot a récemment porté sur Censorin. Jusque-là, le traité *de die natali* vous semblerait assez peu digne des éloges qu'il a reçus de quelques juges éclairés, par exemple, de Joseph Scaliger qui l'appelle *libellum aureolum*. Scaliger a eu surtout en vue les neuf derniers chapitres, qui à la vérité ne se recommandent ni par l'élégance du style ni par la profondeur de la science, mais qui sont extrêmement précieux aux chronologistes, en ce qu'ils se composent de notions positives qui ne sont aussi complétement rassemblées en aucun autre ancien livre. En effet, lorsqu'au seizième chapitre Censorin arrive à la théorie du temps, il l'expose avec beaucoup de précision et de méthode, en l'environnant des faits historiques qui la peuvent éclairer. J'ai déjà extrait du chapitre dix-septième les dates des jeux séculaires célébrés à Rome; du dix-huitième, plusieurs documents sur la grande année et sur différentes périodes cycliques. Les deux suivants concernent les années courantes, leur mesure, leur construction, leur distribution chez les divers peuples, spécialement chez les Romains. En commençant

le vingt et unième chapitre, l'auteur distingue avec Varron, les trois âges, l'inconnu, le fabuleux et l'historique. Il évalue le second à mille six cents ans, et le sous-divise en deux sections de quatre cent sans chacune, ce qui ne donnerait qu'un total de huit cents; ce texte est certainement altéré, et Scaliger le corrige en donnant mille deux cents ans à la section première. A l'égard de la seconde, Censorin avertit que Sosibius la restreignait à trois cent quatre-vingt-quinze, qu'Ératosthène au contraire l'étendait à quatre cent sept, Timée à quatre cent dix-sept, Arétès à cinq cent quatorze. Il dit ensuite qu'à six ou sept ans près, on s'accorde sur la mesure de l'âge historique. Le calcul qu'il préfère est celui de Varron, selon lequel l'année du consulat d'Ulpius et de Pontianus se trouve être la mille quatorzième depuis la première olympiade, la neuf cent quatre-vingt-onzième de Rome, la deux cent quatre-vingt-troisième de l'ère julienne, la deux cent soixante-cinquième de l'ère des Augustes, la neuf cent quatre-vingt-sixième de Nabonassar, la cinq cent soixante-deuxième depuis la mort d'Alexandre, la centième enfin d'un cycle sothiaque ouvert sous Antonin. Comme il y a ici un terme parfaitement connu, savoir, l'année du consulat de Pontianus et d'Ulpius, laquelle est la deux cent trente-huitième de notre ère, ce texte a fixé l'attention des chronologistes : il montre en effet que Censorin plaçait en 1322 avant J. C. l'ouverture de la première période sothiaque, en 776 le commencement des olympiades, en 753 la fondation de Rome, en 746 Nabonassar, en 324 la mort d'Alexandre, en 45 la réforme julienne du calendrier, et en 27 le point de départ d'une ère des Augustes; ré-

sultats qui s'accordent, à une ou deux différences près, avec ceux que nous avons établis. Dans les chapitres vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre qui sont fort courts et les trois derniers de cet opuscule, l'année est décomposée d'abord en mois, puis en jours, enfin en heures ou autres parties de la journée, et il n'y a là aucun article, aucun détail que je ne vous aie présenté, en traitant des mêmes matières. Tel est le livre *de die natali*, l'un des premiers essais de chronologie technique, et dont les chapitres dix-sept, dix-huit et vingt et un fournissent plusieurs dates positives.

En vous désignant les ouvrages de cinq auteurs grecs, et de quatre auteurs latins, comme des sources de la chronologie ancienne, je ne prétends pas exclure les autres écrivains classiques. Il n'est aucun historien, il n'est guère même de géographes, de philosophes, d'orateurs, de poëtes dans l'antiquité, dont les écrits ne jettent quelque lumière sur la succession de certains faits. Mais lorsque nous n'envisageons encore que le système général de la science des temps, nous n'avons dû nous arrêter ni aux écrits qui n'en éclaircissent qu'un petit nombre de détails, ni à ceux qui, en présentant plus d'ensemble, ne font que reproduire et rassembler des notions déjà établies par l'un ou l'autre des neuf auteurs que j'ai distingués. Je ne parle point encore de ceux qui ont rédigé de simples tables ou canons chronologiques, des listes de rois, des tableaux de règnes ou de dynasties : je comprendrai ces écrits au nombre des monuments qui forment un second genre de sources et dont je vous entretiendrai dans la prochaine séance. Vous savez aussi que je dois faire

entrer dans une troisième classe les historiens dont les livres sont perdus en totalité ou en très-grande partie, et ne nous sont connus que par des fragments et par l'usage qu'en ont fait les chronographes et autres écrivains ecclésiastiques. Moyennant ces réserves, les sources du premier genre pour les temps antérieurs à notre ère peuvent se réduire aux écrits d'Hérodote, de Thucydide, Xénophon, Diodore et Denys; de Tite-Live, Velléius, Justin et Censorin. Voilà le premier fonds où se puisent les anciennes dates : c'est, à tout prendre, le plus riche, celui qui a le plus d'étendue, de consistance, d'authenticité. Mais vous avez remarqué d'abord que ces neuf écrivains n'ont pas une même chronologie, et que sous ce rapport ils ne sont pas tous également recommandables, pas tous dignes de la même confiance. Hérodote, Thucydide, Denys d'Halicarnasse et Censorin ont souvent aspiré à l'exactitude; et pour y parvenir ils n'ont pas négligé les soins, les recherches qui étaient en leur pouvoir. On les voit s'efforcer d'acquérir la connaissance des mesures précises des temps naturels et des temps civils. Chacun d'eux détermine l'époque où il écrit, suppute de son mieux à quelles distances de ce terme sont les événements qu'il raconte ou qu'il rappelle. On peut dire qu'à l'égard des temps historiques ou voisins des leurs, ils n'ont guère commis d'erreurs graves; qu'entre l'olympiade de Corœbus et l'époque diluvienne, ils ont en général préféré les calculs les plus clairs, les hypothèses les plus plausibles; et que s'ils n'évitent point les exagérations et les invraisemblances quand ils remontent à de plus hautes antiquités, ils savent ordinairement écarter les traditions les plus absurdes,

et apprécier l'autorité de celles qu'ils ne peuvent se dispenser de recueillir. La critique, en relevant dans leurs écrits des inadvertances, d'anciennes méprises, des dates chimériques, doit des hommages à leur travail et à leur sagacité. Xénophon et Tite-Live ont moins senti le besoin d'une précision sévère : ils ont laissé plus de vague dans la succession des faits et quelquefois dérangé les temps pour faire place aux fictions. Velléius Paterculus, lorsqu'il traçait rapidement un tableau d'époques antiques, ne prévoyait probablement pas l'importance qu'on attacherait un jour à une notice si fugitive, et qu'on déciderait d'après lui des questions difficiles qu'il n'avait pas pris la peine d'examiner. Mais Diodore et Justin ont fondé, avec plus de légèreté encore, un système entier de chronologie antique opposé à celui d'Hérodote et qui a longtemps prévalu dans les livres élémentaires d'histoire. Ainsi, par un simple aperçu des annales les plus classiques de l'antiquité, nous voyons déjà comment il y aura des controverses parmi les chronologistes de nos derniers siècles et nous en remarquerons de nouvelles causes, à mesure que nous examinerons les autres sources de cette science.

Aux neuf auteurs que j'ai nommés, j'aurais pu joindre Apollodore qui vivait au second siècle avant notre ère, et dont le nom est inscrit à la tête de l'abrégé le plus antique que nous ayons de l'histoire des temps héroïques. Aucune date n'y est déterminée, mais l'ordre des générations depuis Inachus jusqu'à la guerre de Troie y étant établi, Scaliger a considéré cet ouvrage comme une chronologie complète et suivie. En effet, si, d'une part, on accepte ces généalogies, et si, de

l'autre, on évalue, avec Hérodote, une génération à trente-trois ans ou un tiers de siècle, on a tout aussitôt une suite d'époques moyennes, correspondantes aux personnages nommés et distribués dans ces tables généalogiques : c'est l'une des ressources des chronologistes; ils ont joint à ces générations fournies par Apollodore, les vingt-deux qu'énonce Denys d'Halicarnasse, celles qu'indiquent Velléius Paterculus et d'autres écrivains, et se sont étudiés à en tirer le plus grand parti possible. Mais d'abord il n'est pas certain que les trois livres assez courts qui portent le nom d'Apollodore soient réellement de lui. Tannegui Lefèvre n'y voyait qu'un abrégé rédigé par un auteur chrétien : le véritable ouvrage d'Apollodore avait contenu vingt-quatre livres. Cette conjecture de Lefèvre, combattue par Thomas Gale, a paru plausible à M. Clavier, qui néanmoins, par sa traduction et ses savantes notes, a su donner tant de prix à l'abrégé même. Apollodore avait composé quelques autres écrits plus directement chronologiques, qui sont tout à fait perdus, et auxquels je reviendrai dans l'une de nos prochaines séances. J'ai en ce moment une seconde observation à vous présenter sur les généalogies indiquées tant par cet auteur que par d'autres anciens; et je la vais emprunter à M. Cuvier qui, dans le discours préliminaire de ses recherches sur les ossements fossiles, s'exprime en ces termes : « On ne lie les dieux et les héros à l'histoire véritable que par des généalogies évidemment factices. « Tout le monde connaît le parti que M. Clavier a « cherché à en tirer pour rétablir une sorte d'histoire « primitive de la Grèce; mais lorsqu'on connaît les « généalogies des Arabes et celles des Tartares et toutes

« celles que nos vieux moines chroniqueurs avaient
« imaginées pour les différents souverains de l'Europe,
« et même pour des particuliers, on comprend très-
« bien que des écrivains grecs ont dû faire pour les
« premiers temps de leur nation ce qu'on a fait pour
« toutes les autres à une époque où la critique n'éclai-
« rait pas l'histoire. Mais ce qui est bien certain en-
« core, c'est que tout ce qui les avait précédés ne pou-
« vait s'être conservé... et n'aurait pu être suppléé que
« par de pures inventions, pareilles à celles de nos moi-
« nes du moyen âge sur les origines des peuples de l'Eu-
« rope. » Ces réflexions de M. Cuvier me paraissent d'une justesse parfaite, et la vérité en devient évidente, lorsqu'on se met en présence des textes informes où ces antiques généalogies sont énoncées, et qu'on mesure l'énorme distance qui séparait un Denys d'Halicarnasse, un Apollodore, et avant eux un Acusilaüs, un Phérécyde, des époques si lointaines à travers lesquelles ils prétendaient établir ces filiations : les moines chroniqueurs du moyen âge étaient ordinairement beaucoup plus près des personnages qu'ils prenaient pour souches de leurs arbres généalogiques, et ils avaient à leur disposition un bien plus grand nombre de documents. Si l'on s'est désabusé de leurs vaines fictions, comment se fait-il qu'on s'obstine à en réserver de plus anciennes, bien plus dénuées de vraisemblance et d'autorité? c'est que l'érudition est de sa nature encore plus crédule que magistrale et décisive. Lorsqu'elle emploie les expressions, *il est constant*, *prouvé*, *certain*, en des occasions où il serait déjà téméraire de dire, *il est probable*, *il est possible*, elle cède à une conviction intime produite en elle par l'habitude de recueillir et

de rapprocher d'anciens textes, et d'attribuer toujours quelque réalité à ce qu'ils expriment.

En presque toute matière, l'exactitude est une chose très-moderne : peut-être les anciens y attachaient-ils assez peu de prix; ce qui est certain, c'est qu'ils manquaient de ces moyens de l'obtenir qui se sont tant multipliés parmi nous. L'art de raconter les événements, de les grouper, de les peindre, d'en représenter le mouvement et les couleurs, d'en retracer les causes et d'en montrer les effets, appartient en propre à l'antiquité; il disparaît dans les chroniques du moyen âge; et depuis le renouvellement des lettres on ne l'a guère vu remonter au degré de perfection où l'avaient porté Hérodote et Thucydide, Tite-Live et Tacite. Mais les circonstances matérielles des faits, les dates surtout, sont peu précises dans les historiens antiques; ce qui, malgré l'éclat de leurs ouvrages, y laisse plus d'obscurité chronologique qu'il ne s'en peut rencontrer dans les annales de nos quatre derniers siècles. Nos institutions, nos lois, nos arts, la circulation et le nombre indéfini de nos livres concourent à déterminer invariablement les dates de tous les faits mémorables et de tous les détails dignes de quelque attention; si bien que nous concevons à peine comment il pourrait s'élever jamais le moindre nuage sur ce genre de renseignements. Chacune de ces dates se trouve fixée par des milliers de monuments divers, dont la plupart échapperaient aux ravages des hommes et ne s'anéantiraient qu'au milieu d'une grande catastrophe naturelle. D'ailleurs nous savons mieux mesurer le temps, nous connaissons mieux les rapports des années civiles avec les révolutions célestes; nos calculs atteignent

plus d'objets, les saisissent et les distinguent avec plus de puissance, de rigueur et de certitude. L'expérience des faits voisins de nous suffit pour nous apprendre en quoi doit consister la précision chronologique, et jusqu'à quel point elle manque aux anciennes histoires.

Trouver dans les livres classiques l'ordre et la position de tous les faits, ne rien laisser sans date, exprimer toutes les distances par des nombres, tel est le but que se sont proposé les érudits, et qu'ils ne pouvaient atteindre qu'à force de commentaires, de rapprochements et de systèmes. Les efforts inutiles qu'ils ont faits pour parvenir à ce but les ont détournés de celui qui leur eût été accessible et qui devait consister à extraire de tous les récits, les indications soit uniformes, soit variables, pour en former non pas une table définitive, mais un tableau comparatif de toutes les dates énoncées ou indiquées par les historiens classiques. Bien souvent il n'y avait lieu que de poser des limites : on a voulu marquer des points précis, en savoir plus que n'avaient dit et que n'avaient su ces auteurs mêmes. C'était le moyen de mal recueillir leurs leçons les plus expresses. Voilà comment l'on a rédigé tant de tables, et pourquoi il n'en existe pas deux qui s'accordent entre elles. Après avoir lu celles de Scaliger et de Petau, c'est une étude toute nouvelle que nous faisons dans celles d'Ussérius, de Riccioli, de Marsham, de Pezron, de Lenglet du Fresnoy, de Thouret, de M. Buret de Longchamps. Aucune époque ne demeure fixe, aucun chiffre arrêté avant la première olympiade; et, même après ce terme, il arrive encore beaucoup de déplacements et de varia-

tions. Ces incertitudes ont pour causes la diversité des traditions, les lacunes des récits, l'indétermination des mesures. Dès qu'on se permet d'étendre les résultats par des hypothèses, on s'ouvre une carrière illimitée; et la science, en prenant des formes toujours décisives, perd à jamais tout caractère d'exactitude. C'est une erreur capitale que de prétendre traiter la chronologie ancienne comme la moderne et de les croire l'une et l'autre susceptibles des mêmes procédés, d'une égale régularité, des mêmes développements. Fontenelle avait conçu une idée plus juste de l'étude des temps antiques.

« Si d'un grand palais ruiné, dit-il, on en trouvait « tous les débris confusément dispersés dans l'étendue « d'un vaste terrain et qu'on fût sûr qu'il n'en manquât « aucun, ce serait un prodigieux travail de les rassem- « bler tous, ou du moins, sans les rassembler, de se « faire, en les considérant, une idée juste de toute la « structure de ce palais. Mais s'il manquait des débris, « le travail d'imaginer cette structure serait plus grand « et d'autant plus grand qu'il manquerait plus de dé- « bris, et il serait fort possible que l'on fît de cet édifice « différents plans qui n'auraient presque rien de com- « mun entre eux. Tel est l'état où se trouve pour nous « l'histoire des temps les plus anciens. Une infinité d'au- « teurs ont péri : ceux qui nous restent ne sont que « rarement entiers. De petits fragments et en grand « nombre qui peuvent être utiles sont épars çà et là « dans des lieux fort écartés des routes ordinaires où « l'on ne s'avise pas de les aller déterrer; mais ce qu'il « y a de pis et qui n'arriverait pas à des débris maté- « riels, ceux de l'histoire ancienne se contredisent sou-

« vent et il faut ou trouver le secret de les concilier,
« ou se résoudre à faire un choix qu'on peut toujours
« soupçonner d'être un peu arbitraire. Tout ce que des
« savants du premier ordre et les plus originaux ont
« donné sur cette matière, ce sont différentes combinai-
« sons de ces matériaux d'antiquité; et il y a encore
« lieu à des combinaisons nouvelles, soit que tous les
« matériaux n'aient pas été employés, soit qu'on en puisse
« faire un assemblage plus heureux ou seulement un
« autre assemblage. »

Il est assez remarquable que deux secrétaires de l'académie des sciences, Fontenelle et M. Cuvier, aient conçu précisément la même opinion des sources et de la méthode de la doctrine des anciens temps.

Fontenelle n'en demeure pas moins persuadé que l'histoire qui n'est pas appuyée sur la chronologie n'a pas une marche assez réglée ni assez ferme; il veut que la suite des temps et celle des faits se développent toutes deux ensemble. Mais il était trop éclairé pour ne pas sentir qu'il n'y a aucun profit ni aucune science à donner pour connu ce qui ne l'est pas, ce qui ne peut plus l'être, et à dépasser la limite des résultats certains ou probables que peuvent fournir les traditions, les monuments et les relations originales. Or il s'en faut que, pour les anciens temps, ces sources soient fécondes en dates très-précises. Déjà nous venons de le pressentir, en jetant de premiers regards sur neuf auteurs classiques, et nous nous en convaincrons de plus en plus, en examinant d'autres monuments, et mieux encore quand les controverses chronologiques nous seront exposées. En voyant combien, en cette matière, ont été divergentes les opinions des personnages les plus sa-

vants et les plus laborieux, depuis Joseph Scaliger jusqu'à Fréret et Des Vignoles, avec quelle facilité chacun d'eux renverse l'édifice construit par ses prédécesseurs, pour en bâtir un qui ne résistera pas mieux à la critique, on serait tenté de conclure ou qu'il n'y a pas réellement de chronologie ancienne, ou qu'il faut en adopter une de confiance et se l'imposer exclusivement. Nous ne tirerons ni l'une ni l'autre de ces conséquences. D'abord il existe, quoi qu'on en dise, une chronologie ancienne. A la vérité, ce n'est point, comme pour les temps modernes, un tissu serré de dates précises, positives, définitivement vérifiées. Il s'en faut qu'on puisse remplir ainsi sans nuages et sans lacunes les siècles antérieurs aux olympiades; et même un peu au-dessous de ce terme, les dates certaines ou probables ne sont pas encore très-nombreuses. Mais il est pourtant fort possible de reconnaître, dans l'espace des temps, la véritable succession des faits, de les distribuer, sinon sur des points déterminés, du moins entre certaines limites, de se tracer un tableau général du cours des choses humaines, où les objets ne deviendront confus que lorsqu'ils se perdront tout à fait dans les derniers lointains des âges. A défaut de nombres précis, les expressions approximatives sont précieuses quand elles ont une forte vraisemblance, et qu'elles ne se donnent pas pour exactes. Supposez un vaste pays où l'on n'ait pas encore pu mesurer rigoureusement les distances, fixer la longitude et la latitude de chaque lieu, vérifier toutes les positions et tous les détails, mais que l'on ait cependant parcouru en divers sens, qu'on ait assez attentivement observé pour distinguer les parties situées au midi ou au nord, à l'est ou à

l'ouest, pour s'assurer que les fleuves et les chaînes de montagnes suivent à peu près l'une ou l'autre de ces directions, enfin pour estimer aussi les intervalles de journées de routes, ou par le nombre des objets intermédiaires ou par d'autres méthodes imparfaites : sans doute on ne sera point en état d'offrir une description proprement dite de ces contrées, et si quelqu'un prétendait en dessiner une carte fidèle, nous serions fort en droit de l'accuser de charlatanisme ou d'ignorance. Mais s'il ne nous donne les notions qu'il a recueillies que pour ce qu'elles valent, s'il s'abstient de les revêtir de formes qui tendraient à leur attribuer une exactitude qu'elles ne peuvent avoir, j'ose dire qu'exposées avec cette franchise, elles auront de la réalité, de l'utilité, et qu'il serait déraisonnable de les tenir pour nulles. Voilà l'image de la chronologie ancienne et le degré de consistance qu'elle peut avoir. Il faut ajouter seulement qu'à mesure qu'elle descend de la plus haute antiquité à l'ère olympique et de celle-ci à l'ère chrétienne, elle se développe et s'affermit progressivement.

Quant à la proposition de se fixer à un seul des divers systèmes de chronologie ancienne publiés par les modernes, je n'y verrais qu'un obstacle de plus aux progrès réels de la science. Outre la difficulté ou plutôt la témérité du choix, tous ces systèmes ont également le défaut de trancher une multitude de questions indécises ou même insolubles, et d'attacher une précision mensongère à des détails que l'état réel des traditions, des monuments et des récits, laisse plus ou moins indéterminés. Prenez, par exemple, les grandes tables de Petau, les meilleures qui existent jusqu'à l'an 532 de notre ère; elles vous présenteront environ quatre cents dates ex-

primées par des nombres depuis Adam jusqu'à Corœbus, et deux fois autant de Corœbus à Jésus-Christ. Faudra-t-il confondre avec les mieux établies celles qui, purement hypothétiques et non fournies par l'antiquité, sont contestées par plusieurs modernes? Ce n'est plus là l'état de la science; elle est plus avancée, en ce qu'elle connaît mieux les limites que la nature des choses ne lui permet pas de franchir. Vous verrez que jusqu'à l'an 1500 avant notre ère, il n'est guère possible de distinguer que des âges, et qu'on s'expose à beaucoup d'erreurs, lorsqu'on entreprend de distribuer, même par siècles, les faits de cette antiquité dont le souvenir ne s'est perpétué que par des traditions profanes. Entre 1500 et 776, la distribution par siècles devient un peu plus praticable, quoique fort litigieuse encore; mais dans ce même espace, à peine est-il un seul événement dont on puisse assigner l'année. Cette dernière forme de dates ne commence à être admissible qu'à partir de la première olympiade, sauf à ne l'employer pourtant que d'après des documents positifs, et par conséquent avec infiniment plus de réserve que ne l'ont fait les rédacteurs de tables chronologiques.

Après les livres des historiens classiques, les monuments composent un second genre de sources où se puisent les notions de chronologie ancienne. J'entends ici par monuments les médailles, les inscriptions, les chroniques ou séries d'époques gravées sur le marbre; par exemple, la chronique de Paros et les fastes Capitolins. Je rangerai dans cette même seconde classe les tables ou canons chronologiques rédigés par d'anciens auteurs, spécialement par Ératosthène et par Ptolémée. Tels sont, messieurs, les objets qui doivent nous occuper dans la prochaine séance.

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

SOURCES DE LA CHRONOLOGIE. — MONUMENTS.

Messieurs, quoique, à proprement parler, tous les historiens classiques contribuent à jeter de la lumière sur la science des temps comme sur celle des faits, il en est qui ne fournissent qu'un assez petit nombre de dates, soit parce que leur sujet n'embrasse qu'une faible portion de la durée, soit parce qu'ils se contentent d'établir la succession des grands événements sans prendre la peine de mesurer exactement les intervalles. En conséquence, je me suis borné à vous désigner, parmi les auteurs grecs, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Diodore de Sicile, et Denys d'Halicarnasse; parmi les latins, Tite-Live, Velléius Paterculus, Justin et Censorin, comme ceux dont les livres peuvent être plus spécialement comptés au nombre des sources de la chronologie ancienne. Sous cet aspect, Hérodote, Thucydide et Censorin nous ont paru les plus instructifs, les plus dignes d'être choisis pour guides. Nous leur avons joint Denys d'Halicarnasse, en ce qui concerne, non les époques antiques de l'histoire grecque, mais les annales romaines depuis les Tarquins. Xénophon manque souvent de vérité dans ce qu'il raconte des Mèdes, des Lydiens et des Perses; et dans Tite-Live lui-même, certains détails des premiers temps de la monarchie et de la république de Rome n'ont point assez de précision. Il nous a semblé aussi que les aperçus bien rapides de Velléius Paterculus sur d'anciennes époques ne méritaient pas la confiance qu'ils

ont obtenue : mais Diodore de Sicile et Justin ont altéré bien plus essentiellement le système entier de la chronologie antique; ils ont opposé d'autres supputations, d'autres hypothèses à celles d'Hérodote, et par là ils ont égaré ou du moins divisé les opinions des savants modernes. L'examen de ce premier genre de sources nous a fait pressentir l'étendue et la complication des controverses dont il nous faudra bientôt prendre connaissance. Auparavant nous avons à considérer deux autres espèces de sources chronologiques; d'une part, les fragments d'anciennes annales aujourd'hui perdues en très-grande partie ou en totalité, et ce qu'en ont recueilli les chronographes chrétiens dans le cours des huit premiers siècles; cette matière est réservée à notre prochaine séance; et d'une autre part, les médailles, inscriptions, époques gravées sur le marbre, tableaux de dynasties et de règnes, et autres monuments qui énoncent ou indiquent des dates antérieures à notre ère : voilà le sujet que nous devons étudier aujourd'hui.

C'est dans la chronologie des dix-huit siècles de l'ère chrétienne que l'usage des médailles est fréquent, étendu et presque toujours sûr. Telles sont les médailles impériales, celles des rois, des pontifes et des cités de l'âge moyen et de l'âge moderne. Il en existe des suites considérables et précieuses qui servent à fixer authentiquement beaucoup de dates. Mais en ce moment nous n'avons en vue que les temps antiques : les médailles qui s'y rapportent se divisent en cinq ordres selon qu'elles appartiennent aux villes, aux déités, aux hommes illustres, aux familles et aux rois. Goltzius a rassemblé des médailles de plus de deux cents villes

grecques; monuments presque inapplicables encore à l'étude qui nous occupe, car les uns sont postérieurs à la cent quatre-vingt-quinzième olympiade, et les autres ne présentent aucun nouveau renseignement chronologique. « Elles fournissent, dit Barthélemy, « mille connaissances utiles pour la géographie, « pour les usages et la religion des peuples, pour « la forme des gouvernements et les changements qui « y sont arrivés; mais comme elles n'ont presque « jamais de dates, et que pour l'ordinaire on n'y trouve « aucun de ces grands événements dont l'histoire a « fait mention, on n'en retirera que de faibles avan- « tages, si on n'a pas quelque moyen de fixer le temps « où elles ont été frappées. Faute de le connaître, on « risque presque toujours de partir d'après des supposi- « tions arbitraires, d'attribuer à un temps ce qui ne « convient qu'à un autre et de marcher en aveugle sur « une foule de monuments. Quel service ne rendrait- « on pas à ceux qui entrent dans la carrière numis- « matique, si, pour leur en aplanir les difficultés et les « initier plus tôt à ces mystères, on faisait, par rap- « port aux médailles, ce que quelques savants ont déjà « fait à l'égard des manuscrits, je veux dire une es- « pèce de paléographie à la faveur de laquelle on pour- « rait discerner l'âge de la plupart de ces monuments « et en tirer des connaissances sûres et utiles. » Vous voyez, par ces réflexions de Barthélemy, que les médailles de ce premier ordre, loin d'indiquer des dates, ont besoin que l'on recherche les leurs propres. Nous en pourrions dire à peu près autant non-seulement des médailles qui sont relatives aux colonies et qui tiennent à ce premier ordre, mais aussi de celles que

les antiquaires distinguent par le nom de *déités*. Car le plus souvent ces déités ne sont que les symboles des villes qui leur étaient consacrées, et les figures, non plus que les légendes, n'y sont accompagnées d'aucune date. Les personnages illustres dont le P. Jobert a imaginé de composer une suite numismatique sont encore des fondateurs ou des législateurs de cités, ou des hommes recommandables par leurs vertus : ces médailles seraient fort précieuses, ainsi que l'observe La Bastie, commentateur de Jobert, si leur authenticité pouvait être assez garantie. Mais il y en a bien peu qui soient à la fois datées et contemporaines de quelque trait historique. On réunit souvent sous un même ordre les médailles consulaires et celles des familles. C'est seulement vers le septième siècle de Rome que les officiers monétaires prirent la liberté de graver sur les médailles les têtes des personnages consulaires ou célèbres qu'ils comptaient parmi leurs propres ancêtres, et de les représenter soit sous des traits humains, soit sous ceux de la divinité tutélaire de leurs familles. Cet usage continua jusqu'à la décadence de la république : alors les monnaies commencèrent à porter l'effigie de Jules-César, puis les têtes des conjurés qui le tuèrent, ensuite celles des triumvirs qui envahirent la puissance souveraine. Jusqu'à la fin des guerres puniques, il n'avait été permis à personne d'imprimer son image à la monnaie romaine, ce privilége étant regardé comme inhérent à la royauté, dont le nom était resté odieux depuis Tarquin. Ainsi, Jules-César fut à Rome le premier personnage représenté de son vivant sur des médailles. En général, c'étaient d'anciens consuls, morts depuis longtemps, que retraçaient les mé-

dailles dites consulaires. Goltzius s'est appliqué à en former une suite chronologique; mais il importe de remarquer d'abord que nous n'avons aucune médaille des premiers consuls depuis l'an de Rome 244 jusqu'en 485, et en second lieu, que depuis ce terme jusqu'à Auguste, les monuments de cette espèce sont l'ouvrage des monétaires qui voulaient perpétuer leurs noms par les noms et les figures de leurs ancêtres. Ainsi, voilà quatre premières classes de médailles antiques desquelles la chronologie ne saurait tirer de très-grands secours; et sous ce rapport leur utilité décroît encore, tant par la dégradation des lettres numérales que par l'incertitude des ères ou points de départ quelconque auxquels on doit rapporter ces chiffres. Vous avez vu l'abbé Belley créer des ères spéciales tout exprès pour expliquer ces monuments.

Les médailles des rois ont été plus instructives. Vaillant s'en est servi avec habileté pour composer plusieurs histoires chronologiques, celle de vingt-sept rois Séleucides de Syrie depuis l'ouverture de leur ère, en 312 avant J. C., jusqu'en 75; celles des Arsacides ou rois parthes depuis 257; celles de l'empire des Achéménides ou rois du Pont, du Bosphore et de la Bithynie; enfin celles des Lagides ou des Ptolémées, rois d'Égypte : voilà sans doute d'assez longues suites de règnes et d'années. Toutefois il est à observer qu'aucune lumière du même genre n'éclaire les annales ni de l'Assyrie, ni de l'Égypte avant Cambyse; ce que les récits des historiens y laissent d'obscur et de confus n'est éclairé par aucune série ni même par aucun reste de monuments numismatiques. On s'abuserait aussi beaucoup si l'on pensait qu'à partir de la mort

d'Alexandre toutes les difficultés se dissipent à la clarté des monnaies royales. Il n'en est pas ainsi même à l'égard des Lagides; M. Champollion-Figeac avoue que les règles très-variables qui dirigèrent la fabrication des monnaies égyptiennes sous les Ptolémées ne favorisent aucunement les recherches historiques : les dates n'y sont point prises d'une ère commune à tous les princes de cette dynastie; les types demeurent uniformes sous tous les règnes et à toutes les époques. On ne peut pas toujours dire à quel prince appartient la médaille sur laquelle l'année d'un règne est indiquée. La tête qui en occupe un des côtés n'est point un signe assez sûr; car ces têtes pourraient bien n'être pas toujours des portraits. Il est vrai que chacun de ces rois est distingué par un surnom; mais les médailles qui nous restent ne le reproduisent que bien rarement, et seulement à l'égard de trois des Ptolémées, savoir Philopator, Philométor et Évergète second. Il y a lieu de se fixer quand une date se trouve réunie ou à un surnom, ou à une figure déjà connue par une autre pièce, ou à quelque autre circonstance plus ou moins déterminée; mais ces moyens de reconnaissance ne sont pas fréquents. Nulle part le système monétaire n'offre autant d'irrégularité qu'en Égypte après Alexandre; les médailles des deux successeurs immédiats de ce conquérant (Ptolémée Soter et Ptolémée Philadelphe) présentent trois manières distinctes de supputer leurs années. Voilà pourquoi, malgré le très-grand nombre de monuments numismatiques des Lagides, et malgré le travail de Foy Vaillant, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, en 1816, crut qu'il y avait lieu encore de rechercher les éléments d'une plus exacte

chronologie de leurs règnes et proposa le sujet que M. Champollion-Figeac a traité.

Gardons-nous donc de nous exagérer l'utilité chronologique des médailles. Elles serviront à établir plusieurs détails des annales du monde durant les trois cent vingt-trois dernières années avant notre ère; mais n'espérons pas qu'elles nous aident à résoudre les difficultés relatives à des siècles plus anciens. La plupart des inscriptions ne nous fourniront aussi que d'assez médiocres renseignements : je parle de celles qui sont antérieures à Auguste : vous en trouverez bien peu qui puissent vous aider à fixer des dates soit dans les âges reculés, soit depuis Corœbus, soit même depuis la mort d'Alexandre. En effet, si vous les divisez ainsi en trois ordres, vous chercherez en vain le plus ancien, il est à peu près nul. Sur ce point, je n'aurai pas recours à l'opinion de quelques savants qui soutiennent aujourd'hui que l'écriture alphabétique n'existait point avant l'époque de Lycurgue, qu'Homère n'a pas écrit ses poëmes, que la mémoire des hommes était l'unique dépôt de leurs connaissances; opinion extrêmement hasardée, et sur laquelle nous reviendrons dans le cours de nos études chronologiques. Je veux croire que la coutume de perpétuer le souvenir des événements par des inscriptions sur la pierre, le marbre ou l'airain, remonte à une plus haute antiquité. Mais assurément il ne nous en reste rien d'assez authentique et d'assez positif pour décider ou éclairer des points de chronologie. Même entre 776 avant J. C. et 323, les monuments de ce genre sont fort rares encore, quoique alors on eût pris dans la Grèce et à Rome l'habitude de graver ainsi et d'exposer dans les lieux publics les

lois, les traités, certains actes d'administration, les noms de quelques personnages, les récits sommaires d'événements mémorables. La plupart des inscriptions de cet âge ont péri; quelques-unes ont été transcrites par les historiens, on a retrouvé les débris matériels de quelques autres; mais on y chercherait en vain des dates fort précises; les indications de temps n'y sont que comparatives, et ne se rapportent presque jamais à des points de départ parfaitement déterminés : en général, elles ne nous apprennent rien de plus que ce que nous lisons de relatif aux mêmes époques dans les livres d'histoire; on a besoin de rapprochements, de commentaires et de dissertations, pour en déduire plus ou moins heureusement des résultats approximatifs. C'est ainsi que les inscriptions dites de Sandwich, du nom de celui qui les a découvertes ou rapportées, relatent les amendes auxquelles furent condamnées certaines villes grecques et plusieurs particuliers; amendes dont le produit s'employait aux frais de la fête d'Apollon de Délos. Il faut d'autres renseignements pour bien vérifier qu'il s'agit de l'an 369 avant J. C. Je ne nie point que ces inscriptions servent accidentellement à remplir ou à rectifier quelques détails peu importants dans les nomenclatures chronologiques. Mais les difficultés réelles de la science des temps sont d'un ordre supérieur, et se placent malheureusement hors de la portée de ces recherches particulières.

Après la mort d'Alexandre, nous commençons à retrouver un peu plus d'inscriptions grecques, et beaucoup plus de latines. Cependant si nous ne nous arrêtons qu'à celles qui concernent des faits véritablement

historiques, et qui déterminent des dates ou époques, le recueil n'en sera pas considérable, et il n'en rejaillira pas sur la chronologie une lumière bien vaste ni bien éclatante. Par exemple, un monument d'Adulis a longtemps fixé l'attention des savants; c'est une assez longue inscription où Ptolémée Évergète célèbre ses expéditions et ses triomphes. Ce prince a franchi l'Euphrate, traversé la Babylonie, vaincu les Perses, et reconquis sur eux les dieux égyptiens jadis ravis par Cambyse; il revient couvert de gloire, attachant à son char des éléphants et des rois. Cette pièce, telle qu'elle avait été transcrite par Cosmas, moine égyptien du sixième siècle de l'ère vulgaire, portait une date et donnait à conclure que Ptolémée Évergète avait régné au moins vingt-sept ans; et cette idée s'était accréditée à tel point qu'elle a continué de se reproduire jusqu'à nos jours. A la fin pourtant on a observé que parmi les médailles datées qui nous restent de Ptolémée Évergète, aucune ne va au delà de la dix-neuvième année de son règne, et que toutes les circonstances de son histoire tendent à établir qu'il est mort l'an 221 avant notre ère, n'ayant occupé le trône que vingt-cinq années au plus. On ne saurait le faire régner plus longtemps sans contredire Polybe, Plutarque et d'autres écrivains. Aussi est-on depuis quelque temps convenu de distinguer deux parties du monument d'Adulis, l'une, qui concerne en effet Ptolémée Évergète et l'autre qui lui est étrangère. C'est celle-ci qui a une date; la première n'en a point, et ces deux parties n'ont rien de commun que d'avoir été trouvées au même lieu. Dans tous les cas, ce monument demeure sans utilité chronologique, il n'a contribué qu'à introduire

et répandre une erreur, aujourd'hui bien reconnue; et peut-être devons-nous craindre que nous ne soyons encore égarés de même par d'autres inscriptions mal conçues ou mal interprétées, dans lesquelles on a cru assez précipitamment saisir d'anciennes dates.

L'inscription de Rosette, qui n'est connue que depuis le commencement du siècle actuel, achève de dissiper l'erreur que le monument d'Adulis avait propagée. Écrite à la fois en caractères sacrés et en caractères vulgaires de la langue égyptienne et en grec, elle est infiniment précieuse par la réunion et la comparaison de ces trois textes. Mais nous n'avons à nous occuper que des renseignements chronologiques qu'elle peut fournir : elle indique le jour, non l'année, de la mort de Ptolémée Philopator, successeur immédiat d'Évergète, et quelques époques du règne de Ptolémée Épiphane, successeur de Philopator. Ce sont les prêtres de l'Égypte qui, réunis dans le temple de Memphis, prennent en considération les grands bienfaits et les hautes vertus du roi régnant, ou, comme ils disent, du dieu toujours vivant Ptolémée Épiphane, le bien-aimé de Phtas, ses succès contre les rebelles attroupés dans un nome du Delta, sa clémence à l'égard de ceux que la séduction seule avait entraînés, sa prévoyance contre les débordements du Nil, ses soins pour en réparer les ravages, surtout sa libéralité envers les colléges sacerdotaux, la remise qu'il a daigné leur faire des sommes dont ils étaient redevables au trésor public, les priviléges et les exemptions qu'ils tiennent de sa royale ou divine munificence, ses superbes donations au bœuf Apis, à Mnévis et aux autres animaux sacrés; en conséquence, ils décrètent de leur bon plaisir que les honneurs

de ce prince immortel seront considérablement accrus; que sa statue sera placée dans le plus saint des temples à côté de celle du principal dieu qui lui présentera l'arme de la victoire, que trois fois le jour des hommages religieux seront offerts à l'un et à l'autre; que la chapelle du dieu Épiphane sera distinguée par dix couronnes d'or, et par une légende portant : C'est ici la chapelle de celui qui a illustré la région d'en haut et la région d'en bas; que sa fête annuelle sera célébrée durant cinq jours; que les prêtres ajouteront le nom du dieu Épiphane aux noms des autres dieux au service desquels ils sont déjà consacrés, et que le présent décret sera, dans chacun des temples anciens et nouveaux, inscrit sur une stèle de pierre dure en caractères sacrés, en caractères du pays et en caractères grecs, τοῖς τε ἱεροῖς, καὶ ἐγχωρίοις, και ἑλληνικοῖς γράμμασι. Par cette analyse bien succincte, vous pouvez juger de l'importance historique de ce long décret : il mérite une place dans les annales de la flatterie servile et dans celles du sacerdoce païen. Mais, encore une fois, nous ne parlons que de chronologie. Or, l'inscription n'est datée que de la neuvième année du règne d'Épiphane, le 4 du mois (macédonien) xanthique, 18 du mois méchir selon les Égyptiens; elle ajoute seulement que ce jour était l'anniversaire de celui où le prince avait succédé sur le trône à son père Philopator; qu'il était né le 30 mesori, et que sa fête annuelle commencera le premier jour de thoth ou de l'an et durera cinq journées : voilà les seules expressions chronologiques que ce décret renferme. On est obligé d'aller chercher en d'autres sources les années auxquelles il convient de rapporter ces quantièmes. Nous en pouvons bien conclure que le calendrier égyptien subsis-

16.

tait encore, qu'on avait continué de l'employer dans les usages communs de la vie et dans les actes publics. L'inscription n'y joint qu'une seule fois le calendrier macédonien, savoir, lorsqu'elle se date elle-même du 18 méchir et du 4 xanthique. Nous pouvons observer de plus que cette correspondance n'est ici qu'éventuelle; les deux années n'ayant pas, comme nous l'avons dit, la même mesure, ce texte, confronté à d'autres monuments, contribuerait à prouver cette inégalité. Mais que Ptolémée Épiphane soit né l'an 210 avant l'ère vulgaire, qu'il ait perdu son père et qu'il lui ait succédé en 204, et que le décret des prêtres soit précisément de 196, c'est ce que l'inscription ne saurait nous apprendre elle seule immédiatement; ces dates ne s'obtiennent qu'en joignant plusieurs autres indications à celles qu'elle fournit.

Cet exemple vous indique le caractère et les bornes des services que la chronologie ancienne doit attendre des inscriptions. Rarement elles suffiront à déterminer des époques antérieures à l'ère chrétienne, à plus forte raison à l'ère des Séleucides, à celle des olympiades. Mais ce nom d'inscriptions s'étend à des tableaux beaucoup plus considérables que ceux dont je viens de parler, et qui remontent à des temps déjà devenus fort lointains au moment de leur rédaction. Ce sont des séries de dates, des chroniques abrégées, et il en est deux surtout qui méritent notre attention, à cause de l'usage habituel qu'en font les chronologistes, et même de l'autorité qu'ils leur attribuent. Ce sont, d'une part, les marbres de Paros, et, de l'autre, les marbres Capitolins. Ce nom de marbres se prend de la matière sur laquelle on a gravé les longues inscriptions dont il s'agit.

Au commencement du dix-septième siècle, Peyresc découvrit dans l'île de Paros des marbres antiques, sur lesquels étaient inscrites quatre-vingts époques avec des dates exprimées en lettres numérales. Ce savant français fit l'acquisition de ce monument qui peu après échappa de ses mains et tomba dans celles du comte Thomas Arundel. Transportés en Angleterre, ces marbres y essuyèrent d'assez grands dommages durant les troubles du règne de Charles Ier. Quelques parties en furent employées à la construction d'une cheminée du palais de comte d'Arundel; mais enfin tout ce qui en est resté a fini par être déposé dans la bibliothèque d'Oxford. De là vient que ce monument est indifféremment désigné par les noms de marbres d'Oxford, marbres d'Arundel, marbres ou chroniques de Paros. Il a été publié pour la première fois en 1628 par les soins et avec les notes de Selden. Cet éditeur nous avertit dans sa préface qu'il lui a fallu plusieurs jours de travail, le secours des loupes, et la sagacité de son ami Patrick Young, pour déchiffrer les lignes dont les caractères étaient entièrement effacés. Mais enfin, ajoute-t-il, après bien des opérations réitérées, j'ai rétabli, autant qu'il a été possible, le texte de cette inscription. « *Hac tamen et perspicillorum usu adjutus et assiduo acumine et judicio suavissimi amici Patricii Junii, post bene multas iterationes, in quantum fieri potuit, revocavi.* » Prideaux a donné en 1676 une seconde édition de cette chronique en y joignant d'amples commentaires. Il prétend aussi qu'il a risqué de perdre la vue en la déchiffrant, *magno sæpe oculorum periculo,* et qu'elle était si effacée qu'à

peine pouvait-on y reconnaître la moindre lettre; « *ita totam erasam ut vix una litterula in illa jam legi posset.* » Une troisième édition, accompagnée aussi d'éclaircissements et d'une version latine, a paru en 1732 et 33 par les soins de Maittaire, et l'on en doit une quatrième plus magnifique à Richard Chandler.

Les premières lignes manquent, et par là nous ignorons par qui, à quelle occasion, dans quelle vue ce monument a été construit. Cependant, comme presque toutes les époques y sont prises de l'histoire générale des Grecs et principalement de celle des Athéniens, souvent des progrès de la poésie, des succès d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, on a lieu d'en conclure que cette inscription est d'un temps et d'un pays où les beaux-arts étaient cultivés. Ce qui reste du préambule dit que l'auteur a décrit les temps qui l'ont précédé depuis le règne de Cécrops jusqu'aux archontats d'Astianax à Paros, et de Diognète à Athènes. En conséquence, la première époque est celle de Cécrops qui régnait, est-il dit, il y a treize cent dix-huit ans. Survient Deucalion, l'aréopage, l'établissement des amphyctions, le nom d'Hellènes donné aux Grecs, les colonies égyptiennes et phéniciennes conduites en Grèce par Danaüs et Cadmus; toujours avec des dates rétrogrades à partir du temps où l'inscription se rédigeait. Or ce temps peut se déterminer par les dernières époques, en supposant qu'on ait d'autres moyens de les connaître. Par exemple, quand l'inscription dit qu'Alexandre est né, il y a quatre-vingt-onze ans, si l'on sait d'ailleurs que la naissance de ce conquérant tombe en l'année 355 avant notre ère, il s'ensuivra

que la chronique a été rédigée en 264, et puisque de ce dernier terme il faut remonter treize cent dix-huit ans pour arriver au règne de Cécrops, ce règne datera de l'an 1583 avant J. C., et l'on aura de même des dates applicables aux noms de Deucalion, de Cadmus et de Danaüs. Mais il s'en faut que dans l'état du monument tout ceci soit sans difficulté.

On a discuté la question de savoir si les nombres inscrits dans la chronique de Paros se rapportent à des années athéniennes, commençant au solstice d'été ou à des années pariennes commençant au solstice d'hiver. Gibert a soutenu cette dernière opinion au sein de l'académie des Inscriptions, où Fréret a montré au contraire qu'il s'agit d'années d'Athènes, civiles ou archontiques, s'ouvrant au mois hécatombéon avec la lunaison qui suivait le solstice d'été. Cette controverse, qui n'est pas sans importance à l'égard des dates postérieures à l'olympiade de Corœbus, en a beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'un âge plus antique. Car si nous savions à six mois près quand Cécrops a commencé de régner, nous pourrions fort bien nous contenter de cette approximation. Mais on a élevé d'autres doutes et sur l'exactitude du fond même de cette chronique, et sur la fidélité des copies qui en ont été publiées. Sous ce dernier rapport, il convient de remarquer premièrement qu'il n'y avait presque pas un seul article qui n'offrît des lacunes sur le marbre, qu'il a fallu, pour compléter le sens, suppléer les lettres, les chiffres, les syllabes, les mots, les lignes qui manquaient dans le monument. Le travail de Selden a été, de son aveu, fort souvent conjectural, et celui de Prideaux est, selon Fréret, à peu près nul en ce qui concerne

le déchiffrement du texte. Prideaux était alors fort jeune, dit Fréret, sa critique n'était pas encore sûre; il fallait des yeux plus exercés que les siens pour lire une inscription dont les mots ne sont pas séparés et où beaucoup de lettres sont effacées. On a tout lieu de douter de sa sincérité lorsqu'il se vante d'avoir revu la copie de Selden sur l'original. Le docteur Mill, fameux par une édition du Nouveau Testament avec les variantes, a examiné scrupuleusement ces marbres, et il a reconnu que la copie en avait été faite avec fort peu de soin, qu'il y avait des omissions, des transpositions, et que plusieurs mots avaient été effacés à dessein, depuis le travail de Selden, pour dérouter les vérificateurs trop sévères. Mais, considérée en elle-même et telle qu'elle existe sur le marbre, la chronique de Paros contient plusieurs dates évidemment erronées. Lydiat, qui a fait des notes très-savantes sur ce monument et qui le révérait avec une sorte d'idolâtrie, au point d'en regarder la découverte comme l'un des plus grands bienfaits de la Providence, Lydiat est obligé d'avouer que la quarante-cinquième date est insoutenable. Elle place le commencement du règne de Darius fils d'Hystaspe à l'an 253, c'est-à-dire (en ajoutant 264) 517 avant notre ère; or tous les autres monuments donnent ici 522. Selden et Prideaux abandonnent quelques autres articles et Fréret en a contesté un plus grand nombre, particulièrement le cinquantième selon lequel le même Darius serait mort en 489 au lieu de 486. Ces erreurs-là, dit-on, ne sont pas très-considérables, et d'ailleurs elles tombent sur des temps peu éloignés: c'est, poursuit-on, quand il s'agit de temps lointains, antérieurs à la guerre de Troie, que l'autorité des mar-

bres est irréfragable. J'aurais pensé, tout au contraire, que celui qui se trompe sur des dates fort peu anciennes à deux siècles de distance de sa propre époque, est plus exposé encore à s'égarer lorsqu'il remonte à des âges bien plus reculés. Si quelqu'un me disait que l'horrible Saint-Barthélemy est de l'an 1569, ou de l'an 1575, bien que l'une ou l'autre de ces erreurs ne soit que de trois ans, ce ne serait point à un tel chronologiste que je m'adresserai pour savoir au juste l'époque de l'avénement du roi Dagobert. Je craindrais qu'il ne se trompât de plus en plus en raison directe des distances.

Observons encore que c'est par les dates les plus basses énoncées dans cette chronique qu'on détermine celle où elle a été rédigée elle-même. A la vérité, ce point a été établi par les éditeurs et par les commentateurs avec beaucoup de sagacité et de vraisemblance. Mais il a exigé plusieurs rapprochements; car les dates erronées que je viens de relever tendraient à le déplacer, et les articles qui le fixeraient immédiatement sont au nombre des plus mutilés. Par exemple, on traduit ainsi l'avant-dernier article : depuis la naissance d'Alexandre roi de Macédoine, quatre-vingt-onze ans, Callistrate était archonte et c'était le temps du philosophe Aristote. Mais si vous recourez au marbre, vous n'y trouvez pas une seule lettre des noms d'Aristote ni d'Alexandre : vous n'y verrez que les deux premières syllabes de celui de Callistrate. Il ne reste en tout, dans l'article, que cinq mots complets, plus trois demi-mots et une seule lettre d'un quatrième. Voilà ce qui correspond à dix-sept mots de la copie publiée, les éditeurs en ont ainsi suppléé dix, la presque totalité du onzième et la

moitié des trois autres. Ils ont écrit : ἀφ' οὗ Ἀλέξανδρος Μακεδόνων βασιλεὺς ἐγένετο, depuis qu'Alexandre, roi des Macédoniens, vint au monde : de tout cela le marbre ne fournissait que ΝΕΤΟ, dernières syllabes d'ἐγένετο. Suivent le nombre quatre-vingt-onze et les mots ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΘΗΝΗΣΙ ΚΑΛΛΙΣ ; les syllabes τράτου ont complété ce dernier nom, et l'on a eu : Callistrate étant archonte à Athènes. Le surplus consistait dans les deux syllabes ΣΟΦΟΣ, la lettre Τ, et le mot ΤΟΥΤΟΥ : on en a fait καὶ Ἀριστοτέλης ὁ φιλόσοφος κατὰ τοῦτον, et Aristote le philosophe dans le même temps. Plusieurs autres articles étaient aussi défectueux que celui-là, et ont été restaurés de même par la sagacité de Selden et de son ami Patrick Young. Il a fallu tous ces suppléments pour avoir en effet quatre-vingts époques depuis Cécrops jusqu'à Alexandre, durant un espace d'environ douze cent vingt-sept ans. La critique peut donc faire trois observations générales sur les marbres de Paros. 1° Ils sont mutilés et plusieurs articles ne présentent réellement que les conjectures, d'ailleurs fort heureuses, des premiers éditeurs. 2° Dans les articles les plus authentiques, il y a des dates visiblement erronées qui montrent que le rédacteur n'avait pas une connaissance très-précise de la chronologie des siècles les plus voisins des siens. 3° Il est écrit en 264 avant J. C., et par conséquent les dates antérieures à 776 ne lui sont connues que par des traditions lointaines. Il nous sera donc fort permis de ne pas prendre ces quatre-vingts époques pour autant de points décidés ou de données constantes, et de les comparer avec les indications fournies par les historiens. Mais sans contredit ces marbres sont l'une des sources les plus fécondes de l'ancienne chronologie, et dans la suite j'en mettrai

sous vos yeux tous les articles à mesure que j'exposerai les controverses relatives à chaque partie des annales antiques. Je ne m'arrête point à la colonne rostrale élevée à Rome en l'honneur de Duilius et en mémoire des événements de la première guerre punique. Cette inscription, dont il fallut rétablir plus des deux tiers, ne concerne qu'une seule époque. Je viens aux marbres qui portent le nom de Capitolins et qui ont été retrouvés au seizième siècle. Ce sont de simples débris, des morceaux rompus et détachés; on les déterra en 1547 : le cardinal Alexandre Farnèse les fit déposer au Capitole, plusieurs savants s'exercèrent à les rapprocher à en rétablir la suite. Masliani les publia le premier en 1549 : en distinguant par la figure et la couleur des lettres les suppléments nombreux qu'il avait été obligé d'y joindre pour remplir les lacunes, Robortel, Panvini, Gruter, Pighius et Foggini en ont donné d'autres éditions dont quelques-unes sont enrichies de suppléments nouveaux et de commentaires. Panvini intitula ces tables du nom de Verrius Flaccus qu'il en déclara l'auteur, se fondant sur un texte de Suétone où nous lisons en effet, au chapitre dix-sept des notices sur les grammairiens illustres (notices attribuées à Suétone), que Verrius Flaccus, qui mourut sous Tibère, avait mis en ordre, gravé sur le marbre et publié des fastes : « *fastos, a se ordinatos et marmoreo parieti incisos, publicarat.* » Il est décidé par là, selon Panvini, que les marbres dont on a retrouvé des fragments en 1547 sont précisément les fastes que Verrius Flaccus avait rédigés. Cette conclusion est un peu rapide; mais telle est, en général, la logique des érudits : le moindre rapprochement leur suffit pour établir des identités, des coïncidences

qu'ils déclarent indubitables. Il faut dire pourtant que la conjecture de Panvini acquit en 1779 un peu plus de vraisemblance, quand Poggini publia sous le nom de Verrius Flaccus des fragments découverts à Palestrina, où l'on sait que ce grammairien avait eu une habitation. Quoi qu'il en soit, depuis 1547 plusieurs savants fort distingués ont fait assez peu de cas des marbres Capitolins; et les voyant si mutilés, si incomplets, ils en ont pris occasion de composer eux-mêmes, d'après les historiens et les monuments, des fastes consulaires plus cohérents et plus exacts. Sigonius, Petau, Noris, Bianchini, Muratori se sont successivement livrés à ce travail; et on leur doit une chronologie des consuls et des magistrats de Rome aussi complète et aussi précise qu'il était permis de l'espérer. Toujours est-il vrai que les tables Capitolines en ont fourni le premier fond : ceux qui les croient plus anciennes que Verrius Flaccus, prétendent qu'elles sont l'ouvrage de l'ami de Cicéron, Atticus; hypothèse qui n'est fondée que sur un éloge assez vague des recherches et des connaissances chronologiques de ce personnage : Cicéron le loue d'avoir recueilli les dates des faits de l'histoire romaine durant un cours de sept cents ans. Du reste, ces tables n'ont été placées au Capitole que sous Vespasien, et il y a peu d'apparence qu'elles aient été rédigées ou commencées longtemps auparavant. Les dates qu'elles énoncent retardent d'un an la fondation de Rome, et tendent à faire correspondre l'an 753, non 754, à l'an premier de notre ère. Elles présentent, sauf les lacunes, non-seulement le tableau chronologique des consuls, mais les listes des autres magistrats, celles des pontifes, et les époques de plusieurs événements. Il leur reste ainsi, malgré leurs

imperfections, assez d'autorité et d'utilité pour être comptées au nombre des sources de la science des temps antiques. Je ne parle point des fastes consulaires du même genre rédigés par Idace ou par d'autres écrivains ecclésiastiques des premiers siècles de l'ère vulgaire et publiés d'après des manuscrits par le père Labbe et par le cardinal Noris. Ces tables, quoique bonnes à consulter quelquefois pour rectifier ou compléter les premières, n'ont pas la même autorité.

Aux médailles, aux inscriptions, aux marbres, dont je viens de vous entretenir, je vais joindre des tables particulières, qui n'ont, il est vrai, aucun caractère public ou monumental, mais qui par leurs dispositions, par leurs formes, se rapprochent des tableaux chronologiques de Paros ou surtout du Capitole. Il s'agit des *canons* ou catalogues de dynasties, de règnes et d'époques, dressés par d'anciens auteurs, spécialement par Ératosthène au troisième siècle avant Auguste, et par Ptolémée au second siècle de notre ère.

Ératosthène, dont le nom est une époque dans l'histoire des progrès de la géographie, n'a pas moins heureusement cultivé la science des temps : il appliquait à l'une et à l'autre les théories et la méthode des études mathématiques vers lesquelles son goût l'avait entraîné, et à la fois les connaissances profondes d'histoire et d'antiquités qu'il avait acquises au sein de la bibliothèque d'Alexandrie. Malheureusement nous ne pouvons guère profiter de ses travaux chronologiques, presque tous sont perdus; mais avant de jeter les yeux sur la faible partie que nous en ont conservée les compilateurs des âges suivants, il est à propos de prendre une idée de tous les efforts qu'il avait faits pour créer cette science et

pour en assurer les progrès. Il était parvenu à composer une chronique complète de la Grèce; il y remontait aux temps historiques les plus reculés, et recherchait même les dates de plusieurs événements de l'âge héroïque. Cette chronologie, dit Fréret, fut reçue avec un applaudissement universel. Les Grecs la regardaient comme un ouvrage parfait; et lorsque Apollodore d'Athènes en fit une continuation près d'un siècle après, il adopta les calculs d'Ératosthène, du moins si nous en jugeons par les fragments qui nous restent de l'un et de l'autre. Ce témoignage d'Apollodore est d'un grand poids; car la science des temps était alors fort cultivée dans la Grèce; Apollodore écrivait peu après Castor de Rhodes, qui vers l'an 160 avant Jésus-Christ avait publié un ouvrage pour relever les fautes des chronologistes. Apollodore avait lu ce livre que nous ne connaissons guère que par lui; et puisque, après cette lecture, il ne trouvait rien à changer à la chronologie d'Ératosthène, il est vraisemblable qu'elle avait obtenu l'approbation de Castor. Fréret observe de plus qu'Apollodore vivait à la cour de Pergame, et occupait dans l'académie attachée à la bibliothèque royale de cette ville un poste à peu près pareil à celui qu'Ératosthène avait tant honoré à Alexandrie. Cette espèce de rivalité pouvait exciter Apollodore à ne pas ménager Ératosthène. Dans tous les temps, poursuit Fréret, les gens de lettres n'ont été que trop susceptibles de cette jalousie qui nous fait trouver une sorte de gloire à découvrir les fautes de nos prédécesseurs; mais de plus, Apollodore devait être disposé à faire sa cour aux roi de Pergame au dépens de la réputation du plus savant homme qui eût encore illustré l'école d'Alexandrie. Car les anciens nous apprennent

que la cour de Pergame et celle d'Alexandrie n'étaient pas en trop bonne intelligence; les rois d'Égypte avaient vu avec chagrin se former la bibliothèque de Pergame et n'avaient rien négligé pour l'empêcher. Les livres étaient alors fort rares; on n'établissait une bibliothèque nouvelle qu'en faisant copier de toutes parts beaucoup de manuscrits : ces copies se faisaient sur du papyrus qu'il fallait acheter en Égypte. Les Ptolémées en interdirent l'exportation; et les rois de Pergame se virent contraints d'employer beaucoup plus dispendieusement les peaux d'animaux, le parchemin ou papier de Pergame, *charta pergamena*. Ces circonstances ajoutent plus de valeur aux hommages qu'Apollodore ne peut refuser à Ératosthène. Celui-ci, outre sa chronique de la Grèce, avait écrit sur les antiquités égyptiennes. C'est de ce second ouvrage que nous avons un fragment, contenant le catalogue des trente-huit premiers rois de Thèbes avec la durée de leurs règnes; catalogue continué par Apollodore jusqu'au temps de Cambyse. La liste d'Ératosthène commence par Ménès et finit par Amuthartæus : les trente-huit règnes remplissent environ mille soixante-seize années, dont la première correspondrait à peu près à l'an 2260 et la dernière à l'an 1184 avant l'ère chrétienne; mais nous ne pouvons donner ces deux limites que pour conjecturales, n'ayant plus les textes où sans doute Ératosthène les avait déterminées dans l'espace naturel ou astronomique des temps. On ne sait pas très-bien non plus si par rois de Thèbes, il entendait désigner des rois de toute l'Égypte, ou seulement de l'une des parties de ce pays; opinion que nous verrons prédominer chez les chronologistes les plus modernes. Enfin parmi ces trente-huit noms, il en est plusieurs qui ne se rencontrent

point ailleurs et auxquels ne s'attache aucun souvenir historique. Si l'on n'admettait pas la division de l'Égypte en plusieurs États après la mort de Ménès, et par conséquent des suites collatérales de rois, il serait impossible de faire cadrer cette liste d'Ératosthène avec celles que l'on a extraites des écrits d'Hérodote, de Diodore de Sicile et des autres historiens. Malgré ces embarras, elle est fort précieuse, surtout à cause du nombre d'années de chaque règne; car on a lieu de présumer qu'Ératosthène avait puisé ces indications dans les livres et les monuments que renfermait la bibliothèque d'Alexandrie. Malheureusement, on a peine à démêler si les mille soixante-seize années que ce canon distribue entre les trente-huit rois se terminent à l'ouverture du cycle sothiaque en 1322 avant Jésus-Christ, ou si elles atteignent la prise de Troie en 1184. Dans cette seconde hypothèse qui me paraît, à tous égards, la plus vraisemblable, ce tableau chronologique se lierait à un second travail d'Ératosthène qui avait pour matière les quatre cent sept années comprises entre la ruine d'Ilion et la première olympiade. Là cet espace était partagé en quatres séries : quatre-vingts ans depuis le désastre des Troyens jusqu'au retour des Héraclides; de là jusqu'aux colonies ioniennes, soixante ans; puis jusqu'à Lycurgue cent cinquante-neuf; et quatrièmement de Lycurgue à Corœbus, cent huit. Ces quatre séries ont été fort connues et fort usitées dans l'école d'Alexandrie, où elles étaient appelées les quatre règles d'Ératosthène. Elles tendent à fixer la prise de Troie à l'an 1184 avant notre ère; et ce résultat vous paraîtra, je crois, fort vraisemblable, quand nous traiterons ce sujet.

Je dois pourtant dire que nous n'avons que par

Georges le Syncelle, la liste des trente-huit rois égyptiens antérieurs à 1184 : le travail d'Ératosthène était plus étendu; il embrassait quatre-vingt-onze règnes. Quant aux quatre règles ou séries d'Ératosthène rélatives aux quatre cent sept ans entre 1184 et 776, elles nous ont été conservées par saint Clément d'Alexandrie : d'autres auteurs en ont fait mention, et Censorin est de ce nombre; mais il s'est glissé dans ce texte de Censorin, sans doute par la faute de ses copistes, une erreur assez grossière. C'est l'arrivée d'Inachus en Grèce et non la catastrophe des Troyens, qui est présentée comme le point d'où Ératosthène fait partir ces quatre cent sept années; ce qui est à la fois contraire aux paroles citées par saint Clément d'Alexandrie et à toutes les notions reçues qui font Inachus beaucoup plus ancien.

Supposons donc que les trente-huit règnes ou mille soixante-seize ans du canon d'Ératosthène partent de l'an 2259 avant J. C. pour aboutir à 1184 et se continuer par les quatre cent sept ans qui, divisés en quatre séries, descendent jusqu'en sept cent soixante-seize, voilà, pour les temps antérieurs aux olympiades, un cadre chronologique, auquel se rejoindra presque immédiatement le canon des siècles historiques rédigé par Ptolémée, pour accompagner son *Almageste*. A la vérité, ce canon ne remonte point à l'an 776, mais seulement à 747. Il laisse ainsi après la quatrième série d'Ératosthène une lacune de vingt-neuf ans, où se place, en 753, la fondation de Rome. C'est en commençant à Nabonassar que Ptolémée décrit ou divise les temps jusqu'à Antonin sous le règne duquel l'Almageste a été composé. Nous y trouvons d'abord Na-

bonassar et ses successeurs rois d'Assyrie jusques et y compris Nabonad; ensuite les rois perses depuis Cyrus, en 538, jusqu'à Darius III ou Codoman et à son vainqueur Alexandre; puis les successeurs de ce conquérant, à partir de 323, savoir Philippe Aridée, Alexandre II et les Ptolémées ou Lagides jusqu'à Cléopâtre; enfin les empereurs romains à commencer par Auguste. La colonne où sont inscrits les noms de tous ces princes est accompagnée de deux autres dont l'une marque le nombre d'années durant lesquelles chacun d'eux a régné, l'autre les additions ou sommes progressives de ces années de Nabonassar à Alexandre, et de celui-ci au second siècle de notre ère. Cette troisième colonne partage réellement le canon en deux parties; l'une comprenant jusqu'à la mort d'Alexandre quatre cent vingt-quatre ans, et l'autre une série nouvelle de quatre cent quatre-vingt-trois jusqu'aux Antonins. Théon, et depuis divers astronomes ou chronographes ont prolongé cette série de telle sorte qu'elle atteint Constantin Paléologue, détrôné par les Turcs en 1453, dix-sept cent soixante-dix-septième année depuis l'installation de Philippe Aridée. Mais ces prolongements sont étrangers à nos observations actuelles. Les dates politiques consignées dans les premières parties de ce canon sont destinées à se mettre en rapport avec les dates des phénomènes célestes rapportés dans l'Almageste; et, comme le remarque M. Halma, ces phénomènes servent à vérifier la table chronologique des règnes. Celle-ci paraît donc avoir été conçue pour l'ouvrage qu'elle accompagne; et par conséquent il est naturel de penser qu'elle a été composée jusqu'aux Antonins par Ptolémée lui-même. Cependant il se pourrait

qu'il eût puisé dans les registres du collége des astronomes chaldéens la partie qui concerne les rois d'Assyrie et de Perse. Peut-être encore a-t-il trouvé et cette partie et les suivantes, toute la liste enfin jusqu'à Cléopâtre et au delà, déjà préparée et toute faite par les astronomes grecs d'Alexandrie. C'est l'opinion de Fréret : Ptolémée a fait bien d'autres emprunts à Aristarque, à Hipparque, à Timocharis, à tous les géomètres qui l'avaient précédé. C'est probablement d'eux qu'il tient cette ère d'Alexandre ou de Philippe Aridée par laquelle il continue celle de Nabonassar après la quatre cent vingt-quatrième année de celle-ci, en les distinguant l'une de l'autre par deux numérations successives. L'académicien Gibert croit aussi que ce canon astronomique des règnes, où les années civiles sont réduites à la forme de celles des astronomes, s'était transmis et prolongé de génération en génération dans les observatoires et dans les grandes écoles. En quel temps donc, en quel lieu et par qui cette table a-t-elle été commencée? c'est encore un problème parmi les savants : ils nomment, les uns Bérose, les autres Ératosthène, et plusieurs s'en tiennent à Ptolémée.

Ce qui nous importe est de nous former une juste idée de la méthode employée dans la rédaction de ce tableau. Ce n'est, dit M. Champollion-Figeac, ni celle que donne l'ordre chronologique rigoureusement suivi, ni celle qu'indiqueraient les médailles et les inscriptions grecques de l'Égypte. Toutefois dans le canon, comme dans ces monuments, le temps est divisé par années égyptiennes; circonstance qui semble contredire le système de ceux qui prétendent que la première partie de cette liste a été faite à Babylone, la seconde en

Égypte sous les Ptolémées, la troisième en Égypte encore sous les Romains. Mais on ne s'y est point attaché à marquer scrupuleusement le commencement des règnes, ni à en mesurer avec précision l'étendue. On n'y a compris ni les princes qui ont régné moins d'un an, ni ceux qui ont été considérés comme usurpateurs. Les temps durant lesquels les uns et les autres ont exercé la puissance souveraine, ont été ajoutés aux règnes des principaux monarques. Ainsi, quoique Alexandre fût mort dans le septième mois de l'an de Nabonassar 424, le canon lui laisse le reste de cette année, et ne commence le règne de Philippe Aridée qu'avec 425. Il attribue de même sept années complètes à ce Philippe, et ne produit son successeur Alexandre II qu'en 432, quoique celui-ci ait régné durant plusieurs mois de 431. D'un autre côté, la loi n'ayant pas réglé invariablement l'ordre des successions à la couronne, plusieurs dissensions éclatèrent. La justice ou l'usage ou le succès consacrèrent ou réprouvèrent certaines prétentions : il en résulte deux sortes de difficultés dans l'histoire, l'une de démêler la bonne cause ou celle qui a été reconnue pour telle, l'autre de s'entendre sur l'ouverture et la durée de chaque règne. Le canon chronologique de Ptolémée tranche ces questions; il écarte les usurpateurs; il abolit, autant qu'il est en lui, leur mémoire, et ne tient compte que des monarques légitimes. Philométor gouvernait depuis onze ans l'Égypte, quand son frère Évergète II envahit le trône où il se maintint pendant six années. Philométor y remonta et l'occupa durant dix-huit ans après lesquels Évergète II en prit de nouveau possession. Dans le canon, Évergète II n'est compris que pour ce second règne qui fut

de vingt-neuf années, et les trente-cinq précédentes sont toutes attribuées à Philométor. Des révolutions pareilles éclatèrent sous Soter II : sa mère Cléopâtre et son jeune frère Alexandre le détronèrent; et dix-sept ans s'écoulèrent avant sa réintégration, à laquelle il n'en survécut que huit. N'importe; il en règne trente-six sans interruption dans la table, qui ne fait pas mention de ses compétiteurs. Elle transporte ensuite à Denys vingt-neuf ans, qui chez la plupart des historiens appartiennent à Ptolémée Auletès. Telles sont les données préliminaires dont on a besoin pour la bien comprendre et pour l'accorder avec les autres documents historiques.

Elle a des rapports intimes avec l'Almageste, où les observations astronomiques sont rapportées aux années de règnes, telles que nous venons de les concevoir; et comme le calcul nous donne aujourd'hui l'époque précise de ces observations dans le cours naturel des temps, il s'ensuit que nous pouvons toujours traduire avec exactitude par années juliennes avant Jésus-Christ, les dates politiques que Ptolémée exprime par années égyptiennes prises dans l'ère de Nabonassar et dans celle de Philippe Aridée. M. Champollion-Figeac a tiré un très-grand parti de ces rapprochements. Vaillant qui avait fort négligé l'étude des ouvrages de Ptolémée, et qui ne le cite qu'une seule fois, comme par hasard, dans l'histoire numismatique des Lagides, avait laissé de graves erreurs, et jeté même quelque confusion dans cette chronologie. C'est un genre d'érudition qui ne s'épure et ne se perfectionne qu'en s'associant aux sciences exactes. Le premier point est donc de savoir que les années de ce canon sont toutes égyptiennes de trois

cent soixante-cinq jours seulement, et par conséquent plus courtes que les juliennes d'un quart de jour. On doit observer ensuite que l'ère de Nabonassar commence chez Ptolémée au 26 février de l'an julien 747 avant l'ère chrétienne. « Il ne peut, dit Lalande, y avoir de « doute sur cette époque; car on trouve dans Ptolémée « le lieu de toutes les planètes pour le commencement « de cette ère; et il ne peut y avoir qu'une seule année « et un seul jour qui réponde à la fois à toutes les lon- « gitudes. Celle de la lune surtout confirme parfaitement « la date dont il est question. » Cela posé, toutes les traductions des articles de cette table peuvent devenir aussi rigoureuses que l'on voudra, sauf à tenir compte du système particulier et conventionnel que suit Ptolémée par rapport au commencement, à la nomenclature et à la durée des règnes. Il faut bien prendre garde qu'en quelque mois de l'année que les rois aient été réellement installés, leurs années commencent et finissent toujours dans le canon avec les années égyptiennes; que la première année de chaque roi s'ouvre avec l'année d'Égypte qui le trouve parvenu au trône, sans égard aux derniers mois de l'année précédente durant lesquels il l'occupait déjà; ou bien avec l'année où il a été installé, y compris les premiers mois durant lesquels il ne régnait pas encore; qu'enfin le rédacteur de cette table se réglant sur les droits, bien ou mal conçus, plutôt que sur les faits, a omis des règnes, des interrègnes, et n'a tenu en un mot aucun compte des interruptions du pouvoir supposé légitime.

Moyennant ces restrictions ou explications, le canon de Ptolémée me paraît l'un des guides les plus sûrs que nous ayons encore trouvés. Une très-grande

autorité lui est assurée à la fois et par le nom de cet astronome, et par le caractère rigoureux des travaux de l'école alexandrine, et par les moyens qu'on y avait de recourir aux plus authentiques monuments de l'histoire civile. C'est depuis 747 et surtout 324 avant J. C. l'une des plus vives lumières dont la chronologie ancienne se puisse éclairer. Je dois dire pourtant que Scaliger, Petau, et d'après eux Gibert, ont déclaré que cette table était fort inexacte. Les grands intervalles y sont justes, disait Scaliger, mais on s'est contenté de simples conjectures pour fixer le nombre des années de chaque règne. *Qui hos reges collegerunt, intervalla de quibus inter omnes constabat diligenter retulerunt; in singulorum autem regum annis digerendis, quia exploratos non habebant, a conjectura subsidium petierunt.* Petau est cette fois de l'avis de Scaliger, il trouve des fautes dans le canon; *in aliis quibusdam mendosus est canon.* Je crois que ces fautes se réduisent à peu près à celles qu'on était en quelque sorte convenu de commettre par la disposition et la méthode qu'on avait adoptées. Ptolémée savait fort bien que tous les règnes ne commencent pas au nouvel an; et il ne pouvait ignorer que Soter II avait passé dans l'exil près de la moitié des trente-six ans durant lesquels il le fait régner; mais il voulait rapporter les observations des phénomènes célestes à une série régulière de règnes successifs. Seulement nous devons reconnaître que ce canon de Ptolémée n'est point destiné à donner les dates précises de la mort des princes, du commencement et de la fin des règnes.

On a trouvé particulièrement de l'embarras dans ce qui concerne Trajan et Adrien, et quoique cet article

excède les limites des âges antiques dont nous nous occupons, je m'y arrêterai un instant, non-seulement comme à un exemple de ce genre de difficultés, mais comme à la plus forte objection que l'on ait faite contre l'exactitude de la table de Ptolémée. « Nous n'osons « pas, dit Tillemont, entreprendre d'examiner ce point, « il nous suffit de dire qu'il a exercé l'esprit et la critique « de ceux qui sont les plus habiles en cette matière; et « quelques-uns ont cru sur cela devoir commencer le « règne d'Adrien en 116; mais ça été en supposant « que Trajan était mort la même année; les plus « judicieux ont mieux aimé y chercher quelque expli- « cation bonne ou mauvaise, voyant qu'il n'y avait « pas moyen de mettre la mort de Trajan avant l'an « 117. »

Le canon donne dix-neuf ans de règne à Trajan et vingt et un à Adrien. Le premier commence avec l'année 421 depuis la mort d'Alexandre et finit avec 439; le second s'ouvre avec 440 pour se terminer à la fin de 460. En ajoutant quatre cent vingt-quatre à chacun de ces qnatre nombres on a les années de l'ère de Nabonassar, 845, 863, 864, 884, qui, en retranchant les sept cent quarante-sept ans que cette ère a duré avant la nôtre, reviennent aux années de J. C. 98, 116, 117, et 137. Sans doute Trajan n'est pas mort en 116, ni Adrien en 137; ils ont vécu le premier jusqu'au 10 août 117, et le second jusqu'au 10 juillet 138. Mais ici ces deux années de décès ne sont point comptées dans celles des règnes, le canon les réserve aux successeurs. La vérité est que Trajan a régné au delà de dix-neuf ans cinq mois et douze jours; qu'au contraire il s'en faut de dix jours qu'Adrien ait occupé durant vingt et un ans le

trône; mais la disposition générale de la table fait que ces deux différences en plus et en moins sont ici tenues pour nulles.

Je n'hésite donc point à conclure que ce canon a toute l'exactitude qu'il a voulu avoir : il partage les sept cent quarante-sept ans de l'ère de Nabonassar avant J. C. (pour ne rien dire des temps ultérieurs) en quarante-trois espaces ou règnes dont il donne des mesures approximatives qui sont en général dignes de confiance. En remontant six ans plus haut que Nabonassar on atteint la fondation de Rome, et vingt-trois autres années auparavant, l'olympiade de Corœbus. C'est le terme où se termine cet âge héroïque que nous avons vu divisé par Ératosthène en quatre sections dont la première a commencé à la prise de Troie, quatre cent sept ans, selon lui, avant l'ère olympique. Nous voilà élevés à une distance de onze cent quatre-vingt-trois ans au-dessus de notre ère vulgaire; et de là, sur les pas de ce même Ératosthène, nous remontons encore à travers trente-huit règnes ou mille soixante-seize années, à l'époque de Ménès, c'est-à-dire à une hauteur d'environ vingt-trois siècles avant Jésus-Christ. Là sans doute la lumière des temps s'affaiblit; celle des faits s'est éteinte par degrés; et l'on n'aperçoit plus dans de longs espaces qu'un petit nombre d'objets décolorés. Mais si quelqu'un a pu recueillir et nous transmettre des traditions saines ou plausibles sur des âges si lointains, personne ne pouvait mieux qu'Ératosthène, nous rendre un tel service : il s'était préparé à ce travail par de sérieuses études; et le riche dépôt confié à ses soins ouvrait devant lui

toutes les sources et rassemblait tous les matériaux de la chronologie antique. Il est trop juste d'attacher un grand prix aux faibles parties de ses recherches qui ont échappé aux ravages du temps.

Ces tables particulières dressées par Ératosthène et par Ptolémée ne sont pas des monuments publics, bien qu'on les pût considérer comme les résultats des traditions établies ou vérifiées dans la savante école d'Alexandrie; mais au fond nous ne savons pas non plus si les fastes Capitolins et les marbres d'Arundel ont une origine véritablement publique, un caractère national; ils pourraient bien n'être aussi que des ouvrages particuliers; et c'est ce qu'il faudrait dire surtout des fastes Capitolins, s'il était vrai qu'ils eussent été rédigés par Verrius Flaccus ou par Atticus pour servir à des usages domestiques ou personnels. Quoi qu'il en puisse être, combinés avec les livres des historiens, ils contribuent ou à compléter ou à éclaircir la chronologie romaine. Quatre-vingts époques grecques, entre les années 1583 et 355 avant notre ère, sont déterminées par les marbres de Paros, non pas, il en faut convenir, avec une rigueur et une certitude absolue, mais dans des formes tolérables qui appellent au moins l'examen et qui le supportent souvent. Des renseignements chronologiques moins importants, moins précis, moins étroitement enchaînés, se tirent aussi des inscriptions et des médailles, dont le nombre va s'accroissant depuis la mort d'Alexandre. Tels sont les monuments qui forment une seconde espèce de sources où les dates anciennes sont à puiser. Nous avons composé la première des livres antiques d'histoire, en distinguant

parmi les historiens ceux qui fournissent le plus de notions du genre spécial vers lequel nos études actuelles se dirigent.

Déjà vous pouvez reconnaître que ces études, quoique aventureuses et difficiles, ne sont pourtant pas privées de toute direction sage et de toute lumière pure; qu'il est fort possible d'extraire d'Hérodote et de Thucydide, de plusieurs des livres de Denys d'Halicarnasse et des derniers chapitres de Censorin, des tables d'Ératosthène et de Ptolémée, des marbres de Paros et du Capitole, assez d'indications et de résultats, pour en former un tableau des temps anciens, où la véritable distribution des grands faits sera indiquée par des dates tantôt précises, tantôt approximatives, toujours vraisemblables. Ici la confusion et les erreurs sont nées surtout des traditions vagues ou fabuleuses adoptées par Diodore et par Justin, de celles qu'ont propagées les chronographes ecclésiastiques, au nom de quelques auteurs antiques dont les ouvrages n'existent plus, et enfin des hypothèses imaginées par les savants modernes. En voulant étendre la science au delà de ses limites, donner pour connu ce qui ne peut plus même être recherché, présenter comme visibles et découvertes les parties du temps que le temps lui-même, dans son cours rapide et destructeur, a dérobées pour jamais à nos regards, on a réussi à couvrir d'obscurité les notions simples et distinctes qui nous étaient immédiatement offertes par les témoins les plus fidèles et les plus éclairés de l'antiquité. La controverse a confondu dans ses ténèbres les fictions et la vérité, les conjectures et les témoignages, les plus vains systèmes et les connaissances positives, l'érudition et la science.

Elle est parvenue, par l'étalage de ses citations interminables et de ses paralogismes volumineux, à persuader à beaucoup de bons esprits qu'il ne pouvait exister de chronologie raisonnable pour les temps antiques.

Une bien étrange hypothèse sert de fondement aux croyances chronologiques de plusieurs érudits modernes. Ils supposent que dès les premiers âges, il existait chez les anciens peuples, et surtout chez les Grecs, des registres publics où l'on consignait les dates des naissances, des mariages, des décès, de l'avénement des princes, de la succession des magistrats, des guerres, des batailles et autres événements mémorables. Ils avouent que ces registres ne subsistent plus, mais ils soutiennent qu'ils nous sont suffisamment représentés par les indications chronologiques répandues dans les livres classiques. Car, disent-ils, les historiens grecs et latins ne datent les faits que d'après ces monuments; et lors même qu'ils ne les citent pas, ils les ont sous les yeux, ou du moins ils écrivent d'après des auteurs plus anciens qui en avaient eu connaissance. Par exemple, quand Denys d'Halicarnasse nous met si bien au fait des vingt-deux générations qui avaient rempli sept siècles avant la prise de Troie, son témoignage nous tient lieu de celui de Phérécyde, et le témoignage de Phérécyde vaut celui des tables authentiques où il devait puiser immédiatement cette chronologie. D'où il suit, selon les savants, qu'il y a là témoignage proprement dit, et non pas simple tradition.

D'abord, sans adopter l'opinion de ceux qui affirment que l'art de l'écriture n'existait pas au temps d'Homère, je suis persuadé qu'il n'était point alors

assez répandu pour qu'on pût tenir si exactement un tel nombre de registres publics. Lorsqu'en 776 on ouvrit celui des vainqueurs olympiques, par l'inscription du nom de Corœbus, ce fut une nouveauté, un progrès si remarquable, qu'on en fit, comme vous l'avez vu, un point de départ pour la numération des années. Auparavant aucun souvenir encore n'avait été, selon Varron, fixé par un monument; et, en effet, les inscriptions de ce genre que l'on a pu retrouver, celles qui se lisent sur les marbres de Sandwich et de Choiseul, ne donnent que des dates fort postérieures à cette époque. Les marbres d'Arundel remontent plus haut sans doute, mais ils n'offrent qu'une chronique traditionnelle, composée l'an 264 avant notre ère.

En second lieu, s'il était vrai qu'avant 776 on eût tenu des registres proprement dits en certaines cours de l'Asie, en certaines cités de la Grèce, ils auraient eu le même sort que ceux qu'on a ouverts après 776 et qui presque tous ont péri bien avant 264, au milieu des révolutions et des guerres. C'est ce que nous savons positivement à l'égard de toutes les tables ou annales qu'on avait pu esquisser à Rome avant l'invasion des Gaulois. Tite-Live n'en retrouvait plus aucun débris, et réduit à se contenter des mémoires qu'on avait refaits après cette catastrophe, il comprenait à merveille que ce n'était point là des témoignages originaux et dignes de confiance. En tout temps, les désastres publics et la destruction des monuments ont fourni à l'imposture des occasions et des moyens d'altérer la chronologie, d'embellir l'histoire et d'ériger en prétendus témoignages les traditions les plus mensongères. Ne savons-nous pas qu'en 1194 lorsque Philippe-Auguste eut

perdu à Fretteval les archives de la couronne, un Gautier et un Guérin parvinrent à les recomposer et y procédèrent si bien que les droits du monarque se trouvèrent plutôt augmentés que diminués par cette aventure ?

Vous ferez une troisième observation, c'est qu'il faut le concours de plusieurs conditions pour garantir l'authenticité d'un registre chronologique. Les dates n'y sont précises qu'autant que les rédacteurs ont une parfaite connaissance de la mesure du temps, et qu'ils savent déterminer chaque point de la durée par sa position réelle dans le cours d'une période ou d'une ère bien connue. La critique peut exiger encore que l'inscription ait suivi de fort près l'accomplissement de chaque fait, et que, revêtue de formes légales, elle ait été rendue publique ou du moins accessible aux personnages habiles et intéressés à en vérifier l'exactitude. Or nous savons que ces conditions n'ont pas été toujours remplies même après 776. Car si nous avons retrouvé un petit nombre d'inscriptions chronologiques gravées sur le marbre, et qui avaient pu être exposées aux yeux des contemporains, il nous est encore mieux attesté que les magistrats et les pontifes romains tenaient leurs livres fort secrets ; que par ignorance ou par fraude, ils y introduisaient beaucoup d'inexactitudes ; qu'il ne subsiste aucun vestige de fastes consulaires rédigés avant le siècle de Cicéron, et que ceux même de cet âge n'avaient point encore un caractère véritablement public. Il n'a pas été aussi facile qu'on le pense de bien tenir des registres de cette espèce ; vous en aurez la preuve si jamais vous avez occasion de reconnaître l'état informe de la plupart des registres d'état civil

tenus en France et dans les pays voisins avant 1737. Non-seulement il s'y rencontre des erreurs matérielles dans les dates, mais les filiations même y sont quelquefois mal établies. Ce n'est que depuis 1737 (ou même que depuis environ trente-six ans) qu'on a obtenu une suffisante régularité dans ce service.

Réunissez les trois considérations générales que je viens de vous offrir, et jugez si vous pouvez accepter comme des témoignages ce qu'Apollodore, Denys d'Halicarnasse, Pausanias, en remontant à quinze, à dix-huit, à plus de vingt siècles avant celui où ils vivaient, vous diront des vingt-deux générations partant d'Inachus et de Phoronée pour arriver à Anchise. Jugez s'il y a quelque chance pour que ces auteurs aient écrit d'après des monuments authentiques. Du moins Ératosthène travaillait au sein d'une bibliothèque immense, et il ne lui manquait rien de ce qu'il fallait pour appliquer aux recherches chronologiques les méthodes rigoureuses des sciences exactes; j'aurais, je l'avoue, de la confiance en ses calculs, si nous étions sûrs de les posséder tels qu'il les avait laissés, mais il y a entre lui et nous des intermédiaires qui affaiblissent la probabilité de plusieurs des résultats compris dans le canon dont il est déclaré l'auteur.

Je viens de vous exposer quel parti la chronologie peut tirer des monuments et avec quelle réserve elle en doit user. En général, les érudits vous les recommanderaient bien davantage; et pour se dispenser de vous déduire les preuves de l'autorité qu'ils leur attribueraient, ils ne vous en parleraient qu'en termes vagues; ils affirmeraient qu'il suffit d'être savant pour reconnaître que cette autorité est irréfragable. Il serait plus

vrai de dire qu'il suffit de la déclarer telle pour être qualifié savant, et que la crainte d'être taxés, d'ignorance est l'unique motif qui a déterminé quelques bons esprits à se contenter d'une si vaine science. En tout ceci, il n'y a de réel et de profitable que l'examen immédiat des monuments et des textes.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

SOURCES DE LA CHRONOLOGIE. — DÉBRIS D'ANNALES PERDUES; CHRONOGRAPHES ECCLÉSIASTIQUES.

Messieurs, à la vue de cette énorme quantité de dates anciennes qui remplissent les livres et les tables des chronologistes, on se demande où ils ont puisé tant d'indications si précises; et lorsqu'on remarque ensuite que ces tableaux ne s'accordent point entre eux, qu'ils diffèrent par les détails et quelquefois par le système général, on sent la nécessité de reconnaître et de distinguer les sources où ils ont puisé des résultats si divers. Ce ne sont pas, il faut l'avouer, les historiens classiques, grecs et latins, qui déterminent le plus grand nombre de ces dates; mais ils marquent pourtant des époques, ils mesurent des distances, ils distribuent le cours des temps en parties successives dont ils indiquent, au moins approximativement, le commencement et la fin. Leurs livres sont donc des sources de la science chronologique; et, sous ce rapport, Hérodote, Thucydide, et en ce qui concerne la république romaine, Denys d'Halicarnasse, nous ont semblé dignes de confiance, à cause de l'attention qu'ils ont donnée à ce genre de recherches, et du choix judicieux qu'ils ont fait entre les traditions qu'ils avaient à recueillir. Divers monuments antiques, médailles, inscriptions, marbres, tables d'époques ou de règnes ou de dynasties, ont composé une seconde classe de sources où se peut puiser la science des temps. A la vérité, les médailles des déités, des villes, des colonies et des famil-

les ne sont pas très-instructives, mais celles des rois successeurs d'Alexandre doivent contribuer, sinon à fixer immédiatement, du moins à indiquer et vérifier plusieurs dates. Les inscriptions rendent le même service, en établissant des intervalles entre les faits, sauf à trouver par d'autres renseignements des points communs de départ. Celle d'Adulis, longtemps mal connue, donnait au règne de Ptolémée Évergète une durée de vingt-sept ans, qui est trop longue de deux ans au moins. L'inscription de Rosette, bien qu'elle puisse jeter quelque jour sur les annales des Lagides, ne suffirait pas seule pour déterminer sa propre date, non plus que la date de l'avénement de Ptolémée Épiphane. Mais il existe des inscriptions plus étendues qui présentent de longues séries d'époques ou de successions, et qui prennent le caractère de chroniques. Tels sont surtout les marbres de Paros, ou d'Arundel, ou d'Oxford, qui ont été gravés l'an 264 avant J. C. et qui donnent quatre-vingts dates numériques dont la plus ancienne, antérieure de mille trois cent dix-huit ans à celle de l'inscription elle-même, est le commencement du règne de Cécrops. On a reconnu l'inexactitude de quelques articles de cette chronique : d'autres presque entièrement effacés sur le marbre ont été rétablis par les éditeurs d'après certains rapprochements; il en est enfin qui ne peuvent jamais passer que pour traditionnels. Toutefois cette inscription est fort précieuse, et il est indispensable d'en tenir compte lorsqu'on veut établir ou rechercher les détails de l'ancienne chronologie. Les marbres Capitolins présentent les débris d'un tableau de la succession des consuls et autres magistrats de Rome : ils ont fourni les premiers éléments des fas-

tes consulaires que des savants modernes ont rédigés, et qui, plus complets, plus exacts, plus méthodiques, exposent sans nuage et sans lacune, du moins depuis l'ouverture de la première guerre punique, le fil chronologique de l'histoire romaine. Quelques linéaments des annales de l'antique Égypte sont tracés dans la table d'Ératosthène, reste à peu près unique de tous les travaux auxquels s'était livré ce savant bibliothécaire d'Alexandrie, pour imprimer quelque exactitude à la science des temps. Cette table remonte à Ménès et arrive par trente-huit règnes dont elle mesure les durées à une époque peut-être assez voisine de la guerre de Troie. Ératosthène comptait quatre cent sept ans entre la prise de cette ville et la première olympiade; et il divisait cet espace en quatre séries dont il marquait les termes. Le couronnement de Corœbus est de l'an 776 avant J. C; et après un intervalle de vingt-neuf ans, l'ère de Nabonassar s'ouvre en 747 : c'est le point d'où partent les tables de Claude Ptolémée. Elles offrent une suite de rois assyriens, puis de rois perses jusqu'à Darius et à son vainqueur Alexandre : à la mort de ce dernier, une autre liste commencée par Philippe Aridée et Alexandre II se continue par les Ptolémées d'Égypte, et s'achève par les empereurs romains. La durée de chacun de ces règnes est indiquée, non pas avec une précision rigoureuse, mais selon une méthode uniforme, qui permet, comme vous l'avez vu, de tirer avec sûreté plusieurs conséquences chronologiques. Voilà donc des sources déjà fécondes et dont quelques-unes semblent assez pures pour qu'on y puise une véritable science, susceptible du degré d'exactitude auquel le genre historique peut aspirer.

Mais les chronologistes ont fait beaucoup plus d'usage d'une troisième et dernière classe de documents, savoir, des restes de certaines annales perdues et des extraits qu'en ont recueillis quelques auteurs ecclésiastiques; et je pense que le crédit attribué durant le moyen âge et jusqu'à nos jours aux recueils formés de ces prétendus débris a beaucoup plus nui que servi aux progrès de la science des temps.

Sanchoniaton est le nom qu'on donne à un auteur phénicien dont on fait un contemporain tantôt d'Abraham, tantôt seulement de Salomon. Il avait écrit une histoire des premiers hommes ou des temps antérieurs au déluge : j'aurai dans la suite occasion de vous en citer quelques détails, qui, je crois, ne nous inspireront pas une très-haute idée de cet ouvrage. Le texte phénicien ne subsiste plus : Philon de Byblos en fit, vers la fin du premier siècle de notre ère, une prétendue version grecque qui ne s'est pas non plus conservée tout entière, mais dont Eusèbe et Porphyre ont extrait quelques fragments. De là nous ne rencontrons plus d'historiens profanes que vers le siècle qui a immédiatement précédé celui d'Hérodote; mais alors un Milésien nommé Cadmus s'efforça d'éclaircir les antiquités de sa patrie. Barthélemy, après avoir rappelé cet essai comme le plus antique, désigne des annalistes grecs qui ont suivi de plus près ce Cadmus : ce sont Eugéon, Deïochus, Eudème, Démoclès. « Quand « je lus ces auteurs, dit le jeune Anacharsis, je fus révolté « des fables absurdes qu'ils rapportent; à l'exception des « faits dont ils ont été les témoins, je les rejetai tous; « car enfin dès qu'ils ont été les premiers à nous les trans- « mettre, dans quelles sources les avaient-ils puisés? »

A cela, Euclide de Mégare qui montre ces livres à Anacharsis, répond que ces faits subsistaient dans la tradition ; il avoue néanmoins que les récits se sont peu à peu chargés de circonstances merveilleuses, et que les premiers historiens ont adopté sans examen cet amas confus de vérités et d'erreurs. « Mais bientôt Acusilaüs, « Phérécyde, Hécatée, Xanthus, Hellanicus et d'autres « encore, montrèrent plus de critique; et s'ils ne dé« brouillèrent pas entièrement le chaos, ils donnèrent « au moins l'exemple du mépris que méritent les fic« tions des premiers siècles. Voici (poursuit Euclide) « l'ouvrage dans lequel Acusilaüs, en rapportant les « généalogies des anciennes familles royales, remonte « aux siècles antérieurs à la guerre de Troie et jus« qu'à Phoronée, roi d'Argos. — Je le sais, répond Ana« charsis, et j'ai bien ri quand j'ai vu cet auteur et « ceux qui l'ont suivi nommer Phoronée le premier des « humains... Abandonnant Acusilaüs, Euclide passe à « Phérécyde qui a recueilli les traditions relatives à « l'ancienne histoire d'Athènes et par occasion à celle « des peuples voisins. Son ouvrage contient des détails « intéressants, tels que la fondation de plusieurs villes « et les émigrations des premiers habitants de la Grèce. « Ses généalogies ont un défaut qui, dans l'origine des « sociétés, assurait la gloire d'une maison : après être « parvenues aux siècles les plus reculés, elles se de« nouent par l'intervention de quelque divinité. On y « voit, par exemple, qu'Orion était fils de Neptune et « d'Euryale; Triptolème fils de l'Océan et de la Terre. « Vers le même temps, parurent Hécatée de Milet et « Xanthus de Lydie. Ils jouirent l'un et l'autre d'une « réputation affaiblie et non détruite par les travaux

« de leurs successeurs. Le premier, dans son histoire et
« ses généalogies, se proposa de même d'éclaircir les
« antiquités des Grecs. Il a quelquefois l'attention de
« les discuter et d'en écarter le merveilleux. Voici,
« dit-il au commencement de son histoire, ce que ra-
« conte Hécatée de Milet : j'écris ce qui me paraît vrai;
« les Grecs, à mon avis, ont rapporté beaucoup de cho-
« ses contradictoires et ridicules. Croirait-on qu'après
« cette promesse, il accorde le don de la parole au
« bélier qui transporta Phryxus en Colchide? L'histoire
« ne s'était encore occupée que de la Grèce; Hécatée éten-
« dit son domaine; il parcourut l'Égypte et d'autres
« contrées jusqu'alors inconnues... Voici, continue Eu-
« clide, l'histoire de Lydie par Xanthus, écrivain exact
« et très-instruit des antiquités de son pays; elle est
« accompagnée de plusieurs ouvrages qu'Hellanicus
« de Lesbos a publiés sur les différentes nations de la
« Grèce. Cet auteur manque quelquefois d'ordre et d'é-
« tendue, mais il termine avec honneur la classe de
« nos premiers historiens. »

Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces ouvrages ne subsistent plus et qu'ils ne nous sont connus que par les jugements qu'en ont portés quelques auteurs classiques, et par un petit nombre d'extraits dispersés en des livres écrits depuis l'ère vulgaire. C'est avec ces extraits et ces jugements que Barthélemy a composé l'article que je viens de vous lire. Les généalogies d'Acusilaüs ne sont recommandées que par Suidas; celles de Phérécyde que par Suidas encore et par Denys d'Halicarnasse, qui en a emprunté le calcul des vingt-deux générations. Sévin, qui a publié dans le recueil de l'académie des Inscriptions un mémoire sur Hécatée de Milet, en a

fait un autre sur Charon de Lampsaque, qui paraît avoir aussi vécu avant Hérodote, et qui avait laissé une histoire de Perse : les neuf fragments qui en restent sont recueillis et commentés dans cette dissertation de Sévin et ne fournissent à peu près aucun renseignement chronologique. Je passe donc aux successeurs d'Hérodote : l'un des plus fameux est Ctésias de Cnide, médecin du roi Artaxerce et auteur de plusieurs ouvrages historiques, surtout d'une histoire des Perses en vingt-trois livres; nous n'en possédons non plus que des pages transcrites ou abrégées par Photius; mais l'influence de Ctésias en chronologie n'est que trop remarquable, il a servi de guide à Diodore de Sicile et à Trogue Pompée. Ctésias faisait profession de contredire Hérodote qu'il traitait d'écrivain fabuleux et menteur, et dont il a réellement affaibli l'autorité chez les anciens mêmes et par suite chez les modernes. Cependant Aristote s'aperçut de bonne heure que les récits et les systèmes de Ctésias méritaient fort peu de confiance; Plutarque en a jugé de même; et c'est évidemment Ctésias que Lucien désigne sans le nommer, lorsque dans le traité de la manière d'écrire l'histoire, il s'exprime en ces termes : « Le devoir d'un « historien est de raconter les faits comme ils sont « arrivés : mais il ne le pourra pas, s'il redoute Ar- « taxerce dont il est le médecin, ou s'il espère recevoir « de ce prince une robe de pourpre, avec un collier « d'or et un cheval niséen, pour le salaire des éloges « qu'il lui aura donnés. » Depuis le renouvellement des lettres, presque tous les chronologistes éclairés ont refusé de prendre Ctésias pour guide; et Scaliger, qui ne ménage point les termes, le rabaisse au rang des plus

ineptes écrivains de la Grèce, *græculum ineptum*. Le président de Brosses impute à son inexactitude la confusion qui s'est introduite dans les annales assyriennes. Ce même Sévin que je citais tout à l'heure, dit que si le témoignage de cet auteur ne doit pas être toujours récusé, il faut en général se défier de sa bonne foi, qu'il a été moins occupé de la recherche de la vérité que des moyens de plaire à ses lecteurs par des narrations extraordinaires et par la nouveauté des choses qu'il débitait, qu'en conséquence il a conservé peu de crédit parmi les savants. Je dois avouer que Fréret l'a traité avec moins de sévérité; mais vous pourrez apprécier vous-mêmes l'autorité de Ctésias, quand je vous exposerai les questions de chronologie où il se trouve, lui ou ses sectateurs, en opposition avec Hérodote. Aujourd'hui nous nous bornons à prendre une première idée des ouvrages dont les débris ont influé sur les divers systèmes des anciens temps.

La liste de ces ouvrages perdus serait presque interminable; les notices qu'en ont données Vossius et Fabricius nous arrêteraient beaucoup trop longtemps: il nous suffira de connaître les plus célèbres, ceux qui ont obtenu le plus de crédit en chronologie. Je vais les parcourir dans l'ordre des cinq siècles compris entre l'an 400 avant l'ère vulgaire et l'an 100 de cette ère elle-même. Éphore et Théopompe se présentent immédiatement après Xénophon; ils étaient tous deux disciples d'Isocrate. Éphore entreprit d'écrire tout ce qui s'était passé chez les Grecs et chez les barbares depuis le retour des Héraclides jusqu'après la guerre du Péloponèse. Cette histoire, divisée en trente livres, retraçait les origines des peuples, les fondations des villes et des

colonies, les lois, les mœurs et les grands hommes; l'auteur reconnaissait que les cités grecques étaient moins anciennes que les nations barbares. Du reste, il était peu difficile dans le choix des traditions, si l'on en juge par les détails qu'emprunte de lui Diodore de Sicile relativement à l'Égypte. On a peine à comprendre comment un contemporain de Platon, de Démosthène et d'Aristote, affaiblissait ainsi par des fictions puériles l'intérêt des narrations historiques. Nous avons, grâce à Photius, plus d'extraits de Théopompe, qui avait continué l'ouvrage de Thucydide, et entrepris une vie de Philippe, roi de Macédoine. C'était par d'énormes digressions que ces livres se reportaient sans méthode à des siècles antérieurs, et par des récits fabuleux qu'ils charmaient les lecteurs grecs. Gédoyn a traduit dans les mémoires de l'académie des Inscriptions presque tout ce qui nous reste de cet historien: ce qu'on y voit le plus clairement, c'est sa vanité et son penchant à la satire. Il a tour à tour dénigré et divinisé Philippe : on est affligé de voir remonter si haut dans l'histoire de la littérature cette ignoble servilité qui, prodigue également de panégyriques et d'invectives, ne rougit pas de prendre le même personnage pour idole quand il prospère, pour victime dès qu'il est malheureux. Mais nous parlons de chronologie, et tout annonce que Théopompe n'avait fait aucune étude sérieuse de celle même de la Grèce. Hécatée d'Abdère, qu'il ne faut pas confondre avec l'Hécatée de Milet dont j'ai déjà fait mention, semble être le premier Grec qui ait recherché les antiquités du peuple juif; il peut bien être aussi le premier qui ait raconté les exploits d'Alexandre. L'expédition de ce conquérant

dans l'Inde fut la matière d'un ouvrage de Mégasthène, cité par Strabon, par Josèphe, par saint Clément d'Alexandrie. Mégasthène ou Métastène serait de plus l'auteur d'un opuscule sur la chronologie, si nous pouvions nous en rapporter à Annius de Viterbe; c'est l'une des pièces supposées que ce compilateur a entassées dans ses dix-sept livres d'antiquités, publiés à la fin du quinzième siècle; impostures grossières qu'on a dévoilées depuis, mais qui ont contribué à défigurer le tableau des faits et des temps. Callisthène qu'Alexandre fit périr en l'enveloppant dans une conspiration, avait commencé une histoire de ce prince et achevé, sous le titre d'*Helléniques*, des annales de la Grèce depuis la quatre-vingt-dix-huitième olympiade jusqu'à la cent cinquième; années 390 à 360 avant J.C. C'était peut-être une simple digression dans cet ouvrage, qu'un récit de la guerre de Troie attribué à Callisthène par Cicéron et par Plutarque et qui fixait le jour de la prise de cette ville au 24 thargélion. Vous voyez que ce siècle avait été fécond en historiens; Xénophon est presque le seul qui nous en reste.

Dans le siècle suivant, troisième avant notre ère, nous avons à distinguer Timée de Sicile, Abydène, Bérose et Manéthon. Ce dernier n'est pas un écrivain grec : c'était un grand prêtre d'Héliopolis. On suppose qu'il avait composé par ordre de Ptolémée Philadelphe des annales égyptiennes, divisées en trois livres. Le premier contenait l'histoire des dieux; le second, celle des demi-dieux; le troisième, celle de trente dynasties qui remplissaient ensemble un espace de cinq mille trois cents ans. Cet ouvrage de Manéthon n'existe plus, mais Josèphe nous en a conservé des

fragments, et Georges le Syncelle en cite plusieurs autres qu'il transcrit de Jules Africain. Il en résulte une chronologie des anciens rois d'Égypte, fort différente de celle d'Hérodote, de celle d'Ératosthène, et de celle même de Diodore de Sicile. Selon Josèphe, Manéthon comptait dans la dix-huitième dynastie, quinze rois et deux reines, qui avaient régné trois cent quarante ans et demi; selon Jules Africain, il y comprenait seize règnes, dont il bornait à deux cent quatre-vingt-quatre ans la durée totale. Ainsi nous ne savons plus même quels étaient les calculs de cet auteur égyptien. Le Syncelle l'accuse de mensonge; bien d'autres théologiens lui font le même reproche, et contestent de plus l'authenticité de ce qui nous reste de ses écrits; Larcher convient qu'ils ont été fort altérés par Jules Africain. Quoi qu'il en soit, Manéthon ne laisse pas de conserver quelque autorité auprès de certains chronologistes modernes, qui toutefois écartent comme apocryphe un livre des rois égyptiens à lui attribué par cet Annius ou Nanni de Viterbe dont je parlais il y a peu d'instants. Ce n'est peut-être pas avec plus de fondement qu'on a publié sous son nom un poëme grec sur l'influence des astres qui président à la naissance des hommes. En général nous oserons dire de toutes ces productions, qu'elles sont fort peu authentiques, et qu'elles n'ont ni enrichi la littérature, ni éclairé l'histoire.

Bérose, astrologue et prêtre chaldéen, voulut être, dit-on, l'historien de sa patrie; et, à cet effet, il compila tout ce qu'il trouva de vieilles annales assyriennes dans le temple de Bélus. Ce travail n'est pas venu jusqu'à nous; car c'est encore Annius de Viterbe qui a supposé une prétendue version latine des cinq livres

des antiquités de Bérose. Le texte grec ou bien chaldaïque ne subsiste nulle part. Mais Joseph Scaliger et Fabricius ont rassemblé les fragments grecs de Bérose, qu'Eusèbe, Georges le Syncelle et d'autres écrivains chrétiens ont cités. Ceux de Manéthon ont paru inconciliables avec l'histoire sainte : au contraire, les récits de Bérose sont quelquefois si conformes à ceux de Moïse, que la critique moderne a soupçonné les chronographes ecclésiastiques d'avoir rectifié l'auteur chaldéen, et d'avoir suppléé par leurs propres lumières à celles qu'il ne pouvait guère avoir acquises. Je ne crois pas qu'il y ait un grand fond à faire sur les fragments de ces deux historiens; mais ils seront souvent invoqués l'un et l'autre dans les controverses chronologiques dont je vous offrirai dans quelque temps l'exposé.

Abydène était le nom ou le surnom d'un disciple d'Aristote, auquel Suidas attribue des écrits historiques sur Délos, l'île de Chypre et l'Arabie. Il n'est pas certain qu'Abydène soit le même que celui qui avait composé une histoire d'Assyrie, connue par l'extrait qu'en a fait Eusèbe. La précision dans les citations est un progrès assez moderne de la critique. Les compilateurs des premiers siècles de l'ère vulgaire sont fort peu attentifs à indiquer l'âge, la patrie et les caractères personnels des auteurs dont ils transcrivent, abrégent ou modifient les textes : cette négligence a laissé beaucoup de lacunes dans l'histoire littéraire, et d'incertitude dans l'appréciation des témoignages. Le Sicilien Timée est un peu mieux connu qu'Abydène : il achevait à la fin de la cent vingt-neuvième olympiade, l'an 264 avant J. C., au temps même où se rédigeait la chronique de Paros, une histoire universelle de la Sicile : il y racontait les guerres de ce peuple, d'une part,

contre les autres nations italiennes; de l'autre, contre les Grecs; mais il avait aussi composé sous le titre d'*Olympionique*, un ouvrage de pure chronologie dont l'exactitude a été fort louée par Polybe et par Diodore. Si le second de ces suffrages n'est pas d'un très-grand poids, le premier suffit pour justifier les regrets des savants sur la perte du traité chronologique de Timée. L'attention y était, selon Polybe, portée au plus haut degré; on y trouvait des renseignements précis sur les règnes des rois de Lacédémone, sur les successions des éphores, des archontes d'Athènes, des prêtresses d'Argos : toutes ces dates étaient rapportées aux olympiades, déterminées elles-mêmes par les noms des athlètes couronnés. Timée relevait scrupuleusement les plus légers anachronismes commis par les rédacteurs des registres publics de certaines villes, ceux où l'on était tombé pour n'avoir pas eu égard aux divers commencements des années civiles. Outre l'histoire de la Sicile, Timée, si nous en croyons Suidas, avait écrit celle de Syrie : Polybe n'a point eu connaissance de ce dernier ouvrage. Du reste, ce n'est pas comme historien que Timée paraît si recommandable à Polybe : celui-ci porte au contraire sur les narrations du Sicilien un jugement fort rigoureux qui peut donner plus de poids à l'éloge qu'il fait de la partie chronologique de ses écrits. Aussi Marsham est-il tenté de croire que les Olympioniques de Timée étant perdues, il n'y a plus de chronologie dans les livres historiques des Grecs; conclusion sans doute beaucoup trop sévère, mais qui ne serait point sans fondement si on la restreignait à dire que nous ne devons pas espérer de trouver dans ces livres une série complète ou bien cohérente de dates précises.

Polybe lui-même, qui vivait au second siècle avant notre ère, est du nombre des historiens qui ont attaché le plus d'importance à l'ordre des temps. Je n'aurais pas manqué de placer ses écrits, comme ceux d'Hérodote et de Denys d'Halicarnasse, parmi les premières sources de la chronologie ancienne, si nous avions conservé ceux de ses livres qui pourraient le mieux servir à cet usage. Il avait commencé son ouvrage où finissait celui de Timée, à la cent vingt-neuvième olympiade; mais les dates olympiques étaient les seules qui convinssent à la nature de ses récits : la suite des rois ou des éphores de Sparte, des archontes athéniens, des prêtresses argiennes, lui parut étrangère à une histoire générale des événements arrivés entre la frontière de l'Inde et l'extrémité occidentale de l'Europe; il y substitua l'ère de Rome, celles de Nabonassar et des Séleucides. Au surplus, nous n'avons d'entiers que les cinq premiers livres qui, ainsi que les fragments des suivants, offrent assez peu de détails chronologiques. Toujours y peut-on puiser une idée avantageuse de la méthode de l'auteur. Deux de ses contemporains, Castor et Apollodore, se sont particulièrement livrés au même genre d'études. C'est, je crois, par erreur, que Selden, et après lui l'académicien Melot ont dit que Castor de Rhodes écrivait sous Auguste, et qu'il avait étendu sa chronique jusqu'au règne de ce prince; et je ne pense pas non plus qu'il soit le Castor contre lequel Cicéron s'élève avec tant de véhémence dans l'oraison pour le roi Déjatorus. En effet, la Chronique de Castor de Rhodes est citée par Apollodore, bibliothécaire d'Alexandrie sous Ptolémée Évergète II, vers l'an 125 avant Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit Castor, dans son ouvrage intitulé : χρονικὰ ἀγνοήματα (erreurs chronologiques), avait

soigneusement recherché la suite et la durée de tous les règnes de la Grèce depuis la fondation des cités jusqu'à l'extinction de la royauté en chaque État : il paraît qu'il avait composé beaucoup d'autres livres sur différentes parties d'histoire et de littérature; mais cet auteur, fort renommé de son temps, ne nous est plus connu que par les notions qu'empruntent de lui Apollodore, Josèphe, Plutarque, Eusèbe, Tatien et saint Justin. Nous ne saurions lui refuser de l'autorité en chronologie, sauf à examiner la fidélité des extraits et des citations que l'on fait de ses ouvrages. A l'égard d'Apollodore, je vous ai déjà parlé de l'abrégé d'histoire mythologique qui porte son nom et qui est universellement connu depuis que M. Clavier l'a traduit et commenté. Vous savez qu'on y rencontre des notions chronologiques ou plutôt généalogiques auxquelles Joseph Scaliger attachait quelque prix, mais que, selon plusieurs savants et M. Clavier lui-même, Apollodore n'est probablement pas l'auteur de cet abrégé, trop faible dédommagement de la perte qu'on a faite des vingt-quatre livres qu'il avait composés sur la même matière. On n'a pas conservé non plus sa chronologie générale, espèce de table en vers techniques où les faits étaient disposés durant un espace de mille quarante ans depuis la ruine d'Ilion jusqu'à l'an 144 avant notre ère. Ce canon avait pour préliminaire un tableau des temps antérieurs qui en différait par les formes et par une méthode moins rigoureuse. De ces travaux qui nous seraient aujourd'hui si précieux nous ne pouvons plus recueillir que les fragments cités par saint Clément d'Alexandrie et par Eusèbe d'après Jules Africain.

Au siècle qui a précédé immédiatement notre ère, je ne remarquerai qu'Alexandre Polyhistor, Memnon et Nicolas de Damas. Alexandre surnommé Polyhistor, parce qu'il avait écrit plusieurs histoires, y travaillait vers la cent soixante-treizième olympiade, quatre-vingt-quatre ans avant l'ère chrétienne, sous le règne de Ptolémée Lathyrus ou Soter II en Égypte, quand Sylla portait la guerre dans la Grèce. Suidas dit que cet Alexandre était Milésien ; Étienne de Byzance le fait naître en Phrygie; il passe pour auteur d'un très-grand nombre de livres, sur la Phrygie, sur la Bithynie, l'Égypte, la Carie, la Lycie, la Libye, la Syrie, la Crète, le Pont-Euxin, l'Europe; sans parler de ses traités de Musique, de Philosophie et de Grammaire. C'est une étrange et bien capricieuse puissance que celle du temps, qui abolit tant de travaux, et en laisse à peine subsister quelques vestiges. Sauf un petit nombre de lignes transcrites ou indiquées par des auteurs profanes, tels qu'Athénée, Plutarque, Diogène Laërte, Pline, Servius, nous ne retrouvons aucun fragment d'Alexandre Polyhistor que dans les écrivains ecclésiastiques. Photius nous a transmis des extraits de l'histoire d'Héraclée par Memnon. Pour Nicolas de Damas, il fut poëte et philosophe autant qu'historien ; Suzanne était l'héroïne de l'une de ses tragédies, et l'on regarde comme tirés de l'un de ses poëmes comiques ou satiriques, cinquante vers transcrits par Stobée. Le ciel, les dieux, l'âme et les devoirs de la vie civile étaient les sujets de ses traités de philosophie; Simplicius et Averroës en citent les titres; c'est tout ce qui nous en est parvenu. Mais je ne parle ici de cet auteur qu'à cause de son histoire universelle qui remplissait quatre-vingts livres, selon Suidas; cent quarante

quatre selon Athénée dont le témoignage est ici plus recevable, puisque Josèphe cite le quatre-vingt-seizième livre, le cent vingt-troisième, le cent vingt-quatrième. On doit aux soins de Constantin Porphyrogénète, empereur grec du dixième siècle, d'assez longs extraits et de cette histoire générale, et de quelques autres ouvrages historiques de Nicolas de Damas, de son histoire d'Assyrie, de son tableau de la vie d'Auguste, et d'un livre où il avait raconté ses propres aventures, ses liaisons avec Hérode, roi de Judée, son ambassade à la cour de l'empereur romain. Plusieurs dates sont à recueillir, à vérifier, à choisir dans ces importants extraits.

Cette liste d'historiens classiques perdus, qu'il serait trop aisé d'étendre, je vais la terminer par le nom de Céphalion. Il est impossible de l'omettre, car c'est l'un des auteurs que les chronographes ecclésiastiques ont le plus cités: ils ont particulièrement puisé dans ses livres cette chronologie vulgaire, qui a traversé le moyen âge et dont l'empire s'est perpétué jusque dans les siècles modernes. Céphalion, ou Céphaléon, ou Céphalon vécut au premier et au second siècle de notre ère. On croit qu'il composa ses ouvrages en Sicile où il avait été exilé par Adrien. Quelques-uns le confondent avec un écrivain beaucoup plus ancien qui portait le même nom, et qui s'était rendu ridicule par une vanité excessive. Nous ne parlons que de celui dont les écrits ont eu de l'influence. Ce n'est pourtant, à ce qu'il semble, qu'un compilateur fort médiocre qui n'a vécu qu'après Auguste et Tibère. Il avait commencé par composer des déclamations : il fit ensuite un abrégé historique σύντομον ἱστορικὸν depuis Ninus et Sémiramis jusqu'aux conquêtes d'Alexandre, espèce d'histoire universelle qu'à

l'exemple d'Hérodote il avait partagée en neuf livres sous les noms des neuf Muses. En ce qui concerne l'histoire d'Assyrie, Céphalion a suivi ou copié Ctésias; il dispose, d'après cet historien, une liste de rois qui se retrouve dans Eusèbe et dans le Syncelle. De là les cinquante-deux années du règne de Ninus fils de Bélus : de là ces vingt-trois rois obscurs qui succèdent à Ninus, et qui ne laissent aucun fait mémorable, aucune trace réellement historique dans les mille ans qu'ils occupent : de là un Bélimus qui soutient une guerre contre Persée meurtrier de Bacchus; un Belochus, ou Balœus, ou Balim, ou Bélim, que détrône un de ses officiers nommé Bélétaras. Remarquons avec Fréret, que la guerre entre Persée et Bacchus était une ancienne tradition chez les Grecs, qui montraient le tombeau de Bacchus tué par Persée; mais que si l'on s'en rapporte à des auteurs plus exacts, on trouvera que le Bacchus des Grecs n'a pas été un personnage historique, que ce n'était que l'Osiris des Égyptiens confondu par Orphée avec un fils de Sémélé, princesse de Thèbes; en tout ceci, Ctésias et Céphalion appliquent à des héros grecs des traits de l'histoire d'Orient. Fréret, adoptant les conjectures de Leclerc, pense que le nom de Persée n'est qu'une épithète tirée des langues orientales et signifiant un cavalier; que Dionysus veut dire maître de Nysa; que Ctésias et Céphalion ont été trompés par la conformité de ces noms avec des noms mal connus de rois assyriens. Il y a bien sur ce point un troisième système, savoir, que si Persée passait pour avoir tué Bacchus, c'était parce que Persée avait résisté à l'établissement du culte de ce dieu dans l'Argolide. C'est l'opinion de M. Rolle qui vient de publier de savantes recherches

sur le culte de Bacchus. Toutefois M. Rolle reconnaît aussi en certaines versions de cette fable une imitation de la mort allégorique d'Osiris, un symbole de la végétation qui s'éteint et renaît selon le cours des saisons, un emblème enfin d'observations naturelles et de doctrines mystérieuses. Mais revenons aux rois obscurs que Céphalion fait régner en Assyrie. Le dernier fut, selon cet auteur, contemporain d'Hercule et s'appelait Phanias; et cependant il paraît que Céphalion nommait encore après Phanias, un Methræus et un Teuthanès dont il faisait coïncider le règne avec la guerre de Troie. Il replaçait ainsi cette guerre au cinquième siècle avant les olympiades, quoique les calculs d'Ératosthène l'eussent fixée au quatrième, c'est-à-dire au douzième et non au treizième avant l'ère vulgaire. Ces deux systèmes peuvent être envisagés comme les bases de deux chronologies diverses, entre lesquelles se sont partagés les auteurs anciens, et d'après eux les modernes. Céphalion a contribué à faire prévaloir assez longtemps le moins probable.

Tous les historiens que je viens d'indiquer peuvent se diviser en trois classes. D'abord, il en est qui n'ont en effet jeté ni un grand jour, ni trop de nuages sur la chronologie, soit parce que, circonscrits par la matière de leurs livres, ils n'ont point embrassé le système entier des temps anciens, soit parce qu'ils n'ont été cités que rarement et accidentellement, par les chronographes ecclésiastiques pour un petit nombre de faits et d'époques. En écartant cette première classe à laquelle appartiendraient Phérécyde, Éphore, Théopompe, Memnon, Nicolas de Damas, je rangerais dans la seconde ceux qui ont studieusement recherché le véritable or-

dre des faits, et aspiré à une grande exactitude. Tels sont Hécatée de Milet, Xanthus de Lydie, Hellanicus, Callisthène, Timée de Sicile, Ératosthène, Castor, Apollodore et Ptolémée. Ces noms ne sont point sans autorité en chronologie; ils peuvent inspirer de la confiance, sauf à examiner si les textes de ces écrivains ont été fidèlement transcrits, et à discuter les circonstances des faits qu'ils énoncent. En un mot, pour rejeter les traditions chronologiques puisées à ces sources, il faut, à mon avis, des motifs particuliers et positifs. Restent pour former une troisième classe, et malheureusement celle qui a exercé le plus d'influence, les Sanchoniaton, les Ctésias, les Manéthon, les Bérose, les Abydène, les Céphalion, historiens fabuleux, ou compilateurs aveugles, dont il est difficile de ne pas révoquer en doute ou la bonne foi, ou le discernement, à moins qu'on n'écarte comme dénués de toute authenticité, les fragments ou les traductions de leurs ouvrages. Voilà, messieurs, avec les histoires nouvelles de Diodore et de Justin, et avec quelques monuments obscurs, mensongers, ou altérés, les sources trop fécondes de la fausse chronologie, les causes de tant d'incertitudes et de controverses.

Je devrais indiquer aussi les historiens latins dont les ouvrages, également perdus aujourd'hui, ont été jadis entre les mains des chronographes et des autres écrivains des premiers siècles de notre ère. De tout ce qu'avaient écrit sur l'histoire romaine, Fabius Pictor, Cincius Alimentus, Cælius Antipater, Asellio, Sisenna, Quadrigarius, Antias, Macer, Fenestella, il ne subsiste que des fragments, des extraits, de faibles vestiges épars çà et là dans les livres de leurs successeurs, et

que des éditeurs modernes ont soigneusement recueillis. Il y a fort peu de notions chronologiques à tirer de ces débris; les époques et les dates traditionnelles se présentent avec plus d'ensemble, et plus immédiatement dans Denys d'Halicarnasse et dans Tite-Live. Observez d'ailleurs que Fabius Pictor, le plus ancien de ces auteurs, n'est point antérieur au troisième siècle avant Jésus-Christ, et que par conséquent, il ne sait sur les premiers temps de Rome que ce qu'en pouvaient retracer les souvenirs populaires, et d'informes registres ouverts ou refaits après l'invasion des Gaulois. Le fond de la chronologie romaine est dans les livres classiques qui nous ont été conservés, et dans un très-petit nombre de monuments : c'est à nous de l'épurer par des calculs rigoureux et par tous les moyens que fournit la saine critique. Les sept siècles et demi qui précèdent le règne d'Auguste, se divisent en deux parties à peu près égales dont la seconde, à quelques détails près, est susceptible de vérification et d'exactitude : dans la première, on ne peut réussir qu'à écarter les fables grossières et qu'à choisir pour le surplus, les hypothèses les plus probables. Tant que les annales de Rome ne se rattachent qu'à celles des autres peuples de l'Italie, et ne se mêlent point à l'histoire de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, on manque souvent des moyens de mesurer avec précision les intervalles qui séparent les événements.

Quoi qu'il en soit, les historiens latins que je viens de nommer ont été, comme les Grecs, à la disposition des chronographes ecclésiastiques desquels nous tenons les systèmes généraux de chronologie ancienne qui, jusqu'à la renaissance des lettres et de la critique, ont

dominé dans la littérature européenne. Les trois principaux de ces chronographes furent Jules Africain au commencement du troisième siècle, Eusèbe au quatrième, et George le Syncelle au huitième.

Jules Africain, Syrien de nation, avait terminé sa chronique au consulat de Gratus Sabinianus et de Claudius Seleucus; c'est l'an 221 de Jésus-Christ, sous le règne d'Héliogabale, successeur de Macrin. Saint Jérôme assigne en effet cette époque aux travaux de Jules, et Photius dit que cette chronique s'étendait jusqu'à la fin du règne du prédécesseur d'Héliogabale. Ainsi Bodin commet une erreur grave, lorsque, dans sa méthode d'étudier l'histoire, il dit que Jules Africain a vécu après Eusèbe, et qu'il avait écrit les annales du monde jusqu'à l'an 320 de notre ère; il faut dire 220; c'est le terme indiqué par Eusèbe lui-même, comme celui où Jules s'était arrêté. Cette chronique qui se divisait en cinq livres ne s'est point conservée. Composée d'extraits de livres perdus, elle s'est perdue à son tour, et nous ne la connaissons que par les matériaux qu'elle a fournis à celle d'Eusèbe et de George le Syncelle. Jules Africain n'en est pas moins le véritable fondateur du système général de chronologie qui s'est établi chez les écrivains ecclésiastiques. Il avait entrepris ce travail dans le dessein de convaincre les païens de l'antiquité de la vraie religion et de la nouveauté des traditions mythologiques. Pour atteindre ce but, il s'est efforcé, le premier, d'établir une concordance entre l'histoire sainte et les annales profanes; et, distribuant par époques et par dates tous les faits de l'Ancien Testament, il a rattaché à ce cadre les dynasties, les règnes, les révolutions et les guerres de tous les

autres anciens peuples, Égyptiens, Assyriens, Mèdes, et Perses, Grecs, Macédoniens et Romains. La première observation à faire sur ce plan est que la base n'en était point invariablement déterminée par les livres saints. L'autorité de ces livres est sacrée en ce qui concerne la substance des faits; mais il est évident qu'ils ne sont point destinés à fixer l'ordre des temps, puisque l'Église a permis toutes les opinions chronologiques, que peuvent suggérer les variantes des textes et des versions, relativement à la durée du monde entre la création et Jésus-Christ. Aucune croyance théologique n'a été prescrite sur l'étendue de l'âge antédiluvien, sur l'intervalle de Noé à Abraham, d'Abraham à Moïse, de Moïse à Salomon, sur le nombre précis d'années qu'il convient d'attribuer aux judicatures, aux règnes, aux schismes, aux captivités, aux pontificats, sur les points qu'occupent, dans le tableau des temps naturels et civils, le commencement et la fin de chacune de ces parties d'histoires. De là, toutes ces dispositions et distributions si diverses qui ont été successivement proposées par Scaliger, Petau, Ussérius, Pezron, Desvignoles, et d'autres chronologistes. Dans les détails, les variations sont innombrables; dans l'ensemble, les calculs diffèrent de dix siècles, de vingt et même de trente; les uns comptent d'Adam à Jésus-Christ plus de six mille ans, les autres moins de quatre mille. Jules Africain n'a fait que choisir à son gré l'un de ces systèmes généraux, savoir, celui de cinq mille cinq cents; en conséquence il a réglé comme il lui a convenu les distances entre les faits particuliers, et il a étendu cette classification, le plus souvent arbitraire, à tous les points d'histoire profane dont il avait quelque connais-

sance. En second lieu, les livres saints, quand ils ont à retracer les relations des Juifs avec d'autres peuples, par exemple, avec les Égyptiens et les Assyriens, donnent quelquefois aux princes de ces nations étrangères des noms qui ne sont pas ceux qui se rencontrent dans les livres classiques des Grecs et des Romains : c'est un résultat de la diversité des langues, de la confusion et de l'obscurité des traditions; et c'est aussi une source de difficultés presque toujours insolubles. Quel est, dans la liste des rois d'Égypte établie ou par Hérodote ou par Diodore de Sicile, le Pharaon dont Joseph devint le ministre, et celui aux mains duquel les Israélites échappèrent sous la conduite de Moïse? Quel est le Sésac vainqueur du roi de Judée Roboam? Chez les Assyriens, le Mardocempad ou Mardocentès des auteurs profanes est-il le Merodach Baladan du prophète Isaïe? Faut-il reconnaître Ninus II dans Théglatphalasar; Saosduchin fils d'Asaraddin dans le Nabuchodonosor du livre de Judith; Nabonad dans le Balthasar de Daniel? Le roi des Perses Darius fils d'Hystaspe est-il l'Assuérus époux d'Esther? Ces questions et beaucoup d'autres du même genre sont extrêmement épineuses : c'est en voulant les résoudre toutes, à l'exemple de Jules Africain, c'est en s'efforçant d'établir une concordance rigoureuse entre la chronologie sacrée et la chronologie profane, qu'on a jeté plus de nuages sur l'une et sur l'autre. Je suis persuadé qu'on réussirait beaucoup mieux à les éclaircir en les séparant, en les puisant aux sources distinctes qui leur sont propres, et en laissant en dehors de la science des temps les problèmes que je viens d'indiquer, et sur lesquels il est impossible que les opinions ne demeurent point partagées. Si la religion avait érigé en dogmes quelques

points chronologiques, il faudrait les croire et les révérer sans contestation : puisqu'elle ne l'a point fait, puisqu'au contraire elle a laissé plus ou moins d'incertitudes sur les époques précises de presque tous les grands faits qu'elle consacre, comme la création, le déluge, la sortie d'Égypte, la fondation du temple de Salomon, l'élévation d'Esther et la naissance même de Jésus-Christ, la croyance qui est due à ces faits dogmatiques ne doit entraver ni diriger en aucune manière les études qui n'ont pour objet que l'ordre, la succession et les dates des faits purement profanes. Or le système de Jules Africain, trop suivi dans le cours des siècles chrétiens, tendait à soumettre ces études à je ne sais quel empire que ni la religion ni la raison ne leur impose; et enfin, en rendant hommage au but que se proposait le chroniqueur et à son zèle pour le triomphe de la foi évangélique, il convient pourtant d'ajouter que des recherches chronologiques ne doivent jamais tendre qu'à l'exactitude; que les destiner d'avance à soutenir une doctrine, c'est risquer de les mal faire; qu'il s'agit d'arriver aux véritables résultats quels qu'ils puissent être, non à ceux dont on aura prévu les caractères, déterminé la nature. Le but trop remarqué de Jules Africain a donc inspiré des doutes sur l'impartialité de ses observations, sur la rigueur de sa méthode, sur la rectitude de son travail. On n'est point assez sûr qu'il ne se soit pas abusé lui-même dans le choix et l'interprétation des textes classiques qu'il dit avoir recueillis, et dont nous ne pouvons plus apprécier l'authenticité, ni étudier la contexture, puisque les livres dont il les a extraits ont disparu, après avoir passé par ses mains et par celles des chronographes ses successeurs. Cepen-

dant c'est de lui que nous vient le premier fond de cette chronologie générale des anciens temps qui est restée la plus usuelle.

Eusèbe n'est réellement que l'interprète et, pour ainsi dire, le copiste de Jules Africain. Scaliger a dit fort crûment, mais avec trop de justesse, que la chronique d'Eusèbe n'était que celle de Jules réchauffée : *chronicon Africani recoctum*. Évêque de Césarée en Palestine, Eusèbe est un des personnages célèbres du quatrième siècle de l'Église. On craint qu'il n'ait eu quelque penchant à l'arianisme; et sur ce soupçon, Baronius l'a rayé du catalogue des saints où l'avait inscrit Usuard. Mais son nom est resté dans la liste des plus savants hommes de son temps. Une érudition très-riche, beaucoup de citations d'anciens textes, donnent du prix à ses traités de la préparation et de la démonstration évangélique. Son histoire ecclésiastique, en dix livres, a quelquefois le même genre d'intérêt. Il a écrit, en quatre autres livres, une vie ou plutôt un panégyrique de Constantin. Du reste, tous ses ouvrages ne sont réellement que des recueils de matériaux, de simples compilations, dont nous ne saurions louer ni la méthode ni le style. Le seul que nous ayons à considérer en ce moment est celui qui est intitulé *Chronique*, et qui se divise en deux livres, l'un rempli d'extraits d'histoires aujourd'hui perdues, l'autre de tables ou canons chronologiques. Cette chronique nous tient lieu de celle de Jules Africain qui ne s'est pas conservée, et devient ainsi, selon Fleury, le principal fond qui nous reste pour l'étude de la chronologie antique. Par une étrange fatalité, le texte de la chronique d'Eusèbe a disparu en très-grande partie, et n'a été long-

temps remplacé que par une traduction latine, due à saint Jérôme, et qui est elle-même très-informe et très-mutilée. On y suppléait par quelques débris du texte grec, que Joseph Scaliger a rassemblés et publiés, mais dont l'authenticité n'était pas universellement reconnue. Ce n'est que depuis dix ans que le public a le moyen d'apprécier ce recueil, si souvent cité par les chronologistes des trois derniers siècles. Il en a été retrouvé une version arménienne faite, dit-on, sur le grec avec un très-grand soin. Peut-être la devons-nous à Moïse de Chorène, qui a composé au cinquième siècle une histoire d'Arménie, et qu'on place au premier rang parmi les écrivains de cette nation. Quelle que soit la valeur de ces conjectures, cette traduction arménienne a été publiée à Venise en 1819 avec une traduction en latin; et peu auparavant, savoir en 1818, on s'était empressé d'en faire paraître à Milan une première version latine, qui semble à plusieurs égards, préférable à celle de Venise, mais qui n'accompagne point l'arménien d'après lequel elle est rédigée. Ces publications récentes ont prouvé d'abord l'exactitude de l'ancien travail de Scaliger sur la chronique d'Eusèbe, et dissipé tous les doutes sur la fidélité avec laquelle il avait recueilli les fragments du texte grec. Mais, s'il le faut avouer, elles ont trompé l'attente des érudits, qui espéraient trouver de vives lumières dans cet ouvrage, et confirmé l'opinion de ceux qui croyaient Eusèbe peu capable de recherches méthodiques, de cette analyse circonspecte et profonde à laquelle seule il appartient d'établir des résultats rigoureux et de fonder ou avancer une science.

Après une préface qui ne promet en effet qu'une

compilation, Eusèbe emprunte de Bérose, ou plutôt d'Alexandre Polyhistor, quelques notices sur l'histoire antédiluvienne, sur le déluge, la tour de Babel, les règnes de Sennachérib, de Nabuchodonosor et de quelques autres princes; le tout sans aucune réflexion critique proprement dite, mais avec quelque mélange d'indications fournies par les livres sacrés. Les mêmes notions, sauf de légers changements dans les noms et dans les nombres, se reproduisent comme extraites d'Abydène, puis de l'historien Josèphe, du canon de Castor, de l'histoire de Diodore de Sicile et enfin du recueil de Céphalion. Tels sont les quinze premiers chapitres de cette prétendue histoire universelle. Il est aisé de se former, en les lisant, une idée nette du travail d'Eusèbe; il ne compose point un ouvrage; il enlace bout à bout sans choix et sans ordre des extraits de ses lectures; il ne transcrit pas les textes entiers, il les abrége et l'on est autorisé à craindre qu'il ne les modifie. Par exemple, les nombres qu'il énonce d'après Diodore de Sicile, ne sont pas exactement ceux qui se lisent dans les manuscrits et les éditions des livres de cet historien. Diodore dit que l'empire des Assyriens a duré plus de mille trois cent soixante ans; Eusèbe, en citant Diodore, borne ce nombre à mille trois cents. Teutanus est dans Diodore le vingtième roi depuis Ninias; il est le vingt-sixième dans Eusèbe, qui augmente aussi de cinq unités le numéro de Sardanapale, toujours en attribuant ces calculs à Diodore de Sicile. Quand nous voyons que Diodore est si mal cité, quelle garantie avons-nous qu'Abydène, Alexandre Polyhistor, Castor et Céphalion le sont plus fidèlement? N'importe; Céphalion fournit, dans le

quinzième chapitre un catalogue des rois assyriens, mèdes, lydiens et perses, avec la mesure de la durée de chaque règne. Cette liste chronologique serait à comparer à celles que présentaient les autres annalistes, mais Eusèbe ne s'engage point dans ce travail; il passe immédiatement à la chronologie sacrée selon la version des Septante, puis selon les textes hébreu et samaritain et selon l'historien Josèphe; il la termine, on ne sait trop pourquoi, par un tableau des rois égyptiens depuis Ptolémée fils de Lagus. De là, remontant aux antiquités de l'Égypte, il met à contribution d'anciennes chroniques, Manéthon et d'autres auteurs, sans prendre la peine de les accorder entre eux ni de vérifier leurs témoignages. A l'égard de la Grèce, il puise particulièrement dans Castor les séries des rois de Sicyone, d'Argos, et d'Athènes. Après nous avoir présenté un tableau des deux cent quarante-sept olympiades jusqu'au temps de Septime Sévère, et les noms de tous les vainqueurs à partir de Corœbus, Eusèbe achève cette partie de sa compilation par une chronologie romaine, empruntée d'un grand nombre d'auteurs, mais principalement de Denys d'Halicarnasse, de Diodore de Sicile et de Castor. Du reste, cette section n'est pas complète, le manuscrit de la version arménienne est mutilé, et ne va point au delà du chapitre quarante-huitième de ce premier livre, chapitre qui s'annonce néanmoins comme devant être suivi de plusieurs autres. Les fautes qu'on a droit de reprocher soit à Eusèbe, soit à ses interprètes, soit aux copistes, sont fréquentes, je dirai presque innombrables : une négligence extrême se dévoile dans tous les détails. Par exemple, dans la liste des huit rois mèdes, Cépha-

niqueurs grecs et latins jusqu'au huitième siècle. Je ne vous entretiendrai aujourd'hui d'aucun de ces compilateurs, non plus que des additions et modifications accidentelles qu'ils ont faites à la chronologie eusébienne. Ils ont été tous éclipsés par George le Syncelle, dont l'ouvrage, beaucoup plus étendu, nous est resté presque entier au moins jusqu'à l'an 258 de l'ère vulgaire. L'auteur se proposait de conduire cette chronographie jusque vers l'an 800; il mourut avant d'avoir achevé son travail. Son surnom de Syncelle est le titre qu'on donnait à l'officier privé et intime qui ne quittait point, ou était censé ne jamais quitter la personne éminente à laquelle il était attaché : George a rempli cette fonction auprès de Taraise, patriarche de Constantinople; il l'exerçait en 780; il écrivait en 793. Tout en s'emparant des travaux de ceux qui l'avaient précédé, il relève leurs erreurs avec une sévérité quelquefois un peu acerbe; il appelle Eusèbe étourdi ou extravagant. A son tour le Syncelle a été jugé rigoureusement par ses successeurs, surtout par Michel Glycas, qui, en lui empruntant plusieurs articles, en critique un assez grand nombre d'autres. Les défauts de cette compilation furent beaucoup mieux démêlés par Joseph Scaliger, qui, vers la fin du seizième siècle, renouvela ou plutôt créa la science chronologique.

En reproduisant les cadres informes tracés par Jules Africain et par Eusèbe, George y a jeté çà et là tout ce qu'il a pu trouver ailleurs de détails fabuleux et de traditions vagues. Il cite, comme eux, Bérose, Abydène, Alexandre Polyhistor, Castor, Céphalion; mais il fait usage aussi de quelques anciennes chroniques anonymes; il a recours à des livres apocryphes

tels que ceux d'Hénoch et d'Élie, que l'Église ne compte point au nombre des livres sacrés, et qui sont des tissus de puérilités et de chimères. Il prend le géographe Ptolémée pour un roi d'Égypte, et le fait contemporain de Philippe Aridée. C'est avec des notions si mal choisies, si mal conçues, qu'il compose un volumineux amas de nomenclatures, de supputations et de dates. Loin d'y maintenir un ordre constamment régulier, il revient souvent sur ses pas; et l'on a besoin de quelque étude pour saisir tout l'ensemble de son système. Aussi son éditeur, le dominicain Goar, a-t-il jugé indispensable d'ajouter à l'ouvrage un *Canon chronicus*, c'est-à-dire un tableau des temps, où en effet toute la chronologie du Syncelle est méthodiquement résumée. L'espace entre la création et l'ouverture de l'ère chrétienne y est de cinq mille cinq cents ans, selon l'hypothèse de Jules Africain. Le déluge arrive en l'an du monde 2242; et à partir de l'an 2776, les annales sacrées sont rapprochées de celles des rois chaldéens ou babyloniens, et des rois d'Égypte. Ces derniers, en 2898, se partagent en deux branches parallèles, savoir: ceux de Memphis et ceux de Thèbes. Une suite de rois arabes commence par Mardocentès, en 3001; le royaume de Sicyone s'établit en 3238; celui d'Argos est fondé par Inachus en 3691; celui d'Athènes, par Cécrops, en 3945. Ensuite la ruine de Troie est fixée à l'an du monde 4328 (1172 avant J. C.); et à partir de cette époque, le nom d'Énée ouvre une liste de rois du Latium. Les royaumes de Lacédémone et de Corinthe apparaissent en 4422; les Mèdes remplacent les Assyriens en 4676; les Macédoniens, vingt-quatre ans après, ont Caranus pour premier roi; et c'est à l'an

4726 depuis la création (774 avant notre ère) que le Syncelle fait commencer celle des olympiades, dont l'ouverture véritable est en 776. Il suppose que la fondation de Rome est de 756, au lieu de 753, et que l'ère de Nabonassar s'est ouverte en 752, au lieu de 747, nombre qui se déduit de la table de Ptolémée. L'avénement de Cyrus, qu'on place en 559, n'aurait eu lieu selon George qu'en 548. Il n'est pas plus exact sur la date de la mort d'Alexandre, ni sur le commencement de l'ère des Séleucides, ni sur les annales des Lagides; et la concordance qu'il prétend établir partout entre l'histoire profane et l'histoire sainte, a donné lieu à d'innombrables difficultés.

Vous voyez combien ce compilateur était peu digne de servir de guide aux chronologistes. Son livre est néanmoins la source où ils ont puisé de préférence, dans tout le cours du moyen âge et même depuis le renouvellement des lettres : il est l'origine d'un grand nombre de controverses, dont la connaissance est devenue malheureusement indispensable à quiconque veut étudier sérieusement l'histoire ancienne.

Avant d'entamer l'exposition de ces controverses, je terminerai la chronologie technique en vous faisant connaître, dans nos prochaines séances, les auteurs qui depuis George le Syncelle ont, de siècle en siècle, contribué ou à retarder ou à diriger les progrès de la science des temps.

VINGT-SIXIÈME LEÇON.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE LA CHRONOLOGIE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À LA RÉFORME GRÉGORIENNE EN 1582.

Messieurs, en vous traçant le tableau des institutions diverses qui ont eu pour but de mesurer le temps, en racontant comment se sont établis les mois, les ans, les cycles, les ères, les calendriers, et en vous indiquant enfin, dans nos trois dernières séances, les sources de la chronologie, livres historiques, médailles, inscriptions et autres monuments, débris d'anciennes chroniques recueillis par Jules Africain, par Eusèbe, par George le Syncelle, j'ai esquissé en grande partie l'histoire des études et des travaux chronologiques, et je l'ai presque conduite jusqu'au huitième siècle de l'ère chrétienne.

Bien avant Hérodote, et à une époque que l'on suppose très-reculée, Sanchoniaton avait décrit les temps antérieurs au déluge. Après lui, il faut descendre jusqu'à l'an 776 avant J. C. pour retrouver des vestiges d'études relatives à la division de la durée et à la fixation des dates. Mais l'ère des olympiades commence, et peu après elle, l'ère de Rome en 753, celle de Nabonassar en 747. Aucun fait du même genre ne s'attache au septième siècle avant notre ère; et cependant il est probable qu'on n'y a pas tout à fait négligé les moyens de rassembler et d'enchaîner les souvenirs; car dans l'âge suivant, Cadmus de Milet, Eugéon, Déiochus, Eudème, Démoclès, Acusilaüs, Phérécyde, Xanthus de Lydie, Hellanicus, Charon de Lampsaque, se

trouvèrent en état de composer des annales. On a lieu de croire que ces écrivains ont précédé Hérodote, dont l'ouvrage est le premier monument qui nous reste des progrès de ce genre de connaissances. Le même siècle, cinquième avant notre ère, a produit les livres de Thucydide, ceux de Ctésias et la période métonienne. Jusqu'alors les Athéniens, pour rétablir, par des intercalations réglées, quelque concordance entre leurs mois lunaires et l'année tropique, avaient employé des cycles de deux, trois, quatre, huit et seize ans : Méton imagina ou rectifia celui de dix-neuf. Callippe, au siècle qui suivit, tenta d'y substituer une période de soixante-seize ans. On s'occupait alors beaucoup d'études historiques et l'on sentait le besoin de les éclairer par une chronologie exacte. Xénophon avait un peu négligé ce soin : il se peut que les historiens qui lui succédèrent, Éphore, Théopompe, Hécatée d'Abdère, Mégasthène, Callisthène aient plus recherché, mieux retracé l'ordre des temps; mais il nous reste peu de moyens d'en juger. Vers la fin de ce siècle, en 312 ou 311, s'ouvrit l'ère des Séleucides.

Au commencement du siècle suivant, le troisième avant J. C., Démétrius de Phalère écrivait plusieurs ouvrages dont l'un comprenait un tableau de la succession des archontes d'Athènes. Ce travail est perdu, et ce qu'on croit avoir conservé des écrits de Manéthon, de Bérose et d'Abydène, se réduit à des traductions et à des extraits peu authentiques. Les livres de Timée de Sicile sont plus regrettables; car cet auteur est cité par les anciens, comme l'un des plus habiles dans la science des temps. Il ne subsiste des antiquités égyptiennes d'Ératosthène qu'un catalogue de trente-huit

rois de Thèbes, fragments précieux, parce que les années de chaque règne y sont comptées. D'autres époques ou séries, qu'Ératosthène avait calculées et auxquelles on a donné le nom de *règles,* se retrouvent dans saint Clément d'Alexandrie. Les marbres où est inscrite la chronique de Paros, rédigée en 264, se conservent en Angleterre; et quoique mutilés, ils tiennent un rang distingué parmi les monuments chronologiques. Ce qu'on a nommé monument d'Adulis, ou inscription de Ptolémée Évergète, mérite beaucoup moins d'attention. En ces mêmes temps, commençait la littérature latine : Fabius Pictor et quelques autres esquissaient des annales qui ne sont plus connues que par des citations et par de bien faibles débris.

Nous avons perdu aussi les antiquités ou fastes antiques de Caton le Censeur, ouvrage indiqué dans Denys d'Halicarnasse et dans Cornélius Népos, et fort loué par Cicéron. Castor de Rhodes embrassait, à ce qu'il semble, plus de matières : les erreurs des chronologistes précédents y étaient relevées. Apollodore, qui en fait mention, avait composé lui-même une chronographie, outre sa *Bibliothèque mythologique*, dont nous n'avons probablement qu'un simple abrégé, utile néanmoins, par quelques généalogies, à la science des anciens temps. Cette science a plus encore profité des progrès qu'Hipparque faisait alors faire à l'astronomie. Nous aurions beaucoup de notions exactes à recueillir dans l'ouvrage de Polybe, s'il s'en était conservé un plus grand nombre de parties. Tous ces travaux de Caton, de Castor, d'Apollodore, d'Hipparque et de Polybeappartenaient au second siècle avant J. C., ainsi que l'établissement de deux ères nouvelles, celle des

Asmonéens chez les Juifs partant de l'an 196; et celle de Tyr, de l'an 125.

Le siècle suivant a laissé trois ères qui ont été plus fameuses, plus usitées : la julienne ouverte en 45, l'espagnole en 38, l'actiaque en 30. La première tient à la réforme du calendrier opérée par Jules-César et Sosigène : c'est dans l'histoire de la chronologie l'un des faits les plus mémorables. En ce même âge, Diodore de Sicile, Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, ont essayé de reconnaître et d'établir la véritable succession des événements qu'ils avaient à raconter. Posidonius d'Apamée, Thallus, Alexandre Polyhistor, Memnon, Nicolas de Damas, se sont livrés à des recherches de ce genre, mais à peu près sans profit pour nous, puisqu'à l'exception de quelques extraits, nous ne possédons plus rien de leurs livres. Cicéron avait entrepris une sorte d'histoire générale où il se prescrivait de suivre scrupuleusement l'ordre chronologique, mais dans le sens rétrograde : il devait, dit-on, commencer par son propre consulat, et remonter par degrés aux siècles les plus lointains. Varron, l'un des plus savants contemporains de Jules-César, avait composé, outre plusieurs autres ouvrages, un recueil d'antiquités en quarante et un livres, des annales en trois, au moins deux sur la seconde guerre punique, vingt sur la république, onze ou plus sur les destinées du peuple romain; tous ces nombres nous sont donnés par des citations précises. Il mourut presque nonagénaire l'an 27 avant l'ère chrétienne. Plus de trente ans auparavant, Cicéron le remerciait déjà des vives lumières qu'il avait portées dans la nuit des temps. *Tu ætatem patriæ*, lui écrivait-il, *tu descriptiones temporum ex-*

posuisti. Que nous reste-t-il de tant d'écrits de Varron? de bien minces parcelles, et seulement des livres sur l'agriculture et sur la langue latine, qui ne tiennent qu'accidentellement et indirectement à la science qui nous occupe.

Tel est, jusqu'à l'ouverture de notre ère, le résumé chronologique des faits dont se compose l'histoire de la chronologie elle-même. Je vais le continuer jusqu'à George le Syncelle, ou à l'an 800, toujours sans rentrer dans les détails qui vous sont déjà connus, et me bornant à disposer les résultats selon l'ordre des années.

Au premier de nos dix-huit siècles vulgaires, Velléius Paterculus consigne, dans les préambules de son précis d'histoire romaine, une suite d'époques assez peu dignes de l'autorité qu'elles ont longtemps conservée. Trogue Pompée compose une histoire universelle dont nous ne possédons que l'abrégé rédigé par Justin; et ce n'est pas la source la plus riche ni la plus pure de notions chronologiques. Céphalion, vers ce même temps, abrégeait des chroniqueurs grecs, et Phlégon de Tralles recueillait des notices dont une seule subsiste et concerne l'établissement des olympiades. Sous Vespasien, on plaçait au Capitole des fastes consulaires qui probablement ne sont pas beaucoup plus anciens, et qu'on attribue au grammairien Verrius Flaccus.

Au second siècle, nous n'avons remarqué que le canon de Ptolémée, contenant l'espace compris depuis Nabonassar en l'an 747 avant Jésus-Christ jusqu'à Antonin, avec le compte des années de règne en règne, mais suivant une méthode particulière qui vous a été exposée. On peut supposer que Jules Africain achevait

d'écrire sa chronique en 221 ; car c'est à ce terme qu'elle finissait. Extraite avec plus ou moins de discernement de celles que nous n'avons plus, elle s'est perdue à son tour, et le dommage n'est pas grand, puisque d'autres chroniques l'ont reproduite. Jules Africain, le plus ancien des chronographes ecclésiastiques, adopta l'ère mondaine d'Alexandrie en la modifiant. Il la faisait commencer cinq mille cinq cents ans avant l'incarnation. Saint Hippolyte, en 224, proposa un cycle de cent douze ans, destiné à régler le lieu de la fête pascale en chaque année. La controverse relative à cette solennité entraînait à des recherches sur les rapports des ans, des lunaisons et des semaines. Anatole d'Alexandrie est un des hommes de cette époque qui a le mieux étudié la théorie du temps ; et il a donné d'autres preuves de son bon esprit et de ses lumières, car il soutenait la philosophie d'Aristote contre les néoplatoniciens. L'année 238 est désignée par Censorin comme celle où il écrit son propre livre *de Die natali*, dans lequel sont indiquées les différentes divisions du temps chez les anciens. Aucun autre écrivain du troisième siècle ne nous fournit, à cet égard, autant de notions positives. En 284, s'ouvre l'ère de Dioclétien ou des martyrs.

Nous avons trouvé aussi des articles de chronologie technique dans Macrobe, qui a vécu au quatrième siècle, celui de Constantin. On attribue à cet empereur l'institution du cycle de quinze ans, appelé indiction. Sous lui, le concile de Nicée, tenu en 325, rendit sur la fête de Pâques un décret qui exigea l'usage du cycle lunaire de dix-neuf ans, introduisit le calcul des épactes, et amena de plus le cycle solaire ou de vingt-

huit ans, à la fin duquel les jours de la semaine recommencent à s'appliquer de la même manière à ceux des mois. Peu après, Théophile d'Alexandrie fit de nouveaux calculs dont le résultat fut un cycle de quatre cent trente-sept ans, mais auquel Théophile ne tarda pas de substituer lui-même une période de quatre-vingt-quinze ans, quintuple de l'ennéadécaétéride. Cependant Eusèbe compilait sa chronique, qui n'était au fond qu'une édition nouvelle de celle de Jules Africain, *chronicon Africani recoctum*, vous a dit Scaliger. Il en existe une autre de Jules Hilarion, qui va jusqu'à l'an 397. On s'occupait presque partout de supputations chronologiques. Un moine égyptien, nommé Panodore, imaginait l'ère mondaine d'Antioche, qui différait peu de celle d'Alexandrie : c'était, au lieu de cinq mille cinq cents, cinq mille quatre cent quatre-vingt-treize que le monde avait duré avant J. C. En 397 ou vers 400, mourut saint Martin, évêque de Tours; et la date, quoique assez mal déterminée, de son décès, tint lieu d'ère à plusieurs chroniqueurs de l'âge suivant.

Théon, au commencement du cinquième siècle, commentait et continuait les calculs astronomiques et chronologiques de Ptolémée. Orose datait, du mieux qu'il pouvait, les faits rassemblés dans son histoire générale. Saint Jérôme traduisait Eusèbe et marchait sur ses traces. Une chronique de Lucius Dexter, jusqu'à l'an 430, est si fabuleuse et si confuse qu'on doute de son authenticité. Il s'éleva sur la Pâque de 455 un démêlé qui donna lieu à Victor d'Aquitaine de multiplier le cycle solaire par le lunaire; le produit fut le cycle pascal ou la période victorienne de

cinq cent trente-deux ans. Ce siècle fournit encore les fastes consulaires d'Idace, sa chronique terminée à l'an 468, et celle qui porte le nom de Prosper et dont il serait assez difficile de reconnaître le véritable auteur entre plusieurs personnages de ce nom, si elle valait la peine d'une telle recherche.

Les plus mémorables travaux chronologiques du sixième siècle sont dus à Denys le Petit, qui en 532 corrigea le cycle pascal et inventa notre ère vulgaire. Celle des Arméniens, dont on a usé quelquefois en Europe au moyen âge, part de l'an 552. Cassiodore, qui mourut en 562, et Jornandès, son contemporain, sont plus fameux par d'autres écrits que par les analyses qu'ils ont prétendu faire de toute l'histoire distribuée en époques. On ne possède que la dernière partie d'un abrégé, non moins rapide, rédigé par Victor, évêque de Tunis, et qui finit en 563; Marius, évêque d'Avenche, continua celui de Prosper jusqu'en 581, et l'on atteint 589 dans celui de Jean de Biclar.

Le septième siècle amène l'hégire ou l'ère de Mahomet, qui s'ouvre en 622; celle d'Isdegerde, qui commence en 632, et l'ère mondaine de Constantinople, qui fait remonter la création à l'an 5509 avant l'incarnation. Cette ère mondaine a servi à dater les actes du sixième concile général, tenu à Constantinople en 651, du monde 6160, et beaucoup d'actes des empereurs byzantins. L'un des hommes les plus instruits de ce siècle était Isidore de Séville, qui mourut en 636, et parmi les écrits duquel se rencontre un précis chronologique, particulièrement utile, comme celui de Jornandès, en ce qui concerne les Goths et d'autres peuples barbares.

Bède dit le vénérable, qui a vécu depuis 673 jusqu'en 735, est, à notre connaissance, le premier qui ait partagé l'histoire du monde en six âges, division que vous verrez souvent se reproduire. Le premier de ces âges commence à la création; le second, au déluge; le troisième, à la vocation d'Abraham; le quatrième, à la sortie d'Égypte; le cinquième, à Salomon; le sixième, à Jésus-Christ. Le travail de Bède ne dépasse point le règne de Dioclétien ou la fin de notre troisième siècle. George le Syncelle finit au même terme sa chronique, dont je vous ai fait connaître, dans notre dernière séance, les éléments et le système.

Voilà quels avaient été, jusqu'à l'an 800, les progrès ou les essais de la science chronologique; voilà le premier fond de traditions, de monuments, d'institutions et d'hypothèses qui la devaient entretenir au moyen âge, lequel a duré pour elle jusqu'en 1582. Ses travaux y ont été de deux espèces, selon qu'ils concernaient ou la division technique du temps ou la distribution positive des faits de l'histoire dans les séries d'années ou de siècles. D'une part, l'emploi des ères et des périodes déjà établies exigeait des calculs: il fallait, en chaque année nouvelle, reconnaître l'échéance de la Pâque et des autres solennités mobiles; adapter à une ère quelconque, mondaine ou spéciale, et enfin à l'ère chrétienne, le cours réglé des cycles, particulièrement de l'indiction, du cycle lunaire de dix-neuf ans, du cycle solaire de vingt-huit, du cycle pascal de cinq cent trente-deux. De là, ce système très-compliqué dont je vous ai offert le tableau et qui embrassait le nombre d'or, les épactes, les concurrents, les réguliers, les lettres dominicales et fériales, les

clefs ou termes des fêtes mobiles, en un mot la réduction de tous les cas possibles à des formules générales, et la combinaison de toutes ces formules dans un calendrier perpétuel. Cet art, qui appartient en propre au moyen âge, y a pris le nom de comput ecclésiastique; chaque siècle, depuis le neuvième jusqu'au seizième, a produit des computistes, et nos bibliothèques recèlent un grand nombre des traités, des manuels et des tables qu'ils ont rédigés. Mais, d'une autre part, on s'occupait aussi de la classification de tous les faits historiques selon l'ordre des temps. De là, Messieurs, la classe des chroniqueurs, encore plus nombreuse que celle des computistes. Recueillir et dater les anciennes annales sacrées et profanes, en recommencer ou recopier sans cesse le registre, reproduire sous d'autres formes les compilations de Jules Africain, d'Eusèbe et du Syncelle: tel était l'emploi des chroniqueurs. Ils ne remontaient point aux sources; ils ne tentaient aucune recherche nouvelle dans les monuments antiques; ils s'en tenaient aux résultats que ces trois chronographes avaient rassemblés. Quelquefois on se bornait à continuer l'une des chroniques précédentes, à la prolonger jusqu'à une plus récente époque; mais souvent on récrivait toute l'histoire ancienne ou ce qui en portait le nom, et l'on y ajoutait les annales des siècles qui étaient encore modernes. Ce sont là des compilations bien arides, bien fastidieuses; mais nous avons besoin d'y recourir soit pour étudier l'histoire particulière de la chronologie, soit aussi pour démêler et apprécier certains détails de l'histoire générale. En prenant tout l'ensemble de ces chroniques, on y peut distinguer trois parties. L'une, relative aux temps an-

térieurs à Constantin ou même à Augustule, n'est, je l'avoue, d'aucune valeur; car si l'on veut réellement étudier l'histoire ancienne, il la faut lire dans les historiens classiques; et si l'on veut savoir comment les chronographes l'ont faite, cette connaissance, qui n'est pas superflue, s'acquiert dans les livres d'Eusèbe et du Syncelle, qui ont servi de sources ou de modèles. Une seconde partie des chroniques du moyen âge se rapporte aux siècles écoulés depuis le quatrième ou le cinquième jusqu'à celui où chacune d'elles a été compilée; et à cet égard on les peut d'autant moins négliger que, pour certains faits, elles tiennent lieu de relations originales. Elles ont pleinement ce caractère dans une troisième partie, savoir : dans celle qui concerne le temps où le chroniqueur a vécu. Mais dans tous les cas la lecture de ces livres exige un genre particulier d'attention, pour reconnaître de quelle ère chaque rédacteur fait usage et s'il n'en a pas accidentellement employé quelques autres sans en avertir ou sans le savoir lui-même; à quel terme il commence les années et quel est le calendrier qui le guide; quelles sont, en un mot, ses manières particulières de mesurer le temps et d'énoncer les dates; car ces formes qui tiennent ici au fond même, puisqu'il s'agit du lieu précis que les faits occupent dans la durée, ces formes varient de chronique en chronique et ne sont pas toujours constantes en un même livre.

A cette idée générale de la chronologie pendant le moyen âge, j'ajouterai le moins de détails qu'il me sera possible. J'écarterai beaucoup de noms obscurs et je tâcherai de choisir ceux qui s'attachent à des productions connues et consultées encore, à celles dont la suc-

cession peut le mieux représenter le progrès ou les vicissitudes de la science chronologique.

On a imprimé dans la collection byzantine avec George le Syncelle deux chroniques anonymes nommées l'une *pascale*, l'autre *alexandrine*, autrement dite *Fastes de Sicile;* elles paraissent n'avoir été rédigées qu'au neuvième siècle, ainsi que celle du patriarche Nicéphore et celle qui porte le nom de Jean d'Antioche dit Malela. Toutes quatre remontent à l'origine des choses et descendent fort avant dans l'ère vulgaire. Ce sont pour la partie ancienne, des abrégés succincts jusqu'à la sécheresse. On consulterait avec plus de profit les chroniques latines de Fréculphe et d'Adon de Vienne : elles sont universelles aussi; la première se termine au sixième siècle, la seconde s'étend jusqu'au neuvième. Fréculphe mourut en 853 et Adon en 875.

Les principaux chroniqueurs du dixième siècle, du moins entre ceux dont les livres embrassent plusieurs âges, sont Réginon et Romer en latin, Siméon le Métaphraste en grec. Réginon, qui s'était arrêté à l'an 906, a été continué par Romer jusqu'en 967; on a besoin d'eux pour l'histoire chronologique de leur siècle et des deux précédents. Siméon le Métaphraste, l'un des plus laborieux compilateurs de son temps, n'en a pas moins exercé à la cour de Léon VI et de Constantin Porphyrogénète des emplois considérables. Il fut *logothète,* mot qui dans son acception immédiate signifierait un réviseur des comptes, un surintendant, un contrôleur général des finances; mais on dit que Siméon était réellement un secrétaire d'État chargé du département des affaires étrangères. Quoi qu'il en puisse être, il a fait une histoire universelle depuis

Adam jusqu'à son siècle, et elle existe encore manuscrite. Combefis a jugé à propos de n'en publier que la partie qui va de 807 à 967, et je crois qu'il a eu raison; car Siméon ramassait de toutes parts sans discernement, et le surnom de Métaphraste lui vient de son talent pour traduire, paraphraser, assortir et reproduire de vieilles histoires. Ce talent a brillé surtout dans les légendes qu'il a recueillies ou métaphrasées par ordre du Porphyrogénète, et dans lesquelles les prodiges abondent.

Plus crédule encore et plus inhabile fut George Cedrenus, dont on a une chronique universelle depuis la création jusqu'à l'an 1057, époque où il vivait. Il a copié, en ce qui concerne les deux cent quarante-six dernières années, Jean Scylitzès, qui avait écrit peu de temps avant lui. Le texte grec de Cedrenus est accompagné, dans la collection byzantine, d'une version latine de Xylander, des notes de Goar et d'un glossaire de Fabrot. Je ne dis rien des annales en vers grecs de Constantin Manassès, historien sans critique et versificateur sans talent. L'histoire ancienne occupe fort peu d'espace dans la chronique latine de Lambert d'Aschaffenbourg, et n'a pas un grand intérêt dans celle d'Herman le petit (*Hermannus contractus*), où elle compose néanmoins les cinq premiers des six âges du monde. Ces six âges servent également d'intitulé à la compilation de Marianus Scotus, qui aboutit à l'an 1082; l'auteur mourut quatre ans plus tard. Le plus grand progrès de la chronologie au onzième siècle est, en 1079, l'institution de l'ère gélaléenne chez les Persans; car c'est encore aujourd'hui le meilleur mode d'intercalation qui nous soit connu, la meilleure solution du

problème de la concordance de l'an naturel et de l'an civil.

Le secret des chroniqueurs du xe siècle, du xie et du xiie, pour jeter de l'intérêt ou de la variété dans leurs livres, pour ne pas se borner à copier sans cesse Justin et Orose, c'était de chercher en d'autres sources, et au besoin d'imaginer eux-mêmes de merveilleux détails, par exemple, qu'Alexandre le Grand avait un œil noir et un œil bleu; qu'il trouva en Asie des hommes sans tête, des oiseaux qui parlaient grec et des arbres qui sortaient de terre au lever du soleil pour y rentrer au coucher; que tandis qu'il ravageait ces contrées lointaines, Cabronias, roi des Brerses, s'emparait de la ville de Macédoine, car on prenait volontiers les royaumes pour des villes et les places fortes pour des empires. Or je vous demande si des chroniqueurs qui arrangent ainsi l'histoire sont capables de nous enseigner la chronologie. Mais voilà ce qu'il fallait que devînt l'esprit humain après le pouvoir absolu des empereurs, après les rêveries des néoplatoniciens, après l'irruption des peuples barbares, et sous l'influence du régime féodal et de l'enseignement scolastique. Des causes pareilles produiraient encore les mêmes effets.

Jean Zonaras de Constantinople fut capitaine des gardes, perdit sa femme et ses enfants, s'ennuya de la cour et se fit moine. On ne sait pas bien s'il l'était déjà quand il fit sa chronique générale depuis Adam jusqu'en 1118, mais il est peu de compilations plus indigestes et où la crédulité soit portée plus loin. Cependant on a pris l'habitude de la citer presque comme un livre classique, à cause des extraits de Dion Cassius qui s'y

trouvent insérés. La science des temps n'était pas non plus fort avancée chez les Occidentaux du douzième siècle: voici ce qu'en dit dom Rivet : « On se bornait à ce qu'en « avaient écrit les anciens (c'est-à-dire les chronogra- « phes ecclésiastiques : les Bénédictins appliquent ainsi « fort improprement ce mot d'*anciens*); on se bornait « donc à ce qu'en avaient écrit les anciens, sans être tenté « de pousser plus loin les recherches. Nous ne connais- « sons qu'Hélinand, moine de Froidmont, qui entreprit « de corriger la supputation des temps de Denys le Pe- « tit et de Sigebert de Gemblou (auteur d'une chronique « fameuse). Deux autres écrivains (Jean de Coutances et « Philippe de Thaun) firent aussi quelques tentatives « sur le comput ecclésiastique. L'utilité de la chronologie, « sans laquelle on ne voit pas clair dans l'histoire, fut « tellement ignorée ou méprisée, que presque tous les « historiens négligèrent de marquer dans leurs écrits « les dates convenables. Les auteurs des légendes, à qui « il était aisé d'éviter ce défaut, puisque plusieurs rap- « portaient les événements qui s'étaient passés sous « leurs yeux ou qui n'étaient pas éloignés de leurs « temps, n'ont pas été plus soigneux que les autres à « en conserver les époques. Dans les épitaphes, qui sont « des pièces originales pour l'histoire, on était ordinai- « rement attentif à marquer le jour et le mois, mais ja- « mais l'année. » Dom Rivet ne fait d'exception que pour les historiens qui ont mis leurs écrits en forme d'annales ou de chroniques. Encore observe-t-il qu'ils ne se sont point avisés de corriger les anachronismes de ceux qui les avaient précédés : ils les ont suivis aveuglément. Ils ne sont tant soit peu exacts qu'à l'égard des faits de leur propre époque. Sigebert, dont il vient

d'être parlé et qui mourut en 1112, ne fait partir sa chronographie que de l'an de Jésus-Christ 379 : ainsi elle ne comprend pas l'histoire ancienne, et par conséquent les erreurs y sont moins nombreuses et moins graves. Celle d'Othon de Frisingue remonte à la création et finit en 1152. Elle est écrite avec plus de soin que les précédentes et ne saurait passer néanmoins pour un modèle de bon goût ni de critique historique. Celles de Godefroy de Viterbe jusqu'en 1186, de Raoul de Diceto jusqu'en 1198, n'ont d'utile que leurs dernières parties; la chronologie ancienne y demeure défectueuse et altérée.

Au treizième siècle, des traités du comput ont été rédigés par Sacro Bosco (Holy Wood), par Robert de Lincoln dit Grosse Tête, par Arnauld de Villeneuve; ces livres perpétuaient les usages et la doctrine des siècles précédents. L'année commune commençait à Pâques dans la plupart des provinces de France ; à Noël néanmoins en Bourgogne, à Narbonne, à Foix, comme dans presque toute l'Italie; et au 25 mars, à Cahors, à Rhodez, à Tulles, ainsi qu'en Aragon et en général en Espagne. Les actes où le premier janvier est considéré comme le premier jour de l'an sont alors extrêmement rares; on en cite un d'Amiens en 1274. Quelquefois on ajoutait à la date par l'année les mots *avant Pâques* ou *après Pâques*. A défaut de ces additions ou de l'indication du mois, on est souvent obligé de rapprocher certaines circonstances pour bien déterminer l'année dont il s'agit. A l'égard des anciennes dates, les chroniqueurs ne font encore aucune recherche nouvelle, ne s'éclairent par aucun monument; ils suivent sans examen, sans défiance, le système de périodes, d'époques

et de dates qu'ils trouvent établi. C'est néanmoins dans ce siècle que les Tables alfonsines ont porté à six mille neuf cent trente-quatre ans la durée du monde entre la création et l'ère chrétienne. Mais d'assigner à chaque fait le point précis qu'il doit occuper soit dans cet espace, soit dans les premiers siècles chrétiens, c'est une tâche que ne s'imposent jamais les auteurs du moyen âge : ils ne corrigent pas un seul anachronisme de leurs devanciers ; ils n'ont laissé sur l'histoire ancienne aucun travail qui soit recommandable par l'exactitude ni par l'élégance. C'est le jugement que porte Tiraboschi de ceux mêmes qui écrivaient alors en Italie, où toutes les études avaient fait plus de progrès qu'ailleurs. L'opuscule grec de Joël, où les annales du monde depuis Adam jusqu'à la prise de Constantinople par les Français en 1204 sont comprises en moins de quarante pages, mérite à peine d'être cité. Martin Strepi, dit le Polonais, qui ne part que de l'ère vulgaire, a eu beaucoup plus de lecteurs : son livre est divisé partout en deux colonnes ; d'un côté les papes depuis saint Pierre, et sous chacun d'eux l'histoire de sa vie et les événements ecclésiastiques arrivés de son temps ; de l'autre les empereurs ou monarques depuis Auguste, et les principaux faits politiques. Strepi s'était arrêté en 1276 ; ses continuateurs ont conduit les deux colonnes jusqu'à la fin du quinzième siècle, et avec leurs additions l'ouvrage porte le nom pluriel de *Chroniques martiniennes*, sur lesquelles l'abbé Lebeuf a composé un mémoire fort instructif inséré parmi ceux de l'académie des Inscriptions et belles-lettres. Mais le treizième siècle nous a laissé plusieurs autres abrégés chronologiques. Robert du Mont a continué jusqu'en 1210 celui de Sigebert.

Albéric de Trois-Fontaines en a rédigé un nouveau, qui s'ouvre à la création et atteint l'an 1240 : au fond ce n'est guère qu'un recueil d'extraits de la plupart des chroniques précédentes, mais utile à consulter en ce qui concerne la France et les croisades ; Leibnitz en a donné une édition. Il n'est pas certain que Conrad de Lichstenau soit l'auteur des annales universelles qui portent son nom. Celles d'Albert de Stad et de Jean *de Columna* ne sont pas fort recommandables. A bien des égards la meilleure des chroniques rédigées en cet âge, est le *Miroir historial,* qui forme l'une des parties de l'ouvrage encyclopédique de Vincent de Beauvais. C'est aussi un tissu d'extraits, mais le fond en est plus riche, les formes en sont moins arides. On y rencontre de nombreux fragments de livres perdus et l'on y peut envisager beaucoup mieux qu'ailleurs l'ensemble et l'enchaînement de ce qui existait au treizième siècle de connaissances historiques et chronologiques : elles étaient puisées à des sources si diverses, si mélangées, et en quelque sorte si intermittentes, que nous ne devons pas être étonnés de trouver les récits de Vincent de Beauvais parsemés de contes et d'anachronismes. La plupart des monuments antiques lui étaient inconnus; et l'art de rapprocher ceux dont il pouvait disposer lui manquait davantage encore. Il savait mieux recueillir qu'apprécier les traditions, les relations, les témoignages; et tel était le goût de ses contemporains et le sien propre, qu'il eût cru faire un ouvrage incomplet et décoloré, s'il ne l'eût enrichi de toutes les merveilles dont brillaient les légendes et les chroniques fabuleuses. Du reste, il n'est point à confondre dans la foule des compilateurs de cet âge ; l'étendue de son plan et la clarté de son style

l'en distinguent. Différents rédacteurs ont successivement travaillé aux annales de Sithieu ou du monastère de Saint-Bertin à Saint-Omer, qui finissent en 1294 et qui sont précieuses pour l'histoire de France et des Pays-Bas. L'abbé Lebeuf a fait connaître et M. Raynouard a réimprimé une chronique anonyme, écrite en vers romans et qui s'étend de l'an 1214 à 1296, terme où fut composé probablement ce poëme aride et barbare. Les dates n'y sont pas toujours exactes et les détails historiques y sont à peine indiqués. Peu d'années auparavant, Aboulfaradj achevait sa chronique générale des dynasties depuis l'origine du monde. Après l'avoir composée en syriaque, il la traduisit lui-même en arabe. Cet ouvrage est fort estimé, surtout en ce qui regarde les Sarrasins, les Mongols et les conquêtes de Gengis-Khan : il atteste les progrès que les études avaient faits en Orient. Les Occidentaux ne savaient plus acquérir des connaissances si profondes et si précises. Parmi eux cependant Roger Bacon, vers la fin du treizième siècle, s'était aperçu que l'année civile ne coïncidait plus avec l'année solaire, et avait proposé la réforme du calendrier qui n'a été effectuée que trois cents ans plus tard.

Au quatorzième siècle, la littérature arabe nous fournit une histoire abrégée du genre humain, composée par Abulféda et divisée en cinq parties : la première sur les patriarches, les prophètes, les juges et les rois d'Israël; la deuxième sur les quatre dynasties des anciens rois de Perse; la troisième sur les Pharaons ou rois d'Égypte, les États de la Grèce et l'empire romain; la quatrième sur les rois de l'Arabie avant Mahomet; la cinquième sur les Syriens, les Sabéens, les

Coptes et les événements arrivés durant les sept cent vingt-neuf premières annèes de l'Hégire, c'est-à-dire jusqu'en 1328; chronique extrêmement concise, aride même, où pourtant se rencontrent plusieurs faits importants ou curieux, et d'ailleurs exacte dans les parties qui pouvaient l'être. Chez les Grecs, un moine, appelé Isaac Argyre, fit, en ce même siècle, un canon pascal ou un traité du comput ecclésiastique. Joseph Scaliger en a traduit en latin le dernier chapitre; et depuis, on a publié deux fois le texte du livre entier avec une version latine et des notes. L'une de ces éditions est due au père Petau, et se trouve comprise dans son recueil intitulé *Uranologion*. Petau y a joint un second comput dont il a pensé qu'Isaac Argyre était aussi l'auteur. Ce Grec était l'un des hommes de ce temps qui s'occupait le plus d'astronomie et de chronologie. En France, le chroniqueur le plus distingué était Guillaume de Nangis, qui ne mourut qu'après l'an 1300. Toutefois on s'est abstenu de publier la partie de ses annales qui de la création descend à l'année 1113; on s'est aperçu que ce n'était guère qu'une copie de Sigebert. Nous pouvons même dire que, jusqu'à l'avénement de saint Louis en 1226, tout le travail de Guillaume de Nangis est emprunté des chroniques antérieures, et que sur le règne de ce prince, et sur celui de son successeur Philippe III, il vaut mieux lire les histoires détaillées que ce même Guillaume en a faites, que le précis contenu dans les dernières parties de ses annales. Ailleurs, Henri Stéron et Ptolémée ou Bartholomée de Fiadonibus rédigeaient, non sans quelque utilité, des tablettes chronologiques de tous les événements arrivés depuis le milieu du douzième siè-

cle jusqu'à la fin du treizième. Elles seraient meilleures à consulter quelquefois que les abrégés d'histoire universelle écrits dans le cours du même siècle par Suffrid, Landulfe *de Columna*, et un Hermann surnommé *Gigas* ou le géant, par opposition à l'*Hermannus contractus* dont je vous ai déjà parlé.

Le prince persan Ulugh-Begh est un des chronologistes du quinzième siècle : il était entraîné à cette étude par ses travaux astronomiques. Après avoir fait un catalogue des étoiles fixes, il s'occupa d'un tableau des époques les plus célèbres dans l'histoire du monde, tableau dont le texte arabe a été imprimé à Londres, avec une version latine de Jean Greaves. Du reste, je dois avouer que l'astronomie et la chronologie n'ont pas porté bonheur aux rois qui les ont cultivées; car en Espagne, Alphonse le Sage avait été détrôné par son fils en 1282, et Ulugh-Begh fut tué par le sien en 1449. La chronologie peut revendiquer entre les écrivains grecs de cet âge, Michel Glycas, Jean Ducas, Gémiste Pléthon et Théodore Gaza. Glycas a longtemps habité la Sicile, mais il paraît qu'il était né à Constantinople : comme l'histoire qu'il a écrite ne va que jusqu'en 1113, il a jadis passé pour un auteur du douzième siècle; aujourd'hui on le croit du quinzième, et c'est ce qui résulte des lettres publiées sous son nom; car elles sont relatives aux affaires ecclésiastiques dont s'occupait le concile de Florence. Son ouvrage est divisé en quatre parties, dont la première est consacrée aux choses advenues avant Adam; elle retrace les six premiers jours de la création et contient des développements physiques tout à fait dignes de la métaphysique à laquelle ils sont associés. La seconde

partie s'étend jusqu'à Jules-César exclusivement. La troisième se termine vers l'an 325 de l'ère vulgaire; elle comprend les règnes des empereurs païens. Constantin ouvre la dernière, qui finit à la mort d'Alexis Comnène. Pour Jean Ducas, sans porter ses regards sur ce qui a précédé Adam, il dispose chronologiquement tous les faits historiques, depuis le père du genre humain, jusqu'à la prise de Lesbos par les Turcs en 1462 : il paraît même que ses annales dépassaient ce terme, mais Ismaël Bouillaud n'en a pas publié davantage. La première partie de cette chronique n'est encore qu'un abrégé inutile, qui embrasse, avec toute l'histoire ancienne, l'histoire moderne jusqu'en 1341; la seconde est plus détaillée et peut se lire avec fruit. Gémiste Pléthon eut du crédit auprès des derniers empereurs grecs, fut envoyé au concile de Florence, inspira le goût de la littérature aux Florentins, et retourna dans le Péloponèse, où il mourut très-âgé : malgré son platonisme, il doit être considéré comme l'un des meilleurs littérateurs de cette époque; mais je ne le nomme ici qu'à raison d'un opuscule sur les mois et les années, qui est à remarquer dans la longue liste de ses productions. Un traité sur les mois attiques par Théodore Gaza se place à la suite de la grammaire grecque qu'il a composée pour les Italiens, chez lesquels il s'était réfugié après la prise de Constantinople. Les Occidentaux de ce siècle n'ont presque rien ajouté à la science des temps, et le commentaire d'Alphonse Tostat sur Eusèbe ne mérite assurément pas les éloges que lui ont prodigués les Espagnols et Bellarmin. Les chroniques universelles, *ab orbe condito*, d'Engelhuse, de Gobelin Persona, de Jean Laziard, de Luc

Brandis de Schass, ne rectifiaient aucune notion chronologique; celle de Léonard Arétin, en cinq livres, traduite en italien sous le titre d'*Aquila volante*, a des formes plus heureuses, et n'est pas beaucoup plus instructive; la *Somme historique, Summa historica*, de saint Antonin, toujours *ab orbe condito*, remplit trois énormes in-folio, qu'on a réimprimés cinq fois, et que personne aujourd'hui n'est tenté d'ouvrir.

Il y aurait un peu plus à profiter dans les *Décades* de Flavio Biondo, qui ne remontent qu'a l'an 400 et qui ont été continuées après l'an 1440 par Æneas Sylvius, le pape Pie II. La chronique de Prosper l'a été par Mathieu Palmieri, de l'an 581, où l'avait laissée Marius d'Avenche, jusqu'en 1449, et de là jusqu'en 1481, par un Mathias Palmieri qui n'était point parent de son homonyme. Ces continuations sont du moins utiles à la chronologie particulière des faits du quinzième siècle. Donato Bosso ne termine qu'en 1492 sa chronique générale, et l'on peut y chercher des dates pour les cent dernières années; mais les premières parties, *ab orbe condito*, ne sont d'aucun usage, excepté pour apprécier l'état des connaissances historiques à la fin de ce siècle. C'est à quoi peut encore mieux servir le *Fasciculus temporum* du chartreux Werner Rolewinck; car, de 1474 à 1536, il s'est débité cinquante éditions de ce précis de l'histoire universelle depuis Adam jusqu'à l'an 1480. Peu de livres élémentaires, en quelque genre que ce soit, ont obtenu une pareille vogue; et nous n'en pouvons trouver aucun qui nous apprenne mieux quelles notions d'histoire et de chronologie entraient dans l'instruction commune vers l'an 1500. Le *Fasciculus* a été traduit en français sous le titre de

Petit fardelet des faits. Rolewinck avait pris pour guide et pour modèle Marianus Scotus, et il n'était ni plus savant ni moins crédule que ce chroniqueur du onzième siècle. La partie antérieure à l'ère vulgaire occupe à peine les cinquante premières pages du *Fasciculus*, et n'est guère puisée que dans Marianus Scotus, sans recours aux historiens de l'antiquité, ni même à Eusèbe et à George le Syncelle. A l'égard du moyen âge, Rolewinck abrége les chroniques et les légendes et en extrait de préférence les miracles. C'est ainsi que, sous l'année 1084, il ne manque pas de rapporter la résurrection et l'apparition d'un chanoine de Paris, mort depuis quelque temps, et d'assurer que ce prodige entraîna plusieurs conversions. Toutefois, à partir de l'an 1200, les principaux faits de l'histoire germanique sont assez bien retracés dans le *Fasciculus temporum*, et relativement à cette matière, il n'est pas toujours inutile à consulter. L'auteur s'était d'abord arrêté à l'année 1471. Il a, depuis, ajouté à son livre quelques pages qui l'ont fait aboutir successivement à 1475, à 1480, à 1484, et Linturius l'a continué jusqu'en 1514.

Le même succès n'a pas couronné d'autres compilations qui pouvaient en sembler aussi dignes et qui ont été publiées, dans les dernières années du quinzième siècle, par des auteurs qui ne sont morts que dans les premières du suivant : Sabellic, dont on a sept ennéades ou soixante-trois livres intitulés *Rhapsodia historica ab orbe condito;* après lui, Naucler Schedel et Foresti de Bergame, qu'ont suivis de près Christophe de Roffiniac, Nicolas Mareschal, et Tarcagnota. Ce dernier a conduit jusqu'en 1513, une histoire du monde

que Mambrino Roseo et Dionigi-da-Fano ont continuée jusqu'à 1582. Un volume auquel on attache encore aujourd'hui quelque prix a paru en 1513 sous le titre de *Paulina* : Paul de Middelbourg y recherchait l'époque précise de la passion de Jésus-Christ, et en quel jour il convenait de célébrer la Pâque; l'ouvrage est divisé en trente-trois livres, qui correspondent aux trente-trois années de la vie du Sauveur sur la terre. De cette même année 1513 jusqu'au milieu du siècle, on a composé plusieurs traités ou opuscules sur le comput ecclésiastique, sur les calendriers anciens et modernes. Dulciati, Stœfler, Perellus, Viola, Haguelon, Sepulveda, Paul Eber, Lilio Giraldi, François Robortel, Adrien de Jongh (Adrianus Junius), Pierre Chacon ou Ciaconius, Lalamant, se sont livrés à ce genre de recherches; et quelques-uns de leurs écrits ont été recueillis par Gronovius et Grævius dans les *Antiquités grecques et romaines*. On retrouve aussi, dans la première de ces collections, la dissertation d'Étienne Vinand Pighius sur Thémis et les Heures ses filles. Mais en général les savants se livraient à des travaux à la fois plus étendus et plus faciles : ils recompilaient des chroniques générales; et malgré la multitude de celles qui existaient déjà, Armand de Ziriczea, Guillaume Fillastre, évêque de Tournai, Jean Carion, en firent de nouvelles. Fillastre intitula la sienne *Toison d'or;* celle de Carion, plus modestement annoncée, a mieux réussi. Elle a remplacé le *Fasciculus* de Rolewinck; on l'a traduite dans toutes les langues : Mélancthon, Peucer, et je ne sais combien d'autres savants, en ont donné des éditions corrigées, augmentées de diverses manières. Ce n'était pourtant

qu'un fort mauvais abrégé, qui propageait de vieilles erreurs : il s'arrêtait à l'an 1532, ainsi que la chronique d'Adrien Barland; mais celle-ci ne s'ouvrait qu'avec l'ère vulgaire; elle a eu au moins trois éditions, et l'on pouvait la regarder en effet comme l'une des plus instructives. Tandis que Sigonius s'efforçait de jeter quelques lumières sur les plus anciens temps de Lacédémone et d'Athènes, Marco Guazzo mettait au jour, en 1553, une chronique en langue italienne, *dal principio del mondo sin a questi tempi*. Il ne paraît pas qu'on en ait fait beaucoup d'usage; au lieu qu'on a fort longtemps étudié, dans les écoles d'Allemagne, le livre latin où Sleidan traite des quatre grands empires, l'assyrien, le persan, le grec ou macédonien, et le romain prolongé par le germanique jusqu'au temps de l'auteur, qui mourut en 1556. Ce sommaire, quoique bien médiocre, a eu presque autant d'éditions que celui de Rolewinck. Les chronologistes plus habiles, qui circonscrivaient étroitement leur matière, comme Giambullari qui, en 1566, retraçait les annales européennes depuis l'an 800 jusqu'en 913, trouvaient infiniment moins de lecteurs. Aussi Lodovico Dolce, que les plus longues compilations n'effrayaient pas, entreprit-il un registre de toutes les histoires du monde, *Giornale delle historie*, et Jean Funcks ou Funccius, des commentaires chronologiques qui embrassaient aussi tous les âges : c'est un volume in-folio de tables accompagnées de quelques observations critiques, volume que les Allemands ont réimprimé au moins cinq fois. Surius, fameux par son recueil de vies de saints, a continué la chronique de Naucler de 1500 à 1566; et tout contemporain qu'il

est des événements qu'il retrace, ses indications n'en sont pas plus exactes ni ses récits plus fidèles. Cependant la renaissance de la saine critique semblait s'annoncer tant soit peu, en 1571, dans les ouvrages de Roffin et de Cypriano Manente : Roffin publiait à Paris un précis raisonné de toute l'histoire, *Commentarii omnium a creato orbe historiarum;* et Manente, en Italie, des annales du quinzième siècle et du seizième jusqu'en 1570; il avait composé auparavant celles du dixième siècle et des quatre suivants jusqu'en 1400. Malgré ces exemples, qu'il eût fallu imiter et surpasser, on en revenait toujours aux six âges du monde et aux quatre monarchies. C'est le titre d'un livre italien de Ferentilli, imprimé en 1578; c'est le sujet d'un in-folio latin de Gérard Mercator, d'un ouvrage espagnol de Jérôme Roman, et d'un livre français d'Antoine Fumée, lesquels avaient cours à la même époque. On se croyait en état de tout dater : les chiffres abondent à partir d'Adam et à finir en 1580 dans les chronologies universelles de Bardi, de Bugatti, de Sansovino. Nous arrivons ainsi à l'époque où l'établissement du calendrier grégorien et les travaux de Joseph Scaliger vont appeler la chronologie à de véritables progrès.

Au terme où nous venons de parvenir, elle n'en avait point fait encore. Elle demeurait, quant à la partie ancienne, telle que l'avaient laissée les chronographes ecclésiastiques, Jules Africain, Eusèbe et George le Syncelle; et à l'égard des temps postérieurs au règne d'Auguste, la confusion des ères, les variétés et les imperfections des calendriers, continuaient de répandre ou des erreurs ou du moins des incertitudes et de l'obscurité sur certains détails et quelquefois

sur le cours même des annales. La critique, déjà employée, non sans succès, à la révision des textes classiques, à l'étude des langues et des théories littéraires, même à la recherche de plusieurs genres d'antiquités, n'avait presque pas été appliquée à la vérification des dates, à l'examen de la succession des faits historiques. On reproduisait sans cesse le même canevas de chroniques universelles. On ne savait apporter une attention un peu rigoureuse qu'aux procédés du comput, et ce fut réellement ce genre de travail qui suscita la science chronologique. Dès le huitième siècle, Bède semblait avoir soupçonné que la correspondance de l'année civile ou ecclésiastique avec l'année solaire n'était plus parfaite. Vers la fin du treizième siècle, Roger Bacon déclara que le dérangement, déjà fort sensible, devait s'accroître perpétuellement si l'on ne se hâtait d'y remédier par les moyens qu'il indiquait; et l'on se ressouvint de ses observations à mesure qu'on les vit confirmées par toutes celles des astronomes, depuis l'an 1300. On avait enfin une mesure plus exacte de l'année tropique : on savait qu'elle n'était pas tout à fait de trois cent soixante-cinq jours et six heures, qu'il s'en fallait d'environ onze minutes, et que par conséquent c'était trop que de faire vingt-cinq années bissextiles par siècle. Le pape Sixte IV songeait à opérer une réforme, quand Jean Müller de Kœnigsberg (Regiomontanus), qu'il employait à ce travail, mourut en 1476. Ce projet resta presque abandonné; cependant Pitati de Vérone, les Florentins Lappi et Raggio, Dulciati que j'ai nommé, Albert Pighius et beaucoup d'autres astronomes, soit Italiens, soit Allemands, adressèrent tant de réclamations à Léon X et à

ses successeurs, que Grégoire XIII y songea enfin sérieusement. L'idée de supprimer dix jours, et celle de ne plus faire bissextiles les séculaires futures, excepté une fois sur quatre, appartiennent à Luigi Lilio, né en Calabre. Mais cet astronome mourut en 1576, cent ans précisément après Regiomontanus, et le projet ne fut présenté au pontife que par Antonio Lilio, frère de l'inventeur. Celui-ci toutefois est nommé dans la bulle de réformation publiée en 1582.

VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE LA CHRONOLOGIE DEPUIS 1582 JUSQU'EN 1681.

Messieurs, les travaux chronologiques du moyen âge, depuis l'année 800 jusqu'en 1582, se sont divisés en deux genres : d'une part, beaucoup de traités du comput ecclésiastique; de l'autre, d'innombrables chroniques où des dates quelconques, plus ou moins précises, sont assignées aux événements arrivés, soit depuis le commencement du monde, soit depuis Jésus-Christ, soit à partir de quelque autre époque. Les données sur lesquelles travaillaient les computistes, étaient l'année julienne estimée à trois cent soixante-cinq jours un quart, et la fixation de la Pâque au dimanche qui suivait de plus près la première pleine lune après le 21 mars. Cette dernière condition exigeait, relativement au cours des lunaisons et des semaines, certaines supputations qu'il eût fallu recommencer pour chaque année nouvelle, si l'on n'eût pas fait usage de cycles et de formules générales. Le comput n'était que le système de ces formules, système un peu compliqué sans doute, mais ingénieux pourtant et aussi exact qu'il pouvait l'être dans les hypothèses convenues. L'année était mal mesurée; on persévérait à lui donner plus de dix minutes de trop : il s'ensuivait, après seize siècles, un mécompte d'environ dix jours et par conséquent une fausse application du terme de 21 mars. Ce terme avait cessé d'être celui de l'équinoxe; et Roger Bacon, qui s'en était aperçu

dès le treizième siècle, avait inutilement réclamé une réforme. Quant aux chroniqueurs, ils étaient encore, plus aveuglément que les computistes, engagés en de fausses routes : leur travail, en ce qui concernait l'histoire ancienne, consistait à recopier sans cesse Eusèbe et le Syncelle; sauf à jeter, au besoin, dans cet éternel canevas, quelques fictions et quelques erreurs de plus. Six cents abrégés des annales générales du monde n'avaient pas fait faire un seul pas à la science chronologique. Voilà pourquoi nous avons, à l'égard de cette science, prolongé le moyen âge jusqu'à l'année 1582, époque de l'institution du calendrier Grégorien et de la composition du traité de Joseph Scaliger, *de Emendatione temporum*. Depuis lors, on a réellement étudié la chronologie, on a su y appliquer l'astronomie et la critique. Nous devons suivre aujourd'hui le progrès de ce genre d'étude jusqu'à la publication de l'histoire universelle de Bossuet en 1681; et dans cet intervalle de cent années, je trouverais plus de cent cinquante auteurs et plus de deux cents volumes à vous indiquer, comme ayant plus ou moins contribué au renouvellement et au développement de cette branche de connaissances. Pour abréger une telle nomenclature, et pour vous rendre sensibles les résultats de tant de travaux, j'écarterai les écrivains et les écrits qui sont restés obscurs, et ne m'arrêtant qu'à ceux qui ont exercé le plus d'influence, je diviserai les cent années dont il s'agit, en quatre séries. Les noms de Grégoire XIII et de Joseph Scaliger s'attacheront à la première qui, s'ouvrant en 1582, se fermera en 1600. Les travaux de Calvisius, de Lydiat et de Képler, entre 1600 et 1627, caractériseront la

IV. 22

seconde. Ceux du père Petau ouvriront la troisième, qui s'étendra de 1627 à 1650. Nous distinguerons dans la quatrième, terminée en 1681, les noms de Labbe, de Briet, de Riccioli, d'Ussérius, de Marsham, et enfin de Bossuet.

Encore une fois, j'omettrai beaucoup de noms, et je ne sais pourtant si la liste que je vais vous offrir, ne vous paraîtra pas bien longue encore. Je vous prie de considérer que pour pénétrer dans une science, pour en saisir tous les objets et toutes les méthodes, il n'est pas superflu d'en étudier l'histoire. D'abord n'y aurait-il pas de l'ingratitude à vouloir ignorer les noms de ceux auxquels nous serons redevables de toutes les connaissances que nous voulons acquérir, de tous les progrès que nous prétendons faire? Certes, le souvenir que nous conserverons de leurs pénibles travaux n'en sera qu'une bien modique récompense. Horace déplore la destinée d'un grand nombre de guerriers dont les exploits sont oubliés et dont la cendre n'est arrosée d'aucune larme :

> Vixere fortes, ante Agamemnona,
> Multi; sed omnes illacrymabiles
> Urgentur, ignotique longa nocte,
> Carent quia vate sacro.

Je n'examine pas s'il faut tant regretter qu'on ait laissé périr la gloire de quelques-uns des héros qui avaient épouvanté, ravagé le monde : il reste dans l'histoire bien assez d'autels élevés à de pareils demi-dieux; mais les hommes studieux et paisibles qui ont instruit ou voulu éclairer les peuples, n'ont-ils pas aussi quelques droits, sinon à des hommages, du moins à de simples mentions et à de modestes éloges? N'est-il

pas injuste de les replonger dans cette longue et profonde nuit, à laquelle ils se sont efforcés d'arracher les événements et les personnages qui les avaient précédés? Supposons toutefois qu'on ne leur doive aucune sorte de reconnaissance : encore est-il de notre intérêt, puisque nous allons suivre leurs traces, de jeter sur eux quelques regards; d'observer leur marche, de distinguer leurs diverses bannières, de discerner dans leurs rangs les hommes habiles qui méritent le mieux de nous servir de guides. Devons-nous négliger de nous mettre en état d'apprécier les caractères, les directions, l'étendue qu'ils ont donnée à la science dont nous avons entrepris l'étude?

S'il est des sciences qu'on puisse étudier sans rechercher l'histoire de leurs progrès, ce sont celles qui consistent dans les résultats des observations et des analyses immédiatement faites sur la nature même; ce sont celles qui ne se forment que par la décomposition et par la combinaison des éléments que la nature présente et des idées qu'elle suggère. Et cependant nous voyons qu'à mesure que ces sciences se sont agrandies et perfectionnées, ceux qui les cultivaient sont devenus de plus en plus curieux d'en bien connaître l'origine et les annales. Presque en chacune d'elles, les plus habiles maîtres s'en sont faits aussi les historiens; et pour ne citer qu'un seul exemple parmi les plus illustres et les plus récents, Delambre travaillait avec le même zèle, comme avec le même succès, à l'enseignement et à l'histoire de l'astronomie. Mais lorsqu'il s'agit d'une science tout historique elle-même, qui n'a de consistance et de réalité que par la reconnaissance de ses sources, et par l'examen des moyens employés

22.

pour la conserver, l'étendre et la transmettre, il est évident que sa théorie se confond avec ses annales. On ne peut vous montrer à quel point ses résultats chronologiques sont vrais ou faux, certains, probables ou douteux, qu'en remontant aux anciens livres, aux monuments, et aux recueils où ils ont été primitivement puisés, et qu'en exposant les traditions ou les méthodes qui ont été suivies, pour les combiner et les réunir en corps de doctrines. Ici l'analyse philosophique de la science ne peut consister que dans la plus fidèle et la plus précise histoire de sa naissance, de sa propagation et de ses développements. On peut bien accepter une chronologie comme un système établi ou convenu; c'est ce qui n'a été que trop pratiqué : mais l'étudier véritablement, la posséder comme une connaissance réellement acquise, est un but qu'on ne saurait atteindre, si l'on ne recherche pas comment l'institution des périodes et des ères, les récits des historiens, les indications fournies par les médailles et les inscriptions, les époques gravées sur des marbres, par exemple, sur ceux de Paros et du Capitole : les tables de dynasties et de règnes, particulièrement celles qu'on croit tenir d'Ératosthène et de Ptolémée; les débris d'annales perdues, recueillis ou altérés par des chronographes; les traditions reçues et transmises par les chroniqueurs du moyen âge, et enfin les hypothèses, ou les découvertes, ou les controverses des savants modernes, ont successivement contribué à la former telle qu'elle existe. Cet exposé était donc une partie essentielle de la chronologie technique, et nous avons à le poursuivre aujourd'hui, en ce qui concerne les progrès modernes de la science des temps, 1° de 1582 à

1600, 2° de 1600 à 1627, 3° de 1627 à 1650, 4° depuis 1650 jusqu'en 1681.

PREMIÈRE SÉRIE, 1582 à 1600. — Luigi Lilio étant mort, comme je l'ai dit, en 1576, au moment où il préparait la réforme du calendrier, le pape lui donna pour successeur le jésuite Clavius, l'un des plus habiles mathématiciens de cette époque. Clavius parut être auprès de Grégoire XIII ce que jadis Sosigène avait été pour Jules César : on lui dut, sinon la réforme elle-même, du moins la meilleure apologie et la plus savante explication qui en ait été alors publiée. Il prolongea sa carrière jusqu'en 1612, date de l'édition de ses œuvres complètes en cinq volumes in-folio, dont l'un contient son excellent travail sur le calendrier nouveau dont les protestants refusaient de profiter, obstination qu'on peut citer comme l'une des preuves de la démence à laquelle l'esprit de parti entraîne. Toutefois ni Clavius, ni le calendrier grégorien n'étaient à l'abri de toute critique. Clavius, absorbé dans ses calculs, négligeait fort la rédaction de ses écrits ; son style, sans élégance, décèle un esprit dénué de grâce et de vivacité : aussi Joseph Scaliger représente-t-il ce mathématicien comme un ignorant, et, puisqu'il faut le dire, comme un âne qui ne sait que son Euclide, *asinus qui præter Euclidem nihil scit ;* et le cardinal du Perron, dont le jugement est ici moins suspect, s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Clavius, dit-il, dont « les jésuites font tant d'état, est un esprit pesant, « lourd, sans subtilité ni gentillesse, un gros cheval « d'Allemagne. » Le calendrier n'était pas non plus sans défaut : outre que l'intercalation gélaléenne eût été préférable au mode que l'on adoptait, Bailly ob-

serve qu'en 1582 les nouvelles lunes anticipaient de quatre jours, et que Clavius ne remédiait qu'aux trois quarts de ce désordre; qu'aujourd'hui encore les lunes astronomiques anticipent d'un jour et quelquefois plus sur le calendrier, et que la ressource de Clavius fut de prétendre qu'il avait laissé à dessein cette imperfection dans son travail, afin que les néoménies vraies, et par conséquent les vraies pleines lunes, précédant toujours celles qu'indiquerait le chiffre d'épactes, on ne fût pas exposé à célébrer la Pâque avant cette phase; raison qui depuis n'a contenté ni Cassini ni Bianchini. Un autre défaut que Bailly relève dans le calendrier grégorien, est de supposer que l'équinoxe se fixe au 21 mars, ce qui n'est exact ni à l'égard de l'équinoxe vrai, ni à l'égard de l'équinoxe moyen, c'est-à-dire de celui qui aurait lieu si le mouvement du soleil sur l'écliptique était parfaitement uniforme. Cet équinoxe moyen peut varier, selon Cassini, du 21 mars deux heures après midi au 23 sept heures du soir; et comme l'équinoxe vrai le précède d'environ quarante-six heures, le moment où le soleil atteint réellement l'équateur, varie du 19 mars quatre heures après midi au 21, neuf heures du soir. Par exemple, en 1824, l'équinoxe vrai vient d'avoir lieu samedi dernier, 20 mars, à trois heures quarante et une minutes après midi. A cette seconde objection Clavius, et d'après lui, Montucla répondent que le 21 mars est un équinoxe fictif et vague qui tient le milieu entre le vrai et le moyen. C'est encore une mauvaise raison; car le but qu'on voulait atteindre, était de célébrer la Pâque au dimanche qui suivrait de plus près la pleine lune équinoxiale,

et l'on entendait par pleine lune équinoxiale celle qui arriverait la première après l'équinoxe vrai. Or les inexactitudes laissées par Clavius dans le calcul des épactes et dans la fixation de l'équinoxe font qu'il arrive quelquefois à la lune de n'avoir réellement que quinze jours au vrai terme équinoxial, tandis que le calendrier lui en attribue plus de seize à l'équinoxe civil. En effet, supposez l'équinoxe vrai au 19 mars, cinq heures après midi, et une pleine lune à six heures au plus tard. Voilà bien la pleine lune équinoxiale. Point du tout, on trouvera que cette lune a dix-sept jours le 21 mars, et en conséquence on attendra la pleine lune suivante qui rejettera la fête de Pâque fort avant dans le mois d'avril. Telles sont les objections que l'on pouvait proposer, et qu'en effet l'on n'a point manqué de faire contre le travail de Clavius : il l'a défendu de son mieux, et surtout il a parfaitement prouvé que l'ancien calendrier n'était plus soutenable. Martelli de Glandève et d'autres écrivains se sont joints à Clavius pour expliquer et justifier le nouveau calendrier, dont les principaux adversaires étaient Joseph Scaliger, Viète et Mæstlin. Viète, mathématicien fort célèbre, se bornait à réclamer quelques modifications. En examinant avec impartialité tous ces écrits, on demeure convaincu des avantages de la réformation grégorienne : sans doute elle eût été plus parfaite, si elle eût admis l'intercalation de Dgélaleddin; si elle eût pu, sans aucun égard à l'âge de la lune, fixer la Pâque au premier dimanche après le 21 mars, terme qui ne devait plus être jamais fort éloigné de l'équinoxe vrai; si elle eût fait prévaloir l'usage établi en plusieurs églises d'ouvrir l'année à Noël, et si, à par-

tir de ce terme, elle eût faire courir douze mois les uns de trente, les autres de trente et un jours, en rendant la nomenclature de ces mois plus chrétienne et plus raisonnable. Mais l'état des connaissances et des opinions ne permettait point apparemment une réforme si complète, et celle que Grégoire XIII accomplissait, quelque défectueuse qu'elle fût, était un immense progrès dans la science des temps.

On est fâché de rencontrer parmi les savants qui repoussèrent cette réforme, Joseph Scaliger, qui devait mieux qu'un autre en apprécier l'utilité. J'ai déjà eu occasion, en vous parlant de la période julienne, de vous exposer les principales circonstances de la vie de ce grand chronologiste. Vous savez qu'il naquit en 1540 à Agen, où son père Jules-César Scaliger, Italien de naissance, était venu s'établir; qu'après s'être distingué par divers travaux littéraires, et avoir pris une place honorable parmi les philologues et les hellénistes, Joseph publia en 1583 à Paris son traité *de Emendatione temporum*, réimprimé en 1598 et en 1609; qu'on lui doit de plus une dissertation sur la précession des équinoxes, un commentaire sur le canon pascal de saint Hippolyte, des observations sur le comput ecclésiastique d'Isaac Argyre, et une savante édition de la chronique d'Eusèbe; que passionné pour l'étude, il négligea trop le soin de ses affaires privées; que la pénurie à laquelle il s'était condamné entretint l'humeur chagrine et satirique qu'il avait héritée de son père; qu'il eut avec divers érudits, et particulièrement avec Scioppius, des querelles scandaleuses; que par un travers étrange, il se vanta d'être issu des anciens princes de Vérone; mais que par une erreur

plus déplorable encore, on méconnut en France le mérite éminent de ses recherches; qu'on ne fit aucun effort pour le retenir au sein du royaume, et que réfugié chez les Bataves, dont il partageait les erreurs théologiques, il remplit une chaire de littérature à Leyde, où il mourut en 1609. Si la science des temps existe, si elle fut fondée à la fois sur la connaissance des mouvements célestes, sur l'étude des monuments et sur une critique attentive, c'est à Joseph Scaliger que nous en sommes redevables. Il a le premier soumis à un examen sévère tous les résultats établis et pour ainsi dire consacrés dans les chronographies et les chroniques du moyen âge, et, remontant aux véritables sources de la science, démêlant les erreurs, rectifiant les calculs inexacts, il a tracé un système général qu'on a perfectionné sans doute, mais qui était un de ces progrès soudains et vastes que le génie seul opère.

L'influence des méthodes qu'il enseignait s'aperçoit déjà dans les chroniques universelles publiées à la fin du seizième siècle; car elles deviennent un peu plus exactes, quoique parsemées encore de beaucoup d'erreurs. Celle de Nicolas Vignier est en français et intitulée *Bibliothèque historiale* : celles de Genebrard et de Turselin sont en langue latine, et toutes trois ont obtenu plus de succès qu'elles n'en méritaient. Au fond, en les comparant aux travaux antérieurs du même genre, on est forcé de reconnaître un progrès, malgré les traces que l'esprit de secte a laissées dans ces compilations. Vignier avait été longtemps calviniste; Genebrard était un fougueux ligueur. La latinité du jésuite Turselin a été longtemps renommée dans les colléges de sa société; et son Abrégé d'histoire générale se serait mieux soutenu, s'il n'avait été traduit

en français. On lui a rendu un mauvais service en l'exposant, dans cette langue, aux regards trop immédiats d'une critique sévère. Je ne dis rien des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, dont le premier volume parut en 1588 : elles fourmillent d'anachronismes et sous ce rapport, on n'eût pas plus mal fait avant Scaliger. A la fin du seizième siècle, le docte Fulvio Orsini, qui achevait sa carrière, s'appliquait à éclaicir un ancien calendrier romain; et chez les Allemands, la primitive année de Rome et les fastes consulaires étaient les objets des recherches de Sibrand Siccama, dont les dissertations se retrouvent, ainsi que celles de Fulvio Orsini, dans les *Antiquités romaines* de Grævius. En 1596 et en 1600, on a imprimé un volume intitulé *Chronologicarum demonstrationum libri tres, Joannis Temporarii jurisconsulti blesensis*. Ce sont des tables depuis la création, an 4026 avant Jésus-Christ, avec quelques indications de preuves historiques et astronomiques. Voilà quels ont été, depuis la réforme grégorienne jusqu'à l'ouverture du dix-septième siècle, les travaux relatifs à la chronologie.

SECONDE SÉRIE, 1601 à 1627. — L'homme le plus célèbre qui se soit, dans cet intervalle, occupé de matières chronologiques est Képler : on a de lui des *Eglogæ chronologicæ*, et une dissertation qui tend à prouver que la naissance de Jésus-Christ a précédé de cinq ans entiers l'ère vulgaire; il a publié aussi des éphémérides qui, étant calculées sur des tables plus exactes, font époque dans l'astronomie et dans la science des temps. On comprenait alors, mieux que jamais, les rapports qui existent entre ces deux sciences : Mæstlin continuait de les appliquer l'une à l'autre. La même époque fournit des éphémérides d'Argoli et de Magini.

Ce dernier, qui avait acquis des connaissances fort étendues, aurait pu rendre de grands services, s'il avait eu une raison plus forte. Il eût volontiers adopté le système de Copernic, sans la crainte de l'Inquisition, qui alors condamnait Galilée. Mais l'Inquisition permettait de professer en pleine liberté l'astrologie judiciaire, et Magini avait un goût décidé pour cette prétendue science : on assure qu'il prévit le funeste aspect céleste sous lequel il devait mourir. Il est loué de cette prédiction, dans son épitaphe qui se lit encore en l'église des Jacobins de Bologne, où il fut enterré en 1617 : *infestis astrorum solis ad corpus Martis, quos sibi prænoverat, obtutibus concedens... obiit tertio idus februarii, sole currente prope diametrum Martis et circa exagonum Saturni.* Un astronome saxon, nommé Calvisius, a plus fait pour la chronologie; il en a publié un traité, où le calcul des éclipses est employé à vérifier les dates. Cet auteur est l'un des premiers et des meilleurs disciples de Joseph Scaliger : il a discuté les questions relatives à l'année de la naissance de Jésus-Christ et à d'autres points de l'histoire évangélique, et il a proposé un nouveau calendrier aux églises protestantes, qui n'ont pas voulu l'adopter.

Le calviniste Jacques Cappel est l'auteur d'un volume intitulé *Epocharum illustrium thematismi*, les époques fameuses fixées par les positions célestes. Sa famille, illustre dans l'histoire des lettres, n'est pas celle où naquit le franciscain Antonio Cappello, qui écrivit contre le malheureux Vecchietti. Celui-ci avait publié, en 1621, un in-folio qui a pour titre, *de Anno primitivo;* il y traitait quelques articles de chronologie sacrée avec une liberté qui semblait permise; car d'autres que lui en avaient usé impunément, et l'on ne s'explique

les persécutions qu'il essuya qu'en observant qu'il s'était attiré, par quelques remarques historiques, l'inimitié du duc de Bavière. Car il faut dire que les attentats de l'intolérance auraient été bien plus rares et moins violents, s'ils n'avaient été employés ainsi à servir des intérêts politiques et des ressentiments personnels. Vecchietti passa plusieurs années de sa vieillesse dans les cachots de l'Inquisition : il est le seul chronologiste de ce temps qui ait si cruellement expié ses erreurs. Lydiat ne fut emprisonné que pour n'avoir pas payé ses dettes, et il trouva des amis qui se cotisèrent afin de satisfaire ses créanciers. Il est vrai aussi que durant les guerres civiles de la Grande-Bretagne il fut plus d'une fois maltraité par le parti parlementaire, contre lequel il s'était déclaré; mais il a impunément contredit, en chronologie, toutes les sectes, les doctrines de Clavius comme celles de Scaliger; l'indépendance et quelquefois la bizarrerie de ses opinions n'ont contribué qu'à sa célébrité. Il a publié, en 1605 et 1607, des traités sur les différentes formes des années, avec un examen des canons chronologiques; en 1609, une correction des temps depuis le commencement du monde, avec des additions en 1613. Ce supplément concerne surtout la date de la naissance de Jésus-Christ et la succession des faits évangéliques. Il a mis au jour, en 1620 et 1621, des recherches sur la grande année, sur la mesure de l'année solaire et sur le nombre d'or. Ses principes généraux de chronologie, ses tables des magistrats et des triomphateurs romains, et ses notes sur les marbres d'Arundel, n'ont paru qu'après sa mort. La découverte de ces marbres et leur premier déchiffrement par Selden, sont, dans l'histoire de la chronologie, des faits importants qui appartien-

nent à l'âge qui fixe en ce moment notre attention, quoique la publication de ce monument ait tardé jusqu'en 1628. Du reste, ce n'est pas, comme je le dirai bientôt, le seul travail de Selden sur les temps antiques. Alors aussi Jacques Christman et Dempster s'appliquaient à éclaircir le calendrier et les fastes de Rome. Meursius, en 1619, rassemblait dans les six livres de sa *Græcia feriata* des documents dont nous avons profité, pour nous tracer le tableau des fêtes et du calendrier des Grecs. On ne connaît pas l'auteur français d'une chronologie sommaire des pontifes, des rois, etc., qui eut de la vogue en ce même temps, et qu'on appelait la *chronologie collée,* parce que le texte et les tableaux qui la composent sont collés sur des cartouches. Il y a des curieux qui la recherchent encore, comme le plus ancien essai de ce genre de tablettes. Il est à remarquer que, de 1600 à 1627, le goût des histoires universelles s'était fort affaibli, parce que les études chronologiques avaient pris un caractère plus rigoureux, et qu'on sentait mieux qu'il restait beaucoup de recherches particulières à poursuivre ou à tenter, avant de songer à établir un long enchaînement de résultats.

La troisième série, 1627 à 1650, s'ouvre par la publication du traité *de Doctrina temporum* du père Petau. Ce grand ouvrage est divisé en deux parties, l'une appelée technique et consacrée aux matières qui viennent de nous occuper durant plusieurs mois, l'autre historique et destinée à fixer les dates les plus mémorables. Le dernier livre contient une excellente table chronologique jusqu'à l'an de notre ère 533. On peut considérer comme un troisième tome in-folio de cette doctrine des temps, celui que Petau publia en 1630 sous le titre d'*Uranologion*, et qui contient huit li-

vres d'observations et d'instructions sur le même sujet, à la suite des traités astronomiques et chronologiques de Geminus, d'Achille Tatius, d'Hipparque, de Ptolémée, de Théodore Gaza, de Maxime, d'Isaac Argyre et de saint André de Crète; les textes grecs de ces traités sont accompagnés de versions latines et suivis de notes. Ces trois volumes sont pleins de véritable science et seraient plus instructifs encore, s'il y régnait plus d'ordre et si l'envie de contredire perpétuellement Scaliger n'entraînait pas quelquefois le père Petau à préférer de vaines conjectures aux résultats établis par son habile devancier. Ses autres compositions dans le même genre sont des tables de rois, de pontifes, d'hommes illustres jusqu'en 1628, un *Rationarium temporum* qu'on peut regarder comme un précis de son grand ouvrage, et qui me semble beaucoup moins recommandable quoiqu'on l'ait plusieurs fois réimprimé et traduit; enfin divers écrits polémiques contre Saumaise, contre Samuel Petit, contre Jacques la Peyre d'Auzoles. Je n'ai point à vous parler des œuvres théologiques de Petau, ni de ses productions littéraires, c'est-à-dire de ses vers et de ses harangues. Il était sous Louis XIII l'un des Français qui écrivait le plus et le mieux en latin, l'un des hommes les plus estimables par l'étendue de ses connaissances et par la variété de ses talents. Quoique aussi modeste que laborieux, il portait dans les discussions une aigreur extrême et prenait avec ses adversaires un ton magistral qui le rabaissait lui-même beaucoup trop. Il est vrai qu'ils ne le traitaient pas avec plus d'égards. Saumaise le qualifiait *pecus*, *asinus*, *bipedum imperitissimus*, *nequissimus*. Telles étaient alors, dans le grand siècle, les élégances et l'urbanité de l'érudition. Petau était

né à Orléans en 1583, l'année même où Scaliger publiait son traité *de Emendatione temporum;* il entra chez les jésuites en 1605, et mourut à Paris en 1652.

Samuel Petit, que je nommais tout à l'heure, est à distinguer parmi les chronologistes de cet âge. Ses *eglogæ chronologicæ,* publiées en 1631 et 1632, se recommandent par l'élégance du style et par une érudition saine: ce qu'elles contiennent de relatif à l'année attique, à l'année romaine, aux périodes qui devaient régler les intercalations en l'une et en l'autre, se retrouve dans les recueils d'antiquités de Gronovius et de Grævius. Samuel Petit a de plus mis au jour, en 1636, des discours chronologiques où il enseigne à distinguer les chronologies exactes des mauvaises, qui sont de beaucoup les plus nombreuses. Ses profondes études ont abrégé ses jours; il est mort à Nîmes, en 1643, à l'âge de quarante-neuf ans, épuisé par des travaux assidus; on n'a imprimé que longtemps après son commentaire sur le canon pascal de saint Hippolyte. Le court espace de vingt-trois ans compris entre 1627 et 1650 est mémorable dans l'histoire de la chronologie en ce qu'il fournit, outre le grand ouvrage de Petau et les recherches de Samuel Petit, un très grand nombre de traités particuliers qui ont enrichi et édifié les détails de cette science. Nicolas Muler publiait, en 1630, un traité de l'année luni-solaire des Juifs et de l'année lunaire des Arabes et des Turcs, comparée avec l'année romaine, et Joseph Laurent, vers 1631, un traité général des ans, des mois, des jours et des heures. Le calendrier de Nicée, rédigé en syriaque par le moine maronite Michel Hesronite, s'imprimait à Rome en 1637; et un recueil de questions chronologiques par Henri Philippe, à Cologne, en 1640. Plusieurs questions de la même na-

ture étaient méthodiquement traitées dans le commentaire du jésuite Tirin sur la Bible. Combien d'autres savants venaient de toutes parts offrir de pareils tributs à la science des temps! Selden, la première édition, la traduction et l'explication des marbres de Paros, travail dont j'ai déjà parlé, et des plans des recherches sur l'année civile des Juifs; Erycius Puteanus, ou Henri du Puy, et plus proprement Van de Putte, d'excellentes dissertations sur les olympiades, sur le bissexte, sur les nundines; Leone Allacci, un traité de la mesure du temps chez les anciens et particulièrement chez les Grecs; le jésuite Pierre Taffin, un livre concernant l'année séculaire des Romains; Guillaume Lange, une explication de l'ancienne année romaine, et deux livres sur les années de la vie de Jésus-Christ; Alstedius, un recueil de tables successivement perfectionnées d'édition en édition; Gérard Jean Vossius, un abrégé fort méthodique des annales du monde et le travail le plus considérable qu'on eût encore entrepris pour établir la succession et discerner les ouvrages, conservés ou perdus, des historiens grecs et latins; Jouston, une histoire universelle jusqu'à l'an 1633; Boxhorn, une chronologie générale, souvent réimprimée, et dont il a lui-même rédigé un précis; Henri Vorstius, une traduction et des extraits de la chronique hébraïque écrite par le rabbin David Ganz à la fin du siècle précédent. Je dois rappeler surtout que l'un des plus célèbres philosophes, l'un des esprits les plus étendus et les plus éclairés de cette époque, Gassendi, s'est aussi livré à l'étude de la chronologie et particulièrement du calendrier de Rome. Vous voyez quelle impulsion Scaliger et Petau avaient communiquée, à quel point ils avaient répandu le goût de ce genre de

connaissances, avec quelle ardeur on entrait dans toutes les routes qu'ils avaient ouvertes. Et cependant, pour ne pas vous offrir une trop longue nomenclature, j'omets encore plus de vingt autres chronologistes qui, entre les années 1627 et 1650, ont publié d'autres écrits. Pas une seule branche, pas un seul détail de la science n'était négligé; et partout l'on aspirait à suivre des méthodes rigoureuses, à obtenir des résultats précis. Il est vrai que l'on recommençait à rédiger des annales universelles, je viens de vous indiquer celles de Vossius, de Jonston, et de Boxhorn; mais c'était afin de rectifier au moins quelques-unes des erreurs qu'avaient propagées les anciennes compilations du même genre; le progrès de la critique s'apercevait déjà dans ces chroniques nouvelles, elles contribuaient à effacer peu à peu, dans cette branche d'instruction, la fatale empreinte du moyen âge.

Quatrième série, 1650 à 1681. — On y compterait encore plus de quarante écrivains qui ont cultivé, enseigné, enrichi la chronologie; je ne nommerai que ceux dont les ouvrages ont conservé quelque réputation. Tel est James Usher, *Jacobus Usserius*, qui, en 1650, commença la publication de ses annales de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est de lui que nous vient le calcul qui fait, de l'an premier de notre ère vulgaire, l'an 4004 du monde. Usher avait disserté auparavant sur l'année des Macédoniens et des peuples de l'Asie, année qu'il croyait solaire et dont il recherchait les rapports avec les mois de l'année romaine. Il mourut en 1655, et l'on n'imprima que quatre ans plus tard son traité de chronologie sacrée, esquisse imparfaite, dans laquelle

il devait expliquer les motifs de la disposition de ses annales. Il donnait son ère mondaine de 4004 ans jusqu'à l'an premier de la nôtre comme plus conforme au texte hébreu de la Bible : cela même était susceptible de discussion, et dans tous les cas ce ne serait que l'un des systèmes que les livres saints autorisent. Mais quoique Usserius ne fût point assurément l'un des plus savants chronologistes de son siècle, son calcul a fait fortune et a joui longtemps d'une sorte d'autorité qu'il ne conserve plus aujourd'hui. Louis Cappel le jeune était beaucoup plus habile, et sa chronologie sacrée, quoique peu volumineuse, suppose une science plus réelle et plus étendue : elle a été insérée parmi les préliminaires de la Polyglotte de Londres, où elle contribue à jeter de la lumière sur les textes bibliques relatifs à l'ordre des temps. A Rome, on imprimait une dissertation de François Levera sur l'année et le jour de la passion de Jésus-Christ ; à Augsbourg, une explication du calendrier des Turcs et des Perses intitulée, *Rusname-Naurus*, et disposée par Jérôme Welsch. Cependant, excités par l'exemple et encouragés par les succès de leur confrère Petau, trois jésuites, Riccioli en Italie, Labbe et Briet en France se distinguaient dans la même carrière; Labbe et Briet par leur *Concordia chronologica*, en cinq tomes in-folio, magnifiquement imprimés au Louvre, et par de volumineux abrégés de ce long ouvrage; Riccioli, par sa *Chronologie* prétendue *réformée*, recueil de notions et quelquefois d'erreurs vulgaires, mais que l'on recherche encore, parce que l'on assure que les exemplaires en sont rares. Je ne tiens pas compte d'un quatrième jésuite nommé François : il y a longtemps qu'on ne parle plus de sa chronologie publiée vers la

même époque; mais l'aveugle fortune a fait aux trois autres une réputation qui dure encore. Voici néanmoins en quels termes le chartreux Dom d'Argonne s'exprimait sur le compte de Labbe : « C'était un fort bon « homme, qui, quoique assez inférieur aux écrivains cé« lèbres de son temps, ne laissait pas de bien servir en « second. On a vu un grand nombre d'ouvrages, je ne « dirai pas tout à fait de lui, mais de toutes sortes de « personnes sous son nom. Les autres enfantaient, et « lui comme parrain nommait l'enfant et lui donnait un « béguin et des langes. Aussi a-t-il été accusé d'être un « peu pirate, etc. » Au fond, Labbe était un compilateur laborieux, et on lui doit, sur d'autres matières que la chronologie, des publications qui n'ont pas cessé d'être utiles. Comme chronologiste, il ne serait, je crois, d'aucun secours à personne aujourd'hui, et j'ai peine à croire que Longuerue estimât, comme on le suppose, ni la *Concordia chronologica*, ni les traités moins étendus de Labbe sur la même science. L'*Ariadne chronologica*, qui se trouve dans le premier tome de la *Concordia*, est à la vérité une assez bonne introduction à ce genre d'étude, mais il en existait d'aussi profitables auparavant, et depuis il en a été composé de meilleures. Labbe mourut en 1667, n'ayant conduit que jusqu'à l'an 1200 de l'ère chrétienne les annales du monde comprises dans la *Concordia*. Le père Briet les continua jusqu'à l'an 1600 et y joignit même un abrégé de l'histoire des soixante-dix premières années du dix-septième siècle. Ce Briet, assez habile géographe, auteur d'un instructif parallèle de la géographie ancienne et de la moderne, n'était en chronologie qu'un simple copiste, pareil à ceux du moyen âge; il ne remontait

jamais aux sources, et ne puisait qu'en des compilations les matériaux de celles qu'il mettait au jour. C'est ainsi qu'il a fait et le cinquième tome de la *Concordia*, et une chronique universelle depuis le commencement du monde, et une continuation de l'*Epitome* de Turselin. Pour Riccioli, si l'on doit convenir qu'il avait des connaissances astronomiques, on est trop autorisé à dire avec Bailly qu'il n'était point un homme de génie, qu'il l'a bien prouvé en dépréciant par un coup d'œil faux les grandes découvertes de Képler, en rejetant et en combattant le système de Copernic. Il se donnait pour un réformateur de toutes les sciences, du moins à s'en tenir à la qualification de *réformée* qu'il a uniformément imposée à son astronomie, à sa géographie, à son hydrographie, et à sa chronologie; il avait même commencé par faire une prosodie réformée; et cependant il se traîne partout dans les vieilles routes, et maintient le plus qu'il peut des erreurs déjà surannées de son temps. Sa chronologie, bien moins savante que celle de Petau, comme Tiraboschi l'observe, est pleine de méprises assez grossières : *benchè quella del P. Petavio sia di lunga mano più dotta, e il Riccioli sia in essa caduto in molti e non piccioli falli*, etc. Ce jésuite eut avec Levera, de 1664 à 1666, une dispute sur le calendrier Grégorien. Levera prouvait que le calcul des épactes était inexact et le terme équinoxial mal fixé, que la Pâque de 1666 devait se célébrer le 28 mars et non le 25 avril, attendu que la pleine lune de mars n'arrivant réellement qu'après l'équinoxe, il fallait s'arrêter au dimanche le plus prochain et ne point attendre la pleine lune d'avril. La réponse de Riccioli est d'un homme de mauvaise foi, si elle n'est pas d'un homme

qui n'entend point la question; car les calculs de Levera parurent si clairs et si décisifs à la cour de Rome en 1666, qu'elle eût replacé la Pâque au 28 mars s'il était resté assez de temps pour avertir la chrétienté d'avancer le carême et la solennité qui le termine. Mais il était trop tard, il eût fallu indiquer un carême impromptu pareil à celui qu'a depuis chanté Gresset. On croyait que Clément IX allait retoucher le calendrier : c'était le vœu des astronomes, de ceux particulièrement qui rédigeaient des éphémérides, comme Hodierna, Malvasia, Hecker, Montanari, Dominique Cassini; mais on n'y songea bientôt plus et l'on parut considérer le calcul des épactes comme une convention que l'on pouvait maintenir, malgré son inexactitude reconnue, et quoiqu'elle ne remplît point assez constamment les intentions du concile de Nicée.

Hornius et Isaac Vossius disputaient alors en Hollande sur l'âge du monde, comme s'il n'avait pas été prouvé par toutes les recherches précédentes que cette question devait rester à jamais indécise. Hornius construisait de plus, sous le titre d'*Arche de Noé*, une histoire chronologique de tous les royaumes : la confusion y est telle que le titre de tour de Babel eût peut-être mieux convenu. Le bénédictin Claude Lancelot rédigeait un estimable précis de chronologie sacrée, qui s'est reproduit dans plusieurs éditions de la bible de Sacy. Seize grandes feuilles de tablettes, disposées par un protestant nommé Rou, et offrant les dates de toute l'histoire depuis Adam jusqu'en 1675, ont été supprimées par arrêt du parlement, et cette condamnation leur a donné un prix qu'elles n'auraient pas acquis autrement. Les *Institutiones chronologicæ* de Guil-

laume Beveridge ont par elles-mêmes quelque valeur : c'est un livre élémentaire recommandable par sa méthode et sa clarté, l'un de ceux qu'on doit préférer à l'*Ariadne chronologica* de Labbe. Il y a une science solide et profonde dans le traité de Philippe Muncker sur les intercalations pratiquées chez les différents peuples et spécialement chez les Romains; cette partie essentielle de la chronologie technique n'avait pas encore été aussi complétement traitée. Mais de toutes les productions chronologiques de ce temps-là, celle dont on a continué de faire le plus d'usage est le *Chronicus canon Ægyptiacus,* etc. de l'Anglais Marsham; jamais encore on n'avait tenté de porter plus de lumières dans la nuit des antiquités égyptiennes. Marsham, distinguant des rois de Thèbes et des rois de Memphis, présentait comme parallèles des dynasties qu'on s'était accoutumé à regarder comme successives : par là, il raccourcissait l'énorme durée que les Égyptiens s'étaient attribuée. Les conjectures qu'il hasardait ne pouvaient manquer, justes ou incertaines, de provoquer les progrès de la science. Cependant, ses contemporains, ses compatriotes surtout, se hâtèrent de le condamner : il expia par des chagrins ses découvertes ou ses erreurs. Né à Londres en 1602, Marsham acquit par les études de sa jeunesse une instruction qu'il étendit par des voyages. Depuis, ayant suivi Charles Ier à Oxford, il fut proscrit par les parlementaires, on pilla ses biens, et cependant, après la défection des troupes royales, il sut s'accommoder avec le parti vainqueur, recouvra ses propriétés, et se consola en cultivant les lettres. Une dissertation qu'il mit au jour, en 1649, contenait les germes de l'ouvrage que je viens d'indiquer, et provo-

qua déjà d'assez vives réclamations; mais on était occupé d'intérêts plus graves, et Marsham, devenu, en 1660, membre du parlement qui rappela Charles II, obtint, après la restauration, des emplois et des honneurs. Son *Canon chronicus* parut en 1672, et malgré le crédit dont l'auteur semblait jouir, l'intolérance des théologiens anglicans éclata contre lui avec une fureur qu'on aurait peine à comprendre, si l'on ne savait combien toute secte est disposée à refuser à autrui la liberté de penser qu'elle réclame pour elle-même. Marsham mourut en 1672 occupé du soin de réfuter ses adversaires, et de joindre à son ouvrage des suppléments qu'il n'a pas eu le temps d'achever. Deux autres chronologistes, Lambecius et Schrader, moururent en 1680 : le premier, fameux par ses travaux sur les manuscrits de Vienne, laissait des notes sur les fastes de Rome, et le second avait rédigé des tables chronologiques qui n'ont été imprimées que six ans plus tard.

De cet exposé, vous conclurez sans doute que, durant les trente années comprises entre 1650 et 1681, les études chronologiques ont éprouvé une décadence ou une interruption sensible. Les vingt-trois années précédentes avaient beaucoup plus avancé cette science. Petau, Samuel Petit, plusieurs autres savants en avaient agrandi le système, et perfectionné les détails. Après 1650 au contraire, Labbe et Briet et Riccioli la surchargent de leurs compilations, et au milieu de quarante auteurs qui la cultivent encore, à peine en peut-elle compter cinq qui sachent la propager par des livres élémentaires, ou l'enrichir par de nouvelles recherches : ces cinq auteurs sont d'une part, Louis Cappel, Claude Lancelot, et Guillaume Beveridge; de l'autre Philippe

Muncker et Marsham. Lorsqu'on cherche la cause de cette décadence, on croit d'abord la trouver dans les progrès que faisaient alors l'éloquence et la poésie, et qui ouvraient aux talents des carrières plus brillantes. Jusque-là, les grands ouvrages de chronologie ne s'étaient écrits qu'en latin, et la langue française, embellie ou même déjà fixée par des chefs-d'œuvre, commençait d'avoir beaucoup plus d'attraits pour les écrivains et pour les lecteurs. La science des temps n'était point encore exercée à parler ce moderne langage, qui semblait réservé à de moins arides matières. Mais ces considérations, de quelque attention que vous les trouviez dignes, ne s'appliqueraient guère qu'à la France : je crois qu'il faut tenir compte d'une autre cause, savoir, de la funeste influence que les compilations indigestes et les abrégés superficiels ne manquent presque jamais d'exercer. Assez ordinairement il arrive que, lorsque des recherches profondes ont créé, développé une science, des hommes incapables de l'étendre et presque de la cultiver, s'en emparent, soit pour ramasser, sans discernement et sans méthode, toutes les notions principales et accessoires dont elle s'est composée, soit pour la réduire à de prétendus éléments qui n'en contiennent pas la substance, et en dessinent à peine les plus informes linéaments. Or il n'est aucune instruction dont ces deux genres de livres, tant qu'ils conservent de la vogue, ne doivent arrêter les progrès et dégrader le caractère. Je suis loin de penser qu'il faille interdire ces deux espèces d'industries : abandonnées à leurs propres forces, elles ne seraient pas longtemps nuisibles, il suffit de ne pas leur prodiguer les encouragements dus à des travaux plus honorables et plus utiles. Or on

avait mis à la disposition de Labbe et Briet les presses royales, qu'assurément on eût refusées à Scaliger, et que Petau n'avait point réclamées. Au surplus, quelle qu'en soit la cause, les trente années les plus brillantes du règne de Louis XIV sont, dans le dix-septième siècle, celles où la chronologie s'est le moins enrichie en France et ailleurs.

L'*Histoire universelle* de Bossuet parut en 1681. Vous savez que les dates y sont empruntées d'Usserius, et qu'assurément elles n'ont pas toute l'exactitude possible. Mais c'est un chef-d'œuvre, dont la première partie offre un tableau chronologique des événements mémorables depuis la création jusqu'à Charlemagne. Je ne connais point de récit plus rapide, ni d'abrégé plus animé. On n'a jamais établi entre des notions historiques un enchaînement plus étroit et plus naturel. Tous les faits sont à la fois présents à la mémoire de Bossuet : il n'en cherche aucun; il sait, il possède tous les détails de son livre avant de commencer à l'écrire. Tant de liaison règne entre ses idées, que toujours l'une éveille l'autre, et que cette multitude d'origines, de catastrophes et de noms célèbres, semble se disposer dans le seul ordre qui lui convienne. J'avoue que j'admire cette première partie au moins autant que les deux autres. La seconde est cependant ce qu'on a écrit de plus éloquent en faveur de la religion chrétienne; et la troisième, qui considère les révolutions des empires, quoique la plus succincte, est riche encore d'idées profondes, d'expressions fortes et de traits sublimes. On s'est plaint quelquefois de ce qu'en tout l'ouvrage, les nations anciennes ont en quelque sorte pour centre, un petit peuple presque inconnu à la plupart d'entre elles; mais c'est à ce plan que l'auteur

doit l'unité, le coloris même et la magnificence de ce tableau immortel, qui n'a été depuis ni surpassé, ni égalé. Jamais l'histoire et l'éloquence n'ont été mieux associées ; jamais elles n'ont plus approché de la poésie que dans les chefs-d'œuvre de Bossuet : ce sont bien là les pensées et les paroles du génie. Quand il compose des oraisons funèbres, l'idée de la mort le poursuit sans cesse, lui et les grandeurs qu'il célèbre : cette austère idée vient se mêler à tous les tableaux qu'il trace, et les effacer en quelque sorte au moment où il les achève : il semble n'exalter ses idoles que pour les renverser de plus haut, et ne les parer avec magnificence que pour les ensevelir. Or c'est encore ainsi qu'il traite les empires dans son histoire universelle ; il nous les peint puissants et fragiles, et déjà promis à la mort, voués au néant, quand ils s'élèvent au faîte de la gloire. D'Alembert admire dans cet ouvrage « un génie aussi vaste « que profond, qui, dédaignant de s'appesantir sur les « détails frivoles, si chers au peuple des historiens, voit « et juge d'un coup d'œil les législateurs et les conqué- « rants, les rois et les nations, les crimes et les vertus « des hommes, et trace, d'un pinceau énergique et rapide, « le temps qui dévore et engloutit tout, la main de « Dieu sur les grandeurs humaines, et les royaumes « qui meurent comme leurs maîtres. (1) »

Bossuet évite le plus qu'il peut d'insérer des chiffres dans son texte; mais dès la première édition, il s'en trouve dans les marges pour marquer d'abord les ans du monde, de 1 à 4004, puis les ans de J. C., de 1 à 800. La numération directe des 4004 années du monde est accompagnée d'une traduction par années

(1) Ce même portrait de Bossuet avait déjà été tracé par M. Daunou, dans la première partie de son cours (t. I, p. 413). On n'a pas cru devoir l'effacer ici, où il tient non moins bien sa place.

avant J. C., ou comme on disait alors, *devant* Jésus-Christ, et pour les sept cent cinquante-quatre dernières, par années de Rome. Inachus est placé à l'an 1856 avant notre ère; Cécrops, à 1556; Deucalion et Cadmus, avant 1531; Ninus, vers 1267; Hercule et Thésée, vers 1252; la prise de Troie, à 1184, bien peu d'années après l'expédition des Argonautes; Codrus, entre 1095 et 1055; Sésostris ou Sésac, vers 971; Didon et Athalie, vers 888; à la même époque, Hésiode, antérieur de trente ans à Homère; ensuite Lycurgue, en 884; la première olympiade, en 776; la fondation de Rome, en 754; l'ouverture de l'ère de Nabonassar, en 747; le monarque égyptien Psammétique, en 640; les lois de Solon, en 594; Crésus, Cyaxare et le grand Cyrus, de 548 à 530, conformément aux récits de Xénophon; la conquête de l'Égypte par Cambyse, en 525; l'extinction des Pisistratides en 510; l'expulsion des Tarquins, en 509; la bataille de Marathon, en 490; le bannissement de Thémistocle, en 474, selon Eusèbe; les décemvirs, en 450 et 449; l'ouverture de la guerre du Péloponèse, en 431; l'expédition de Cyrus le jeune et la retraite des Dix-mille, en 401 et 400; la prise de Rome par les Gaulois, en 390; la mort d'Alexandre, en 324; celle d'Annibal, en 182; celle de Jules-César, en 43, et celle d'Hérode enfin, peu après l'ouverture de l'ère vulgaire. Voilà, dans l'antiquité profane, les principales dates que Bossuet détermine. Mais il déclare qu'il ne s'engage point à garantir ce calcul : « Qu'il faille, « dit-il, suivre les Septante, qui font le monde plus « vieux, ou l'hébreu, qui le fait plus jeune de plusieurs « siècles, encore que l'autorité de l'original hébreu sem-« ble devoir l'emporter, c'est une chose si indifférente en « elle-même que l'Église, qui a suivi avec saint-Jérôme

« la supputation de l'hébreu dans notre Vulgate, a « laissé celle des Septante dans son martyrologe. En « effet (poursuit-il), qu'importe à l'histoire de diminuer « ou de multiplier des siècles vides, où aussi bien l'on « n'a rien à raconter? N'est-ce pas assez que les temps, « où les dates sont importantes, aient des caractères « fixes?.... et quand même, dans ces temps, il y aurait « de la dispute pour quelques années, ce ne serait pres- « que jamais un embarras. Par exemple, qu'il faille « mettre de quelques années plus tôt ou plus tard ou « la fondation de Rome ou la naissance de J. C., vous « avez pu reconnaître que cette diversité ne fait rien à « la suite des histoires ni à l'accomplissement des volon- « tés de Dieu : vous devez éviter les anachronismes qui « brouillent l'ordre des affaires, et laisser disputer des « autres entre les savants. »

Je crois que la diversité des dates fait beaucoup à la suite des histoires profanes; et par exemple que le système entier des annales soit égyptiennes, soit assyriennes, doit changer nécessairement, selon qu'on avancera ou qu'on retardera de plusieurs siècles, d'une part, Ménès et Sésostris, de l'autre, Belus, Ninus et Sémiramis : je crois que les différentes époques qui seront assignées à Inachus, à Cécrops, aux Argonautes, à la prise de Troie, à Homère, à Lycurgue, à Solon, à Pythagore, modifieront essentiellement l'histoire des premiers temps de la Grèce. Je crois aussi qu'on a besoin de rechercher la date de la mort d'Hérode pour éclaircir des faits importants qui concernent ce prince, et plusieurs de ses contemporains. Je crois, en un mot, que l'ordre des temps, comme Bossuet l'avoue en propres termes, est absolument nécessaire pour lier toutes les histoires et en montrer le rapport. Nous

adopterons un grand nombre des dates préférées par cet écrivain : nous y retomberons non-seulement en matière sacrée, mais aussi en certaines parties des annales profanes. Peut-être en distinguerons-nous qu'il est nécessaire de rectifier, pour se former des idées justes de la durée et des destinées de certains empires. Malgré ces restrictious, et quoique Bossuet déclare lui-même que le *vrai dessein de son abrégé n'est pas d'expliquer l'ordre des temps*, je n'hésiterais point à dire que cet abrégé, considéré même comme chronologique, a pu servir aussi au progrès de ce genre de connaissances, du moins pour les lecteurs qui ont donné quelque attention aux dates marginales qui accompagnent ce chef-d'œuvre de l'art d'écrire. Longtemps il n'y a pas eu d'autre livre de chronologie, en langue française, qu'on pût lire avec intérêt et par conséquent avec fruit; car il n'appartient qu'aux livres bien écrits de propager l'instruction, et, quoi qu'on en dise, il est fort rare que le fond d'un ouvrage vaille en effet mieux que le style. A mesure que les sciences physiques et mathématiques se sont perfectionnées, la rédaction des traités destinés à les enseigner est devenue plus pure et plus élégante. De même aussi, quand il est arrivé à l'érudition de renoncer aux idées vagues, aux vaines hypothèses, et de soumettre ses recherches et ses conjectures aux procédés d'une critique saine, c'est-à-dire d'une logique rigoureuse, elle a parlé, soit en latin, soit dans les modernes idiomes, un langage plus humain, plus poli, plus digne des beaux âges de la littérature. C'est un progrès que vous verrez faire à la chronologie depuis 1681 jusqu'en 1782.

VINGT-HUITIÈME LEÇON.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE LA CHRONOLOGIE DEPUIS 1682 JUSQU'EN 1783.

Messieurs, on a longtemps considéré l'histoire comme essentiellement et presque exclusivement consacrée à raconter des batailles, des expéditions guerrières, des intrigues de cour et des révolutions politiques. Telle doit être sans doute la matière d'un très-grand nombre de ses récits, et l'instruction morale qu'elle y peut attacher est de la plus haute valeur. Mais Bacon s'est aperçu que, pour jeter toute la lumière qu'on avait le droit d'attendre d'elle, il fallait qu'elle comprît, dans ses tableaux, les progrès et les égarements de l'esprit humain, le cours des opinions, des connaissances et des erreurs, les créations du génie, les produits des arts, les découvertes ou les recherches de la science. Depuis Bacon, l'importance de cette nouvelle branche d'études historiques a été vivement sentie : les annales des lettres se sont introduites en effet dans celles des empires, et sont d'ailleurs devenues le sujet spécial de plusieurs ouvrages. Nous comprenons bien aujourd'hui que, s'il est à propos de ne pas ignorer quels peuples Alexandre a subjugués, quels pays il a couverts de sang et de cendres, l'histoire des méditations, des travaux et de l'influence de son contemporain Aristote, n'est pas non plus sans utilité. Toutes les sciences, depuis qu'on s'applique à étudier leurs annales, se sont agrandies et perfectionnées; celles surtout dont réellement on ne pouvait bien concevoir le sys-

tème, bien apprécier les méthodes, bien saisir les théories et les résultats, qu'en remontant à leurs origines et qu'en suivant d'âge en âge leurs progrès, leurs écarts, leurs renouvellements. La chronologie est de ce nombre : l'exposition de ses doctrines tient étroitement à celle de ses sources et des moyens qu'elle a eus de se propager, de s'étendre et enfin de s'épurer. Pour la posséder, il faut rechercher d'où elle est née, comment elle s'est construite; quels accidents l'ont altérée, quels soins et quels procédés ont pu lui faire acquérir de la consistance et de l'exactitude. Voilà pourquoi, après avoir tâché de reconnaître les textes historiques, les monuments et les premiers recueils chronographiques qui ont contribué à transmettre, de l'antiquité au moyen âge, la connaissance d'un certain nombre d'époques ou de dates; après avoir vu ces notions traverser les ténèbres des moyens siècles, se perpétuer, se grossir et à la fois se dégrader depuis George le Syncelle jusqu'en 1582, nous avons recueilli dans notre dernière séance les principaux faits relatifs à leur renaissance et à leur réformation. L'espace compris entre le commencement de l'an 1582 et la fin de 1681 s'est divisé, par rapport aux progrès de la science chronologique, en quatre séries. L'institution du calendrier grégorien, les travaux de Clavius et surtout ceux de Joseph Scaliger ont caractérisé la première, qui s'est terminée en 1600. Les noms de Képler, de Calvisius, de Jacques Cappel, de Vecchietti, de Lydiat, se sont attachés à la seconde, que nous avons fermée en 1627, et à laquelle appartient aussi la découverte des marbres de Paros. La troisième s'est ouverte par l'ouvrage de Petau, qui suffirait pour la rendre mémo-

rable; mais elle a de plus embrassé les écrits chronologiques de Samuel Petit et d'un grand nombre d'autres savants, entre lesquels je ne rappellerai en ce moment que Selden, Erycius Puteanus, Léone Allacci, Alstedius, Gérard Vossius, Jonston, Boxhorn et Gassendi. Cette troisième série ayant abouti à l'an 1650, la quatrième nous a principalement offert les travaux d'Usserius, ceux des jésuites Labbe, Briet et Riccioli, les controverses d'Hornius et d'Isaac Vossius, les livres élémentaires de Louis Cappel le jeune, de Claude Lancelot et de Guillaume Beveridge; le savant traité de l'intercalation par Philippe Muncker, le *Chronicus canon Ægyptiacus* de Marsham, et l'*Histoire universelle* de Bossuet, publiée en 1681. Aujourd'hui encore, nous allons parcourir un espace de cent années, que nous diviserons pareillement en quatre sections. La première ne comprendra que les dix-neuf dernières années du dix-septième siècle, et contiendra néanmoins plusieurs faits remarquables qui se rattacheront surtout aux noms de Pezron, de Papebrock, de Pagi, de Noris et de Dodwell. Les travaux de ces deux derniers chronologistes se prolongeront dans la seconde série, où nous aurons à distinguer aussi ceux de Foy Vaillant et de Louis Boivin. La troisième section s'ouvrira en 1728 par le système chronologique de Newton. Nous aurons à y placer ensuite des recherches de Fréret, de la Nauze et de quelques autres membres de l'Académie des inscriptions, un ouvrage d'Alphonse des Vignoles et une vaste histoire universelle entreprise en Angleterre. Nous commencerons la quatrième série en 1744, époque de la première édition de l'Abrégé chronologique d'Hénault; et outre les nombreu-

ses imitations de ce précis, outre plusieurs traités utiles à la science des temps, nous rencontrerons surtout les deux premières éditions de l'*Art de vérifier les dates*. Il en a été entrepris une troisième, en 1783; mais nous nous arrêterons aujourd'hui à ce terme, en réservant pour notre séance prochaine l'histoire de la chronologie durant les quarante années les plus récentes.

Une année après le *Discours* de Bossuet *sur l'histoire universelle*, parut l'*Introduction à l'histoire générale* par Puffendorff : ce n'était alors qu'un simple abrégé; mais il s'est successivement accru entre les mains de l'auteur et des éditeurs, au point qu'il a fini par remplir huit tomes in-4°. Si l'on ne considère que les faits mêmes, la plupart sont puisés à leurs véritables sources et environnés de notions politiques propres à les éclaircir; mais la pure chronologie, la série des dates y est toujours d'emprunt et souvent de simple convention. Depuis 1759, cette compilation n'a plus été réimprimée, et l'on en fait peu d'usage, parce qu'elle n'instruit point assez et qu'allongée par Bruzen de la Martinière et de Grace, elle n'a conservé aucune élégance dans ses formes. Prideaux, qui peu d'années auparavant avait donné une édition de la chronique de Paros, rassemblait en 1682 des éléments d'histoire générale, pour servir d'introduction aux annales des Juifs qu'il entreprenait d'écrire. On eut de plus, en 1686, une *Histoire du monde* par Chevreau, aujourd'hui fort ignorée, quoiqu'elle n'ait cessé d'être réimprimée qu'après 1717. J'écarte plusieurs autres productions de la même nature, publiées entre 1681 et 1700 : Blondel a mieux servi les études chronologiques, par son traité du

calendrier, mis au jour en 1682 encore, et qui n'est pas devenu inutile, même depuis que des recherches plus savantes ont mieux éclairé toutes les parties d'un tel sujet. Un *Atlas des temps,* en cinq parties, in-folio, parut en 1683 : il avait pour auteur le P. Jean Louis d'Amiens, capucin; celui qui proposait, comme je vous l'ai dit, une période Louise pour remplacer la période Julienne, inventée un siècle auparavant (1583) par Joseph Scaliger. Peu de temps après, Antoine Pagi donna le nom de période gréco-romaine à une série d'années qui n'était réellement ni romaine, ni grecque, ni même périodique. C'est une ère du monde, ouverte cinq mille quatre cent quatre-vingt-treize ans avant J. C., et qui par conséquent parvient au numéro cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze, en l'an 1er de notre ère vulgaire, au numéro sept mille trois cent dix-sept en 1824. Ce n'est point une période, puisque aucun terme n'est fixé au delà duquel cette série doive recommencer; et elle ne mérite d'être appelée grecque-romaine qu'à raison de ses rapports avec le comput de l'Église grecque, établi sur des années du monde, et avec le comput romain appliqué à des années de Jésus-Christ. Pagi trouvait dans sa prétendue période cet avantage, que, pour en traduire un numéro quelconque en année vulgaire, il suffisait, disait-il, de faire abstraction des deux premiers chiffres, et d'augmenter de sept les deux derniers. Ainsi, dans sept mille trois cent dix-sept, ne considérez que dix-sept et ajoutez-y sept, vous aurez vingt-quatre : si vous savez d'ailleurs qu'il s'agit du siècle dix-neuvième, c'est-à-dire du siècle qui a commencé par 1801, et durant lequel les deux premiers chiffres du millésime seront dix-huit, vous

retrouverez 1824. Par des calculs de la même espèce, vous appliquerez à la suite gréco-romaine le trois cycles facteurs de la période scaligérienne, savoir, le cycle solaire, le cycle lunaire et l'indiction; et vous établirez ainsi, sur une série directe d'un à cinq mille quatre cent quatre-vingt-treize, et depuis J. C. de cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze à sept mille trois cent dix-sept et au delà, une concordance entre toutes les numérations chronologiques. Il ne faudrait pas juger par cette étrange invention, aussi incommode que superflue, de l'habileté d'Antoine Pagi, cordelier provençal, l'un des plus savants franciscains qui ait paru depuis Roger-Bacon. On lui doit un travail généralement estimé, où il a corrigé les anachronismes et les autres erreurs de Baronius. Personne n'a plus profondément étudié et démêlé la chronologie ecclésiastique. Ce religieux, non moins recommandable par ses mœurs douces et modestes que par son érudition, mourut à Nice, en 1699, âgé de soixante-quinze ans.

Un livre que Paul Pezron, Breton de naissance et religieux cistercien, avait publié en 1687, provoqua une querelle qui s'anima vivement, parce que de chronologique elle devint théologique. L'auteur annonçait qu'il rétablissait l'antiquité des temps : il comptait cinq mille huit cent soixante-douze ans, ni plus ni moins, entre la création et l'ère vulgaire, et cette opinion, quoique autorisée par la version des Septante, fut attaquée, par Martianay et par Lequien, comme contraire à la doctrine de l'Église. On venait de s'accoutumer aux quatre mille quatre ans d'Usserius : mille huit cent soixante-huit ans de plus semblaient une hypo-

thèse téméraire. On ne considérait pas qu'elle était modeste encore, en comparaison de celle que le roi Alphonse le Sage avait consignée dans les *Tables* connues sous son nom, et qui n'avait scandalisé aucun des théologiens du treizième siècle. Lorsque Alphonse et ses astronomes, sans alléguer de raisons ni bonnes ni mauvaises à l'appui de leurs calculs, avaient donné à l'univers six mille neuf cent trente-quatre ans avant l'incarnation de J. C., personne ne s'était récrié : Pezron n'en proposait que cinq mille huit cent soixante-douze; on ne les lui passa point, et ses adversaires, religieux comme lui, le menacèrent plus qu'ils ne le réfutèrent. Il osa leur répondre, en invoquant l'autorité des saints Pères qui avaient employé la même supputation. Martianay, pour abréger la controverse, prit le parti de dénoncer Pezron à l'archevêque de Paris, Harlay, qui eut pourtant le bon esprit de ne pas donner de suite à cette affaire. C'était le temps de bien d'autres disputes théologiques, mais qui n'intéressaient pas la chronologie, excepté néanmoins à certains égards, comme nous le verrons bientôt, celle du jésuite Papebrock avec les Carmes. Pezron vécut donc tranquille, parvint aux premières dignités de son ordre, et continua de discuter sur l'antiquité des temps, sur la mort de Jésus-Christ, dont il fixait la date à l'an 39 de notre ère, 5911 du monde, et sur l'antiquité de la langue et de la nation des Celtes ou Gaulois, qui, selon lui, descendaient en ligne directe de Gomer, fils aîné de Japhet, et avaient successivement habité l'Asie, les îles asiatiques, et les rives du Pont-Euxin, avant de fonder des colonies dans toute l'Europe, et spécialement en basse Bretagne, pays où en conséquence

s'est perpétuée la langue primitive du genre humain. Il est fort permis de ne point adopter ces systèmes de Pezron, mais on doit des hommages à son savoir, à ses vertus et à sa bonne foi parfaite. Il mourut à soixante-sept ans, en 1706.

Une autre question, fort agitée dans les dernières années du dix-septième siècle, était de savoir si l'ordre des Carmes avait été fondé par le prophète Élie, ou seulement par un patriarche de Jérusalem, l'an 1209 de l'ère vulgaire. Ce dernier sentiment, qui vous semblera, je crois, le seul raisonnable, était celui de Papebrock, qui, pour le soutenir et pour répondre à de virulentes satires publiées contre lui par les Carmes, fut entraîné à discuter certaines questions chronologiques : il était heureusement fort versé dans ce genre d'études. Il imprima, comme supplément aux *Acta sanctorum* qu'il continuait après Bollandus, un morceau très-estimé qui a pour titre : *Conatus chronologico-historicus ad catalogum romanorum pontificum*. Il n'en fut pas moins condamné par l'Inquisition d'Espagne, en 1695, lui et tous les volumes d'*Actes des saints* qui avaient paru jusqu'alors. Cette collection, entreprise en 1643, n'est pas encore aujourd'hui achevée; car elle n'a que cinquante-trois volumes in-folio, et il en faudrait environ quatorze autres pour la conduire du 14 octobre, où elle s'est arrêtée, au 31 décembre. En effet, elle doit donner, dans l'ordre des trois cent soixante-cinq jours de l'année, les vies ou légendes de tous les saints et bienheureux. Malgré les relations fabuleuses qui s'y trouvent parsemées, elle est précieuse, tant par le grand nombre de pièces originales qu'elle rassemble, que par les discussions critiques que les éditeurs y ont jointes.

Plusieurs de ces éclaircissements ont pour objet la chronologie du moyen âge, qu'ils contribuent effectivement à rendre plus précise et plus exacte. Or, entre les laborieux et savants jésuites qui ont successivement coopéré à former ce vaste recueil, Papebrock est celui qui a porté le plus de lumière dans les détails chronologiques, jusqu'alors restés obscurs au milieu de ces légendes. Tout frappé qu'il était des anathèmes de l'Inquisition espagnole, on l'a laissé vivre assez paisiblement à Anvers, où il est mort, en 1714, âgé de quatre-vingt-sept ans.

Quoique les controverses de Papebrock avec les Carmes, de Pezron avec Martianay et Lequien, n'aient pas été inutiles au progrès de la science des temps, elle a profité davantage, à la fin du dix-septième siècle, des recherches de Noris et de Dodwell sur les années, les ères et les cycles de l'antiquité; recherches dont nous avons déjà recueilli les résultats en étudiant les mêmes matières. J'ajouterai que, de 1682 à 1700, Guillaume Marcel débitait, à Paris, des *Tablettes chronologiques* assez peu dignes de la vogue dont elles jouissaient. C'était alors aussi que le jésuite Musantio composait les siennes, qui n'ont été imprimées que longtemps après sa mort, et qui se recommandent par une exactitude peu commune dans les esquisses de cette espèce. Enfin, l'on agita fort, en 1699, 1700 et 1701, la question de savoir si 1700 était la dernière année du dix-septième siècle ou la première du dix-huitième. Presque tous les journaux de ce temps ont pris part à cette étrange controverse; et parmi les oisifs qui ont traité ce sujet en des opuscules particuliers, on distingue Mallemans de Messanges, l'avocat Délaisement et

un bachelier en théologie, qui gardait modestement l'anonyme. Délaisement prétendait qu'à la suite du premier siècle, on n'avait commencé à dire année 100 qu'après une série complète de cent ans : c'était, selon lui, une erreur en faveur de laquelle on ne pouvait pas réclamer la prescription, et qu'il n'était possible de corriger qu'en déclarant que le dix-septième siècle finissait au 31 décembre 1699 : autrement, disait-il, on raccourcirait d'un an l'ère chrétienne. Ses adversaires soutenaient que cette ère avait commencé par l'an 1, et qu'en conséquence le premier siècle ne s'était terminé qu'avec l'an 100; qu'autrement il n'aurait eu que quatre-vingt-dix-neuf ans, qu'ainsi l'on devait fixer la clôture du second siècle au dernier jour de l'an 200, celle du dix-septième au 31 décembre 1700. La question était réellement de savoir si l'ère inventée par Denys le Petit partait de l'an que les mathématiciens appellent an zéro, ou de celui que nous nommons an 1. Or cette dernière hypothèse est une convention tellement établie par l'usage et par le langage, qu'il est déraisonnable et même impossible de s'en départir. Denys le Petit faisait naître Jésus-Christ au 25 décembre de l'an zéro; mais on a généralement supposé que, laissant les huit premiers jours de l'âge du Sauveur en dehors de l'ère, il ne l'avait ouverte qu'avec l'an 1. Il faut dire pourtant que les expressions *il seicento*, le siècle six cents, *i seicentisti*, les auteurs du siècle six cents, que les Italiens emploient pour désigner le dix-septième siècle et les hommes qui y ont vécu, favorisent l'opinion ou plutôt l'illusion de ceux qui placent l'origine d'un siècle au commencement de l'année séculaire dont le nom se répète dans la numération des quatre-vingt-dix-neuf

années suivantes; mais la plus légère attention suffit pour dissiper cette erreur.

Vous venez de reconnaître, dans le cours de cent dix-huit années, de 1583 à 1700, les effets du mouvement imprimé par Joseph Scaliger. Son vaste travail et celui de Petau avaient créé le système général des temps. Les efforts de plusieurs savants en ont enrichi ou éclairé les détails. La chronologie doit beaucoup au dix-septième siècle; elle était en 1700 plus avancée que bien d'autres branches d'instruction, et susceptible de se perfectionner par une critique de plus en plus sévère, par une érudition plus raisonnable en même temps que plus étendue. A l'ouverture du dix-huitième siècle, Noris continuait ses recherches sur d'anciennes ères, sur l'année et les époques des Syro-Macédoniens; Dodwell publiait son traité général des cycles antiques; et Bianchini, dont on avait depuis 1697 une *Histoire universelle fondée sur les monuments*, y ajoutait en 1703 deux dissertations savantes sur le calendrier julien et sur le canon pascal de saint-Hippolyte. Les fastes de Rome et le calcul des épactes exercèrent la sagacité de Guillaume Bonjours. A Londres, Whiston se proposa d'éclaircir la chronologie du Nouveau Testament; et Perizonius, en Hollande, préparait à la fois un tableau chronologique des cinquante-huit premières années du seizième siècle, et une édition nouvelle du *Rationarium temporum* de Petau. Jean Albert Fabricius, l'un des hommes les plus laborieux et les mieux instruits de cette époque, imprimait à Hambourg son *Menologium*, description sommaire de tous les mois antiques. Les travaux chronologiques en langue française n'avaient point alors le même degré de précision et d'utilité :

Dupin traduisait négligemment une partie du *Rationarium temporum*, et composait avec une facilité non moins déplorable une histoire générale des peuples profanes. Gueudeville puisa dans un ouvrage allemand d'Imhof les matériaux d'un *Grand théâtre historique et chronologique*, en cinq volumes in-folio; et quelques années après, Châtelain intitula *Atlas historique* sept tomes du même format, où se retrouvaient des dissertations de Gueudeville et des suppléments de Limiers. C'étaient là des entreprises de librairie qui n'enrichissaient ni la science, ni même les libraires. L'ingrate postérité, à qui les éditeurs offraient, disaient-ils, ces magnifiques présents, ne les a point acceptés. Du moins les *Tablettes* de Mascamp en langue latine ne remplissent qu'un seul volume, qui a conservé quelque valeur; mais on n'a plus du tout recours à celles que Simon et Claude Delisle ont publiées en français, ni à celles de Delfini Boursaler en italien. Les tables intitulées, *Le monde dans une noix*, *Orbis terrarum in nuce*, sont originairement dues à des Allemands, André Schmid et Samuel Faber. Elles ont été traduites en français par Mathieu Cramer, en 1722, et David Koehler les a reproduites, la même année, sous le titre de *Sculptura historiarum et temporum memoratrix*. Ce Koehler avait mis au jour, trois ans auparavant, vingt-sept planches de la même espèce. En général, la multiplication et la vogue des sommaires de cette espèce sont des signes de la décadence ou de l'interruption des études réelles et profitables.

Cependant il existait, entre l'astronomie et la science des temps, trop de rapports naturels et habituels pour que la partie technique de la chronologie ne fût pas

entraînée à devenir de plus en plus exacte. C'est à quoi ont contribué *la Connaissance des temps*, que l'académie des Sciences continuait de publier depuis 1679, le *Calendrier astronomique* de Gaupp et les *Éphémérides* de Desplaces depuis 1715, celles de Parker depuis 1721, celles de Bologne commencées par Eustache Manfredi en 1726. D'un autre côté, Mayer dissertait sur les mois et les fêtes des Hébreux, et le jésuite Tournemine, sur la durée du monde entre Adam et Jésus; car la querelle provoquée par Pezron n'était point assoupie. Foy Vaillant, au sein de l'académie des Inscriptions, appliquait la science des médailles à celle des temps, et bâtissait, sur ce genre de fondements, les annales des Lagides, des Séleucides, des Arsacides : aucun de ces édifices n'est resté inébranlable, parce que la chronologie a besoin en effet de bases plus solides. La même académie écouta des mémoires de Louis Boivin contre la période julienne, et concernant les dates, les époques, les généalogies indiquées par Homère, par Denys d'Halicarnasse, par Censorin. C'était descendre fort au-dessous de l'état où Scaliger, Petau, Noris et Dodwell avaient élevé la science, et l'on a peine à comprendre comment une compagnie vouée à l'étude de l'antiquité et à l'examen critique des traditions et des monuments, daignait accueillir de si déplorables mémoires. Encouragé par elle, Boivin se disposait à mettre au jour trois traités chronologiques en vers français acromonostiques, et après sa mort son panégyriste de Boze promettait, mais en vain, au public que de si belles productions ne seraient pas perdues pour l'érudition et pour la poésie. Il paraît qu'un ami prudent avait fait entendre à Boivin que son talent

n'était pas de faire des vers français, et qu'il réussirait mieux à en composer en langue latine; à quoi il répondait naïvement qu'on n'avait pas besoin de deux Virgiles.

Voilà quels ont été, pendant les vingt-six premières années du dix-huitième siècle, les principaux chronologistes, entre lesquels il n'y a guère à distinguer que Noris et Dodwell. On aurait à leur adjoindre Longuerue, s'il avait mis plus d'ensemble et de suite dans ce genre de recherches. Ses dissertations sur d'anciennes époques orientales ont été imprimées après sa mort : une chronologie des gouverneurs de Syrie, des pontifes et gouverneurs de la Judée se trouve à la suite du *Longueruana;* cet auteur avait entrepris aussi un examen des chroniques d'Espagne, d'Italie et de France, durant le moyen âge, travail bien plus regrettable assurément que la chronologie acromonostique de Louis Boivin; il avait de plus entretenu une assez longue correspondance avec Pagi sur les anachronismes de Baronius; mais Longuerue n'était point de l'académie des Inscriptions, et l'on assure même qu'il avait impoliment refusé de solliciter cet honneur.

Des calculs astronomiques, des recherches historiques et des observations morales très-profondes, entraînèrent Newton à penser que les annales profanes ne remontaient nulle part au delà de 1125 avant J. C. Il faisait descendre au-dessous de cette limite, non-seulement le grand Sésostris et l'illustre Sémiramis, mais aussi Ménès et Bélus, l'Inachus des Grecs et tous les fondateurs de cités. J'exposerai les motifs et les détails de ce système, ainsi que les objections qu'il essuya de la part de Souciet, de Fréret, de Whiston. Ce fut sans

le consentement de Newton qu'on publia en France sa table chronologique, en l'insérant en 1727 à la fin d'un volume de la traduction de l'*Histoire des Juifs* de Prideaux. On se pressait de réfuter Newton, avant qu'il eût mis au jour les développements et les preuves de sa théorie; ce qu'il fit néanmoins dans un volume qui ne parut qu'en 1728, quelques mois après sa mort, et dont on eut bientôt une traduction française par l'abbé Granet. Halley et Reid en Angleterre, la Nauze et un anonyme en France, ont écrit en faveur de cette chronologie; mais de tous les savants qui ont pris part à cette querelle, le plus célèbre est Fréret, qui pourtant fit longtemps attendre la réfutation qu'il avait promise; il mourut aussi avant de l'avoir publiée; elle ne l'a été que par Bougainville aîné, son successeur dans l'emploi de secrétaire perpétuel de l'académie des Inscriptions. Vous verrez que cette réfutation n'est pas péremptoire, soit que l'auteur n'y eût pas mis la dernière main, soit que l'éditeur, qui entendait assez peu ces matières, l'ait énervée en l'amplifiant. La chronologie doit à Fréret de plus utiles recherches, qui ont pour objets, la durée des générations, la chronique de Paros, l'ère des Séleucides, les annales chinoises et indiennes, l'année alexandrine, l'année des Perses, des Arméniens, des Bithyniens, l'époque de la mort d'Hérode. La plupart de ces travaux appartiennent à l'espace compris entre 1727 et 1744, et forment, après les ouvrages de Scaliger et de Petau, une troisième époque extrêmement mémorable dans l'histoire des progrès de la chronologie. Je ne dirai point avec Bougainville que Fréret, à l'âge de seize ans, avait lu Scaliger, Dodwell, Usserius et Petau. La disposition donnée

ici à ces quatre noms n'est pas fort chronologique, et celui d'Usserius n'était pas très-digne de figurer dans une si courte liste des plus grands maîtres de la science des temps. Fréret a lu ces quatre auteurs sans doute, mais à un âge un peu plus avancé. Né en 1688, il n'a guère entrepris qu'à vingt-cinq ans une étude approfondie de cette science. Ses premiers essais académiques avaient eu pour sujets la mythologie grecque, l'origine des Français, celle du jeu des échecs et la *Cyropédie* de Xénophon. Mais il est vrai qu'une fois livré à l'étude des temps antiques, il y a consacré de longues veilles, et y a porté les lumières de la plus savante critique: il l'a éclairée, ainsi que la géographie ancienne, de tout le jour que pouvaient répandre sur elle la grammaire, la littérature, l'archéologie, en un mot, l'érudition la plus vaste et la plus vraie. Il a rabaissé plusieurs origines dont on avait exagéré l'antiquité, et cependant il n'a point, à beaucoup près, porté le scepticisme aussi loin qu'on le suppose quelquefois. Il n'est pas l'auteur de certains livres qu'on a imprimés sous son nom, bien après 1749, année de sa mort, et dans lesquels des lecteurs attentifs ne trouveront jamais ni son style, ni le caractère de ses idées; il y a d'ailleurs des traditions littéraires fort voisines de nous qui ne permettent aucunement de lui attribuer ces productions. Ce qui a disposé à le considérer comme un écrivain très-hardi, c'est qu'à l'âge de vingt-six ans, il avait été, sur la dénonciation de l'abbé Vertot, mis à la Bastille pour avoir lu à l'académie un mémoire où il disait que les Francs n'étaient point homogènes, qu'ils provenaient de diverses peuplades de la Germanie, et que plusieurs d'entre eux prenaient

du service dans les armées romaines. Vertot usa de son crédit pour persuader aux derniers ministres de Louis XIV que de pareilles hypothèses étaient séditieuses et attentatoires à la noblesse des races franques; et lorsqu'à plus d'un siècle de distance, nous reportons nos regards sur une persécution si étrange, je dirai presque si incroyable, nous avons peine à comprendre comment la délation et l'intrigue peuvent entraîner l'autorité à de pareilles erreurs : car aucun droit ni aucun pouvoir n'avait été offensé, et Vertot lui-même, dont on servait le ressentiment, ne se trouvait blessé que parce qu'il se voyait contredit. Fréret, soit que cette captivité, qui pourtant ne fut pas longue, l'eût rendu fort circonspect, soit que sa raison n'ait pas toujours triomphé des illusions familières aux érudits, a respecté, en chronologie purement profane, d'anciennes traditions qu'il aurait eu le droit d'examiner et peut-être de combattre. Mais nous avons encore plus à regretter qu'il n'ait pas mieux enchaîné les résultats de ses recherches, et qu'il n'en ait point formé un seul corps de doctrine.

Quelques-uns de ses confrères à l'académie des Inscriptions le suivaient, d'un peu loin à la vérité, dans cette carrière : Fourmont l'aîné, en mesurant et supputant les années des Chinois; la Barre, en essayant de déterminer, tantôt celles de la vie de Jésus-Christ, tantôt celles des empereurs romains; la Nauze, en dissertant avec plus de savoir et de pénétration, mais avec trop peu de rigueur encore, sur les calendriers égyptiens. Hors de l'Académie, un Lorrain, nommé Michel, publia, en 1731, un nouveau système des temps, qu'il fondait sur des textes de la Bible et qu'on a oublié, malgré quel-

ques aperçus peu communs qu'on y pouvait démêler. Des *Annales du monde* parurent, en 1732, sous le nom de Joseph le Roux et de Lenglet de Percel. C'est le temps des compilations chronologiques de Lenglet du Fresnoy, auteur de tablettes dont on n'a pas tout à fait cessé de faire usage. Dom Calmet, quoique son *Histoire sacrée et profane* depuis la création jusqu'en 1720 ait dix-sept tomes in-4°, a été vaincu, même pour le nombre et l'étendue des volumes, par une société d'Anglais dont je parlerai tout à l'heure. Auparavant il convient de nommer un Français, expatrié, il est vrai, en vertu de l'édit qui révoquait celui de Nantes, mais dont nous devons revendiquer l'ouvrage parce qu'il est écrit en notre langue, et le meilleur qui existe sur la matière qui y est traitée. Ce Français est Alphonse des Vignoles, qui mit au jour à Berlin, en 1738, la *Chronologie de l'histoire sainte* depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la captivité de Babylone; traité dont nous ferons dans la suite beaucoup d'usage. Rivard composa un *Traité du calendrier*, en 1743; et quoiqu'on ne songeât plus guère alors à contester l'utilité de la réforme grégorienne, non plus qu'à la perfectionner, un capucin de Perpignan, nommé Méliton, prit la défense du calendrier romain et composa sur ce sujet deux in-quarto latins qui supposent une connaissance peu commune de la chronologie technique. Toujours reste-t-il deux points sur lesquels ni ce savant capucin, ni les autres apologistes de la réforme de 1582, ne peuvent jamais justifier pleinement Clavius : l'un est le calcul des épactes, qui ne donne l'âge de la lune qu'à deux ou trois jours près; l'autre est la fixation constante de l'équinoxe au 21 mars. Pour comprendre que ce

second article est purement fictif et souvent faux, il suffit d'observer qu'entre deux années, l'une de trois cent soixante-cinq jours, l'autre de trois cent soixante-six, l'équinoxe vernal ne peut tomber au même quantième. En effet, dans la troisième année du cycle quadriennal, comme en 1823, l'an civil est en retard sur l'an tropique, puisqu'on n'a pas encore tenu compte des cinq heures quarante-huit minutes quarante-neuf secondes au delà de trois cent soixante-cinq jours; et dans la quatrième année, au contraire, comme en 1824, après que février a eu vingt-neuf jours, l'an civil avance, parce qu'on a compté un jour entier au lieu de trois fois deux cent quarante-deux millièmes de jour. Aussi voyons-nous que l'équinoxe, qui, en 1823, arrivait le 21 mars, à neuf heures cinquante-huit minutes du matin, vient d'avoir lieu, en 1824, le 19, à trois heures quarante et une minutes du soir. A ces erreurs près, qui sont inhérentes au travail de Clavius, celui du P. Méliton de Perpignan est fort recommandable. Mais jetons les yeux sur les pays étrangers et voyons comment la chronologie y était cultivée entre 1727 et 1744.

En Hollande, Van der Hagen mit au jour, en 1733, de très-utiles recherches sur la chronique de Prosper, sur le canon de Théon et sur les cycles ecclésiastiques. En Russie, Théophile Bayer essaya d'expliquer le calendrier des Chinois. L'Italie et l'Espagne fournissent, en 1744, l'une les *Éléments de chronologie* de l'astronome Eustaccio Manfredi, et deux dissertations de Mario Lupi sur les dates de la naissance et de la mort de Jésus; l'autre les œuvres chronologiques posthumes d'Ibanez de Mondéjar : ce sont trois discours concernant

l'ère espagnole, un traité de l'ère de César, et un examen de l'époque où les Maures sont entrés dans l'Ibérie. Je vous ai, Messieurs, quand je vous entretenais de l'ère d'Espagne, présenté une analyse de la partie de ce volume où cette matière est plus approfondie que partout ailleurs. Nous aurions pu le placer à la fin du dix-septième siècle; car c'est l'époque de sa composition; mais il n'a vu le jour qu'au milieu du dix-huitième, par les soins de Gregorio Mayans, qui y a joint, dans une instructive préface, les résultats de ses propres recherches. A Londres cependant, s'exécutait une vaste entreprise que j'indiquais il y a peu d'instants. C'était une histoire universelle, ancienne et moderne, en vingt-six volumes in-folio, dont les principaux auteurs sont Psalmanazar, Sale, Swinton, Archibald Bower. Nous en avons deux traductions françaises, outre deux abrégés, l'un par Turpin, l'autre par Anquetil. L'ouvrage anglais est le fruit de beaucoup d'études : il n'y a nulle part un plus vaste corps de science historique, et l'on doit souvent des éloges à l'érudition solide qui s'y trouve judicieusement employée. La partie chronologique est moins négligée que dans les autres recueils du même genre; et l'on pourrait même louer les formes de ce grand ouvrage, si l'on n'avait un grave reproche à faire au plan général. A vrai dire, c'est moins une histoire universelle qu'une collection d'histoires particulières : tous les peuples anciens et modernes viennent y déposer successivement leurs annales. De là, nombre de redites et quelques contradictions. Pour mériter le nom d'universelle, une histoire doit ne consister qu'en un seul et même cours de narrations enchaînées et non distribuées par pays : il faut que les

faits, à mesure que l'ordre des temps les amène, viennent de tous les lieux, se rassembler, se fondre en un vaste et unique tableau; se lier et se combiner par leurs relations naturelles, et composer un grand édifice, non pas plusieurs galeries. Si le cadre est resserré, les transitions deviendront difficiles : plus il s'étendra, plus les objets, en se développant, laisseront voir les rapports qu'ils ont entre eux, les points par lesquels ils se touchent. L'art est de bien distribuer les groupes, les figures, les détails : dès qu'ils ont leurs véritables places, ils prennent facilement les attitudes ou les couleurs qui leur doivent appartenir. Remarquez surtout qu'il y a des parties d'histoire qui ne s'éclaircissent bien que par le rapprochement de plusieurs peuples. Ne faut-il pas jeter à la fois les yeux sur l'Europe presque entière et sur des contrées orientales, pour tracer un fidèle tableau des croisades? Si, au milieu de ces expéditions, vous n'envisagez qu'un seul peuple, vous ne l'apercevrez pas lui-même sous tous les aspects nécessaires, et vous ne saurez pas complétement quelle influence elles ont eue sur ses destinées. Mais nous n'avons pas besoin de remonter si haut pour trouver des exemples sensibles de cette liaison intime des annales de plusieurs nations. Depuis trente ans, est-il un seul État, en Europe, dont on puisse isoler l'histoire, sans la mutiler ou sans y laisser trop d'obscurité? Qu'il nous soit permis d'assurer qu'à l'égard des temps de révolutions ou de fermentation générale, il n'existe réellement d'annales instructives que celles qui embrassent une portion considérable du globe. C'est l'avantage éminent des histoires universelles, et celui néanmoins dont les auteurs anglais se sont le plus privés

par la disposition qu'ils ont donnée aux matières rassemblées dans leur grand ouvrage.

Avant-hier, nous remarquions que les vingt-trois années comprises de 1627 à 1650 avaient été les plus fécondes du dix-septième siècle, en ouvrages chronologiques d'un ordre supérieur. Par un singulier hasard, nous pouvons, à l'égard du dix-huitième siècle, en dire autant des dix-sept ans qui vont de 1727 à 1744. Car cet espace, ouvert par la publication du système chronologique de Newton, est surtout remarquable par les travaux de Fréret, et nous venons d'y distinguer plusieurs autres chronologistes qui méritent aussi beaucoup d'estime, particulièrement Des Vignoles. Comme de 1650 à 1681, vous allez voir renaître, depuis 1744 jusqu'en 1783, le goût des abrégés et des compilations, des tablettes universelles et des histoires générales, genres de livres qui ne peuvent se multiplier sans annoncer ou amener quelque ralentissement dans le progrès des études sérieuses et des véritables connaissances. Toutefois j'aurai encore à vous indiquer, dans cet intervalle d'environ quarante années, plusieurs ouvrages recommandables et quelques chronologistes fort habiles. Je ne forme de ces quarante ans qu'une seule série; afin de rapprocher des travaux que leur tendance à un but commun et les ressemblances de leurs matières ou de leurs formes rendent presque inséparables.

En 1744, parut la première portion de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France* par le président Hénault. Les événements les plus célèbres y étaient rangés sous chaque année de chaque règne, et quelquefois accompagnés d'observations particulières ou générales.

Plusieurs éditions, en grossissant ce manuel, l'ont aussi corrigé et amélioré; toujours y reste-t-il beaucoup trop d'omissions et d'inexactitudes. Les réflexions n'y sont pas plus profondes que les recherches, et la beauté du style n'est pas non plus ravissante. Mais enfin le travail était utile et méthodique, l'auteur avait des clients, des protecteurs, des relations multipliées : le succès fut rapide, bruyant et non éphémère; il dure encore, et peu s'en faut que ce livre ne soit qualifié classique. Hénault mourut, en 1770, bien persuadé qu'il laissait à la France un chef-d'œuvre. Quand Voltaire lui écrivit

Hénault, fameux par vos soupés
Et par votre chronologie,

le président trouva que c'était parler bien légèrement d'une composition si grave, et prétendit que ses soupers périodiques n'avaient contribué en rien à la haute réputation de l'*Abrégé chronologique*. On a soupçonné que le véritable auteur de ce livre était l'abbé Boudot, fils d'un imprimeur dont le nom est connu par un dictionnaire latin sorti de ses presses et rédigé par Nicolas Blondeau. L'abbé Boudot, employé à la Bibliothèque du roi, s'y occupait spécialement de recherches relatives à l'histoire de France, et ce fut lui qui répondit aux critiques publiées contre l'*Abrégé*. Il mourut en 1776, devenu depuis plusieurs années paralytique, à force d'avoir gagné des indigestions aux soupers du président, à ce que dit Grimm. Cet abrégé, quel qu'en soit l'auteur, a servi de modèle à quinze ou vingt autres qui n'ont pas aussi bien prospéré :

. . . . Habent sua fata libelli.

Celui de l'histoire d'Italie par Saint-Marc n'est qu'une longue analyse des excellentes annales de Muratori,

l'un des savants du dix-huitième siècle qui avait le mieux étudié la chronologie du moyen âge. A ces annales, dont le texte italien remplit douze volumes in-4° publiés de 1744 à, 1749, et qui ont été plusieurs fois traduites et réimprimées, aux discussions chronologiques que Muratori y a jointes, on ajoute trois volumes extraits de ses *Antiquitates italicæ medii ævi*, et l'on a ainsi toutes les indications, tous les documents qui peuvent servir à dater les faits de l'histoire des cités italiennes. M. de Sismondi en a profité avec infiniment plus d'habileté que n'avaient fait ni Denina, ni auparavant Saint-Marc.

Les autres imitateurs du président Hénault, avant 1783, sont Duport du Tertre, Macquer, la Combe, Lacroix, Charbuy, Adrien Richer, desquels on a des abrégés chronologiques de presque toutes les parties anciennes et modernes de l'histoire. De tous ces abrégés, le plus savant, le plus exact, malgré les fautes qu'on y peut rencontrer encore après plusieurs éditions, est dû à Pfeffel, et concerne l'histoire et le droit public d'Allemagne. En bonne justice, il devrait passer pour le chef-d'œuvre du genre; mais tous les autres sont du moins bons à consulter, sauf vérification quand le sujet en vaut la peine, et ils ont contribué, entre les années 1744 et 1783, à répandre des notions chronologiques. Quant à l'histoire de France, il serait bien aisé d'en faire, sans aucune recherche nouvelle, jusqu'à l'an 1100, un abrégé chronologique plus exact et plus complet que celui de Hénault. Car il suffirait de traduire et de réduire les *indices chronologici* que dom Bouquet et ses continuateurs ont placés à la tête de chacun des onze premiers volumes du recueil de nos his-

toriens originaux. Je dois ajouter que toute la partie chronologique des dix-huit tomes de cette vaste et précieuse collection est traitée avec un soin extrême, et portée au degré de perfection qu'on avait le droit d'attendre des savants et laborieux Bénédictins.

L'un des membres de ce corps religieux à jamais recommandable, dom d'Antine, qui mourut en 1746, laissait la première esquisse de l'*Art de vérifier les dates* depuis l'ouverture de l'ère chrétienne, ouvrage dont il avait conçu le plan et que ses confrères Ursin Durand, Francois Clément et autres, ont successivement complété. Il en parut une première édition, en 1750, en un seul volume in-4° : c'était déjà le germe d'un très-utile recueil. L'édition in-folio de 1770 offrit les résultats d'un travail plus étendu et plus scrupuleux, et néanmoins nous verrons, aux époques suivantes, cet ouvrage s'enrichir encore, et tendre de plus en plus à une parfaite exactitude. Sans contredit, il faut chercher chez les Bénédictins la meilleure école de chronologie qui existât en 1750. L'académie des Inscriptions avait perdu Fréret en 1749; il lui restait la Nauze, dont l'érudition et la sagacité s'étaient développées, et jetèrent encore quelquefois de vives lumières sur des points importants de la science des temps antiques. Il eut assez d'indépendance pour oser adopter, en cette matière, quelques-unes des idées de Newton, et l'on a lieu de présumer que s'il eût pu devenir aussi savant que Fréret, il aurait été un peu moins asservi que lui à certaines habitudes et traditions du savoir. Je doute qu'on doive autant d'éloges aux mémoires de Bougainville sur la chronologie grecque, de Balthasar Gibert sur celle des royaumes d'Israël et de Juda, sur l'année attique

et sur la persique, de Belley sur de petites ères locales que je vous ai indiquées. On cherche en vain, dans ces dissertations, la méthode sévère que le dix-huitième siècle appliquait aux autres genres de connaissances, et que Fréret avait étendue quelquefois à la chronologie elle-même : Belley, Gibert, Bougainville sont des disciples de Labbe, de Riccioli, d'Usserius, non de Petau et de Scaliger. Mais il est juste de distinguer, dans le recueil académique, le mémoire où de Guignes examine les annales chinoises et fait voir qu'antérieurement à l'an 800 avant Jésus-Christ, elles n'offrent qu'une suite d'hypothèses incohérentes : Fréret ne les avait pas si hardiment appréciées. On ne saurait contester non plus l'utilité d'un mémoire de Le Beuf sur la chronologie particulière du règne de Louis VI et de Louis VII.

Hardion, qui appartint aussi à cette compagnie savante, fit pour des princesses une longue histoire universelle sacrée et profane, à laquelle Linguet ajouta depuis quelques volumes : elle est aujourd'hui fort délaissée, ainsi que celle de l'abbé Lambert, imprimée vers le même temps, et que le précis de toutes les annales du monde par Jean Vernet, publié à Genève, en 1754. Un abrégé du même genre, mêlé de géographie et de chronologie, dit le titre, est l'une des productions de madame le Prince de Beaumont et a eu plusieurs éditions de 1753 à 1762. Aucun de ces livres élémentaires ne laisse soupçonner les progrès que les connaissances historiques avaient alors faits en Europe et particulièrement en France; à quelques différences près dans certaines idées et surtout dans les formes, on se croit ramené aux chroniques sommaires et générales du moyen âge. Mais l'année 1754 vit éclore la première esquisse de l'*Essai* de

Voltaire *sur les mœurs des nations*. Ce n'est point là, sans doute, un livre de chronologie; cependant les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* en louaient l'exactitude. Robertson avouait que Voltaire lui avait servi de guide. « Il m'a indiqué, disait-il, non-seulement les faits sur « lesquels il était important de m'arrêter, mais encore « les conséquences qu'il en fallait tirer : s'il avait en « même temps cité les livres originaux où les détails « peuvent se trouver, il m'aurait épargné une partie « considérable de mon travail, et plusieurs de ses lec- « teurs, qui ne le regardent que comme un écrivain « agréable et intéressant, verraient encore en lui un « historien savant et profond. » Du reste, cette histoire générale ne remonte qu'à Charlemagne et ne descend point au delà de Louis XIII; et quoiqu'elle ait pour appendice les *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*, quoiqu'on ne puisse révoquer en doute l'influence qu'elle a eue sur l'étude du moyen âge et des siècles modernes, je ne saurais la mettre au nombre des ouvrages à comprendre dans un cours d'études purement chronologiques.

Le goût du public de ce temps pour les histoires générales est attesté par le grand nombre de celles qui parurent de 1754 à 1782. Massuet osa continuer Bossuet; Formey publia et compléta les annales universelles que Lacroze avait entreprises. Tous les faits mémorables de l'antiquité, disposés dans l'ordre des temps et gravés par Lemaire, en 1760, d'après les plus grands peintres, ont été favorablement accueillis. Ensuite on vit paraître un nouveau précis de toute l'histoire par Bérardier, un tableau des révolutions de tous les empires par un avocat nommé Renaudot, deux recueils volumineux d'an-

nales modernes, l'un par Roubaud, l'autre par de Marsy, une histoire de tous les peuples du monde par Contant d'Orville. Quelques-uns de ces ouvrages sont dignes d'estime et peuvent être utiles encore; mais on a lu davantage et les trois volumes où Méhégan a essayé de peindre les siècles modernes, et les histoires générales de Millot et de Condillac. Le cours d'histoire que l'on doit à Condillac est peut-être le plus raisonnable et le plus impartial qui existe : malheureusement il a peu de charmes. Malgré le choix toujours judicieux des matières, malgré l'importance et la justesse ordinaire des observations, quoique le style soit pur et même élégant, cette invariable sagesse des idées et de la méthode, et cette inflexible régularité des formes durant douze volumes, finit par sembler un peu froide et monotone. Millot, bien moins profond, bien moins habile, attire et fixe mieux les lecteurs : il a plus servi, depuis 1772, à propager cette instruction. Peu d'années après, Wegelin entreprit et acheva en Prusse une *Histoire universelle et diplomatique,* écrite en français, compilation qui ne s'est guère mise en vogue, et dans laquelle néanmoins la succession de beaucoup de faits importants est assez bien établie. La fortune n'a pas mieux favorisé l'*Abrégé portatif d'histoire universelle* de Pernin de Chavanette, ni le *Cours d'histoire universelle* de Luneau de Bois-Germain, ni même l'*Histoire des hommes* en cinquante-trois volumes par Delisle de Sales et d'autres littérateurs. Ce dernier ouvrage n'est une histoire universelle qu'à la manière de celle des Anglais; c'est-à-dire qu'il se compose d'une suite d'annales particulières des Atlantes, des Assyriens, des Perses, des Phéniciens, des Égyptiens, des Carthaginois,

des Grecs, des Lagides, des Séleucides, des Romains, des Français, des Allemands et des Espagnols. Il devait comprendre plusieurs autres parties, mais il ne s'est point soutenu, et nous devons d'autant moins nous y arrêter que la partie chronologique n'y a presque aucune valeur.

Je dois même avouer qu'en général la chronologie proprement dite, la succession et la vérification des dates, sont fort négligées dans tous les ouvrages dont je viens de faire mention à partir de celui d'Hardion. Beaucoup d'hommes de lettres avaient conçu, contre ce genre d'études, des préventions, à mon avis fort injustes, que Voltaire semblait quelquefois partager, et qui sont exprimées de la manière la plus positive dans beaucoup de livres de ce temps, par exemple, dans le premier article des *Mémoires de littérature* de l'abbé d'Artigny : « Je ne crois pas, disait cet auteur, qu'il y « ait d'étude moins satisfaisante que la chronologie. On « peut à l'aide d'un travail opiniâtre se rendre habile « dans les autres sciences ; mais pour celle-ci, plus on « s'y applique, plus on y trouve de difficultés. » Voilà ce qu'écrivait d'Artigny, en 1749, et ce qui a été fort répété, en France, pendant les trente années suivantes. Il y a sans doute, en cette science comme en bien d'autres, de vaines conjectures et de fausses hypothèses ; mais la vérité y a son prix comme partout ailleurs, et quoi qu'on en dise, elle ne s'y dérobe pas toujours aux regards attentifs et aux recherches méthodiques. C'est de quoi l'on pouvait trouver la preuve, pour ce qui concerne les siècles de l'ère chrétienne, dans l'*Art de vérifier les dates*, publié en 1750 et en 1770, dans l'*Abrégé chronologique* de Pfeffel, et à l'égard même

des anciens temps, dans quelques-uns des mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

En recherchant les causes de la décadence et du discrédit où tombaient les études chronologiques, n'oublions pas d'observer qu'on se croyait dispensé d'un travail si pénible, par la facilité de consulter au besoin Hénault pour les dates de l'histoire de France, et les abrégés pareils au sien, pour les dates des autres annales anciennes ou modernes. On avait d'ailleurs tant de tables universelles de chronologie, et il s'en publiait encore tant de nouvelles! L'année 1750 vit paraître la *Mappemonde historique* de Barbeau de la Bruyère : ingénieux tableau où l'on aperçoit d'un coup d'œil les révolutions de chaque État, et ses relations avec ses voisins à chaque époque. Depuis, on a construit, sur le même plan, des cartes chronologiques qui atteignent les dernières années du dix-huitième siècle : Priestley, Chantreau et quelques autres en ont publié de telles; mais le mérite de cette invention appartient à Barbeau de la Bruyère. La chronologie du monde jusqu'en 1753 est exposée dans cinquante-six cartes que John Blair mit au jour en 1754; il en donna, deux ans après, une seconde édition, et en 1768, une troisième, à laquelle il avait ajouté quatorze cartes géographiques : la quatrième est de 1790. Ces tables, quoique peu exactes, ont paru commodes, et Chantreau les a traduites en français. Si ces tables et tablettes avaient été rédigées avec tout le soin qu'elles exigeaient, elles ne dispenseraient point encore d'étudier la chronologie; mais elles seraient d'un usage fort commode, dans les occasions où l'on n'a besoin que d'un seul détail, que d'une seule date. Malheureusement elles ne rendent pas bien ce service;

lorsqu'on s'en rapporte à elles, on s'expose à des erreurs graves; et comme elles n'indiquent point les sources où il faudrait recourir pour les vérifier et les rectifier elles-mêmes, on ne sait d'où sont pris les résultats dont elles se composent: en sorte que, si l'on vient à s'apercevoir d'une méprise où l'on a été entraîné par elles, et si l'on veut remonter à des documents plus immédiats et plus exacts, on se voit condamné à des recherches plus longues et plus incommodes que n'eussent été celles qu'on se serait prescrites avant de les consulter.

Du moins, les parties de la chronologie technique qui tiennent de plus près à l'astronomie ne cessaient pas d'être entraînées à suivre les progrès de cette science, progrès fort considérables dans l'intervalle que nous envisageons, ainsi que l'attesteraient assez, sans recourir à d'autres preuves, les éphémérides de la Caille depuis 1745, le calendrier de Berlin pour l'année 1749 et les suivantes, les éphémérides de Vienne commencées par le jésuite Hell en 1757, le *Nautical almanach* de Maskelyne depuis 1767, les éphémérides de Milan depuis 1774, la *Connaissance des temps*, continuée par Lalande et par d'autres membres de l'académie des Sciences. Pingré fit, en 1770, pour la seconde édition de l'*Art de vérifier les dates*, une excellente table chronologique des éclipses pour les dix-neuf premiers siècles de l'ère vulgaire; et nous le verrons, en 1787, étendre ce travail à dix siècles avant Jésus-Christ. Vous savez que ce genre de documents est le plus sûr, le plus précis que l'on puisse avoir pour le calcul des temps et pour la vérification de certaines dates. Un traité du calendrier fait partie de l'*Astronomie* de Lalande. C'est aux calendriers encore, mais envisagés sous leurs aspects

mythologiques et historiques, qu'en 1776, Court de Gébelin consacra l'un des volumes de son *Monde primitif* : ouvrage beaucoup trop plein d'étymologies hasardées, d'origines imaginaires, d'allégories fantastiques, mais dans lequel on peut recueillir encore, spécialement sur les annuaires antiques, des notions fort étendues, et des détails curieux, instructifs même, lorsqu'ils ont pu être bien vérifiés.

Excepté Muratori, John Blair, et quelques autres en fort petit nombre, tous les auteurs que nous venons de rencontrer, de 1744 à 1783, sont des Français ou ont écrit en notre langue. Mais je dois nommer un Italien, qui, depuis 1750, après la mort de Fréret et de Muratori, pouvait passer pour le plus habile chronologiste de l'Europe : c'était Édouard Corsini, qui mourut en 1765, et qui, dans le cours des quatorze années précédentes, avait publié ses *Fastes attiques* et ses dissertations sur les olympiades. Personne, auparavant ni depuis, n'a autant approfondi cette matière, où il reste néanmoins quelques points obscurs, à cause de l'insuffisance des textes et des monuments. Presque tous les détails que je vous ai présentés concernant l'année olympique, l'année archontique, les mois et les fêtes des Athéniens, étaient extraits des ouvrages de Corsini. Les *Diptyques* de Gori, avec les additions de Passeri, ont jeté du jour sur la chronologie consulaire et sur certains articles des annales ecclésiastiques. Ce fut à Rome que le minime Dominique Magnan, né en Provence, fit imprimer, en 1772, une dissertation latine qui tendait à prouver, comme je vous l'ai exposé, que Jésus-Christ était né huit ans avant l'ouverture de l'ère vulgaire. Je vous ai parlé aussi, dans l'une de nos dernières séances, de Foggini, qui, en 1779, fit imprimer

plusieurs fragments des fastes de Rome, d'après d'anciennes inscriptions qu'il avait découvertes à Palestrina, où jadis le grammairien Verrius Flaccus avait habité une maison. Chez les Anglais, John Kennedy donna un nouveau système de chronologie astronomique, principalement destiné à éclairer les dates de l'Ancien Testament. La partie technique de la science des temps était alors peu cultivée en Allemagne, mais on y imprimait des éléments d'histoire générale, ancienne et moderne, par Offerhaus, par Baumgarten-Crusius; d'histoire moderne seulement, par Grebner.

Tel a été l'état des études chronologiques en Europe jusqu'à la fin de l'année 1782. Vous voyez que, depuis 1582, on avait fort perfectionné et, peu s'en faut, complété la chronologie technique, c'est-à-dire la description des jours, des mois, des ans, des cycles et des ères dont les peuples ont fait usage. Les observations astronomiques qui fournissent les bases de ce genre de connaissances, parvenaient au plus haut degré d'exactitude; et l'on avait aussi recherché, découvert, rapproché les textes et les monuments relatifs aux divisions du temps usitées en chaque pays et en chaque siècle. Il restait néanmoins, sur quelques articles de cette chronologie technique, et bien plus encore sur des parties de la chronologie positive, je veux dire sur certaines époques, sur les dates de plusieurs faits mémorables, il restait, dis-je, des difficultés, des lacunes, des incertitudes; et l'on commençait à se lasser d'agiter des questions épineuses, inutilement discutées par tant d'érudits. L'esprit ou le goût philosophique décréditait de plus en plus les hypothèses gratuites, les conjectures vagues, et l'on renonçait, trop tôt peut-être, à remplir les la-

cunes qui s'étaient, malgré tant d'efforts, perpétuées dans la science. On s'appliquait de préférence à bien établir l'ordre et l'enchaînement des faits réellement historiques, et l'on n'attachait de prix aux dates qu'à raison de la lumière qu'elles pouvaient répandre sur le tableau des destinées et des vicissitudes humaines. C'était à ce but, le seul raisonnable en effet, que tendaient, avec plus ou moins de rectitude et de succès, depuis 1744, les annales universelles, les abrégés chronologiques, même l'*Art de vérifier les dates* des Bénédictins, en un mot, la plupart des travaux consacrés à la science des temps. J'aurai à vous exposer, dans notre prochaine séance, la dernière partie de l'histoire des travaux chronologiques, à partir de la troisième édition de l'*Art de vérifier les dates*, commencée en 1783, jusqu'à la fin de l'année 1823 : c'est un espace de quarante et un ans, où cette science, quoique distraite par tant d'événements, d'orages et de catastrophes, s'est encore enrichie par beaucoup de recherches nouvelles, et a pu faire quelques nouveaux progrès.

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE LA CHRONOLOGIE DEPUIS 1783 JUSQU'EN 1823. — CLASSIFICATION DES LIVRES DE CHRONOLOGIE.

Messieurs, la réforme du calendrier en 1582 et l'ouvrage de Joseph Scaliger, publié l'année suivante, ont enouvelé ou plutôt créé la chronologie. Je vous ai tracé le tableau des progrès de cette science depuis ce temps jusqu'en 1783. Il m'a fallu entrer en de longs détails, vous indiquer un grand nombre de chronologistes, entre lesquels je ne vous rappellerai en ce moment que ceux dont les noms peuvent servir d'époques : Scaliger et Clavius, de 1582 à 1600; Kepler et Lydiat, de 1601 à 1627, temps où les marbres de Paros furent découverts par Peyresc, achetés par Arundel et transportés à Oxford; Petau et Samuel Petit, de 1627 à 1650; Usserius, Labbe, Riccioli, Marsham et Bossuet, de 1651 à 1681; Pezron, Pagi, Bianchini, Noris et Dodwell, à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième; Vaillant, avant 1727, et de là jusqu'en 1744, Newton, Fréret, Des Vignoles et les auteurs de l'histoire universelle entreprise en Angleterre; en 1744, le président Hénault, puis ses imitateurs, entre lesquels nous avons distingué Pfeffel; en Italie, Muratori, Corsini, Gori et Passeri; chez les Anglais, Kennedy et John Blair; en France, le bénédictin d'Antine et ses continuateurs. Autour des ouvrages que ces noms rappellent, nous avons rassemblé baucoup d'autres travaux consacrés, soit à l'ensem-

ble, soit surtout aux détails de la chronologie technique et historique. Vous avez pu remarquer que, de tous les livres relatifs à la science des temps passés, ceux qui se multipliaient le plus, depuis 1750, étaient les histoires générales, soit étendues à tous les siècles, comme celles de Millot et de Condillac, soit restreintes aux âges moyens et modernes, comme celles de Voltaire et de Méhégan. On avait conçu, contre la chronologie proprement dite, des préventions qui devaient ralentir ou suspendre ses progrès.

L'ouvrage qui a le plus contribué en France à conserver ce genre d'instruction, durant la seconde moitié du dix-huitième siècle, est sans contredit l'*Art de vérifier les dates;* je vous en ai indiqué les deux premières éditions publiées, l'une en 1750, l'autre en 1770. Dom Clément donna les premières livraisons de la troisième en 1783. L'impression des trois volumes in-folio n'a été achevée qu'en 1787. C'est là que cet ouvrage embrasse en effet presque toutes les parties de l'histoire moderne jusqu'en 1770; là qu'il fournit les moyens de reconnaître la position de chaque fait dans le cours des dix-huit siècles; là qu'il prend une place éminente parmi les grands traités de chronologie. On y trouve un exposé de quelques-unes des notions qui appartiennent à la partie technique de cette science; puis un tableau des deux mille premières années de l'ère vulgaire, avec indication pour chaque année de son rang dans les cycles et dans les ères, de son épacte, de sa lettre dominicale, de sa Pâque et de ses autres caractères; ensuite la table des éclipses de Pingré, prolongée jusqu'à l'an 2000 par du Vaucel; les calendriers perpétuels solaire et lunaire; après ces

préliminaires, la chronologie des faits évangéliques, des conciles, des papes, des consuls depuis la cent quatre-vingt-quinzième olympiade jusqu'à l'an de notre ère 545, des empereurs, des califes, et enfin des rois, princes ou seigneurs de tous les États du moyen âge et des derniers siècles. Tous les événements mémorables, y compris les ouvertures et fins de règnes, aussi bien que les guerres, les batailles et les traités, sont datés dans les abrégés chronologiques qui remplissent les deux derniers volumes et la seconde moitié du premier; abrégés dont la plupart se recommandent à la fois par le choix judicieux des matériaux, par l'exactitude des résultats et par la sagesse des observations. Tandis que l'on continuait l'impression de ce grand recueil, Pingré calculait, pour l'usage de l'académie des Inscriptions, les éclipses arrivées dans le cours des dix siècles qui ont précédé l'ère vulgaire; et Vauvilliers, Larcher, de La Borde se livraient à des travaux qui tenaient sous d'autres rapports à la science des temps. Vauvilliers, en 1785, composa un précis d'histoire universelle pour accompagner des figures gravées par Duflos, et retraçant les faits historiques réputés les plus illustres. Larcher, en 1786, joignit à sa traduction d'Hérodote, un travail qui s'annonçait comme un tableau de la chronologie de cet historien, mais qui ne présentait réellement qu'une série d'hypothèses puisées à différentes sources par le traducteur. Il y a pourtant des personnes qui préfèrent cette chronologie, telle qu'elle parut en 1786, à ce qu'elle devint en 1802 dans une seconde édition. Les savants qui ont jugé le plus favorablement Larcher, ont dit en propres termes qu'il écrivait très-mal, qu'il ne s'est

jamais douté de ce que c'était que le style. Or il est bien rare qu'on ait des idées précises, quand on est dénué à ce point de la faculté de les exprimer. On ne conçoit, on ne sait parfaitement que ce que l'on peut bien écrire; et c'est une science fort suspecte que celle dont le langage demeure obscur ou barbare. Les vrais érudits, comme Barthélemy, sont d'habiles écrivains. Scaliger et Petau, qui tiennent les premiers rangs parmi les chronologistes, s'énoncent en latin avec toute la pureté possible à des modernes, et avec toute l'élégance que la matière comportait. La science de Larcher serait-elle plus solide, parce qu'elle est inculte et sans grâce? On lit avec plus de profit, comme avec moins de dégoût, l'*Essai* d'ailleurs fort systématique de La Borde *sur l'histoire chronologique de plus de quatre-vingts peuples de l'antiquité,* imprimé en deux volumes in-4° en 1788, ou l'abrégé qui en a été donné l'année suivante en un seul in-8°. Je vous ferai mieux connaître cet essai, lorsque je traiterai de la chronologie conjecturale. Vers le même temps, d'anciennes chroniques latines ont été mises au jour, à Venise, par Roucalli, qui y a joint la version latine du second livre de celle d'Eusèbe et des notes instructives. C'est un supplément à ces chronographies que nous avons placées à la suite des sources antiques de la science des temps. Un *Tableau des révolutions de l'Europe* depuis la chute de l'empire d'Occident parut en 1790; l'auteur, Guillaume Koch, y reproduisait en partie et en forme d'appendices, des tables généalogiques qu'il avait déjà publiées. L'ouvrage a plus d'étendue dans les éditions de 1807 et de 1813 : c'est un précis méthodique, où sont rassemblés les résultats

d'une étude assez profonde du moyen âge. De 1790 à 1800, le principal fait à remarquer, dans l'histoire de la chronologie technique, est l'institution qui fut tentée d'une ère nouvelle et d'un nouveau calendrier en France : je vous en ai exposé le système et les défauts. Je vous ai parlé aussi de M. San Clemente, qui, en 1793, remit en discussion l'année de la naissance de Jésus-Christ : il la fixait au 25 décembre de l'an 7 avant l'ère vulgaire, et proposait en conséquence de changer 1793 en 1799. Au sein des orages qui agitaient l'Europe à la fin du dernier siècle, il n'est pas étonnant que l'attention publique ne se soit fixée ni sur le traité volumineux de M. San Clemente, ni sur aucune autre controverse chronologique. Mais on est peu à peu revenu à ce genre d'études, depuis 1801.

Plusieurs histoires universelles avaient été entreprises avant 1800, qui n'ont été continuées ou conduites à leur terme que dans le cours des années suivantes. Tels sont les ouvrages de MM. Mavor en Angleterre, Eichhorn, Engel, Galletti, Pœlitz et Reisser en Allemagne. Quelques-unes de ces nouvelles histoires générales ont plus de trente, plus de cinquante volumes. Elles ne me sont point assez immédiatement connues pour que je puisse vous dire en quoi elles diffèrent de nos recueils français de la même espèce; mais les tables chronologiques de MM. Wagner et Sulzbach ressemblent beaucoup à celles dont on faisait usage en France au dix-huitième siècle. Le *Précis d'histoire universelle* qu'Anquetil commença d'imprimer en 1801, est extrait en grande partie du vaste recueil entrepris en Angleterre en 1736, et ne contient surtout aucun nouveau travail qui tende à

fixer les anciennes époques. La chronologie réclamerait plutôt les *Éphémérides politiques, littéraires et religieuses pour tous les jours de l'année* par MM. Noël et Planche; car les dates d'un très-grand nombre de faits y sont données. Il existait déjà des livres où les faits étaient ainsi disposés par quantièmes de chacun des douze mois; mais celui-ci est incomparablement le plus complet, le meilleur à tous égards; et c'est pourquoi je me suis abstenu de vous indiquer les autres : il est imprimé en douze volumes sous la date de 1803 ou de 1812. En rigueur, on peut reprocher à tous les recueils de ce genre, d'être fondés sur une idée qui n'a point assez de justesse et de vérité, savoir, sur celle des anniversaires. Il n'y a d'anniversaires un peu réels qu'entre des faits tous postérieurs à 1582 : la coïncidence des quantièmes n'est jamais qu'approximative ou nominale quand l'un des faits est antérieur à la réforme grégorienne. Par exemple, le jour trop mémorable appelé 24 août 1572 ne répond point astronomiquement à notre 24 août actuel, mais bien plutôt au 2 septembre; en sorte qu'on retrouverait ici, deux cent vingt ans plus tard, un horrible anniversaire que les éphémérides nominales ne peuvent reconnaître. Pour que le mot anniversaire eût un sens précis et raisonnable, il faudrait qu'il exprimât, entre des années successives, un jour correspondant à un même point de l'écliptique, le retour du soleil à un même terme de son cours annuel apparent. Or vous savez que le lendemain du 4 octobre 1582 a été le 15, parce que le prétendu 4 était astronomiquement le 14, et comme ce mécompte remonte aux jours, aux mois, aux ans, aux siècles précédents, quoique dans une progression

décroissante à mesure qu'on se rapproche de la correction julienne, il s'ensuit que, dans notre langage commun, la plupart des anniversaires sont purement conventionnels; ils ne se rapportent qu'aux dénominations plus ou moins fausses que les hommes ont attachées aux jours en des calendriers erronés ou dérangés. L'habitude qu'on a prise de faire ces rapprochements tient aux conséquences superstitieuses que l'on en tirait autrefois : tout est erreur dans ce genre d'assimilation. D'abord, il est insensé d'imaginer que le retour des mêmes positions célestes puisse avoir quelque influence sur les choses humaines; ensuite, il est déraisonnable d'apercevoir ce retour où il n'est pas, et de prendre des quantièmes nominaux, des coïncidences fictives, pour des points fixes de l'année naturelle. Vous observerez en troisième lieu, que dans les calendriers le mieux réglés, dans le grégorien depuis 1582, un même nom désigne deux jours différents en deux années même consécutives, dont l'une est commune et l'autre bissextile. Le 31 mars d'aujourd'hui ne saurait être astronomiquement le 31 mars 1823; car celui-ci était le quatre-vingt-dixième jour de l'année, au lieu que nous sommes parvenus au quatre-vingt-onzième de 1824; le soleil est dès ce moment à un point de l'écliptique qu'il n'atteignait que dans l'après-midi du 1er avril 1823. Même entre trois années consécutives de trois cent soixante-cinq jours chacune, l'inexactitude de ce nombre fait que la même expression ne représente jamais parfaitement une même portion de la révolution tropique. Enfin, quand le quantième nous ramènerait bien justement à ce point de l'écliptique, il ne nous rendrait pas, à

la distance d'un siècle, ces positions, ces aspects célestes auxquels l'astrologie attribue tant de puissance. Car la précession des équinoxes dérange d'un degré en soixante-douze ans les rapports entre les douzièmes fixes de l'écliptique et les constellations zodiacales. Supposez que le 31 mars soit en 1824 tout à fait le même terme de l'année tropique que le 31 mars 1624, il s'en faudra toujours de près de trois degrés que le soleil réponde au même point physique du zodiaque, et que l'ensemble des étoiles fixes ait repris la même position par rapport à l'équateur terrestre. La différence sera bien plus grande, si vous tenez compte de l'aspect des planètes : pour ne parler que de la lune, elle était à son dixième jour le 31 mars 1624, et elle est nouvelle depuis hier trois heures onze minutes après midi. On ne dit donc presque jamais rien de vrai, rien de réel, lorsqu'on applique ce mot d'anniversaire aux dates des faits historiques, surtout à des distances de plusieurs siècles. Mais reprenons, depuis 1803, la suite des travaux relatifs à la science des temps.

Ce sont des tables chronologiques qui composent en grande partie les trois volumes publiés par Chantreau, en 1804, sous le titre de *Science de l'histoire*, aussi bien que l'in-folio connu sous le titre d'*Atlas de le Sage* et imité de celui de Blair : il en a paru en 1806 une seconde édition, qui n'est pas la dernière, quoique l'ouvrage ne passe point pour être à l'épreuve d'un examen rigoureux (1).

(1) Dans une leçon du 22 février 1828, M. Daunou, résumant en peu de mots l'histoire de la chronologie, exprimait de nouveau son opinion sur l'*Atlas de le Sage*, dans lequel, disait-il, ni la méthode ni les détails ne supporteraient un examen rigoureux. Il ajoutait : « Les imperfections presque inévitables en un tel genre de tableaux, « sont beaucoup moins fréquentes et « moins graves dans l'*Atlas des littératures anciennes et modernes* entrepris « par M. Jarry de Mancy. »

Les *Tablettes* de M. Picot de Genève, publiées en 1807, sont rédigées dans les formes et selon les méthodes de celles de Lenglet Dufresnoy; à plusieurs égards, on pourrait dire qu'elles n'en sont qu'une édition nouvelle, mais elles ont un peu plus d'étendue et d'exactitude. La chronologie polémique a droit de revendiquer plusieurs productions de Volney, qui ont suivi la seconde édition de la traduction d'Hérodote par Larcher. Un opuscule intitulé *Supplément à l'Hérodote de Larcher ou chronologie d'Hérodote conforme à son texte, en réfutation des hypothèses de ses traducteurs et commentateurs*, a été le germe d'un ouvrage qui a paru quelques années après, sous le titre de *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, et qui est principalement consacré à la discussion des époques antiques. J'aurai des occasions de vous exposer les calculs et les opinions de l'auteur. Mais déjà, en vous parlant du jour, du mois, de l'année, j'ai cité plusieurs fois MM. Delambre, de la Place et Biot, qui tous trois dans leurs traités d'astronomie, et le premier dans son histoire de cette science, ont donné les notions les plus précises de la mesure du temps et du système général des calendriers.

Des *Principes de chronologie pour les temps antérieurs aux olympiades*, par M. Potocki, ont été imprimés à Saint-Pétersbourg, en 1810, et offrent le plan d'un ouvrage en cinq livres, où l'auteur doit examiner les temps compris, 1° entre les années avant J. C. 100 et 1000; 2° entre 1000 et 1209, époque, selon lui, de la prise de Troie; 3° de 1209 à 1500; 4° la chronologie d'Égypte en remontant à l'an 2000, époque d'Osymandias; 5° les siècles antérieurs à ce personnage. M. Potocki attribue une si grande autorité

aux marbres de Paros, aux chronographes ecclésiastiques et aux chroniques par eux citées, qu'en exposant les principaux résultats qu'il puise à ces sources, il a cru pouvoir les établir presque tous sous les titres de théorèmes, de lemmes et de corollaires, à la manière des géomètres. Il donne, à partir de l'an 1986 toujours avant notre ère, un canon chronologique où, jusqu'à la conquête de l'Égypte par Cambyse en 525, aucune année n'est omise, et où se développe la succession de toutes les dynasties et de tous les règnes, la série de tous les grands faits de l'histoire profane et sacrée. Plusieurs chronologistes ont encore aujourd'hui de pareilles certitudes et ne sont nullement frappés de l'objection, pourtant si sensible, qui résulte de la diversité, de l'opposition des systèmes qu'ils professent : ils rattachent tous aux mêmes principes des conséquences contradictoires entre elles.

On n'a publié qu'en 1814 le *Traité de la chronologie chinoise* composé par le père Gaubil, qui est mort en 1759. J'aurais moins tardé à vous indiquer ce recommandable ouvrage; mais il n'a été connu, au dix-huitième siècle, que par la communication qui en avait été faite à Fréret et par les extraits que cet académicien en a insérés dans ses propres mémoires sur la même matière. C'est, dit M. Rémusat, un traité complet où toutes les questions relatives à l'antiquité chinoise se trouvent discutées et résolues, quand il était possible qu'elles le fussent. Nous ne manquerons pas d'y avoir recours, lorsque nous aurons à nous occuper de ces questions. Les mémoires de l'académie des Inscriptions, depuis 1815, contiennent quelques articles relatifs à la chronologie, et d'abord une dissertation de

Larcher sur le Phénix, la période caniculaire et les grandes années. En vous entretenant de ces cycles, je vous ai fait connaître ce mémoire, amas confus de citations et de digressions : La Nauze avait, plus d'un demi-siècle auparavant, bien mieux traité le même sujet. Mais des points restés obscurs dans la chronologie du moyen âge ont été éclaircis avec une sagacité parfaite par M. Brial, tant dans les cinq derniers volumes de la collection des historiens de France, qu'en des recherches sur les véritables époques de l'association de Louis le Gros au trône avant la mort de son père Philippe, et d'une assemblée tenue à Chartres relativement à la croisade de Louis le Jeune. Le recueil de l'Académie contient ces recherches particulières de M. Brial. Celles de MM. Petit Radel et Saint-Martin, au sein de la même compagnie, ont reporté son attention sur des questions de chronologie antique, et ne sont connues encore que par la publication d'une partie de leurs résultats. L'un des sujets de prix proposé par cette académie a été l'examen critique des sources où Georges le Syncelle a puisé et de l'usage qu'il en a fait pour composer sa chronographie. Cette question embrasse réellement tout le système des notions communes de chronologie ancienne ; car c'est surtout la compilation du Syncelle qui a fixé et propagé ce système : apprécier l'autorité de cette chronographie, rechercher quel degré de confiance elle mérite, c'est montrer ce qu'il y a de réel, ou de défectueux, ou d'imaginaire, dans l'enseignement de la science des temps antiques, tel qu'il a été transmis par le moyen âge aux écoles modernes. Le prix a été décerné à M. le Prevost d'Iray, dont l'ouvrage n'a point

encore paru. L'un des concours suivants a produit, en 1818, les *Annales des Lagides* par M. Champollion Figeac; en 1820, la critique fort sévère que M. Saint-Martin en a faite, puis une réponse de M. Champollion et une réplique de M. Saint-Martin, une controverse, enfin dont j'aurai à vous rendre compte.

Vous savez que c'est depuis 1818 seulement que l'on possède, non pas encore le texte grec, mais une version arménienne, et d'après cette version deux traductions latines de presque tout le premier livre de la chronique d'Eusèbe. Il s'en faut que cette publication ait jeté sur les anciennes annales les lumières qu'on s'en était promises. Elle serait pourtant fort utile si elle pouvait enfin désabuser les savants de l'idée exagérée qu'ils ont conçue ou reçue du travail d'Eusèbe. On peut ajouter qu'elle a fait beaucoup d'honneur à Joseph Scaliger, qui, en 1606, était parvenu à retrouver dans des citations, dans le Syncelle, dans la chronique d'Alexandrie, dans celle de Cedrenus, etc., un très-grand nombre des éléments dont le premier livre d'Eusèbe se compose. En cette même année 1818, on a entrepris une quatrième édition de l'*Art de vérifier les dates*, étendu cette fois à tous les âges. En effet, une première partie, toute nouvelle, a pour matière les temps antérieurs à l'ère chrétienne. On en a trouvé les éléments dans les esquisses qu'avait laissées dom Clément, décédé en 1793. Cette partie, après des préliminaires généraux, commence par un abrégé de l'histoire sainte, et elle se termine par une chronologie romaine, dont l'auteur est un ancien magistrat, nommé Albert. Ces deux articles sont les meilleurs, et l'on doit surtout de grands éloges au dernier, tout incomplet et dé-

fectueux qu'il est. Apparemment plusieurs feuillets ou cahiers du manuscrit d'Albert s'étaient égarés : à partir de l'an de Rome 629, 125 avant J. C., le travail n'a plus la même précision; mais ce qui précède est puisé dans les sources, et l'examen le plus éclairé, le plus attentif, a présidé au choix des résultats. L'auteur a eu le bon esprit de renoncer à toute distribution générale et préétablie : il suit pas à pas les historiens de Rome, et fixe chaque date particulière par les termes et les détails des récits. Quant aux articles qui concernent la Grèce l'Égypte, et l'ancienne Asie, il y a lieu de croire que les Bénédictins n'avaient pas eu le temps de se livrer à toutes les recherches nécessaires ; et d'ailleurs ce n'était point là l'objet ordinaire de leurs études. J'ajouterai que les préliminaires techniques de toute cette première partie ne sont pas, à beaucoup près, aussi méthodiques, aussi instructifs que ceux de la seconde. Celle-ci traite, comme vous savez, des dix-huit siècles de l'ère vulgaire, et reparaît conforme à ce qu'elle était dans la troisième édition, sauf un certain nombre de corrections et d'additions. La troisième partie ne se rapporte qu'aux cinquante-trois années écoulées depuis 1770, et n'est pas encore publiée tout entière. Dans les volumes qui en sont imprimés, on distingue, d'une part, les articles relatifs à l'Empire et aux États d'Allemagne, excellents morceaux rédigés par MM. Hase et Depping; de l'autre, la chronologie historique des Maures, extraite avec infiniment d'intelligence et de soins par M. Audiffret, d'un ouvrage espagnol d'Antonio Condé. Cette chronologie des Maures remonte à l'an 711, et par conséquent elle est fort étrangère à l'*Art de vérifier les dates postérieures à* 1770; mais on

se propose de réparer ainsi, dans cette troisième partie, les omissions et les imperfections de la seconde, où en effet les Bénédictins avaient laissé l'histoire des Maures très-défectueuse. Vous voyez que cette quatrième édition embrasse bien plus d'objets que n'en avaient offert les trois précédentes. Aussi formera-t-elle, quand elle sera complète, neuf volumes in-folio, ou trente-cinq in-8° : ce sera le plus grand corps d'instruction chronologique ; et cependant l'on restera obligé de recourir souvent encore aux autres traités de cette science, surtout en ce qui concerne soit les détails techniques, soit les dates controversées, dans les anciennes annales de l'Asie, de l'Égypte, de la Grèce, et même de Rome, après l'an de cette cité 629.

Des *Tableaux chronologiques*, rédigés par Thouret, ont été publiés par M. son fils en 1821. Ils remontent aux temps les plus reculés, même aux origines imaginaires que s'attribuent les Chinois, les Indiens, les Égyptiens, les Perses, et descendent ensuite de siècle en siècle, depuis le quarante et unième jusqu'au premier avant notre ère. En général, l'auteur a suivi, pour l'histoire sainte, Usserius; pour l'histoire profane de l'ancienne Asie et de la Grèce, la première édition de la *Chronologie d'Hérodote* par Larcher. A l'égard de l'histoire romaine, l'éditeur, M. Thouret fils, a rectifié le travail de son père par celui d'Albert. Une suite particulière de tableaux représente les progrès des sciences, des lettres et des arts, et contient aussi des observations sur les gouvernements, les lois et les mœurs ; c'est principalement sous ces derniers rapports que les tables chronologiques de Thouret peuvent sembler préférables à toutes celles du même genre qui

avaient été antérieurement publiées; les dates y sont aussi plus exactes, mais seulement en ce qui concerne les annales de Rome. Dans les autres parties, on pourrait en contester plusieurs, ou regretter au moins que l'auteur n'avertisse pas qu'elles ne sont qu'hypothétiques. Peut-être ne fait-il pas toujours le meilleur choix possible entre celles qui ont été controversées. Un travail de la même nature, mais beaucoup plus étendu, a été offert au public, en 1821 encore, par M. Buret de Longchamps, sous le titre de *Fastes universels*, analyse la plus détaillée, dépouillement le plus complet qu'il soit possible de faire, sous une telle forme, de toute l'histoire ancienne et moderne, sacrée et profane, politique et littéraire. Les premières tables retracent, comme dans l'ouvrage de Thouret, les siècles imaginaires antérieurs au cinquantième avant notre ère. Une seconde suite de tableaux appartient à l'âge d'Adam, depuis l'an 5000 jusqu'à 3000; une troisième à l'âge d'Uranus, de 3000 à 2000; une quatrième au siècle de Saturne, le vingtième avant Auguste; une cinquième au siècle de Jupiter, siècle supposé ici le dix-neuvième; et de là on descend successivement à travers les dix-huit siècles avant l'ère vulgaire et les dix-huit de cette ère elle-même, outre son prolongement jusqu'à la vingtième année du dix-neuvième. Le tableau de chacun des âges primitifs et de chacun des siècles, à partir de celui de Saturne, se divise en plusieurs sections, dont la première se recommande par la nouveauté, la difficulté, l'étendue et souvent aussi l'exactitude du travail. Elle représente la distribution de tous les peuples, de toutes les familles du genre humain sur les diverses parties du globe, les migrations, les établissements

coloniaux, les conquêtes, les fondations d'empires, les séries de princes ou de magistrats, en attachant des dates à la plupart de ces particularités. Les sections suivantes exposent l'état des institutions religieuses, des systèmes philosophiques, des formes de gouvernements; les inventions, les découvertes dans les sciences et les arts. Une autre est employée à tracer la succession chronologique de tous les événements mémorables, et la dernière consiste en notices sur les hommes célèbres dans toutes les carrières, spécialement dans celle des lettres. Ce vaste plan suffirait pour attester les progrès de la science; et s'il était vrai qu'on pût remarquer quelque inégalité dans l'exécution, découvrir de temps en temps des omissions ou des inexactitudes, assurément il ne faudrait pas s'en étonner au milieu d'un tel nombre et d'une telle variété de détails. L'auteur avait d'abord suivi, à l'égard des dates imaginaires et des dates indécises, une méthode qui convient fort à ce genre de notions : c'était de répéter le même nom, le même fait, autant de fois qu'il y a d'opinions différentes sur l'époque. Par exemple, il nomme le Fo-hi des Chinois sous les années 21130 et 2953 avant J. C. : il en use de même pour Vulcain, pour Bacchus et quelques autres personnages; il enregistre toutes les dates assignées à la création du monde, depuis celle des tables Alfonsines, 6934, jusqu'à celle de Scaliger, 3950; mais il abandonne, trop tôt peut-être, cette méthode, et n'indique plus qu'une seule époque de chaque fait. Il fixe ainsi l'expédition des Argonautes à 1292, la prise de Troie à 1209 comme a fait M. Potocki, la naissance d'Homère à 1031; et il serait possible que le choix de ces dates ne parût pas toujours très-heureux.

Il y a aussi, dans la chronologie du moyen âge, un certain nombre de points litigieux qui demandaient, ce semble, quelque éclaircissement, et sur lesquels au moins il n'eût pas été superflu d'indiquer les motifs des décisions. Enfin quelques chronologistes pourront se plaindre de ne trouver la plupart des dates exprimées ici que par années avant ou après J. C., sans concordance avec les olympiades, avec les ères de Nabonassar, des Séleucides, etc., ni avec les principaux cycles, pas même avec la période julienne. Mais les matériaux de l'ouvrage étaient déjà si multipliés, les colonnes si nombreuses, l'exécution typographique si compliquée et si difficile, qu'il a fallu sans doute écarter beaucoup de notions techniques et de détails accessoires, quelque utiles et regrettables qu'ils pussent être. Ce qui est certain, c'est qu'il a fallu des soins infinis pour porter la rédaction et l'impression de ces *Fastes universels* au degré de régularité et d'utilité qu'elles ont atteint.

En considérant d'une manière générale toutes les tables de cette nature, on peut dire que les rédacteurs se laissent aisément entraîner à négliger les notions purement chronologiques pour en recueillir d'historiques; et sans doute l'aridité des premières et l'intérêt qui s'attache aux secondes rendent ce penchant fort excusable. Toutefois, il conviendrait de songer qu'après tout la chronologie est l'objet essentiel de ces tableaux, et que par conséquent leur perfection consisterait à donner, avec l'exactitude la plus rigoureuse, les dates qui sont bien vérifiées ou qui peuvent l'être, et à choisir, entre celles qui sont indécises, la plus probable, en indiquant toutes les autres, et même aussi, en peu de mots, les documents ou indices allégués pour chacune

d'elles. On consulte des tables chronologiques dans l'espoir d'y trouver immédiatement le résultat positif et constant d'une recherche ou d'une vérification que l'on ne peut pas ou que l'on ne veut pas faire. A quoi seront-elles bonnes, si elles répondent mal ou si elles ne répondent pas du tout aux questions qu'on leur adresse? Voici, me diront-elles, quels étaient, en ce temps-là, les progrès des sciences, l'état des arts, les intérêts des gouvernements, les habitudes des peuples. Ce sont là de très-belles connaissances; mais en ce moment j'ai besoin de savoir en quelle année mourut Frédégonde, ou à quelle époque précise se tinrent sous Louis VII les assemblées de Laon et de Chartres. Si, à l'égard de ces assemblées, vous me dites 1146 ou 1147, après que M. Brial a prouvé que c'était 1150; ou bien si vous enterrez la reine Frédégonde en 597, sans m'avertir que Pagi redresse sur ce point Baronius, et prolonge jusqu'en 598 la vie et les crimes de cette princesse, vous m'induisez en erreur. De deux choses l'une : ou j'accepterai toutes vos indications, plein de confiance dans votre exactitude; ou je voudrai y regarder après vous. Dans le premier cas, voilà qu'à mon tour je vais énoncer de fausses dates et en tirer peut-être des conséquences historiques, politiques ou morales qui ne pourront pas être vraies, quelque soin que j'apporte à les déduire avec justesse; dans le second cas, je m'impose à moi-même tout le travail que vous vous étiez engagé à m'épargner. Je crois, Messieurs, qu'au moins en ce qui concerne les points éclaircis par la critique moderne, les tablettes chronologiques devraient ressembler aux comptes faits de Barême, dispenser des calculs, et fournir des résultats bien vérifiés. Ne vous

hâtez pas de dire qu'il est impossible de rédiger de pareilles tables ; j'avoue seulement qu'elles exigeraient un long travail, des recherches scrupuleuses, et sur chaque article le recours immédiat à toutes les sources, et l'examen de toutes les discussions.

Les annales antiques ne remplissent qu'un très-petit nombre de pages dans un *Mémorial portatif de chronologie, de biographie et d'économie politique*, publié en 1822, mais où sont rassemblées beaucoup de notions utiles et précises relatives à l'histoire des derniers siècles à partir du commencement du quinzième; l'auteur a gardé l'anonyme, ainsi qu'il l'avait fait en traduisant, avec une élégante fidélité, les *Antiquités romaines* d'Alexandre Adam, et la *Vie du Pogge* par Shepherd. L'année 1822 a vu paraître aussi un volume intitulé : *Traité complet du calendrier* par M. le Boyer, professeur de physique et de mathématiques au collége royal de Nantes. La partie astronomique y est en effet complète et fort digne d'éloges. Messieurs les professeurs d'histoire des colléges de Paris se sont appliqués, avec un zèle non moins honorable, à faire entrer la chronologie dans l'instruction classique, où elle n'avait été presque jamais admise encore. Plusieurs d'entre eux, MM. Boismilon, Poirson, Cayx, du Rosoir, Ragon, Trognon, Desmichels, ont publié des tableaux qui se recommandent par le choix des notions et par une rédaction précise. Enfin, le transport du zodiaque de Denderah à Paris a fourni l'occasion de composer plusieurs écrits qui tiennent à la chronologie technique et historique, autant qu'à l'astronomie. Il s'agissait surtout de l'âge des zodiaques ou planisphères égyptiens; et ce sujet, que MM. Fourier et Jomard avaient déjà traité dans

la *Description de l'Égypte*, l'a été en 1822 et 1823 par MM. Saint-Martin, Biot et Halma. Ce dernier a d'ailleurs joint, à sa traduction française de l'*Almageste* de Ptolémée, plusieurs dissertations relatives à la division et à la succession des temps, ainsi que des analyses ou des traductions de quelques mémoires de M. Ideler sur les mêmes sujets.

J'ai tâché, dans nos deux dernières séances et dans celle-ci, de retracer la succession des travaux qui, depuis 1582 jusqu'en 1823, ont créé, développé, propagé la science chronologique; et j'ai suivi, dans cet exposé, l'ordre des temps, non-seulement parce qu'il était indiqué par la nature même de la matière, mais aussi parce qu'il devait, mieux qu'aucun autre, éclairer l'histoire de cette science, indiquer les directions qu'elle a prises, et le cours entier de ses progrès. Cependant, pour nous guider dans nos propres études, nous pourrions désirer encore une classification méthodique ou systématique de tant de livres, avec désignation des plus instructifs, de ceux qui pourraient le mieux tenir lieu de tous les autres. Ces livres se divisent en effet en plusieurs genres, selon qu'ils embrassent la chronologie tout entière, ou qu'ils se restreignent à l'une des trois parties que nous avons nommées technique, litigieuse et positive.

Les traités les plus généraux de chronologie sont l'ouvrage de Scaliger, *de Emendatione temporum*, celui de Petau *de Doctrina temporum*, la *Chronologie technique et historique* de Labbe et Briet, la *Chronologie réformée* de Riccioli, et *l'Art de vérifier les dates* complété dans la quatrième édition. Mais à ces traités peuvent se joindre, d'une part, des livres plus élémen-

taires, tels que les *Démonstrations chronologiques* de Temporarius, le *Rationarium temporum* de Petau, l'*Introduction* de Vossius, la *Chrolonogie sommaire* du jésuite François, les *Institutions* de Beveridge, les *Éléments* d'Eustache Manfredi; de l'autre, des mélanges, comme ceux de Kepler, de Lydiat, de Samuel Petit, de Henri Philippe, où sont traités différents articles de cette science. Mais dans ces trois séries de livres, je distinguerais comme les plus utiles celui de Scaliger, édition de 1629; la *Doctrine des temps* de Petau, édition de 1627, en y joignant l'*Uranologion* de 1630, ou bien l'édition de 1705 en trois volumes in-folio y compris l'*Uranologion;* le *Rationarium* du même Petau, édition de 1745; les mélanges de Lydiat, les *Eglogæ chronologicæ* de Kepler et de Samuel Petit; enfin les trois parties de l'*Art de vérifier les dates*, édition de 1818 pour la première, de 1783 pour la seconde, et de 1821 pour la troisième.

Les livres particulièrement consacrés à la chronologie technique sont beaucoup plus nombreux, et pour les classer, il est indispensable de les sous-diviser en plusieurs séries. D'abord, il en est qui embrassent toutes ou presque toutes les mesures du temps. Tel est le petit traité de Censorin *de Die natali*, auquel on peut joindre plusieurs chapitres de Macrobe. Je négligerais ce qu'ont écrit sur le même sujet, depuis le milieu du quinzième siècle, Gémiste Pléthon, Joseph Laurent et quelques autres; mais il y a de l'instruction à recueillir dans le volume d'Allacci *de Mensura temporum* et dans le traité *de l'Intercalation* de Philippe Muncker. Les traités du calendrier s'étendent aussi à la plupart des mesures, grandes et petites, de la durée, et je vous ai fait

remarquer ceux de Blondel, de Rivard, de Court de Gébelin, de M. le Boyer, outre les chapitres consacrés à cette matière dans les ouvrages de plusieurs astronomes, Lalande et Delambre, MM. de la Place et Biot. Là, c'est sous des aspects généraux que le calendrier est envisagé. Mais d'autres écrivains ont particulièrement expliqué les calendriers de certains peuples : Bayer, celui des Chinois; la Nauze, celui des Égyptiens; Corsini, celui de l'Attique; Ovide et Columelle, celui de Rome. Il existe de plus, sur les calendriers des anciens peuples, surtout des Grecs et des Romains, une multitude d'opuscules dont les auteurs sont Perellus, Viola, Haguelon, Sépulvéda, Éber, Giraldi, Robortel, Adrianus Junius, Ciaconius, Lalamant, Fulvio Orsini, Siccama, Dempster, Gassendi, Lambécius. Plusieurs de ces dissertations, et en général les meilleures, sont dans les recueils d'antiquités de Gronovius et de Grævius. Le calendrier ecclésiastique, tel qu'il existait avant 1582, est l'objet de plusieurs traités du comput, rédigés par Jean de Coutances et Philippe de Thaun, au douzième siècle; par Sacro-Bosco, Robert de Lincoln, Arnauld de Villeneuve, au treizième; par Isaac Argyre, au quatorzième, etc. La réforme de ce calendrier a été provoquée, préparée par les travaux de Regiomontanus, de Dulciati, Pitati, Lappi, Raggio, Stœfler, Albert Pighius et Luigi Lilio; et le calendrier grégorien a été, depuis 1582, expliqué, justifié, attaqué, défendu, dans les écrits de Clavius, Viète, Calvisius, Mœstlin, Levera, Bianchini, Bonjours et Méliton. Voilà dans quels livres peuvent se puiser toutes les notions relatives aux calendriers divers, à moins qu'on n'y ajoute, pour ce qui concerne ceux des Arabes et des Turcs, le

Rusname Naurus publié par Welsch, et les notices qu'en ont données MM. Navoni et Ideler dans les *Mines de l'Orient* et dans les mémoires de l'académie de Berlin. Entre tous ces écrits, les *Fastes attiques* de Corsini se distinguent à la fois par l'étendue, la profondeur et l'utilité des recherches; les *Fastes* d'Ovide sont un livre classique dont l'étude est tout à fait indispensable; mais on peut attendre, pour recourir aux autres, qu'on y soit conduit par quelque travail particulier; car l'instruction qu'ils présentent se retrouve, à certains détails près, dans les ouvrages plus généraux que j'ai désignés. J'en dis autant de ce qu'ont écrit sur le zodiaque et sur l'année tropique Aratus, Geminus, Manilius; et parmi les modernes, Pluche, Legentil, Dupuis; plus récemment encore, des auteurs que je nommais il y a peu d'instants : ces lectures, quelquefois profitables, n'entrent pas de nécessité dans l'étude immédiate et générale de la chronologie.

Sur les divisions du temps inférieures à l'année, on a une dissertation concernant le jour par Bayle, à la suite de son *Dictionnaire;* un livre d'Étienne Vinand Pighius, concernant Thémis et les Heures; un fort bon traité des Nundines par Erycius Puteanus, et le *Menologium* ou traité des mois de Fabricius, qui peut tenir lieu des livres de Mayer sur les mois des Hébreux, de Théodore Gaza sur les mois athéniens, etc. L'année en général et les années des divers peuples ont occupé Müller, Selden, Usserius. Taffin a disserté sur l'année séculaire des Romains, la Barre sur la manière de compter les années des empereurs romains, Balthazar Gibert sur l'année attique et sur la persique. Mais je recommanderais bien plutôt les savants mémoires de

Fréret qui ont pour objet les années des Alexandrins, des Perses, des Arméniens et des Bithyniens. La connaissance des cycles est d'une très-haute importance en chronologie; et l'on ne saurait mieux commencer cette étude que par le traité de Dodwell *de Cyclis veterum*. Le mémoire de la Nauze sur la grande année et sur les plus longues périodes mérite aussi de fixer l'attention, et il dispense de recourir aux traités du Phénix par Gryphiander, Texelius et Larcher. Je ne saurais placer non plus au nombre des lectures indispensables ou même utiles celle des écrits où le P. Jean Louis d'Amiens propose sa période Louise, et le P. Pagi sa période grecque-romaine, ni le mémoire de Louis Boivin contre la période julienne. A l'égard des ères, je n'ajouterais à ce qu'en disent les traités généraux, que les œuvres chronologiques de Noris et de Longuerue, les discours d'Ibanez de Mondejar sur l'ère espagnole et sur l'ère de César, et les mémoires de Fréret tant sur l'ère des Séleucides que sur le cours des annales indiennes et chinoises. Il est fort permis de négliger les petites ères locales que Belley a cru découvrir en certaines médailles.

Voilà, Messieurs, les ouvrages et opuscules qui traitent de la division du temps, des fractions du jour, de la journée elle-même, des sommes de jours, du mois, de l'année et des sommes d'années; mais la chronologie technique a une seconde partie consacrée à l'énumération et à la reconnaissance des sources diverses où les dates peuvent se puiser. La première de ces sources consiste dans les livres des historiens classiques, surtout de ceux qui ont été attentifs à dater les faits. Ce n'est pourtant pas que j'entende placer leurs ouvrages au

nombre des livres de chronologie : je n'applique ce dernier titre qu'aux tableaux que l'on a tracés des systèmes chronologiques de ces historiens, qu'aux séries d'époques et de dates qu'on a extraites de leurs ouvrages. C'est ainsi que Larcher a composé une chronologie d'Hérodote, ou du moins un volume qui porte ce titre; Dodwell, des livres bien plus justement intitulés *Annales Thucydidei* et *Xenophontei*, une chronologie grecque-romaine adaptée aux livres de Denys d'Halicarnasse, et un travail à peu près du même genre sur Velleius Paterculus. Sigonius, Henri Lorit de Glaris et Crellius ont recueilli et éclairci les dates énoncées par Tite-Live; on a de pareils extraits chronologiques pour Florus par Freinsheim, et pour Justin par Bongars. Je crois qu'il est indispensable d'étudier ces tableaux.

Les monuments, c'est-à-dire surtout les médailles et les inscriptions, forment une deuxième classe de sources chronologiques. Cependant je ne placerai ici aucun des livres qui enseignent la science numismatique, ou qui exposent des suites de médailles. Car les uns ne tiennent qu'accidentellement à la chronologie, et les autres ne la touchent d'une manière plus directe que pour la rendre systématique; c'est le caractère qu'elle prend dans les traités de Foi-Vaillant, lesquels, par cette raison, se retrouveront bientôt dans une autre division des livres consacrés à la science des temps. Quant aux inscriptions, il en est qui appartiennent en propre à cette science, puisqu'elles sont destinées à fixer des époques, ou même à établir des séries de dates. Telle est surtout la Chronique de Paros, autrement dite Marbres d'Arundel ou d'Oxford. Les meilleures éditions sont celles qu'en

ont données Prideaux en 1676, Maittaire en 1732, Chandler en 1763, toutes trois in-folio. Lydiat, Selden, Prideaux, Fréret, ont fait d'utiles observations sur ce monument. Les inscriptions d'Adulis et de Rosette ne se rapportent chacune qu'à une seule époque. Mais les Fastes capitolins, attribués à Verrius Flaccus, et les Fastes consulaires, recueillis ou disposés par Idace, servent souvent à dater les annales de Rome. Les seconds ont été publiés par Labbe et revus par Noris. Les premiers, beaucoup plus importants, ont exercé la sagacité de Robortel, de Panvini, de Pighius, de Foggini, etc. On peut leur donner pour suite, les diptyques expliqués par Gori et Passeri, et joindre ensuite à tous ces monuments les tables ou canons chronologiques d'Ératosthène, de Ptolémée et de Théon.

Des chroniques depuis longtemps perdues, mais qui avaient été rédigées avant l'ère chrétienne, ou avant la fin du premier siècle de cette ère, et dont on croit retrouver des extraits dans les chronographes ecclésiastiques, sont considérées comme une troisième et dernière espèce de sources propres à fournir des dates antiques. La compilation de Jules Africain, le plus ancien de ces chronographes, n'existant plus, on est réduit à celle d'Eusèbe et de Georges le Syncelle. Joseph Scaliger avait donné en 1606 une édition d'Eusèbe, qui a été reproduite avec des additions considérables en 1658, deux volumes in-folio, auxquels on doit joindre aujourd'hui l'une des versions latines du premier livre, faites d'après une traduction arménienne et imprimées en 1818, et si l'on veut encore, les deux volumes in-4° que Roucalli a mis au jour en 1787, sous ce titre : *Vetustiora chronica notis illustrata, præmisso Eusebii*

chronico. Il y a bien aussi un commentaire sur la *Chronique* d'Eusèbe, composé par Alphonse Tostat au commencement du quinzième siècle, mais qui ne serait plus d'aucun usage. L'édition du Syncelle donnée par Goar, en 1652, fait partie de la Collection byzantine et peut terminer la liste des livres sur lesquels il y a lieu d'étendre le titre général de chronologie technique.

La chronologie systématique ou contentieuse se sousdivise en deux sections, l'une sacrée et l'autre profane. Il est des points de chronologie qui sont expressément décidés par les livres saints et qui par conséquent ne doivent plus être l'objet d'aucune discussion. Mais le silence de ces livres sur certains articles, et les variantes des textes et des versions sur quelques autres, ont ouvert un assez vaste champ de controverses aux chronologistes théologiens. Nous pouvons même distinguer plusieurs espèces d'ouvrages ou d'écrits où sont traitées ces questions. D'abord, il y en a qui embrassent tout le système des annales sacrées, et qui même y rattachent quelquefois des branches de chronologie profane. Tels sont les livres de Jacques et Louis Cappel, d'Usserius, de Claude Lancelot; on y peut même comprendre celui de Pezron, quoiqu'il soit du nombre de ceux qui s'étendent au delà de l'histoire sainte. Le même caractère appartient à la chronologie générale que Michel a cru fonder sur les trois textes de la Bible. Kennedy a aussi rapproché particulièrement de la portion historique de l'Écriture sainte sa théorie astronomique des temps. Mais de tous les ouvrages de chronologie sacrée, le plus recommandable par la science et la méthode, est celui de des Vignoles, qui ne remonte pourtant qu'à la sortie d'Égypte. Pezron

s'était attaché surtout à reculer l'origine du monde aussi loin que les divines Écritures le permettent. La discussion spéciale de cette antiquité est l'objet d'un second genre de traités ou de dissertations dont les auteurs sont Hornius, Isaac Vossius, et en réponse à Pezron, Martianay, Tournemine et Lequien. Je comprends dans un troisième ordre les écrivains qui, comme Vecchietti, Antonio Cappello, Tirin, Selden, Balthazar Gibert, se sont proposé seulement d'éclaircir certains détails chronologiques de l'Ancien Testament. Quant à ceux qui ont travaillé à fixer les époques précises de la naissance, de la vie, de la passion de Jésus-Christ, ils forment une quatrième série, assez nombreuse; on y compte Paul de Middelbourg, Kepler, Levera, Witson, Fréret, la Barre, Mario Lupi, Magnan et San-Clemente. Enfin l'on pourrait placer dans une cinquième section les auteurs qui ont discuté plusieurs dates de l'histoire de l'Église, et parmi lesquels on remarquerait surtout Pagi et Papebrock. Mais, pour la chronologie proprement sacrée, c'est-à-dire appliquée aux annales du peuple juif jusqu'à l'ère chrétienne et à l'histoire évangélique, Louis Cappel, Usserius et des Vignoles pourraient suffire, à moins qu'on n'y voulût joindre Pezron, à cause de la querelle qu'il a excitée, et des parties de son ouvrage qui sont relatives à la chronologie profane.

Celle-ci n'a pas moins été controversée, soit dans son ensemble, soit dans ses diverses branches. Samuel Petit, avant Pezron, en avait composé un système général. Newton en a créé un plus hardi, dont les interprètes, les adversaires, les apologistes ont été, depuis 1727, Granet, Butini, Souciet, Fréret, Bougainville, Whis-

ton, Halley, Reid, la Nauze et des anonymes. A la fin du dernier siècle et au commencement du dix-neuvième, Larcher, de la Borde, Volney, M. Potocki ont soumis à des discussions nouvelles le plan général des anciennes annales profanes; et l'on pourrait placer à la suite de leurs ouvrages diverses dissertations polémiques de Saumaise, de Louis Boivin et de quelques autres. Mais, dans toute cette classe, ce sont les livres de Samuel Petit, de Newton, de Fréret et de Volney qui peuvent mériter le plus d'attention : non qu'il s'agisse d'adopter toutes leurs opinions, ce qui serait impossible, puisqu'elles sont quelquefois contradictoires; mais il est fort utile d'en étudier et d'en examiner les motifs. Entre les savants qui ont travaillé à jeter de la lumière sur différentes branches de la chronologie profane, je me bornerai à rappeler, en ce qui concerne l'Inde et la Chine, Fréret, Fourmont, Gaubil et de Guignes; à l'égard de plusieurs contrées orientales, Longuerue; pour la Grèce, Sigonius, Bougainville, Barthélemy, auxquels je joindrais M. Clavier, si, dans son excellente histoire des anciens temps de ce pays, il n'avait cru impossible d'assigner aux faits des dates précises; il s'est borné à établir des généalogies. Le premier travail considérable sur la chronologie égyptienne est dû à Marsham. Vaillant a cherché avec assez peu de succès dans les médailles les dates de l'histoire des Lagides, comme des Arsacides et des Séleucides. Je vous ai cité plusieurs fois les *Annales des Lagides* par M. Champollion-Figeac, et la critique que M. Saint-Martin en a faite. Depuis que le travail d'Albert sur les dates romaines est publié, on a moins besoin de lire ce qu'ont écrit sur le même sujet Sigonius, Lorit,

Dodwell, Pouilly, Sallier, Anselme, Fréret, la Nauze, Larcher et P. Ch. Levesque. Quant à la chronologie du moyen âge, les discussions qui la concernent se trouve ntdans l'*Art de vérifier les dates*, dans le recueil des historiens de France; dans plusieurs dissertations de Muratori, de l'abbé le Beuf, de M. Brial, et en divers autres ouvrages qui ne sont pas spécialement consacrés à la science des temps. Ibanez de Mondejar a recherché l'époque de l'entrée des Maures en Espagne; et leurs annales en ce pays sont le sujet d'un travail d'Antonio Condé, dont les résultats ont été, comme je l'ai dit, recueillis par M. Audiffret.

En rassemblant ainsi les livres où sont discutés certains détails et les systèmes généraux de chronologie, tant profane que sacrée, il faut observer pourtant qu'il y a des discussions encore, des questions, des controverses dans les traités qu'à raison de leurs principales matières j'ai rangés sous le titre de chronologie technique. Vous avez vu depuis quelques mois combien il se rencontre de points litigieux dans la théorie et la pratique de la division du temps en heures, en jours, en mois, en saisons, en années, en cycles et en ères; combien il reste d'incertitudes sur la construction des calendriers de certains peuples : toutes les opinions ne s'accordent pas non plus sur la pureté ou la valeur des différentes sources de la science chronologique; et il se rencontre aussi, de temps en temps, des articles contentieux ou polémiques, dans les livres qui vont se classer sous la dénomination générale de chronologie historique ou positive.

Ceux-là toutefois sont essentiellement destinés à exposer les résultats où les précédents aboutissent,

c'est-à-dire les dates précises des faits mémorables. Or les premiers ouvrages qui se présentent dans cette classe sont les chroniques composées d'après celles d'Eusèbe et du Syncelle, et qui le plus souvent en reproduisent les doctrines ou les traditions, en ce qui concerne les anciens temps. La liste de ces chroniqueurs est fort longue : je ne rappellerai que les plus fameux, ceux dont il est à propos de lire ou de parcourir les écrits, afin de suivre, de siècle en siècle, les progrès ou les écarts de ce genre de connaissances. Tels sont, après Eusèbe et avant Georges le Syncelle, Orose, Prosper, Cassiodore, Jornandès, Marius d'Avenche, Isidore de Séville et Bède. Entre eux, Orose, Cassiodore et Jornandès sont à distinguer, parce qu'ils puisent souvent à d'autres sources. Il existe, sur le livre qui porte le nom de Prosper, de très-bonnes observations de Van der Hagen. Après le Syncelle, on pourrait, au neuvième siècle, ne s'arrêter qu'à Fréculphe et Adon, au dixième qu'à Réginon, au onzième qu'à Cedrenus, Herman le Petit et Marianus Scotus, au douzième qu'à Zonaras et Othon de Frisingue. Des chroniques générales composées entre 1200 et 1300, les plus estimables sont celles de Vincent de Beauvais et d'Aboulfaradj; mais, dans celles de Robert du Mont et d'Albéric de Trois-Fontaines, les parties qui concernent les moins anciens temps ne sont point à négliger. Cette liste peut se continuer, au quatorzième siècle, par les noms de Guillaume de Nangis et d'Abulfeda; au quinzième, par celui de Rollewinck, dont le *Fasciculus temporum* doit suffire pour donner une idée de l'état de la chronologie vers l'an 1500. De là jusqu'en 1582, ou même jusqu'en 1600, je ne nommerai que Carion et Sleidan

dont les livres ont successivement servi à l'instruction commune. Là se terminent les chroniques, première série de livres de chronologie : la seconde, mieux caractérisée par le titre d'histoire universelle, offrirait un nombre effrayant de volumes. Il est possible de la réduire à quatre ouvrages, qui sont d'ailleurs de proportions ou dimensions très-diverses ; ce sont ceux de Bossuet, d'une société d'écrivains anglais, de Millot et de Condillac. Une troisième série se compose des chroniques ou histoires générales qui ne remontent qu'à l'ouverture de l'ère vulgaire, ou même qu'à des époques un peu moins anciennes. Sigebert, au douzième siècle, et Martin Strepi ont rédigé des chroniques de cette espèce, auxquelles il n'est pas inutile de recourir. De là, on pourrait, en franchissant cinq siècles entiers, arriver immédiatement aux histoires générales de Voltaire, de Méhégan et de Koch. Il y aurait lieu de former une quatrième série avec les histoires chronologiques restreintes à un ou deux siècles, mais universelles à l'égard des pays et des événements. On a ainsi des ouvrages d'Augier de Marigny pour le douzième siècle, de Perizonius pour les cinquante-huit premières années du seizième, de David Durand et Linguet pour tout l'espace entre 1500 et 1600, de Raynal pour les deux cent vingt-neuf années de 1519 à 1748. En cinquième et dernier lieu, il y a des notions chronologiques, souvent très-précises, à recueillir dans les auteurs qui ont écrit l'histoire de leur propre temps, comme Luitprand pour les années 891 à 946 ; Glaber Radulphe, 990 à 1045 ; Théodore de Niem, 1378 à 1410 ; Léonard Arétin, 1370 à 1444 ; Æneas Sylvius ou le pape Pie II, 1405 à 1463 ; Paul Jove, 1494 à 1546 ; Adriani, 1536 à 1573 ; d'Aubigné, 1550 à 1601 ; de Thou, 1543 à

1607, etc.; et les gazettes ou journaux, depuis les premières années du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Il serait trop aisé d'étendre bien plus loin et presque indéfiniment ce catalogue, car il y a plus ou moins de chronologie positive dans tout livre d'histoire; mais il faut limiter chaque genre, si on veut le cultiver avec méthode et avec fruit.

Il est néanmoins, dans celui qui nous occupe encore, un genre de productions que je ne dois pas omettre; ce sont les tablettes, tableaux, tables ou abrégés chronologiques, soit divisés par colonnes, soit composés de séries d'articles. Ces tableaux ou manuels, s'ils étaient rédigés avec une parfaite exactitude, présenteraient immédiatement tous les résultats de la science, toutes les dates établies dans les différentes espèces de livres que nous venons de parcourir. Les plus anciennes de ces tables sont celles qui portent le nom de *Chronologie collée;* celles d'Alstedius, de Rou, Schrader, Marcel, Musantio, Mascamps, Delisle, Delfini Boursaler, Schmid, Faber, Kœhler et Cramer : elles ne sauraient plus être aujourd'hui que des objets de simple curiosité. Lenglet du Fresnoy, Barbeau la Bruyère, Blair et Chantreau ont eu des moyens de rendre les leurs moins incomplètes et moins inexactes. Mais on peut se servir avec encore plus de profit et un peu plus de sécurité de celles de MM. Picot de Genève, Thouret, Buret de Longchamps et de messieurs les professeurs des colléges de Paris. Tous ces fastes ou tableaux sont universels : à leur suite, se placerait la collection des abrégés chronologiques propres à l'histoire de certains peuples et composés par Hénault, Saint-Marc, Duport du Tertre, Macquer, la Combe, Lacroix, Charbuy, Adrien Richer et Pfeffel. La chro-

nologie revendique tous ces recueils de dates; mais il n'y a guère que ceux d'Hénault et de Pfeffel qui aient obtenu ou mérité quelque succès. Pour dernière série de livres de chronologie, j'indiquerais ceux qui sont intitulés *Éphémérides*, et dans lesquels les faits mémorables sont disposés dans l'ordre des jours de chaque mois où on les suppose arrivés, et qui sont censés en être les anniversaires : j'ai dit que le meilleur des recueils de cette nature était dû à MM. Noël et Planche. Il y a bien, sous ce même titre d'*Éphémérides*, d'autres recueils qui ne sont pas inutiles à la chronologie, soit technique, soit historique, savoir, ceux qui exposent pour des années déterminées l'état des mouvements célestes; et nous pouvons en dire autant des annuaires ou almanachs qui offrent des tableaux précis de l'état des choses sociales ou politiques : les uns et les autres servent à vérifier certaines dates. Mais de tels livres et de tels recueils se consultent et ne se lisent point.

J'aurais pu, dès nos premières séances, vous présenter ce tableau historique et bibliographique des travaux et des progrès de la chronologie; c'eût été, ce semble, une introduction assez naturelle à l'étude que nous allions entreprendre. Mais alors, nous n'aurions pas attaché des idées précises aux titres de la plupart de ces objets; nous n'en aurions pas assez bien reconnu les divers sujets, ni saisi la classification générale. Ajouté aujourd'hui aux notions techniques qu'il suppose, ce tableau les complète, et jette d'avance de la lumière sur les routes nouvelles où nous allons nous engager, en étudiant les systèmes chronologiques.

TRENTIÈME LEÇON.

TABLEAU GÉNÉRAL DES TEMPS.

Messieurs, les notions que nous avons à recueillir aujourd'hui sont pour nous d'une importance extrême : elles constituent le fond général de la chronologie; elles doivent dessiner tout le plan de cette science. Jusqu'ici nous n'avons guère conçu que des idées abstraites de la division et de la succession des temps : nous en connaissons les différentes périodes depuis les plus courtes jusqu'aux plus longues, tant celles qui sont établies par les révolutions des astres, par l'ordre même de la nature, que celles qui ont été instituées ou modifiées par des conventions humaines. Nous avons distingué de ces cycles ou séries périodiques, les ères ou suites indéfinies d'années, dont l'origine, l'étendue et la clôture n'ont été déterminées que par certains événements ou par certaines croyances. Mais à l'exception des faits ou des traditions qui tiennent à la théorie même des calculs et des mesures du temps, nous n'avons point cherché encore à remplir de traits historiques ce cadre de tous les siècles. Toutefois nous avons reconnu et apprécié les sources diverses où les dates anciennes peuvent se puiser, et qui sont les livres classiques, les médailles, les inscriptions et autres monuments, enfin les débris d'annales aujourd'hui perdues, et les compilations qu'en ont faites les chronographes ecclésiastiques. Je vous ai même, à partir du dernier de ces chronographes, Georges le Syncelle, qui vivait au huitième siècle de notre ère, tracé,

dans nos dernières séances, le tableau chronologique de tous les travaux de la chronologie elle-même, de ses traditions et de ses recherches, de ses hypothèses ou de ses progrès jusqu'à nos jours. Auparavant nous avions aussi parcouru la série des siècles anciens et modernes, pour y envisager spécialement l'histoire des études et des découvertes géographiques. Mais à l'égard de l'histoire proprement dite, c'est-à-dire des annales civiles de tous les peuples, nous n'avons encore tracé, en quelque sorte, que des contours au milieu desquels les surfaces sont restées à peu près vides. Il s'agit maintenant de les remplir de souvenirs historiques, d'images sensibles qui puissent demeurer gravées dans nos esprits, et donner de la consistance aux notions de chronologie. Cependant, pour ne point nous méprendre sur la nature du travail que nous entreprenons aujourd'hui, il importe de nous arrêter à quelques considérations préliminaires.

D'abord il ne s'agit point sans doute de distribuer encore, dans ce cadre immense des temps, tous les faits de l'histoire, pas même tous ceux que leur éclat ou leur influence peut rendre dignes de mémoire. Ils deviendraient confus par leur multitude; nous n'en pourrions embrasser l'ensemble, et au lieu du fil que nous cherchons, nous nous jetterions dans un dédale inextricable. Il n'est question que des faits qui ont servi de points de ralliement à tous les autres et qu'on a considérés comme des époques. Ce mot d'époque, ἐποχή, ne signifie originairement que *station* ou *point fixe;* il paraît venir d'ἐπέχειν, *arrêter, retenir, empêcher, suspendre.* Les Grecs appliquent aussi le terme ἐποχή à un état déterminé du ciel, à une certaine position respective des

astres. La signification en a été étendue, non-seulement aux événements mémorables qui s'élèvent dans le cours de l'histoire et y demeurent comme des fanaux destinés à éclairer de longs espaces, mais aussi à ces espaces mêmes, c'est-à-dire à des suites d'années ou de siècles : c'est ainsi que, dans les annales ecclésiastiques, on envisage comme une époque le schisme d'Occident ou d'Avignon, en entendant par là tout le temps durant lequel il y a eu à la fois plusieurs papes ou antipapes, depuis 1378 jusqu'en 1449. Quoique cette acception du mot époque soit réellement impropre, elle est convenue, et on ne l'évite point quand le contexte du discours la détermine. Mais aujourd'hui nous n'emploierons ce mot que dans le sens immédiat et rigoureux : il n'indiquera qu'un événement, qu'un fait, qu'un souvenir historique, qu'un point fixe et visible dans le cours des temps.

En second lieu, vous prévoyez assez que l'étude que nous allons faire de ces époques ne s'étendra point aux circonstances et aux détails des grands faits qui les constituent. Ces narrations appartiennent à l'histoire, non à la chronologie. Mais il y a plus : nous n'aurons point à discuter en ce moment le fond même de ces faits et à nous assurer de leur vérité; cet examen devra nous occuper un jour : il nous suffit maintenant de bien reconnaître les places que les hommes ont assignées, dans le tableau naturel des temps, à ceux de leurs souvenirs qu'ils ont regardés comme les plus distincts, les plus précis, les plus propres à dominer et à coordonner tous les autres. Nous devons commencer par accepter et recueillir toutes ces données, soit réelles, soit hypothétiques, sauf la vérification et le

triage que nous en devrons faire ensuite. Bientôt la chronologie se divisera pour nous en deux parts, l'une litigieuse, et l'autre constante. Mais nous ne pourrons bien concevoir ce partage qu'après avoir jeté les yeux sur tout l'ensemble du système chronologique, tel qu'il existe dans les traditions des peuples et dans les livres des historiens.

La plus longue période que nous ayons rencontrée est celle qu'inventa Scaliger et qu'il appela Julienne. Elle est de sept mille neuf cent quatre-vingts ans, et n'est point encore parvenue à ce terme; elle ne finira que dans mille quatre cent quarante-trois ans. Nous sommes dans sa six mille cinq cent trente-septième année; elle a parcouru depuis J. C. mille huit cent vingt-quatre ans, et avant J. C. quatre mille sept cent treize. Il y a place dans cette étendue pour un très-grand nombre de faits, même des plus anciens. Mais s'il en est en effet qui la dépassent, rien n'empêche de supposer qu'avant ces quatre mille sept cent treize ans, elle s'était déroulée tout entière, une fois, deux fois, autant de fois qu'il sera nécessaire pour atteindre les traditions ou les fictions les plus lointaines. Nous pouvons faire le même usage de notre ère vulgaire, en appliquant indéfiniment une numération rétrograde à tous les temps qui auront précédé son ouverture. Nous ne serions ainsi arrêtés par aucune limite.

Nos livres sacrés en posent une, qui à la vérité n'est point précise, puisqu'elle varie depuis l'an 3761 avant J. C. jusqu'à l'an 5500 et même fort au delà, mais qui serait pourtant dépassée par l'antiquité à laquelle prétendent remonter certains peuples. Nous ne tiendrons compte ici de ces prétentions qu'afin de porter

nos regards sur toute l'étendue, même imaginaire, que le système chronologique a reçue dans certaines histoires. Quelques Scythes ou Tartares ont une ère de quatre-vingt-huit millions six cent trente-huit mille quatre cents ans et plus. Les Japonais divisent leurs annales en trois parties, dont la première remplirait des millions d'années et ne comprendrait pourtant que deux dynasties, l'une d'esprits célestes et l'autre d'esprits terrestres; cette seconde remontant à deux millions trois cent soixante-deux mille six cents ans, et toutes deux divines ou surnaturelles. Cette première partie ne se termine qu'au vingtième siècle avant Auguste; là commence la seconde partie, qui dure mille trois cent soixante ans, et dont je ne parle ici que pour observer qu'elle est presque vide de faits et pour en conclure qu'à plus forte raison, la première est tout à fait sans consistance. On a cru longtemps que les Japonais descendaient d'une colonie chinoise établie seulement vers l'an 1200 avant l'ère vulgaire; quelquefois on les a déclarés Tartares d'origine. Kœmpfer soutient que leur langue, leur religion, leurs mœurs, leurs lois leur appartiennent en propre, et il en conclut qu'ils sont primitifs, originaux, et comme on dit autochthones : c'est un très-beau titre, mais qui souvent n'exprime que l'ignorance où l'on est de l'histoire ancienne d'une nation. Dans tous les cas, cette prodigieuse antiquité qu'ils se donnent n'est qu'une hypothèse ou une fiction. Les Chinois comptent aussi deux millions deux cent soixante-seize mille quatre cent soixante-seize années, et néanmoins ils se contentent quelquefois de remonter à trente-quatre ou quarante-quatre mille ans avant J. C. Fo-hi, qui leur donnait des lois avant notre dé-

luge, n'est qu'un personnage très-moderne dans leurs traditions. Nous verrons, dans l'une des prochaines séances, quelles ont été les idées de Fourmont, de Bayer, de Fréret et de quelques autres sur les années et la chronologie des Chinois; mais dès ce moment, nous pouvons soupçonner que les trente ou quarante mille ans antérieurs à Fo-hi ne seraient qu'un grand vide dans le cadre des temps. Toujours devons-nous le remarquer comme l'une des traditions qui touchent à la chronologie. Il s'en est propagé de pareilles chez quelques autres peuples, soit de l'Asie, soit aussi du nord de l'Europe; Brahma passe chez les Indiens pour avoir gouverné leurs aïeux il y a plus de trois millions neuf cent mille ans. Mais on doit une attention particulière à ce qu'Hérodote rapporte de l'antiquité que s'attribuaient les Égyptiens : il nous dit qu'après un gouvernement théocratique, exercé par les grands prêtres des huit plus anciens dieux, les prêtres des douze dieux suivants s'emparèrent de l'autorité; et il place cette révolution à la dix-sept millième année avant le règne d'Amasis, c'est-à-dire environ dix-sept mille cinq cent soixante-dix ans avant l'ère chrétienne. Il y eut des dieux d'un troisième ordre, dont les prêtres commencèrent à gouverner vers 15,600. On ne sait pas en quel temps le grand prêtre d'Osiris fut dépossédé par celui d'Horus, mais ce fut bien avant le temps de Ménès, qui monta sur le trône l'an 12,356, toujours avant notre ère. De Ménès part une série de trois cent vingt-neuf monarques, dont le dernier, Mœris, vivait environ dix siècles avant Hérodote. Diodore de Sicile fait Ménès plus ancien de deux mille cinq cent quatre-vingt-quatre ans. Voilà, dans

les récits qui avaient cours en Égypte, un espace de plus de dix mille années antérieures à l'origine que nous assignons au monde, et qui, sauf des lacunes plus ou moins considérables, se remplissait, sinon d'événements, du moins de dynasties et de listes de souverains. Au temps d'Alexandre, les Égyptiens se vantaient de remonter à trente-six mille cinq cent vingt-cinq ans. Les astronomes chaldéens parlaient au même prince d'observations continuées chez eux pendant plus de quatre cent soixante-dix mille années, et ils avaient, selon Pline, un autre calcul qui allait à sept cent vingt mille. Ces traditions ne soutiendront pas non plus l'examen; mais elles doivent occuper une place dans le tableau provisoire qu'il nous faut d'abord former. Nous verrons dans la suite quelles difficultés se sont élevées relativement à la valeur du mot année, au nombre des générations, à la durée des règnes et à la fidélité des témoignages.

Quelques auteurs ont essayé d'éclairer ces questions, soit par des études géologiques, soit par des observations astronomiques. Ils ont cherché, dans l'état présent du globe terrestre, les indices des révolutions ou vicissitudes par lesquelles il a passé : ils ont voulu mesurer les temps nécessaires au déplacement et à l'abaissement des mers, à l'émersion des continents, à la formation des montagnes. D'une autre part, ils ont calculé les périodes qui ramènent certaines positions célestes, indiquées par des monuments ou des établissements antiques : ils ont, en un mot, interrogé l'univers lui-même sur son âge; mais le plus souvent ils ont répondu pour lui, et il n'est guère résulté de ces recherches que des systèmes hasardés et fort dis-

cordants. Nous puiserons, s'il se peut, la chronologie à des sources plus historiques. Mais il suit de toutes les traditions, indications ou opinions que je viens de rappeler, il s'ensuit, dis-je, qu'il y a lieu de remarquer un petit nombre de faits, ou plutôt de récits et d'hypothèses qui dépassent la limite des plus anciens temps connus et marqués dans nos histoires vulgaires. Nous placerons donc, au commencement ou en dehors de la chronologie, un tableau des temps antégénésiques, c'est-à-dire qui précéderaient le terme que nous assignons à l'origine des choses : ce terme, aucun interprète de nos livres sacrés ne l'a jusqu'ici porté au delà de sept mille ans avant J. C.; et nous reconnaîtrons qu'en effet il n'y a aucun appui solide qui puisse soutenir à une plus grande hauteur les antiquités japonaises, chinoises, indiennes, chaldéennes et égyptiennes.

Après avoir envisagé ou écarté les temps antégénésiques, nous rencontrerons les temps antédiluviens, compris entre les deux époques de la création et du déluge. Vous savez que cet espace n'est point défini : ni l'un ni l'autre des termes qui le doivent limiter n'a été invariablement posé. La création précède l'incarnation de cinq mille cinq cent trois ans selon l'ère mondaine d'Alexandrie, de cinq mille quatre cent quatre-vingt-treize selon celle d'Antioche, de cinq mille cinq cent neuf selon celle de Constantinople, de trois mille sept cent soixante et un selon les Juifs. Les variantes des textes et des versions de la Bible, sur cet article, ont laissé une telle latitude qu'il existe deux cents opinions particulières qui sont toutes également permises. Celle qui donne la plus longue durée au

monde est consignée dans les tables d'Alphonse le Sage, où l'on compte de la création à J. C. six mille neuf cent quatre-vingt-quatre ans, ou, en nombre rond, sept mille, comme je le disais tout à l'heure. La plus faible évaluation réduit cet intervalle à trois mille six cent seize; c'est le système de Lippomano, prélat vénitien, qui a commenté la Genèse et qui s'est distingué au concile de Trente. D'un de ces calculs extrêmes à l'autre, la différence est d'à peu près trois mille quatre cents ans; et les opinions intermédiaires, qu'il serait inutile de rapporter, flottent dans ce long espace. La distance entre le commencement du monde et le déluge n'est pas non plus déterminée; mille trois cent sept ans, ou mille cinq cent cinquante-six ou mille six cent cinquante-six, ou deux mille deux cent quarante-deux, ou deux mille deux cent cinquante-six. Du déluge à J. C., les uns comptent trois mille trois cent quarante-six; les autres, seulement deux mille deux cent quatre-vingt-huit; sans parler des hypothèses qui se placent entre ces deux-là. Nous étudierons l'histoire de ces controverses; mais n'espérons pas d'y trouver un résultat précis : la mesure des temps antédiluviens ou de la création au déluge demeure donc pour nous extrêmement vague; et c'est seulement parce qu'il est commode d'avoir, en une telle matière, des nombres convenus, que nous allons supposer, d'une part, entre la création et le déluge environ deux mille ans, et un peu plus entre le déluge et le commencement de notre ère.

Les faits antédiluviens se divisent en deux classes : les uns, racontés dans les livres sacrés, ont un caractère dogmatique, qui les place hors de la portée de

toute discussion critique ; les autres tiendraient à l'histoire purement civile, s'ils étaient en état de supporter l'examen qu'ils appellent. Ils sont du reste fort peu nombreux : il est remarquable qu'Hérodote ne met dans cet espace qu'un seul événement proprement dit, la fondation de la ville de Tyr; et il y a tout lieu de croire que les prêtres qu'il a consultés, ont fort exagéré l'ancienneté de cette ville. La succession des trois cent vingt-neuf successeurs à peu près inconnus du roi Ménès sur le trône d'Égypte, se prolonge et ne se termine point durant les deux mille ans dont nous parlons. Hérodote ne place que plus tard, savoir au dix-huitième et au seizième siècle avant J. C., les déluges d'Ogygès et de Deucalion. Mais Sanchoniaton fournit ici une histoire suivie de la formation de l'univers, une histoire du premier homme Protogone, et de sa femme Æon, qui s'aperçut, dit-il, que les fruits des arbres pouvaient servir de nourriture; de leur fils Génus, et de leur fille Généa; des enfants de Génus, qui furent Phos, Pur et Phlox, c'est-à-dire la lumière, le feu et la flamme, et des sept générations suivantes. Bérose raconte les antiquités babyloniennes : comment le poisson Oannès sortit de la mer Érythrée et civilisa les humains; comment dix rois régnèrent successivement en Chaldée durant un espace total de mille cent quatre-vingt-dix-neuf ans; comment le dernier de ces princes, Xisuthrus, échappa au déluge, en s'enfermant, avec sa femme, ses enfants et ses amis, dans un vaisseau long de cinq stades et large de deux; en sortit, disparut pour toujours et laissa à ses amis le soin de rebâtir Babylone. C'est à de pareils souvenirs que se réduit cette partie des annales humaines. Ainsi, après

avoir excepté ce que les livres saints nous révèlent des temps antédiluviens, nous sommes trop autorisés à dire avec Varron que c'est un âge inconnu, ἄδηλον, et nous n'avons surtout aucune date positive à fixer dans les vingt, vingt-cinq ou trente siècles qu'il peut comprendre.

Soit que nous placions le déluge de Noé à la deux millième année avant notre ère, soit que nous le fassions remonter à six cents ou douze cents ans de plus, toujours pouvons-nous former, depuis cette catastrophe jusqu'à l'an 1500 avant Jésus-Christ, une nouvelle partie du tableau chronologique, qui sera la troisième si nous comptons les temps antégénésiques pour la première, et les temps antédiluviens pour la seconde. Cette troisième partie encore ne nous offrira de date assurée nulle part, et point d'autres faits dignes d'une pleine croyance que ceux qui la méritent comme révélés. Dans tout le reste, c'est un âge mythologique ou fabuleux. Toutefois Hérodote et d'autres écrivains profanes y placent le règne d'Inachus dans l'Argolide, de Pélasgus en Arcadie, de Ninus en Assyrie, de Cécrops dans Athènes, de Minos en Crète; les histoires de Niobé, de Déjanire, de Lycaon et d'Œnotrus; les enlèvements d'Io et d'Europe, l'arrivée de Danaüs en Grèce et de Cadmus en Béotie; les déluges d'Ogygès et de Deucalion et la naissance de Bacchus. C'est même au dernier siècle de cet âge qu'appartiennent les dix premières époques indiquées par les marbres de Paros. Selon ces marbres, dont je vous ai déjà parlé, nous aurions à fixer le règne de Cécrops vers l'an 1610 avant notre ère; à l'an 1560, le jugement prononcé chez les Athéniens entre Mars et Neptune; à l'an 1557,

le déluge de Deucalion; à l'an 1549, le règne d'Hellen, et l'application du nom de ce prince aux peuples de la Grèce; à l'an 1547, l'arrivée de Cadmus à Thèbes; enfin, en 1534, l'institution des fêtes de Cybèle sous le règne d'Érichthonius à Athènes. Sans doute, parmi ces traditions, il en est qui commencent à présenter, à quelques égards, un caractère historique. Mais Bossuet n'a trouvé à extraire des annales profanes de cet âge qu'un bien petit nombre de faits, comme la fondation de Ninive, la construction des premières pyramides en Égypte, et les observations astronomiques des Chaldéens. « En ces temps, » ajoute ce grand écrivain, « les peuples d'Égypte s'établirent en divers en-« droits de la Grèce. La colonie que Cécrops amena « d'Égypte fonda douze villes, ou plutôt douze bourgs, « dont il composa le royaume d'Athènes, et où il « établit, avec les lois de son pays, les dieux qu'on y « adorait. Un peu après, arriva le déluge de Deucalion « dans la Thessalie, confondu par les Grecs avec le dé-« luge universel. Hellen, fils de Deucalion, régna en « Phtie, pays de la Thessalie, et donna son nom à la « Grèce. Ses peuples, auparavant appelés Grecs, prirent « toujours depuis le nom d'Hellènes, quoique les Latins « leur aient conservé leur ancien nom. Environ dans le « même temps, Cadmus, fils d'Agénor, transporta en « Grèce une colonie de Phéniciens et fonda la ville « de Thèbes dans la Béotie. Les dieux de Syrie et de « Phénicie entrèrent avec lui dans la Grèce. » Voilà, dans ce troisième âge, les points sur lesquels s'établiront principalement les discussions chronologiques dont nous aurons à prendre connaissance.

Vous voyez que déjà la chronologie devient un peu

moins vague. C'est au terme précis de quinze cents ans avant l'ère chrétienne que nous fermons le troisième âge, et que nous ouvrons celui que distingue le nom d'héroïque. C'est l'âge d'Hercule et de Thésée, de Laïus et d'Œdipe; de Pélops et de ses fils Atrée et Thieste; d'Agamemnon, d'Achille et de la guerre de Troie. Nous l'avons déjà dit, « les fictions que ces noms « rappellent, avertissent assez que le jour pur de l'his- « toire ne luit point encore: mais on en voit, en quel- « que sorte, avancer le crépuscule à mesure qu'il s'éta- « blit plus de liaison entre les faits, plus d'ordre dans « les généalogies; à mesure qu'on remarque moins de « confusion et de lacunes (quoiqu'il y en ait encore « beaucoup) dans la succession chronologique des per- « sonnages et des événements. » Vous savez que Varron étend cet âge jusqu'à l'olympiade de Corœbus, l'an 776 avant l'ère vulgaire. Il y a donc ici un espace de sept cent vingt-quatre ans, que nous pouvons sous-diviser en trois séries d'années: l'une jusqu'à l'an 1000 avant J. C; l'autre jusqu'à l'olympiade d'Iphitus en 884, et la dernière jusqu'en 776.

En ce qui concerne l'histoire sainte, la première partie de cet âge s'étend, selon Bossuet, depuis Moïse jusqu'à Salomon. Tous les chronologistes n'adoptent pas ce calcul; mais c'est celui qui en ce moment peut le mieux fixer nos idées. L'histoire profane correspondante ne consiste guère que dans les aventures attribuées aux personnages dont je viens de vous rappeler les noms, aventures où quelque vérité peut bien s'entre-mêler aux fables. Les marbres de Paros marquent ici dix-huit dates ou époques : voici les principales traduites, au moins approximativement, en années

avant J. C. En 1437, 1434, 1427 et 1426, sous le règne d'Érechtée, l'arrivée de Cérès chez les Athéniens; l'agriculture enseignée par Triptolème; l'enlèvement de Proserpine et l'institution des mystères d'Éleusis; en 1327, quelques-uns des exploits d'Hercule, tandis qu'Égée régnait dans Athènes; en 1287 et durant les années suivantes, le règne de Thésée; de 1286 à 1237, la guerre et la prise de Troie; en 1229, Oreste jugé par l'aréopage. De là jusqu'à l'an 1000, c'est-à-dire durant deux cent vingt-neuf ans, les marbres ne retracent aucun fait bien remarquable. Mais les chronologistes y placent l'entrée des Héraclides dans le Péloponèse; la fondation d'un grand nombre de villes, de colonies, de royaumes; le règne et le dévouement de Codrus à Athènes, et l'établissement des archontes. Il convient d'observer qu'à l'égard de plusieurs de ces événements, Hérodote, Diodore de Sicile et les autres écrivains antiques ne s'accorderaient point à fournir les mêmes dates.

Nous ne comprendrons dans la seconde partie de l'âge héroïque que cent seize années, depuis la millième avant J. C. jusqu'à la huit cent quatre-vingt-quatrième. Là se distinguent en Égypte, le règne d'Anysis; en Grèce, les poëmes d'Homère et d'Hésiode, la naissance de Lycurgue et plusieurs années de sa vie; à Carthage, le règne de Didon, que Virgile, par le plus hardi et le plus heureux des anachronismes, a rapproché de la guerre de Troie. Les jeux Olympiques, jadis institués par Pélops ou par Hercule, avaient été interrompus : Lycurgue, Cléosthène et Iphitus les renouvelèrent en 884. Là commence une troisième partie de l'âge qui nous occupe : elle comprend cent huit années, ou

les vingt-sept olympiades d'Iphitus. Dans Bossuet, la seconde et la troisième partie de l'âge héroïque ne sont presque remplies que par des faits de l'histoire sacrée, depuis Jéroboam, ou le partage du royaume d'Israël et de Juda, jusqu'au règne d'Ozias et aux prophéties d'Isaïe. Tout cet âge, au reste, présente d'assez grandes difficultés chronologiques : l'une des principales concerne le roi d'Égypte, Sésostris. Selon Diodore de Sicile, il appartiendrait aux temps antégénésiques; d'autres ont rapporté son règne au dix-huitième siècle avant notre ère, par conséquent à l'âge que nous avons nommé fabuleux; mais la plupart le comprennent dans l'âge héroïque; Hérodote le fait contemporain de Laïus et d'Œdipe, un siècle avant la guerre de Troie; d'autres l'ont supposé encore moins ancien, et l'ont rapproché d'Homère; on croit, dit Bossuet, que Sésostris, ce fameux conquérant des Égyptiens, est le Sésac, roi d'Égypte, dont Dieu se servit pour châtier l'impiété de Roboam. Or Roboam, fils de Salomon, régnait, selon le même Bossuet, vers l'an 971 avant Jésus-Christ. Cet exemple nous avertit de la défiance que nous devons, en général, à toutes les dates antérieures à l'olympiade d'Iphitus ou même à celle de Corœbus; mais ce n'est point une raison de ne recueillir auparavant aucune sorte de données numériques : il en faut pour fixer, non pas nos croyances, mais nos idées; pour établir de l'ordre dans l'examen et les recherches qui devront nous occuper.

L'an 776 avant J. C, selon l'opinion commune, Corœbus fut couronné aux jeux Olympiques; et pour la première fois, on inscrivit sur un monument public le nom du vainqueur. Là s'ouvre, aux yeux de

Varron, l'histoire : il n'y a, dans ce qui précède, que des traditions incohérentes, demi-fabuleuses, ou purement mythologiques, et l'âge plus ancien qu'elles n'atteignent point n'est pas seulement mal connu, il est, selon Varron, tout à fait ignoré, ἄδηλον. S'il y a trop de rigueur à ne commencer l'histoire profane qu'au temps de Corœbus, du moins est-il difficile de faire remonter plus haut la chronologie exacte et proprement dite. Mais nous comptons de Corœbus à J. C. cent quatre-vingt-quatorze olympiades ou cycles de quatre années, dont la suite compose une véritable ère qui vient se rattacher à la nôtre. Nous sommes aujourd'hui, relativement au couronnement de Corœbus, à une distance de sept cent soixante-seize et mille huit cent vingt-quatre ans, en tout deux mille six cents, dans le cours desquels un très-grand nombre de faits se distribuent sans confusion : les uns se fixent sur des points rigoureusement déterminés; et les dates précises des autres ne demeurent incertaines qu'entre des limites assez rapprochées. Tout à l'heure nous parlions de Sésostris, sur le règne duquel la question se pose entre plusieurs siècles; il y aura bien aussi une question sur la mort d'Alexandre, mais elle ne roulera que sur les années 324 ou 323 avant notre ère. Les discussions chronologiques changent donc ici de nature : elles sont beaucoup plus éclairées par des monuments et des témoignages; et les incertitudes qu'elles ne parviennent point à dissiper se resserrent dans des espaces moins étendus.

Les deux mille six cents ans de l'histoire depuis Corœbus jusqu'à nous se partagent naturellement en deux sections : l'une de sept cent soixante-seize ans

jusqu'à l'ère chrétienne; et l'autre de mille huit cent vingt-trois, durée actuelle de cette ère elle-même. Mais chacune de ces sections peut se sous-diviser en trois parts. D'abord, de Corœbus à la naissance d'Hérodote, en l'an 484 avant J. C., deux cent quatre-vingt-douze années; puis, entre la naissance d'Hérodote et la mort d'Alexandre en 323, cent soixante et un ans; en troisième lieu, les trois cent vingt-trois années qui précèdent immédiatement l'ère vulgaire; ensuite, dans cette ère elle-même, les cinq premiers siècles, les neuf siècles du moyen âge, et enfin les quatre siècles modernes écoulés de l'an 1400 de J. C. à l'an 1800 ou 1823. De ces six parties, les trois premières sont beaucoup plus courtes; mais ce sont celles que la chronologie a le plus besoin de distinguer, à cause des difficultés plus nombreuses qu'elle y doit rencontrer encore.

De Corœbus à Hérodote s'établissent trois ères : celle des Olympiades en 776, celle de Rome sept cent cinquante-trois ans avant la nôtre, et six ans plus tard, ou en 747, celle de Nabonassar. Ce sont trois sources d'indications chronologiques; nous avons essayé de recueillir les notions nécessaires pour en faire usage. Hérodote lui-même place beaucoup de faits historiques dans le cours des deux cent quatre-vingt-douze ans qui séparaient sa propre naissance de l'inscription du nom de Corœbus; et en y joignant ceux que d'autres historiens fournissent et les époques données par les marbres de Paros, nous pouvons distinguer ici, comme particulièrement mémorables, la fondation de Syracuse, les guerres messéniennes, la chute de Sardanapale et la fin du premier empire d'Assyrie; les règnes de Psammitichus et d'Amasis en Égypte, de Déjocès, de

Cyaxare et d'Astyage chez les Mèdes; les lois de Solon, les poésies d'Archiloque, d'Alcée, de Sapho; la tyrannie de Pisistrate, les leçons de Pythagore, les malheurs de Crésus, les exploits de Cyrus, la conquête de l'Égypte par Cambyse, les guerres entre les Grecs et les rois de Perse Darius et Xercès, la bataille de Marathon. Durant ces mêmes deux cent quatre-vingt-douze années, l'histoire de Rome embrasse les règnes de Romulus et de ses six successeurs, l'expulsion des rois, la guerre avec Porsenna, l'exil et la mort de Coriolan. Les annales du peuple juif se continuent depuis Isaïe jusqu'à la reconstruction du temple sous Zorobabel. Mais c'est ici surtout qu'il est difficile de concilier les historiens sacrés avec les profanes; et Bossuet même a cru devoir interrompre le cours rapide de ses récits par une discussion chronologique : il nous sera indispensable de nous arrêter aussi à cette controverse, quand nous étudierons la chronologie biblique.

Dans les cent soixante et un ans compris entre la naissance d'Hérodote et la mort d'Alexandre dit le Grand, la chronique de Paros indique successivement comme époques la bataille de Platée, les règnes de Gélon et d'Hiéron à Syracuse, la mort d'Eschyle, le premier succès d'Euripide, la mort de Perdiccas, roi de Macédoine, la tyrannie de Denys chez les Syracusains, la mort d'Euripide et de Sophocle, l'expédition de Cyrus le jeune et la retraite des Dix mille, la bataille de Leuctres, le pillage du temple de Delphes par les Phocéens, et la naissance d'Alexandre l'an 356 avant J. C. C'est à ce terme que finissent les marbres ou du moins ce qui en subsiste. Mais quelque mémorables que soient les faits qu'ils distribuent dans le cours de ces

cent soixante et une années, ils en omettent de non moins importants, tels que le combat des Thermopyles l'an 480 avant J. C, l'administration de Périclès, la guerre du Péloponèse qui dure vingt-huit ans, depuis 431 jusqu'en 404, et dont Thucydide a écrit l'histoire. C'est encore à ces temps qu'appartiennent chez les Grecs la vie et la mort de Socrate, les vices brillants d'Alcibiade, la philosophie de Platon, l'éloquence de Démosthène, les vertus d'Épaminondas, et le génie d'Aristote; chez les Romains, la tyrannie des décemvirs, la création des tribuns militaires, les dictatures de Camille, l'invasion des Gaulois, et la guerre des Samnites. Dans ce même intervalle, l'histoire sacrée se continue depuis lè rétablissement du temple de Jérusalem jusqu'à la construction de celui de Garizim près de Samarie. Cette partie des annales humaines, la plus courte que nous ayons distinguée, est celle dont l'éclat est le plus vaste : elle rassemble, dans un étroit espace, tant de talents supérieurs et de caractères énergiques, tant d'hommes illustres et de grands événements, qu'il est permis de penser qu'aucune autre ne peut enrichir davantage les sciences morales et politiques. Elle n'offre d'ailleurs à la chronologie que des difficultés assez légères, en comparaison de celles que nous avons déjà entrevues dans les parties précédentes.

Nous supposons en ce moment avec M. Champollion-Figeac qu'Alexandre est mort l'an 323, non 324 avant notre ère : nous exposerons, quand il sera temps, les motifs de cette hypothèse, et nous verrons si elle jette en effet plus de lumière sur la chronologie un peu embarrassée de ces trois cent vingt-trois années. L'ère

des Séleucides part seulement de 312, ou même de 311 selon M. Saint-Martin; et c'est, avec les olympiades, celle qui sert le plus à mesurer les temps jusqu'à l'institution de l'ère julienne ou de Jules-César en 45, de l'ère d'Espagne en 39, de l'ère actiaque en 31, et de l'ère d'Auguste en 28, toujours avant Jésus-Christ. Abandonnés dès l'époque de la naissance d'Alexandre par les marbres de Paros, nous n'avons, pour nous guider à travers les trois siècles qui ont suivi sa mort, que les indications chronologiques données par les historiens, et rapprochées soit des ères que je viens de rappeler, soit aussi de celles de Rome et de Nabonassar, soit enfin de la succession des consuls établie d'après les fastes ou marbres capitolins. Malgré ces secours, le partage des conquêtes d'Alexandre entre ses nombreux successeurs, la décadence de la liberté et des arts dans la Grèce, l'asservissement successif de plusieurs contrées européennes, africaines et asiatiques à la domination des Romains, laissent plus ou moins indécises certaines dates dans cette partie considérable de l'histoire ancienne. M. Champollion-Figeac a essayé de rattacher à la chronologie des Lagides, depuis le premier Ptolémée jusqu'à Cléopâtre, quelques-uns des événements les plus mémorables arrivés durant ces trois siècles, dans les trois parties de l'ancien monde. Tels seraient la prise d'Athènes par Démétrius Poliorcète, l'an 295 avant notre ère; la défaite de Pyrrhus, roi d'Épire, en 274; la première et la seconde guerre punique, de 264 à 201; dans le cours du siècle suivant, les guerres des Romains en Macédoine contre Philippe et contre Persée ; en Syrie, contre Antiochus; la troisième guerre punique et la

destruction de Carthage, en 146; en même temps, la fin de la ligue achéenne et la soumission des Grecs à la puissance romaine; peu après, Scipion détruisant Numance, le royaume de Pergame réuni à la république dominatrice, la mort des Gracques, la guerre des Cimbres, celle des Numides et le détrônement de Jugurtha. A l'égard du siècle qui a immédiatement précédé l'ère chrétienne, Bossuet en a tracé un tableau à la fois si précis, si fidèle et si brillant, que je crois devoir le replacer ici sous vos yeux. « Les « victoires que remporta Marius furent une occasion « de proposer de nouveaux partages de terre. Métellus, « qui s'y opposait, fut contraint de céder au temps, et « les divisions ne furent éteintes que par le sang de « Saturninus, tribun du peuple. Pendant que Rome pro« tégeait la Cappadoce contre Mithridate, roi de Pont, « et qu'un si grand ennemi cédait aux forces romaines « avec la Grèce qui était entrée dans ses intérêts, l'I« talie, exercée aux armes par tant de guerres soute« nues contre les Romains ou avec eux, mit leur em« pire en péril par une révolte universelle. Rome se « vit déchirée dans les mêmes temps par les fureurs de « Marius et de Sylla, dont l'un avait fait trembler le « Midi et le Nord, l'autre était le vainqueur de la Grèce « et de l'Asie. Sylla, qu'on nommait l'heureux, le fut « trop contre sa patrie, que sa dictature tyrannique mit « en servitude; il put bien quitter volontairement la « souveraine puissance, mais il ne put empêcher l'effet « du mauvais exemple. Chacun voulut dominer. Ser« torius, zélé partisan de Marius, se cantonna dans « l'Espagne et se ligua avec Mithridate. Contre un si « grand capitaine, la force fut inutile, et Pompée ne

« put réduire ce parti qu'en y mettant la division. Il
« n'y eut pas jusqu'à Spartacus, gladiateur, qui ne crût
« pouvoir aspirer au commandement. Cet esclave ne fit
« pas moins de peine aux préteurs et aux consuls que
« Mithridate à Lucullus. La guerre des gladiateurs de-
« vint redoutable à la puissance romaine : Crassus
« avait peine à la finir et il fallut envoyer contre eux
« le grand Pompée. Lucullus prenait le dessus en
« Orient. Les Romains passèrent l'Euphrate, mais leur
« général, invincible contre l'ennemi, ne put tenir dans
« le devoir ses propres soldats. Mithridate, souvent
« battu sans jamais perdre courage, se relevait, et le
« bonheur de Pompée semblait nécessaire à terminer
« cette guerre. Il venait de purger les mers des pirates
« qui les infestaient depuis la Syrie jusqu'aux colonnes
« d'Hercule, quand il fut envoyé contre Mithridate;
« sa gloire parut alors élevée au comble. Il achevait
« de soumettre ce vaillant roi, l'Arménie où il s'était
« réfugié, l'Ibérie et l'Albanie qui le soutenaient, la
« Syrie déchirée par les factions, la Judée... et enfin
« tout l'Orient; mais il n'eût pas eu où triompher de
« tant d'ennemis, sans le consul Cicéron, qui sauvait
« la ville des feux que lui préparait Catilina suivi de la
« plus illustre noblesse de Rome. Ce redoutable parti
« fut ruiné par l'éloquence de Cicéron, plutôt que
« par les armes d'Antoine son collègue. La liberté du
« peuple romain n'en fut pas plus assurée. Pompée ré-
« gnait dans le sénat, et son grand nom le rendait
« maître absolu de toutes les délibérations. Jules-César,
« en domptant les Gaules, fit à sa patrie la plus utile
« conquête qu'elle eût jamais faite. Un si grand ser-
« vice le mit en état d'établir sa domination dans son

« pays. Il voulut premièrement égaler et ensuite sur-
« passer Pompée. Les immenses richesses de Crassus
« lui firent croire qu'il pourrait partager la gloire de
« ces deux grands hommes, comme il partageait leur
« autorité. Il entreprit témérairement la guerre contre
« les Parthes, funeste à lui et à sa patrie. Les Arsacides
« vainqueurs insultèrent par de cruelles railleries à
« l'ambition des Romains et à l'avarice insatiable de leur
« général. Mais la honte du nom romain ne fut pas
« le plus mauvais effet de la défaite de Crassus. Sa
« puissance contre-balançait celle de Pompée et de
« César, qu'il tenait unis comme malgré eux. Par sa
« mort, la digue qui les retenait fut rompue : les deux
« rivaux, qui avaient en main toutes les forces de la
« république, décidèrent leur querelle à Pharsale par
« une bataille sanglante. César victorieux parut en un
« moment partout l'univers, en Égypte, en Asie, en
« Mauritanie, en Espagne; vainqueur de tous côtés, il
« fut reconnu comme maître à Rome et dans tout
« l'empire. Brutus et Cassius crurent affranchir leurs
« concitoyens, en le tuant comme un tyran malgré sa
« clémence. Rome retomba entre les mains de Marc-
« Antoine, de Lépide et du jeune César Octavien, petit-
« neveu de Jules-César et son fils par adoption, trois
« insupportables tyrans dont le triumvirat et les pros-
« criptions font encore horreur en les lisant. Mais el-
« les furent trop violentes pour durer longtemps. Ces
« trois hommes partagent l'empire : César garde l'Ita-
« lie; et changeant incontinent en douceur ses premiè-
« res cruautés, il fait croire qu'il y a été entraîné par
« ses collègues. Les restes de la république périssent
« avec Brutus et Cassius. Antoine et César, après avoir

« ruiné Lépide, se tournent l'un contre l'autre. Toute la « puissance romaine se met sur la mer. César gagne « la bataille actiaque. Les forces de l'Égypte et de l'O- « rient, qu'Antoine menait avec lui, sont dissipées, tous « ses amis l'abandonnent, et même sa Cléopâtre, pour « laquelle il s'était perdu. Hérode Iduméen, qui lui de- « vait tout, est contraint de se donner au vainqueur, et « se maintient par ce moyen dans la possession du « royaume de Judée.... Tout cède à la fortune de César : « Alexandrie lui ouvre ses portes : l'Égypte devient « une province romaine : Cléopâtre, qui désespère de « la pouvoir conserver, se tue elle-même après An- « toine : Rome tend les bras à César, qui demeure, sous « le nom d'Auguste et sous le titre d'empereur, seul « maître de tout l'empire. Il dompte vers les Pyrénées « les Cantabres et les Asturiens révoltés; l'Éthiopie lui « demande la paix; les Parthes épouvantés lui ren- « voient les étendards pris sur Crassus avec tous les « prisonniers romains; les Indes recherchent son al- « liance; ses armes se font sentir aux Rhètes ou Gri- « sons, que leurs montagnes ne peuvent défendre; la « Pannonie le reconnaît, la Germanie le redoute, et le « Veser reçoit ses lois. Victorieux par mer et par terre, « il ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en « paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au « monde. »

Voilà, jusqu'à l'ère chrétienne, les divisions, les époques, les principaux faits de l'histoire; et déjà nous concevons que la chronologie, à mesure qu'elle descendra des temps les plus reculés au siècle d'Auguste, se dégagera des ténèbres et s'environnera par degrés de quelque lumière. Il nous est aisé de prévoir com-

ment les notions qui la composent se partageront en hypothétiques et constantes. De ces deux parties, la première a été jusqu'ici la plus grande; la seconde va le devenir à son tour dans les dix-huit cents ans de notre ère. Ainsi d'une part, la chronologie litigieuse consistera en discussions relatives aux temps prétendus antégénésiques, aux temps antédiluviens, fabuleux, héroïques, et même à quelques-uns de ceux qui entrent de plein droit dans l'histoire, mais dans lesquels la situation et la distribution des faits demeurent encore plus ou moins indécises, soit jusqu'à la mort de Coriolan, soit jusqu'à celle d'Alexandre, soit aussi, à certains égards, jusqu'au règne d'Auguste. Les siècles de l'ère vulgaire n'ajouteront à ces controverses chronologiques qu'un assez petit nombre de questions particulières sur des dates obscurément exprimées. Quant à la chronologie positive, nous la verrons se résoudre en un tableau d'histoire universelle où s'enchaîneront, selon la succession des temps, les grands traits des anciennes annales, depuis Corœbus ou même depuis Homère jusqu'à J. C.; ensuite les événements mémorables répandus dans le cours de l'ère chrétienne, d'abord jusqu'à l'an 500, puis jusqu'au commencement du quinzième siècle, enfin depuis ce dernier terme jusqu'à nos jours. Il ne s'agit point aujourd'hui de tracer ce tableau, mais d'en considérer une première esquisse, de fixer les époques, les points de station ou de ralliement.

Déjà nous avons envisagé les cinq premiers siècles de notre ère comme une sorte de prolongement de l'histoire ancienne. Il a fallu tout ce temps pour décomposer la puissance romaine, pour affaiblir et éteindre

l'empire des institutions antiques, religieuses et civiles, pour disposer les peuples à recevoir d'autres traditions et d'autres lois, à prendre d'autres mœurs ou d'autres habitudes, en un mot pour détruire l'ensemble des anciens établissements politiques, et pour donner de nouveaux maîtres au monde. Au premier de ces siècles, Rome est encore le centre de toute l'histoire; et pour en tracer le système chronologique, il suffit presque des noms des douze empereurs, Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien et Nerva. Les points où commence et finit chacun de ces règnes sont déterminés; et si l'on voulait d'autres époques, on pourrait indiquer, sous Tibère, la mort de Germanicus en 19; sous Néron, l'incendie de Rome en 63; sous Vespasien, l'éruption du Vésuve et la mort de Pline en 79. Un grand nombre de monuments authentiques, parmi lesquels il faut surtout comprendre les *Annales* et les *Histoires* de Tacite, établissent la chronologie de ces cent années. Nerva mourut en la quatre-vingt-dix-huitième. Trajan lui succéda jusqu'en 117; et tout le reste du second siècle se distribue entre les règnes d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, de Pertinax, de Didius Julien et de Septime Sévère. C'est encore à Rome que retentissent la plupart des événements, et que peuvent s'attacher toutes les dates. Mais le troisième siècle oblige les chronologistes à démêler plus de détails, soit parce que des princes associés portaient ensemble le titre d'empereur, soit parce que plusieurs rivaux se le disputaient entre eux, soit enfin parce qu'il se passait hors de Rome des événements dignes d'attention. Septime Sévère régna jusqu'en

211. Entre ses successeurs, nous ne distinguerons, en ce moment, qu'Alexandre Sévère et Dioclétien. Le premier occupa le trône impérial depuis 222 jusqu'en 235. Il vainquit Artaxare, qui envahissait les possessions asiatiques des Romains. Cet Artaxare, qui avait détrôné le Parthe Artaban, dernier rejeton de la famille des Arsacides, fut chez les Perses le chef de cette dynastie des Sassanides qui s'est prolongée jusqu'à Isdegerde ou Jesdegird, dont nous parlions dans l'une de nos dernières séances. Nous avons dit aussi que l'avénement de Dioclétien est de l'an 284, et que de là part une ère particulière dont les chrétiens ont fait longtemps usage, et qu'ils appelaient ère des martyrs. Dioclétien abdiqua en 304; et parmi les princes qui ont régné après lui jusqu'en 400, les noms de Constantin, de Julien et de Théodose sont ceux qui peuvent le mieux servir d'indications chronologiques. Constantin embrassa le christianisme, et en 330 transféra l'empire à Byzance, qui prit le nom de Constantinople. Julien, qui ne régna que deux ans, de 361 à 363, est resté célèbre par ses écrits et par la diversité des jugements qu'on a portés sur son caractère. Théodose parvint à l'empire en 379; le massacre qu'il ordonna dans Thessalonique est de 390. Il mourut cinq ans après, et l'empire se divisa entre ses deux fils : Arcade fut empereur d'Orient, à Constantinople; et Honorius, empereur d'Occident, à Rome. Ce partage est l'un des plus grands faits de l'histoire; mais c'est aussi au quatrième siècle que le christianisme commence à prendre une place considérable dans les annales publiques. Plusieurs hérésies se répandirent, principalement celle d'Arius : il se tint deux conciles

généraux, l'un à Nicée en 325, l'autre à Constantinople en 381. Les premiers essais d'établissements monastiques remontent à ces mêmes temps, et la littérature ecclésiastique y jette un grand éclat dans les ouvrages de Lactance, de saint Ambroise, de saint Jérôme et de saint Augustin, en langue latine; d'Eusèbe, de saint Basile et de saint Chrysostôme, en grec. Nous avons remarqué vers 400 la mort de saint Martin, laquelle a quelquefois servi d'ère, quoiqu'on n'en sache pas la date précise. Quant au cinquième siècle, il est fertile en événements qui peuvent beaucoup mieux que les noms des empereurs servir d'époques et montrer le fil de l'histoire : en 410, la prise de Rome par Alaric, roi des Visigoths; peu après, l'entrée des Francs dans les Gaules et les commencements de Venise, dont M. Daru fixe la fondation en 421; ensuite les ravages du roi des Huns, Attila; le détrônement d'Augustule et l'abolition de l'empire d'Occident en 476; les règnes d'Odoacre et de Théodoric en Italie. Dans l'Église, ce siècle nous présente les hérésies des Pélagiens et des Nestoriens, les conciles œcuméniques d'Éphèse et de Chalcédoine, les institutions cénobitiques de saint Benoît, les écrits de Théodoret, de saint Cyrille d'Alexandrie, et de quelques historiens tels que Socrate et Sozomène. L'antique littérature profane expire dans les productions d'Aviénus, de Martianus Capella et de Claudien. Ainsi la face du monde est changée; et c'est réellement un nouveau corps d'histoire qui va s'offrir à nos yeux.

Les annales des Grecs et des Romains sont éminemment instructives : on les doit regarder comme un cours de morale expérimentale; et dans ce mot de morale,

je comprends surtout la politique; mais nous n'y découvrons point immédiatement les origines de la plupart de nos institutions, les causes de l'état présent des sociétés. Cette recherche est à faire dans le moyen âge, dont l'histoire devient par là une source infiniment précieuse, sinon de leçons directes, du moins de renseignements et d'explications : nous y apprendrons pourquoi et comment les gouvernements, les lois, les mœurs ont pris des formes particulières presque inconnues aux grands peuples de l'antiquité, et qui, bien qu'affaiblies depuis quatre siècles par les progrès de la civilisation moderne, ne s'effacent qu'avec une lenteur extrême, et sont encore aujourd'hui visibles et presque dominantes dans plusieurs contrées du globe. Ce moyen âge devra donc nous arrêter assez longtemps, lorsque nous traiterons de la chronologie historique, ou ce qui revient au même, lorsque nous essayerons de former un tableau de l'histoire universelle. Aujourd'hui, n'étudiant encore que la chronologie technique, nous n'allons point parcourir successivement ces neuf siècles, mais seulement élever dans cette longue route des points de reconnaissance, y marquer des distances, nous tracer un simple itinéraire.

Nous avons déjà remarqué l'invention de l'ère chrétienne en 532 par Denys le Petit, et quoique cette manière de compter les années ne soit devenue commune qu'environ quatre siècles plus tard, elle a été si utile à la science chronologique, qu'il convient de mettre au nombre des époques le terme où elle a été imaginée. Vingt ans après, en 552, s'ouvrit une autre ère, celle des Arméniens, qui continuent d'en faire usage, au moins concurremment avec d'autres calculs. C'était vers

cette même année 552 que Justinien, empereur d'Orient, faisait composer des recueils de jurisprudence qui, dans la suite, ont acquis en Occident une très-grande autorité. De là, franchissant un intervalle de soixante-dix ans, nous rencontrons en 622 l'Hégire, ou l'ère mahométane, suite d'années lunaires qui doit se prolonger jusqu'à nos jours dans l'histoire. Elle rappelle des événements qui n'ont que trop influé sur les destinées d'une partie de la terre. A peu de distance, savoir en 632, commence l'ère de cet Isdegerde que je vous rappelais, il y a peu d'instants, et dont le nom ferme la liste des rois sassanides de la Perse, ouverte par celui d'Artaxare. Le huitième siècle nous fournit au moins quatre époques fameuses : l'invasion de l'Espagne par les Sarrasins, vers 714; la chute de la race mérovingienne en France et l'usurpation de Pepin, en 751; vingt-trois ans après, le détrônement de Didier, le dernier roi des Lombards; et en 800, le couronnement de Charlemagne comme empereur d'Occident. Mais il importera d'observer en ce siècle les causes des progrès de la puissance pontificale : d'abord l'affaiblissement de celle des empereurs byzantins, qui, déjà peu révérés en Orient, avaient presque abandonné l'administration et la défense de l'Italie, où ils n'étaient représentés que par les exarques de Ravenne; ensuite la situation précaire des princes occidentaux, qui presque tous chancelaient sur leurs trônes et qui, pour en soutenir ou la vétusté ou la nouveauté, invoquaient à l'envi l'autorité du chef de l'Église; enfin les fausses décrétales fabriquées par Isidore Mercator, et accueillies comme d'anciens monuments par l'ignorance publique. Tandis que les papes acquéraient ainsi une place éminente dans le système politique de l'Europe,

l'Angleterre était divisée en sept royaumes. Cette heptarchie finit en 828, et le gouvernement se concentra dans les mains d'Egbert. Un de ses successeurs, Alfred, mérita le titre de grand par des institutions sages, par une administration juste et bienfaisante. Son règne se termine avec le neuvième siècle, dans le cours duquel, ainsi que durant le suivant, la postérité de Charlemagne s'avançait par une décadence rapide à sa ruine absolue. C'était le temps des ravages des Normands et des plus funestes développements du régime féodal. Hugues Capet s'empara du trône en 987.

Si nous choisissons, parmi les nombreux événements des quatre autres siècles du moyen âge, ceux qui peuvent le mieux caractériser les mœurs, indiquer l'état des empires, nous remarquerons d'abord l'invasion de la Perse par les Turcs en 1043, trente-six ans avant l'ouverture de l'ère gélaléenne, qui remplaça celle d'Isdegerde; le schisme de l'Église grecque consommé vers 1050 par Michel Cérulaire; en 1066, la conquête de la Grande-Bretagne par le duc de Normandie, Guillaume; de 1073 à 1085, le pontificat d'Hildebrand ou Grégoire VII, qui déposa l'empereur Henri IV; en 1094, la prédication de la première croisade par Pierre l'Ermite; au douzième siècle, les chartes de commune données par Louis le Gros, la croisade entreprise par Louis le Jeune, les démêlés de Thomas Becket avec le roi d'Angleterre Henri II, ceux du pape Alexandre III avec Frédéric Barberousse, et la ligue lombarde formée contre ce prince. Innocent III régnait et portait la puissance pontificale au plus haut terme qu'elle ait jamais atteint, lorsqu'au commencement du treizième siècle, les croisés prirent Constantinople : là commence, par

Baudouin, une suite d'empereurs français en Orient, laquelle finit en 1261. Philippe Auguste avait régné en France jusqu'en 1223, Louis VIII jusqu'en 1226; saint Louis occupa le trône jusqu'en 1270; le premier et le troisième de ces règnes sont mémorables par des lois sages, par le progrès du pouvoir royal et de la liberté commune, mais aussi par des croisades, soit en Orient, soit en Languedoc contre les Albigeois. Un prince français, Charles d'Anjou, appelé par les papes au trône de Sicile, ordonna en 1269 la mort du jeune Conradin, trop vengé par les Vêpres siciliennes de 1282 C'était le temps des plus horribles fureurs des factions guelfe et gibeline : on en retrouve de vives images dans le poëme que Dante achevait en 1300. Alors aussi éclatait la querelle de Boniface VIII et du roi de France Philippe le Bel, qui sut réprimer l'ambition des pontifes et la tyrannie des seigneurs, mais qui proscrivit les Templiers. Les grandes époques du quatorzième siècle sont la translation de la cour de Rome à Avignon, en 1305; l'établissement de la république helvétique, en 1315; la bataille de Poitiers, en 1356, où le roi Jean tomba au pouvoir des Anglais; et en 1378, peu après la mort de Pétrarque et de Bocace, le schisme pontifical d'Occident. Les malheurs de la France, auxquels Charles V essaya de porter quelque remède, s'aggravèrent sous Charles VI, tandis que Tamerlan ravageait l'Asie et l'Égypte.

Autour de chacun de ces points, que nous réduisons aujourd'hui au plus petit nombre possible, se grouperont, depuis l'an 500 jusqu'à la fin du quatorzième siècle, beaucoup d'autres événements, beaucoup de révolutions et d'institutions, qui nous dévoileront bien plus

sensiblement les erreurs, les vices, les destinées du moyen âge; le progrès et l'épaississement des ténèbres au moins jusqu'à l'avénement de Hugues Capet, à la fin du dixième siècle; quelques faibles symptômes de réveil et d'instruction dans le cours des deux cents années suivantes; et à partir du règne de saint Louis, de plus fréquents indices du retour futur des lumières et de la liberté. L'histoire des quatre siècles qui ont immédiatement précédé celui où nous vivons, n'est au fond que celle de la renaissance et du progrès des études raisonnables, de l'affranchissement graduel des peuples, de la réorganisation lente et pénible de l'état social. La première moitié du quinzième siècle est presque entièrement occupée par les quatre conciles de Pise, de Constance, de Bâle et de Florence; une grande partie des affaires politiques de l'Europe se rattachait aux discussions et aux délibérations de ces assemblées; pendant ce temps, tous les genres de fléaux désolaient la France; la démence de Charles VI, les intrigues et les crimes de son épouse Isabelle, les fureurs des factions d'Orléans et de Bourgogne; les entreprises et les triomphes des Anglais, jusqu'au moment où l'héroïque enthousiasme de Jeanne d'Arc ranima l'espérance et le courage au cœur de Charles VII. Le nom de ce prince se lie à la pragmatique sanction, promulguée en 1439: c'est la plus forte garantie que le peuple et le trône aient jamais eue contre l'abus du pouvoir pontifical. Dans le reste du siècle, remarquons seulement l'invention de l'art typographique, la prise de Constantinople par les Turcs et l'extinction de l'empire grec en 1453, les Médicis à Florence, les factions d'York et de Lancastre en Angleterre, la guerre du

bien public sous Louis XI en France, la réunion des royaumes de Castille et d'Aragon sous Ferdinand V, la fin du royaume de Grenade et de la domination des Maures en Espagne en 1492, enfin les immortelles découvertes de Vasco de Gama et de Christophe Colomb.

S'il fallait désigner celui des siècles modernes qui a été le plus plein de faits et d'hommes mémorables, ce serait le seizième. Dans un si grand nombre de noms et de dates célèbres, nous ne cherchons encore qu'un fil suffisant pour nous conduire, et nous le pouvons composer de la ligue de Cambrai, conclue contre les Vénitiens en 1508, et qui se tourna contre Louis XII; du concordat entre Léon X et François I[er] en 1516; de la prise de Rome par le connétable de Bourbon en 1527; de l'excommunication du roi d'Angleterre, Henri VIII, par Clément VII; de l'abdication de Charles-Quint en 1558, en même temps qu'Élisabeth montait sur le trône de la Grande-Bretagne; du concile de Trente depuis 1545 jusqu'en 1563; de l'affreuse catastrophe du 24 août 1572; de l'affranchissement des Bataves, qu'opprimait Philippe II; de la réforme introduite en 1582 dans le calendrier par Grégoire XIII; des états de Blois de 1588; de l'assassinat de Henri III l'année suivante; enfin des triomphes de Henri IV sur une faction effrénée qui ne trouvait de légitime que la superstition, les priviléges et la vengeance.

Henri tomba en 1610 sous les coups de ces implacables ennemis de la concorde et de la justice. Richelieu maîtrisa Louis XIII et la France. Des troubles qui se distinguent de tous les autres par un caractère bizarre et frivole, signalent la minorité de Louis XIV.

Mazarin lassa et désarma la Fronde. En ce temps, s'achevaient en Allemagne des négociations fameuses : le traité de Westphalie fait de l'année 1648 une grande époque dans l'histoire de la diplomatie européenne. De plus tragiques événements se passaient en Angleterre; le fanatisme et la licence y engendraient la tyrannie de Cromwel, usurpateur des droits de ses concitoyens autant que du pouvoir de leurs princes. Charles II remonta en 1660 sur le trône de son père, peu de mois avant l'époque où Louis XIV, émancipé par la mort de Mazarin, prit les rênes du gouvernement. Là s'ouvre en France et se prolonge, durant plus de vingt années, une carrière de gloire et de bonheur même. C'est le temps des chefs-d'œuvre de Molière, de Boileau et de Racine, des exploits de Turenne et de l'administration de Colbert. Une déclaration du clergé de France, en 1682, fit revivre des maximes antiques, trop méconnues depuis le concordat de 1516; mais, en 1685, un édit ravit aux consciences la liberté que leur avait garantie Henri IV; et de ce fatal moment, c'est, sous le même Louis, un autre règne qui commence, trop différent du premier. C'était aussi en 1685 que Jacques II succédait à son frère Charles II sur le trône d'Angleterre, pour en descendre, trois ans après, couvert de sang et de honte. Une Convention anglaise, en 1689, garantit l'autorité du monarque en la déterminant, et appela, pour l'exercer, le prince d'Orange Guillaume de Nassau. Une dynastie nouvelle s'établit aussi en Espagne à la fin du siècle; Louis XIV y fit couronner son petit-fils, qui prit le nom de Philippe V. Enfin, un vaste empire, jusqu'alors peu remarqué en Europe, s'élevait par les efforts

et le génie du czar Pierre, au rang des grandes puissances.

La guerre entre cet empereur de Russie et le roi de Suède, Charles XII, occupe les premières années du dix-huitième siècle. Une bulle publiée en France en 1713, et qui a excité de longs débats, est l'un des derniers faits du règne de Louis XIV. Ce prince mourut en 1715, et le duc d'Orléans fut, jusqu'en 1723, régent du royaume. De 1726 à 1743, le cardinal de Fleury gouverna la France. Après sa mort, la bataille de Fontenoy, en 1745, jeta sur le règne de Louis XV un éclat qui devait bientôt se ternir. Une guerre malheureuse, commencée en 1756, dura sept années et se termina en 1763 par une paix honteuse. Parmi les ennemis que la France avait eus à combattre, on distingue le roi de Prusse Frédéric le Grand, troisième monarque d'un royaume qui n'existait que depuis 1700. Après 1763, les principales époques seraient la formation de nouveaux parlements en France en 1771, le démembrement de la Pologne en 1772, l'abolition des jésuites prononcée en 1773 par Clément XIV, l'indépendance des États-Unis d'Amérique proclamée en 1775, et garantie depuis par le courage des guerriers et par la sagesse des législateurs; et en 1789 enfin des événements dont l'influence s'est étendue de la France à l'Europe entière et même à d'autres parties du globe.

Telles sont les divisions, les sous-divisions et les principales époques que présente l'histoire immédiatement considérée dans ses éléments et dans toutes ses sources, traditions, monuments et relations. On a imaginé plusieurs autres distributions, mais qui ne sont point

analytiques, et qui établissent *à priori* des opinions particulières. Je crois que Bède est le premier qui ait partagé l'histoire du monde en six âges. Les chronographes qui l'avaient précédé, Jules Africain, Eusèbe, Orose, Prosper, Jornandès, Isidore de Séville, s'étaient contentés de rapporter les faits à certaines dates, sans y joindre une classification systématique. Des six âges de Bède, le premier commence à la création, le second au déluge, le troisième à la vocation d'Abraham, le quatrième à Moïse, le cinquième à Salomon, le sixième à J. C. On a fort souvent reproduit et modifié cette division : beaucoup d'abrégés d'histoire universelle sont intitulés, *de sex ætatibus mundi ;* mais quelques-uns ajoutent à ce titre, *et de quatuor summis imperiis*, des quatre grands empires. Ces quatre empires sont ceux des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains, quatre peuples qu'on suppose avoir été successivement les maîtres de la terre, ou avoir servi de centre aux affaires humaines. Cette idée n'est point assez exacte; et en ce qui concerne les six âges, si l'on excepte le dernier, dont l'ouverture est fixée par l'ère chrétienne, aucun des autres n'a un commencement déterminé. Le nombre de ces âges a été d'ailleurs porté à sept par le partage du cinquième en deux, l'un de Salomon à Cyrus, l'autre de Cyrus à J. C. En outre, à mesure que l'ère vulgaire s'est prolongée, on a senti le besoin de la compter pour plus d'un âge, et on l'a elle-même divisée en six : d'abord de J. C. au concile de Nicée en 325; de là au couronnement de Charlemagne comme empereur en 800; puis de 800 à 987, époque de l'avénement de Hugues Capet; ensuite de Hugues Capet à Rodolphe de Habsbourg, par lequel la

maison d'Autriche s'établit sur le trône impérial en 1293; en cinquième lieu, de Rodolphe au roi de France Henri IV en 1589; enfin, depuis que la branche royale dont il est la tige règne sur la France. Alstédius, qui au dix-septième siècle a publié le premier un recueil de tous les genres de connaissances sous le titre d'*Encyclopédie*, a trouvé qu'il serait infiniment commode de désigner les six âges du monde par six mots qui commenceraient tous par un *C*, et en conséquence il a proposé *Creatio, Cataclismus, Chaldæi, Cyrus, Cittim, Cæsares*. *Cataclismus* est le déluge; par *Chaldæi*, Alstédius entend la fondation du premier empire des Assyriens; *Cyrus* indique le commencement de celui des Perses; *Cittim* est un mot hébreu qui signifie les Macédoniens et qui s'applique ici à Alexandre, considéré comme fondateur de l'empire des Grecs; par *Cæsares* sont désignés les empereurs romains depuis Auguste, et les autres empires ou royaumes entre lesquels l'empire romain s'est partagé dans le cours de l'ère chrétienne. Cette lettre initiale *C* a paru à l'abbé de Vallemont si heureusement imaginée, qu'il s'est emparé de cette idée, et qu'après avoir conservé les cinq premiers mots, il y a joint les huit que voici : Carthage détruite, le Christ, Constantin, Clovis, Charlemagne, Capet, Croisade de saint Louis, Constantinople prise en 1453. Bossuet, qui ne pouvait être tenté de rechercher de pareilles subtilités, a divisé son histoire universelle en douze époques, qu'il énonce ainsi lui-même : « Adam ou la création, Noé ou le déluge, « la vocation d'Abraham ou le commencement de l'al- « liance de Dieu avec les hommes, Moïse ou la loi « écrite, la prise de Troie, Salomon ou la fondation du

« Temple, Romulus ou Rome bâtie, Cyrus ou le peuple « de Dieu délivré de la captivité de Babylone, Scipion « ou Carthage vaincue, la naissance de J. C., Constan- « tin ou la paix de l'Église, Charlemagne ou l'établis- « sement du nouvel empire. »

Depuis, on a élevé le nombre de ces époques jusqu'à vingt-deux ou vingt-cinq : d'abord, en y intercalant celles qu'expriment les termes de premier empire des Assyriens, première olympiade, second empire des Assyriens, conquêtes d'Alexandre, empire des Parthes, Théodose ou partage de l'empire, irruption des barbares en Occident, et mort de Clovis; puis en plaçant à la suite de l'époque de Charlemagne, celles de Hugues Capet, de saint Louis, et de Henri IV. D'autres ont fait hommage à Louis XIV de quatorze époques royales qui reproduisent la nomenclature de Bossuet, augmentée seulement de saint Louis et de Louis XIV lui-même. Mais ce nombre a semblé trop resserré à quelques chronologistes qui l'ont étendu jusqu'à trente pour l'histoire ancienne seule, et à presque autant pour la moderne. Ils y ont fait entrer, d'une part, l'arrivée soit de Cadmus, soit de Danaüs dans la Grèce, les règnes de David, de Salomon et de Roboam, l'ère de Nabonassar, l'établissement des archontes, l'expulsion des Tarquins, la bataille de Marathon, la guerre du Péloponèse, la bataille de Leuctres, l'ère des Séleucides, les trois guerres puniques, les ères de Jules-César, d'Espagne et d'Actium; de l'autre part, l'ère de Dioclétien, l'Hégire et un nombre plus ou moins considérable d'événements du moyen âge et des temps modernes.

Ce n'est pas un soin indifférent que de distribuer

méthodiquement les souvenirs historiques; c'est le but de la chronologie. Mais il faut ici distinguer entre les époques ou dates particulières, et la classification générale. Il n'y a aucun profit à trop restreindre le nombre des dates qui sont à la fois mémorables et suffisamment établies ou convenues : sans elles, on ne saisit pas le fil de l'histoire, on n'y aperçoit que de grands espaces vides, et l'on n'est aucunement préparé à les parcourir; on n'a point de feuilles de route. Mais la classification générale ne doit être puisée que dans le système naturel des temps et dans des institutions ou données positives, non dans des opinions qui décident d'avance des questions chronologiques. Nous avons donc laissé les dix-huit siècles de l'ère vulgaire dans leur ordre numérique, sauf la distinction que cet ordre même permet d'établir entre les quatre plus modernes, les neuf du moyen âge et les cinq premiers. Avant cette ère, nous avons, à l'exemple de Varron, pris pour ouverture des temps historiques l'olympiade de Corœbus, en y séparant ce qui suit la mort d'Alexandre, des années auparavant écoulées depuis la naissance d'Hérodote, et de celles qui sont à compter antérieurement entre cet historien et la première olympiade. Le nom d'héroïque a été donné aux temps qui précèdent, et le tableau qui s'en est offert à nous fait remonter de Corœbus à Iphitus l'un des personnages qui rétablirent les jeux Olympiques, d'Iphitus à Homère, et de cet immortel poëte à un point que nous n'avons pu marquer que par une expression empruntée du système astronomique des temps, la mille cinq centième année julienne avant notre ère. L'âge héroïque est devancé par un âge plus fabuleux

encore, dont nous n'avons pu assigner la mesure, mais avant lequel il n'y a plus, jusqu'à l'origine de l'histoire, que les temps antédiluviens; temps dont il est bien plus difficile de savoir l'étendue, les livres saints ne nous l'enseignant pas, et les traditions profanes n'ayant à cet égard rien d'uniforme et de constant. Mais sept mille ans avant l'ère chrétienne semblent être une limite extrême, au delà de laquelle on ne saurait plus s'élever; et néanmoins, soit erreur de calcul, soit équivoque dans le mot d'année, soit enfin vanité ou mensonge, quelques peuples se sont attribué une antiquité monstrueuse que nous avons appelée antégénésique.

Ce tableau, Messieurs, nous montre déjà comment, après la partie technique que nous achevons en ce moment, la chronologie se divise en controverses et en notions positives.

TABLE ANALYTIQUE

DU TOME QUATRIÈME

DES ÉTUDES HISTORIQUES.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.



